
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

GoogleTM books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

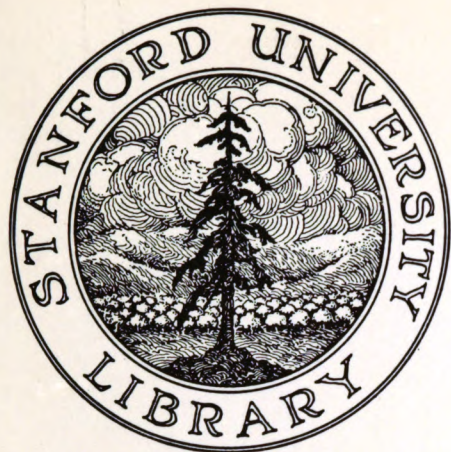
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



A86729

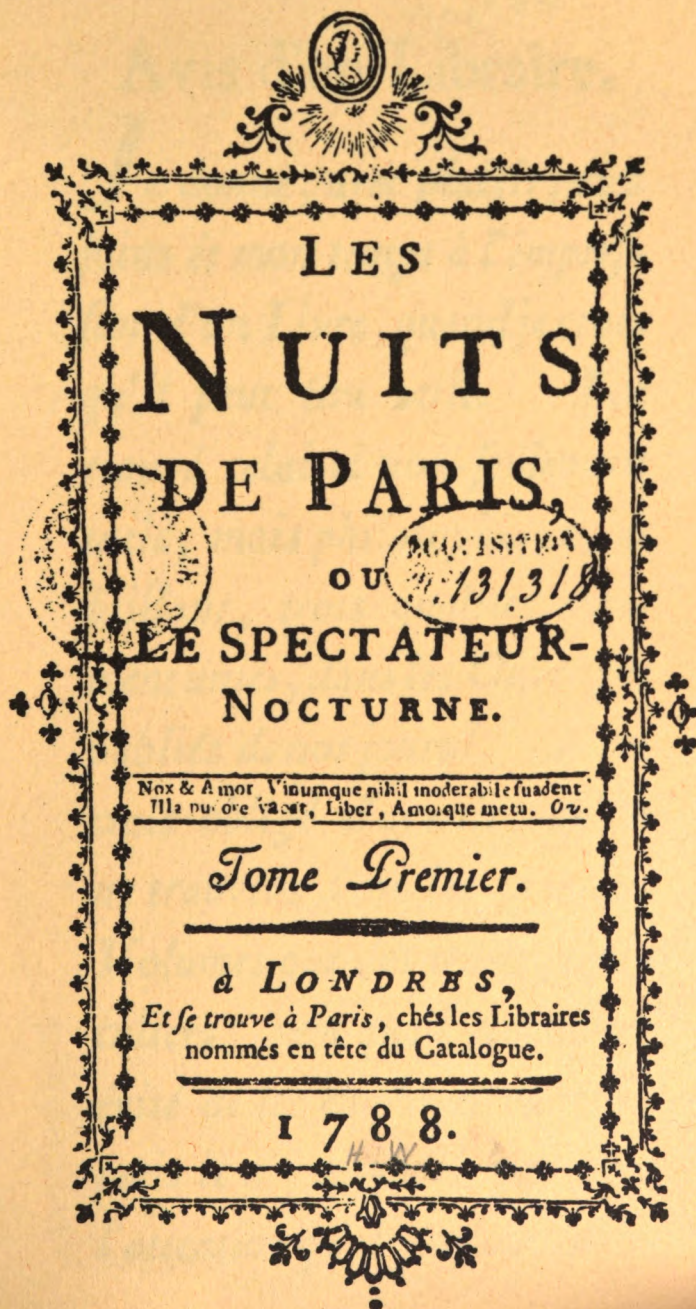






LES NUITS DE PARIS

**INTRODUCTION, NOTES
ET BIBLIOGRAPHIE PAR
HENRI BACHELIN**



LES
NUITS
DE PARIS,
ou
LE SPECTATEUR-
NOCTURNE.

Nox & Amor, Vinumque nihil inoderabile suadent.
Illa non ore vacat, Liber, Amorque metu. Ov.

Tome Premier.

à LONDRES,
Et se trouve à Paris, chés les Libraires
nommés en tête du Catalogue.

1788.

843.5
R436np

Avis d'un Libraire.

Je donne, avec plaisir, mes soins et mon temps à l'impression d'un Livre, quand je crois qu'il peut être utile. J'ai trouvé celui-ci non-seulement utile, mais philosophique, et saillant, trois qualités rarement unies, dans les Ouvrages publiés de nos jours! Je me crois obligé d'avertir, qu'on ne trouvera dans les premiers Volumes que des traits particuliers; non que l'Auteur ait évité de les employer d'abord, mais il n'y apportait pas alors l'attention qu'il y a donnée de-

puis. L'interêt de cet Ouvrage, vraiment neuf, ira donc toujours en croissant.

Je me propose de le donner quatre à quatre Parties, de dix feuilles chacune : C'est une facilité qu'avaient autrefois nos célèbres Romanciers ; facilité qui favorisait également l'Auteur, le Public et le Libraire, mais dont on doit la cessation à la mauvaise-foi de certains Avanturiers, usurpateurs et profanateurs du nom de Gens-de-lettres : On n'a rien de tel à craindre de mon Auteur ; sa fidélité à ses engagements est connue !

LES
NUITS DE PARIS,
OU LE
SPECTATEUR - NOCTURNE.

Dans le cours de vingt années ;
c'est-à-dire, depuis 1767 , que l'Auteur
est Spectateur-nocturne , il a observé
pendant 1001 Nuits , ce qui se passe dans
les rues de la Capitale : Neanmoins
pendant ces vingt années , il n'a vu des
choses interessantes que 366 fois : On
n'en inferera pas , qu'il n'arrive des scènes
frappantes dans les rues de Paris , que
le vingtième des Nuits , mais que le
Hibou-Spectateur , qui ne decrit que ce
qu'il a vu , ne s'est rencontré avec les
événemens qu'une vingtième partie de
ses courses. Il a commencé les Nuits ;

Tome I.

A

2 LES NUITS DE PARIS :

dès qu'il a eu son année complète d'événemens. Il a donné à cet Ouvrage la forme animée du récit ; parce-qu'effectivement, il a rendu-compte à une Femme de tout ce qu'il voyait. On vous présente avec confiance ces Tableaux nocturnes, ô Concitoyens ! comme les plus curieux qui aient jamais existé : Ils instruiront, en étonnant.

Vous y verrez non-seulement des scènes extraordinaires , mais des morceaux philosophiques , inspirés par la vue des abus qui se-commettent sous le voile tenebreux que la nuit leur prête ; des histoires intéressantes , en-un-mot, tout ce qui peut exciter la curiosité.

(1) SUJET DE LA 1.^{re} FIGURE.

Le Hibou-Spectateur, marchant la nuit dans les rues de la Capitale : On voit au-dessus de sa tête, voler le Hibou , & dans les rues, un Enlèvement de Filles ; des Voieurs qui crochettent une porte ; le Guet-à-cheval et le Guet-à-pied :

« Que de choses à voir , lorsque tous les yeux
» sont fermés » !

Il était onze heures du soir : J'errais seul dans les ténèbres , en me rappelant tout ce que j'avais vu depuis trente ans. Tout-à-coup une idée me frappe : mon imagination s'embrase : Mais les idées confuses qui se présentent , ne me permettent pas de les classer. Dans ce désordre d'idées , j'avance , je m'oublie , et je me trouve à la pointe orientale de l'Ile-Saintlouis. C'est un baume salutaire , qu'un lieu cheri ! Il me sembla que je renaissais : mes idées s'éclaircirent ; je m'assis sur la pierre , et à la tremblante lumière de la Lune , j'écrivis rapidement :

PREMIÈRE NUIT.

P L A N.

Hibou ! combien de fois tes cris funèbres ne m'ont-ils pas fait tressaillir , dans l'ombre de la nuit ! Triste et solitaire , comme toi , j'errais seul , au milieu des ténèbres , dans cette Capitale immense : la lueur des reverbères , tranchant avec les ombres , ne les détruit pas , elle les rend plus saillantes : c'est le clair-obscur des grands Peintres ! J'errais seul , pour connaître l'Homme... Que de choses à voir , lorsque tous les yeux sont fermés (1) ! Citoyens paisi-

A ij

4 LES NUITS DE PARIS:

bles! j'ai veillé pour vous; j'ai couru seul les nuits pour vous! Pour vous, je suis entré dans les repaires du Vice et du Crime: Mais je suis un traître pour le Vice et pour le Crime; je vais vous vendre ses secrets.... Pour vous, je l'ai guetté à toutes les heures de la nuit, et je ne l'ai quitté, que lorsque l'Aurore le chassait, avec les Ténèbres ses auteurs.... O jeune & tendre Beauté, qui dors tranquille sous la garde sacrée d'une Mère vigilante, tu ne sauras jamais ce qu'endurent les Infortunées de ton sexe, de ton âge, de ta beauté, de ton innocence!.... Mais pourquoi ne le saurais-tu pas? Je veux t'instruire: Je veux que tu frissonnes, en t'applaudissant de ton bonheur!.... Je veux vous épouvanter, Jeunes-filles des conditions communes, que guette le Seducateur barbare! Je veux vous montrer l'abîme et la sentine infecte du Vice, couvert d'œillets et de roses.... Jeune-homme! tu souffres impatiemment le joug imposé par un Père sage: tu vois, ou plutôt tu crois voir un parc immense de plaisirs! C'est un bosquet de douze pieds de profondeur, qui masque une voierie!.... J'ai voulu tout voir pour toi: Viens, lis, instruis-toi: Je me suis sacrifié à l'avantage de

NOTE DE L'ÉDITEUR

Bien qu'il soit venu relativement tard à la littérature — il avait trente-trois ans lorsqu'il publia son premier roman, *la Famille vertueuse* (1767) — Nicolas Restif de la Bretonne fut un écrivain extraordinairement fécond, puisqu'il a signé deux cent quarante ouvrages. Il ne connut pourtant la notoriété qu'en 1775, avec son *Paysan pervers*. De cette œuvre considérable, la postérité n'a retenu que quelques titres, au premier rang desquels se placent *la Vie de mon père*, *Monsieur Nicolas* et *les Nuits de Paris ou le Spectateur nocturne*. Du moins cette œuvre a-t-elle valu à Restif de hautes admirations, de Goethe à Paul Valéry (qui a écrit : « Je mets Restif fort au-dessus de Rousseau ») en passant par Benjamin Constant.

C'est en 1786 que lui vint l'idée de rédiger et de rassembler ses souvenirs et ses impressions de noctambule parisien impénitent. Il songea d'abord à intituler ce vaste ouvrage *les Mille et une nuits de Paris*, puis *le Hibou spectateur*, enfin *les Nuits de Paris ou le Spectateur*

nocturne. Il y travailla huit ans, composant à petites touches une véritable fresque de la vie à Paris avant et pendant la Révolution. Qu'il s'agisse tantôt de simples esquisses et tantôt de tableaux accomplis, les peintures de Restif sont toujours saisissantes, et on ne lui voit guère de rival dans un genre qu'il a entièrement créé, qui tient à la fois du journalisme et de la poésie, qui fait penser — en 1960 — ici à Baudelaire ou à Aloysius Bertrand, là à Léon-Paul Fargue ou à Paul Léautaud. *Les Nuits de Paris* constituent une manière de long « reportage » poétique sur un Paris étrange, grouillant d'une vie secrète et de personnages singuliers, que Restif semble avoir le premier découvert, « senti » et passionnément aimé, qu'il évoque et ressuscite avec une étonnante sobriété de moyens, sans recherche de l'« effet » facile mais avec un sens prodigieux de ce qu'on appellera plus tard le « réalisme fantastique ». ✓

Les plus surprenants de ces tableaux sont peut-être ceux qui font revivre le Paris révolutionnaire de 1789 à 1793. L'historien le plus fameux de ce Paris-là, G. Lenôtre, ne cachait pas son admiration pour la scrupuleuse vérité de ces pages — nous pourrions ajouter : pour leur *actualité*, que soulignait encore récemment M. Pierre Audiat, dans un article où il montrait, non sans ironie, de quel regard sans indulgence Restif a su voir les ancêtres de nos « blousons noirs » — qu'il appelait les « polissons ». Observateur attentif et passionné, acteur parfois, chroniqueur alerte, moraliste à ses heures, poète sans le savoir, Restif, avec ses *Nuits de Paris*, a peut-être écrit le livre le plus original et le plus attachant qu'ait inspiré la vie nocturne de la capitale.

Va-t-on « redécouvrir » Restif de la Bretonne? L'auteur des *Ambassades*, Roger Peyrefitte, vient de faire de lui le héros de sa première œuvre dramatique — qu'il a intitulée, précisément, *le Spectateur nocturne*. On a réédité, récemment, *Monsieur Nicolas*. Une nouvelle carrière semble s'ouvrir pour celui qu'on a trop longtemps tenu pour un écrivain « licencieux ». *Les Nuits de Paris* montrent de manière éclatante qu'il fut tout autre chose et bien plus

que cela : le premier et peut-être le plus surprenant poète de Paris, en même temps qu'un chroniqueur singulièrement vivant et actuel du Paris de la Révolution, dont il a su voir et reproduire le visage le plus intime, le plus secret et le plus vrai.

L. C. L.

RESTIF DE LA BRETONNE

(23 octobre 1734 — 3 février 1806)

RESTIF publia son premier ouvrage en 1767, son dernier, en 1802. En trente-cinq ans, donc, il en écrivit une cinquantaine, dont l'ensemble représente quelque deux cents volumes.

Je ne crois pas que jamais Restif puisse être mieux défini qu'il ne le fut en ces vers écrits par Marandon, avocat à Bordeaux, et destinés à être gravés sous son portrait :

Son esprit libre et fier, sans guide, sans modèle,
Même alors qu'il s'égare étonne ses rivaux;
Amant de la Nature, il lui dut ses pinceaux
Et fut simple, inégal et sublime comme elle ¹.

Quasi autodidacte, « simple, inégal et sublime », ce sont bien là les quatre traits qui caractérisent sa formation, limitent son talent et précisent la forme particulière de son génie.

Sa simplicité est délicieuse partout où elle s'allie à une vision nette et à un sentiment profond. « Sublime » n'a plus pour nous le sens que lui donnait Marandon. Mieux que le XVIII^e siècle nous savons ce que signifie le mot en

1. *Journal de Genève*, 9 Octobre 1785. — Cité par F. Funck-Brentano : *Rétif de la Bretonne. Portraits et documents inédits*, Paris, Albin Michel.

matière d'art littéraire. Il y a du sublime chez Homère, chez Dante, chez Shakespeare, chez Corneille, et ce n'est point de celui-là que nous trouvons chez Restif : il y a des parties élevées, et de premier ordre, dans Monsieur Nicolas, par exemple, et dont l'équivalent n'existe pas dans les Confessions; mais Jean-Jacques reste supérieur à Restif pour la belle ordonnance et pour la continuité du ton. Et je ne saurais mieux définir Restif qu'en rappelant ici ce que Jean-Jacques a dit de lui-même, [Confessions, Livre septième] en transposant de la musique, pour Rousseau, à la littérature, pour Restif : « Et il est vrai que mon travail, inégal et sans règle, était tantôt sublime, et tantôt très plat, comme doit être celui de quiconque ne s'élève que par quelques élans de génie, et que la science ne soutient point. »

Faut-il regretter que Restif ait été quasi autodidacte? Nullement. Ses meilleures pages n'auraient pas cet accent unique, et qu'on entend pour la première fois dans notre littérature; pas un écrivain du XVIII^e siècle ni des époques antérieures n'a parlé comme lui du menu peuple des champs et de la ville, paysans de Basse-Bourgogne, ouvriers, artisans, frelampiers, va-nu-pieds, filles d'Auxerre et de Paris.

A Auxerre, puis à Paris, — les deux seules villes qu'il ait bien connues, — Restif, ouvrier typographe, vécu de la vie même de ses compagnons et du peuple. C'est beaucoup plus tard qu'il prit contact avec les salons, s'il n'attendit pas aussi longtemps pour frayer avec de tentantes filles d'Opéra et de théâtres divers. On le voit passer de galetas à galetas, se priver de nourriture, dîner dans des restaurants à bas prix, flâner en homme du peuple et consigner ensuite ses observations en homme de lettres.

Ces observations, ce sont elles qui donnent à son œuvre à peu près entier une valeur incomparable. On a répété sur tous les tons que — toute valeur littéraire mise à part, — la Comédie humaine est un document de premier ordre sur la vie en France au cours de la première moitié du XIX^e siècle; on en peut dire autant, et dans les mêmes conditions, de l'œuvre de Restif touchant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Situons-le parmi ses contemporains, moins d'après la date de sa naissance — 23 Octobre, et non 22 Novembre comme il dit lui-même, 1734, — que d'après celle où il prend vraiment contact avec la vie, lorsqu'il arrive à Auxerre le 14 Juillet 1751. Nous sommes précisément en la première année de la seconde moitié du siècle. Du XVII^e il ne reste que Destouches, La Chaussée, Saint-Simon, Fontenelle, Crébillon, Marivaux, l'abbé Prévost, Piron et Voltaire, dont plusieurs ne lui appartiennent que par la date de leur naissance, très peu éloignée de sa dernière année. Les autres, ce sont Buffon (1707-1788), Rousseau (1712-1778), Diderot (1713-1784), Condillac (1717-1780), D'Alembert (1717-1783), Sedaine (1719-1797), D'Holbach (1723-1789), Marmontel (1723-1799), Grimm (1723-1807), Beaumarchais (1732-1799), Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814), Delille (1738-1813), La Harpe (1739-1803), Mercier (1740-1814). A empiéter sur le XIX^e siècle Restif est seul avec Grimm, Bernardin, Delille, La Harpe et Mercier. Je ne le dis que pour mémoire, car ils le font de si peu! Notons cependant que, dans la Préface qu'il écrit pour Monsieur Nicolas, Restif parle du « romantique des sentiments ». Le mot n'était pas aussi neuf qu'on pourrait croire. La découverte de la nature humaine et de la Nature, il semble bien que ç'ait été le fait du XVIII^e siècle. Il erra sur le premier point plus que sur le second. L'essor des sciences le poussa à admettre que la Raison dût avoir le pas sur la Foi et que l'Homme, né intelligent, vertueux et sensible, ne fût déformé que par la Société, c'est-à-dire — mais le XVIII^e siècle n'alla point jusque-là, — que par lui-même.

Sur ces deux points, et sur d'autres, Restif avait eu des prédécesseurs. Lesage, de 1715 à 1735, publie l'Histoire de Gil Blas de Santillane. En 1733 paraît, de l'abbé Prévost, l'Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut; en 1735, de Marivaux, le Paysan parvenu, qui a pu suggérer à Restif le titre, sinon l'idée, de son Paysan perversi. Rousseau donne en 1760 Julie ou la Nouvelle-Héloïse; en 1762 : Du contrat social ou Principe du droit politique et Emile, ou de l'éducation; en 1782 : les Confessions, posthumes. Je ne parle pas des autres ouvrages multiples des auteurs prin-

cipaux dont j'ai cité les noms, et qui formaient une atmosphère intellectuelle et morale dont un homme intelligent et sensible — et Restif l'était à coup sûr, — ne pouvait s'abstraire. Je crois bien qu'il est, de tous, le seul à avoir écrit des romans dont toute la substance fût tirée de ses aventures personnelles à peine transposées, et, sous formes diverses, des « Confessions » dont la liberté d'aveux ne peut être poussée plus avant. C'est avec Rousseau qu'il a le plus de points de contact. Il y eut peu d'exagération à le surnommer « Jean-Jacques des Halles », « Rousseau du ruisseau ». Il y a une part de vérité, pour autant que Restif écrivit de ces pages qui peuvent être, en effet, « le charme de la canaille ».

Romancier il le fut très peu au sens où, de son vivant, on l'entendait en Angleterre, en France, d'un abbé Prévost, où on l'entend depuis Balzac, dont il représente d'ailleurs l'ébauche la plus caractéristique qui puisse avoir été; même vie tumultueuse, mêmes soucis perpétuels d'argent, et surtout même acharnement au travail, même fougue, même fécondité.

Romancier, il voulut l'être, mais réaliste, en un temps où l'épithète n'avait pas cours. « Qu'est-ce qu'un romancier? » disait-il. « Le peintre des mœurs. Les mœurs sont corrompues; devais-je peindre les mœurs de l'Astrée? » Ce thème, Gautier n'a fait que le développer, brillamment, dans sa Préface de Mademoiselle de Maupin. Restif écrivait encore dans sa Préface du Pied de Fanchette : « Si je n'avais eu pour but que de plaire, le tissu de cet ouvrage aurait été différent. Fanchette, sa bonne, un oncle et son fils avec un hypocrite, suffisaient pour l'intrigue; le premier amant de Fanchette se fût trouvé fils de cet oncle, la marche aurait été plus naturelle et le dénouement plus vif; mais il fallait dire la vérité. » Restif croit à la vérité. Il l'exprime à sa manière. Il n'est pas de ces auteurs monocordes qui répètent le même air avec le même accent. Il a écrit la Vie de mon père, que tout le monde peut lire, et l'Anti-Justine, qui ne se vend que sous le manteau, état d'esprit du véritable écrivain pour qui, comme a dit Jules Renard, « dans la vie tout est à voir ».

Il y a d'autres aspects de Restif qu'il convient de ne pas négliger. Je les emprunterai pour la plupart à la délicieuse étude que Gérard de Nerval a publiée dans la Revue des Deux Mondes, des 15 Août, 1^{er} et 15 Septembre 1850 sous le titre Les Confidences de Nicolas, Histoire d'une vie littéraire au XVIII^e siècle, et qu'il reprit dans les Illuminés, qu'il appelle aussi, dans sa brève Préface, les « Excentriques de la philosophie ». Il va sans dire que, écrivant pour le public de cette revue, Gérard a écarté de son étude tout ce qui a trait aux extraordinaires exploits sexuels de Restif. Pour le reste, ce qu'écrivit Gérard révèle une profonde intelligence de l'objet. Mais je reprendrai d'abord quelques passages qui concernent le romancier et le moraliste.

« Il ne se borna pas à faire de ses aventures et de celles des personnes qu'il avait connues le plus grand nombre de ses nouvelles et de ses romans; il en publia le journal exact et minutieux dans les seize volumes de Monsieur Nicolas ou le Cœur humain dévoilé, et, non content de ce récit, il en répéta les principaux épisodes sous la forme dramatique. De là une douzaine de pièces en trois et cinq actes remplissant cinq volumes, et dont il est, sous divers noms, le héros éternel¹. » « Ses livres s'adressaient sous toutes les formes à quiconque savait lire. Les titres excitaient l'attention de tous; des gravures nombreuses, attrayantes dans leur médiocrité même, séduisaient les regards de la foule. Le roman moderne, dans ses combinaisons les plus violentes, n'offre rien de supérieur à ces images d'enlèvement, de viol, de suicide, de duel, d'orgie nocturne, de scènes contrastées, où la vie crapuleuse des halles mêle ses exhalaisons malsaines aux parfums enivrants des boudoirs... Les romans de Restif n'ont pas dû leur vogue à ces seuls moyens, dont ses contemporains, d'ailleurs, ne se faisaient point faute. Il peignait, souvent avec feu, quelquefois avec grâce et avec esprit, les mœurs des classes bourgeoises et populaires. Le peu qu'il savait du monde lui venait de ses fréquentations avec Beaumarchais, la Reynière et la comtesse de Beauharnais, puis encore de certains salons

1. Op. cit., p. 167.

mixtes entre la robe et la noblesse, où il fut reçu quelquefois par curiosité; mais ce sont les mœurs des classes bourgeoises et populaires que peignent principalement ses romans, ses nouvelles et ses longues séries de contes connus sous le titre des Contemporaines, des Parisiennes, des Provinciales, qui firent les délices de la province et de l'étranger longtemps après que Paris les eut oubliés 1. » « Il passait souvent les nuits à parcourir les rues, pénétrant dans les bouges les plus infects, dans les repaires des escrocs, soit pour observer, soit, dans sa pensée, pour empêcher le mal et faire quelque bien. Il s'imposait, dit-il, le rôle de Pierre le Justicier, non en vertu des devoirs de la royauté, mais de ceux de l'écrivain moraliste 2. »

*Restif ne fit pas que se raconter ni que raconter ses contemporains. Quasi autodidacte, ai-je dit de lui. On ne sait que trop la défaveur qui s'attache au mot comme à la chose. La vérité est que Restif apprit le latin d'assez bonne heure, qu'ensuite, contraint de travailler pour vivre tant à Auxerre qu'à Paris, il se donna une forte culture, à bâtons rompus. A propos d'Adèle de C*** qu'il publia en 1772, M. Funck-Brentano écrit : « C'est le premier livre où l'on peut juger du prodigieux bouillonnement d'idées qui s'agitaient dans le cerveau de Rétif de la Bretonne. Il avait alors trente-huit ans. Nous l'avons connu à trente et un ans simple ouvrier typographe, et l'on ne peut s'empêcher d'un mouvement d'étonnement en considérant tout ce que, durant les quelques années écoulées, parmi les tracasseries domestiques, les soucis matériels, les aventures amoureuses, les maladies, les chagrins et les incidents les plus variés, Restif a pu emmagasiner de connaissances, former de projets, remuer d'idées, écrire de livres, de pièces de théâtre, de vers et de pamphlets, le tout encore mal digéré, assurément, souvent encore à l'état embryonnaire ou primaire, mais dénotant chez ce paysan ouvrier typographe l'une des plus puissantes intelligences, l'une des plus extraordinaires activités intellectuelles, l'une des plus formidables orga-*

1. *Ibid.*, p. 231.

2. *Ibid.*, p. 112.

nisations spéculatives qui aient jamais paru¹. » C'est le Restif qui a son mot à dire sur tout, sur l'orthographe aussi bien que sur l'Univers, en passant par quantité d'échelons intermédiaires, où il s'arrête. Ce n'est pas, à mon avis du moins, le Restif le plus intéressant, mais cela ne signifie nullement que ce Restif-là ne le soit pas, et il ne serait pas permis, ni décent, de l'ignorer.

« Il attribue », dit Gérard de Nerval, « le peu de succès de la Famille vertueuse à l'audace de l'orthographe, entièrement conforme à la prononciation et réglée par un système qu'il modifia plusieurs fois depuis². » « Son écriture se ressent du désordre de son imagination; elle est irrégulière, vagabonde, illisible; les idées se présentent en foule, pressent la plume et l'empêchent de former les caractères. C'est ce qui le rendait ennemi des doubles lettres et des longues syllabes, qu'il remplaçait par des abréviations³. » Après avoir travaillé pour autrui, il en vint à ne plus composer « que ses propres ouvrages, et telle était sa fécondité qu'il ne se donnait plus la peine de les écrire : debout devant sa casse, le feu de l'enthousiasme dans les yeux, il assemblait lettre à lettre dans son compositeur ces pages inspirées et criblées de fautes dont tout le monde a remarqué la bizarre orthographe et les excentricités calculées. Il avait pour système d'employer dans le même volume des caractères de diverse grosseur qu'il variait selon l'importance présumée de telle ou telle période. Le cicero était pour la passion, pour les endroits à grand effet, la gaillarde, pour le simple récit ou les observations morales, le petit romain concentrait en peu d'espace mille détails fastidieux, mais nécessaires. Quelquefois, il lui plaisait d'essayer un nouveau système d'orthographe; il en avertissait tout à coup le lecteur au moyen d'une parenthèse, puis il poursuivait son chapitre, soit en supprimant une partie des voyelles à la manière arabe, soit en jetant le désordre dans les consonnes, remplaçant le c par

1. *Op. cit.*, p. 174.

2. *Op. cit.*, p. 237.

3. *Ibid.*, p. 260.

l's, l's par le t, ce dernier par le ç, etc., toujours d'après des règles qu'il développait longuement dans ses notes. Souvent, voulant marquer les longues et les brèves à la façon latine, il employait, dans le milieu des mots, soit des majuscules, soit des lettres d'un corps inférieur; le plus souvent, il accentuait singulièrement les voyelles et abusait surtout de l'accent aigu ¹. »

C'était peu de chose encore. Dans ses cinq « grafes » — pour orthographier comme lui, — il eut d'autres ambitions : le Pornographe présente « un projet de règlement pour les prostituées », la Mimographe vise à « la réformation du théâtre national », les Gynographes sont aussi « un projet de règlement pour mettre les femmes à leur place et opérer le bonheur des deux sexes », l'Andrographe ne vise pas un but très différent; il veut « opérer une réforme générale des mœurs et, par elle, le bonheur du genre humain »; le Thesmographe, enfin, veut « opérer une réforme générale des loix [sic] ». Dans son « Glossographe », qui devait former le sixième volume des Idées singulières dont les précédents représentent les cinq premiers, Restif se proposait de réunir et de condenser toutes ses idées sur la réforme de « l'ortografe ». Dans les cinq s'étale un savoir encyclopédique relevé d'interprétations personnelles. « En politique et en morale Restif est tout simplement communiste. Selon lui, la propriété est la source de tout vice, de tout crime, de toute corruption; ses plans de réforme sont longuement décrits dans les livres » ci-dessus nommés « qui prouveraient que les penseurs modernes n'ont rien inventé sur ces matières. On retrouve, du reste, les mêmes idées mises en action dans la plupart de ses romans. Le second volume des Contemporaines contient tout un système de banque d'échange pratiqué par des travailleurs et des commerçants qui, habitant la même rue, établissent entre eux une communauté déjà phalanstérienne ². » Mais, « en tonnant contre l'infâme propriété (c'est le nom qu'il lui

1. *Ibid.*, pp. 110-111

2. *Ibid.*, pp. 112-113. — Cf. aussi François Pringault, *loc. cit.* : Restif de la Bretonne communiste.

donne mille fois), il admettait la possession personnelle transmissible à certaines conditions, et jusqu'à la noblesse, récompense des belles actions, mais qui devait s'éteindre dans les enfants s'ils n'en renouvelaient la source des traits de courage ou de vertu ¹. »

Dans cette présentation nécessairement écourtée je n'ai pu indiquer que les traits les plus accentués du visage de l'écrivain. L'homme que fut Restif nous retiendra moins encore : comme il n'a guère fait que se raconter, surtout dans Monsieur Nicolas, on connaîtra sa vie d'après cet ouvrage à peu près jusqu'à la date où il l'acheva, c'est-à-dire jusqu'en 1797, bien que les années 1785 à 1797 ne soient « qu'esquissées ». Il pâtit de la Révolution en ce sens qu'il fut ruiné par elle. Des amis s'ingénierent à le tirer d'embarras. De plus en plus malade, soigné par ses deux filles, Agnès, mariée à Vignon, et Marion, il mourut le 3 février 1806, à midi, au n° 27 de la rue de la Bâcherie : c'est aujourd'hui le n° 16.

« La taille de Restif de la Bretonne était moyenne, c'est-à-dire d'environ cinq pieds deux pouces; il avait le front large et découvert, des yeux grands et noirs qui lançaient le feu du génie, le nez aquilin, la bouche petite, les sourcils très noirs, qui, dans sa vieillesse, descendant sur ses paupières, y formaient un mélange singulier qui rappelait à la fois l'aigle et le hibou. Je l'ai vu, dans les jours d'été, travaillant à l'imprimerie avec l'habit d'ouvrier et, par conséquent, la poitrine découverte; sa poitrine était velue comme celle d'un ours, ce qui annonce la force. Restif de la Bretonne, en effet, était né fort et vigoureux; il était sobre et laborieux on ne peut davantage... La description que j'ai faite de son physique est légère et fugitive, mais je dirai, pour la terminer, que Restif avait la plus belle tête du monde, et qu'il était un HERCULE au moral ainsi qu'au physique ². »

1. *Ibid*, p. 257.

2. Notice de Cubières-Palmézeaux qui occupe tout le premier volume de l'*Histoire des Compagnes de Maria*. On

« La manière d'être de Rétif, la façon dont il s'habillait, dont il vivait, contribuèrent à sa notoriété. Il allait chez ses amis en habits d'ouvrier, déchirés, couverts de taches... Il conserva les mêmes vêtements pendant près de vingt ans. Le manteau noir, à grands plis, dont il se couvrait, se frangeait de vétusté en s'effilochant, tel que le représentent les gravures des Nuits. Rétif en coupait de temps à autre les parties effilochées en raccourcissant son manteau par le bas. C'était sa manière de passer chez le tailleur ¹. »

En tant que typographe, il « fut toujours un ouvrier travailleur, consciencieux, appliqué, et qui était devenu très habile dans son art. Sa connaissance du latin, à laquelle se joignit celle de l'espagnol et de l'italien, des notions rudimentaires en grec, mais suffisantes à un typographe, le faisaient rechercher par les maîtres-imprimeurs ² ». Somme toute — et l'on n'a pas assez insisté sur ce point, plus que son modèle Jean-Jacques, qui se contentait de copier de la musique pour gagner sa vie, — Restif fut un intellectuel qui gagna la sienne, en partie, par des travaux manuels. En partie, dis-je, car il résulte, des comptes qu'il a lui-même établis, qu'en une vingtaine d'années il tira de ses livres environ 30.000 livres, défalquées ses pertes ³.

Amoureux forcené, d'une vigueur inépuisable, il dépassa Don Juan pour le chiffre — sinon pour la valeur sociale, — de ses conquêtes. La femme fut sa préoccupation, sinon unique, constante; il s'y mêlait une pointe de fétichisme et d'érotisme dont d'innombrables témoignages nous sont offerts par les illustrations de ses livres, dont les dessins sont de Binet, et, la gravure, de Berthet, au moins pour la longue série des Contemporaines, et Restif imposa ses conceptions à Binet. « Rien de pareil dans l'art du dix-huitième siècle que [sic] les estampes qui ornent les

la retrouve, abrégée, dans Paul Lacroix : *Bibliographie et iconographie...* p. 75 pour le passage cité.

1. Funck-Brentano, *op. cit.*, p. 32.

2. *Ibid.*, p. 97.

3. *Mes inscriptions*, p. 322.

œuvres de Restif, et qui sont de l'invention de Restif lui-même. Ses femmes surtout s'offrent dans des attitudes et des habitudes d'une drôlerie exceptionnelle. Cela tient à la singulière théorie de l'auteur de l'Année des Dames sur la beauté féminine. L'idéal du beau élégant pour Restif était une femme à gorge bien fournie, haute comme une perche, les jambes menues comme des fuseaux, la taille de guêpe, et les pieds à peine perceptibles. Il n'aimait que les femmes joncées ou féistes, comme il désigne, dans son style plein de néologismes, celles qu'il estime les plus belles¹. »

Relevons enfin que, fervent des anniversaires de sa vie intime, « dans ses promenades quotidiennes sur les quais de l'Île Saint-Louis, Restif avait pris la bizarre habitude de tracer des inscriptions commémoratives sur la pierre des parapets² ». Il ne commença d'ailleurs qu'en 1776. Il se servit d'abord d'une clef, puis de fers forgés tout exprès³.

Faut-il écrire « Restif » ou « Rétif » ? « Notre nom s'écrit indifféremment Restif, Rectif ou Rétif », dit-il lui-même dans l'Avant-Propos de la Vie de mon père. Jusqu'à la Révolution il signa Rétif de la Bretonne, avec une seule n. Il imprime même Rétif, dans la seconde partie de la Prévention nationale. A partir de 1791 il s'appelle Restif. Je respecte sa dernière volonté en ce sens. Le 21 Messidor an V [9 juillet 1797], aux époux Fontaine il écrit, à propos d'un « M. Retif » qui, comme eux, habite à Grenoble : « J'ai écrit à M. Retif, qui trace son nom comme toute ma famille, à l'exception de moi, qui mets Restif : c'est depuis que j'ai lu, dans l'Histoire d'Amérique par l'abbé Lebœuf, chanoine de cette ville, que Charles Restif, auteur de la souche commune de tous les Restifs, peu nombreux, écrivait son nom Restif, suivant l'orthographe du temps⁴. »

1. Firmin Boissin, *Restif de la Bretonne*, pp. 75-76.

2. Paul Cottin. Préface à *Mes inscriptions*, pp. II-III.

3. *Ibid.*, p. XXXV.

4. *Lettres inédites...* p. 27.

Il serait vain de prétendre donner ses ouvrages avec les diverses orthographes qu'il adopta successivement. On trouvera ici un texte, non pas remanié, certes, mais ramené à l'orthographe courante, traditionnelle.

Henri BACHELIN.

LES NUITS DE PARIS

LE TROU AU MUR

EN m'en revenant, je m'écartai de ma route, distrait par une idée que j'exposerai quelque jour, sous le titre du Coucher, du Rêve et du Lever; je me trouvai à la place Saint-Michel. Je marchais légèrement et sans bruit, à l'ombre des maisons, comme le Guet. Un bruit sourd frappe mon oreille, je m'approche : trois hommes faisaient un trou au mur, à côté de la porte d'une maison. Je saisis le marteau, et je frappe un coup terrible, en disant : — Mes amis! pourquoi faire un trou? voici la porte : on va vous ouvrir... Ils n'entendirent pas les derniers mots; les vibrations du heurtoir ébranlèrent leurs fibres, et surtout leurs jambes. Ils se mirent à fuir, abandonnant leurs instruments. On ouvrit, et je fis voir au portier le travail qu'on faisait pour le soulager dans son emploi.

L'IMPRUDENTE (LA FEMME VIOLENTÉE)

Après mon travail je sortis, et j'allai sur l'île Saint-Louis. Il était onze heures et demie. Je

m'avançais doucement vers la pointe obscure de l'île qui regarde l'orient, lorsque j'entendis parler deux personnes assises sur la pierre qui est au bas de l'aile avancée de l'hôtel Bretonvilliers. Je prêtai l'oreille. — Que deviendrai-je? On saura demain que je ne suis pas rentrée chez mes maîtresses! Je suis perdue. Ah! faut-il... que je vous aie... écouté!... L'homme parlait fort durement et menaçait de quitter l'infortunée si elle ne se taisait. — Nous passerons la nuit à la Halle, et demain, dès le matin, tu rentreras chez tes maîtresses. Il n'était pas minuit; je ne suivis que mon inspiration; je m'avançai. — Venez, mademoiselle. (Quand je vis ses habits, je dis « mademoiselle » au lieu de « ma fille ».) Il n'est pas trop tard... Venez, venez; je saurai trouver une excuse à votre retard. La jeune fille se leva et vint à moi. — Si vous me sauvez, me dit-elle, je vous révérai comme mon père. Je lui saisis la main, et je la ramenai à l'entrée de la rue des Rats, chez ses maîtresses; je trouvai l'excuse qu'elle avait eu le malheur d'être attaquée. Le jeune homme nous avait suivis. Il entendit que la jeune fille me protestait son innocence; il m'attendit pour me détromper (selon lui). Je l'écoutai, en allant chez la marquise.

— Cette petite personne, me disait-il, est fille d'un tapissier de la rue Galande. Depuis deux ans elle a perdu sa mère, et son père lui laisse une trop grande liberté; c'est ce qui m'a donné l'idée de la rechercher. Ce que j'ai fait, un autre l'aurait tenté; dès qu'on voit une fille trop libre, on suppose qu'elle doit abuser de sa liberté. J'avais deviné juste, j'ai tout obtenu. Aujourd'hui elle était sortie pour accompagner une jolie blonde qui avait donné un rendez-vous clandestin à un amant secret. Je les ai surprises, et j'ai feint de la jalousie. La blonde m'a caressé pour me calmer, et j'ai entrevu qu'il était possible de la rendre infidèle à son bon ami. Je l'ai cependant laissé partir, et j'ai retenu



la tapissière pour exercer mon autorité; elle était désolée des menaces que je lui faisais de la quitter si elle ne venait pas avec moi passer la nuit à la Halle. Elle allait céder, quand vous nous avez abordés, mais je la crois outrée contre moi. Au fond, je ne m'en embarrasse plus guère. Je sais qu'elle préfère la maison de ses maîtresses à celle de son père, parce que ce sont des raccommodeuses de dentelle, et que tous les jours elle y voit des jeunes gens. Elle mérite peu qu'on la ménage, et je préfère à présent la blonde. Cette dernière est fille d'une Flamande de très mauvais acabit, et je la crois entretenue; mais c'est un objet neuf, et le succès sera facile. Ce jeune homme me parut tout à la fois un bavard, un imprudent, un menteur, et un lâche..

LA FILLE DE JOIE

Il était tard lorsque je sortis, la nuit suivante. Je pris par un détour moins long. Au coin des rues Saint-Martin et Grenier-Saint-Lazare je fus abordé par une fille assez jolie, dont l'air avait une mollesse voluptueuse. Elle me prit les mains, me fit les promesses les plus séduisantes pour m'engager à monter chez elle. Je m'en défendais avec douceur, touché de compassion pour cette jeune infortunée, et je commençais à lui faire quelques observations sur les dangers de son état, lorsque cette fille, qui m'avait paru si douce, et presque tendre, changea tout à coup de ton et de langage : — « Va-t'en donc, Savoyard, assassin! Au voleur! au voleur! Elle se répandit ensuite en injures révoltantes. — Je n'ai pas succombé! dis-je aux gens qui s'amassaient; mais, si j'avais été chez elle, soyez

sûrs qu'elle m'aurait encore traité plus mal, après l'avoir payée! C'est une leçon pour vous, jeunes gens, que ces trompeuses syrènes attirent par une fausse douceur! Je m'éloignai. En me rendant rue Payenne, je réfléchis sur les filles publiques.

LA FEMME ET LE MONSTRE*

La quatorzième nuit de ma connaissance avec la marquise, je sortis sur les neuf heures. Je voulais faire une grande tournée, voir les Tuileries avant qu'on les fermât, le Palais-Royal, le quartier de la Place-des-Victoires et de la Comédie-Italienne. En passant par la petite rue du Pélican, j'aperçus une grande femme assez jolie entre les mains de la garde et environnée de monde; il était alors dix heures. — Je suis une honnête femme, disait-elle, on peut s'informer : je vais donner mon nom et ma demeure. Et l'infortunée pleurait. Je m'approchai. Je savais la manière dont il fallait se conduire. — Messieurs, dis-je froidement à l'escouade en fendant la presse, je connais madame, je vais la reconduire chez elle. On me la remit, et les cinq hommes se retirèrent.

— Pourquoi vous a-t-on arrêtée? lui demandai-je en route. — Il faut, monsieur, que je vous dévoile une noirceur abominable. Je suis femme mariée, et l'épouse d'un fournisseur; un homme laid, sot et méchant tout à la fois, est devenu amoureux de moi. Je connais mon devoir, et je serais au désespoir de m'en écarter; mais cet homme, au lieu de me rendre justice, est furieux de ma résistance. Il a promis de s'en venger. Tous les moyens qu'il a

* *Les astérisques renvoient aux notes en fin de volume.*

mis en usage lui ont manqué. Augé, c'est son nom, guettait mes démarches. Aujourd'hui, me voyant revenir seule du Palais-Royal où j'avais été pour affaire, il m'a devancée jusqu'à ce qu'il rencontrât la Garde; alors, revenant au-devant de moi, environ dix pas avant le Guet, il m'a saluée. L'escouade cependant approchait; au moment où il pouvait en être entendu, ce misérable a eu la noirceur de me dire : — Mon Dieu, voici la Garde! sauvez-vous! — Ces mots m'ont fait arrêter, et le malheureux, après avoir averti le caporal que je venais de l'attaquer, s'est éclipse dans la foule.

Je ne pouvais croire une pareille infamie, et je soupçonnais celle qui me la racontait d'être une aventurière. Je la reconduisis néanmoins jusqu'à sa demeure. Elle dit à son mari la même chose qu'à moi; seulement elle parla de l'homme comme d'un inconnu. Elle me dit à l'oreille que c'était par prudence. Je sortis lorsque je la vis en sûreté. A deux pas de sa porte je retrouvai l'homme qui l'avait fait arrêter. — Vous venez de ramener chez elle Mme Desmasures, me dit-il; c'est une malheureuse qui... Mille horreurs sortirent de sa bouche. Qui croire, de la femme ou de l'homme? Je suspendis mon jugement, et je le quittai. Il aborda un autre homme et lui en dit autant. Je le soupçonnai d'être conduit par la haine et l'atrocité. Je le rejoignis. — Quel intérêt avez-vous à divulguer cette femme? — Il parut interdit. — Vous êtes un méchant homme, un calomniateur; elle est bonne, sage et vertueuse; je la connais. — L'homme noir ne sut que répondre et voulut se fâcher. J'entrai chez la femme, qui était seule en ce moment dans sa boutique, tandis qu'un garçon fermait. — Votre persécuteur vous divulgue dans le quartier; dites-moi le vrai; je vous en servirai mieux. — Elle me jura qu'elle me l'avait dit, et je vis la candeur dans ses regards, dans ses traits, dans ses larmes. Je sortis, l'homme m'attendait encore. Je l'accostai

tranquillement, et nous marchâmes ensemble; je l'écoutai sans lui répondre. Il déraisonnait. Je lui dis alors : — Vous avez voulu séduire cette femme, et vous cherchez bassement à vous venger de sa résistance. A la première chose que vous ferez, je parlerai au mari. Adieu. — Je le quittai. Il était tard; nous étions à l'entrée de la rue de l'Egout-Saint-Paul. Ce malheureux voulut me frapper de son couteau. Je l'esquivai en lui disant : — Tu es jugé, prends garde, calomniateur! — Et je m'éloignai rapidement. Depuis ce moment, il n'a plus paru dans le quartier.

LE SECRET DES BLANCHISSEUSES

Je me rendis chez moi, sans aucune rencontre que celle de deux filles chargées de linge qui allaient au bateau avant le jour. L'une de ces filles disait à l'autre : — Comme tu te quarrais donc, dimanche, avec ton déshabillé blanc garni! Mais c'est que ça t'allait! — Je le crois bien! C'est d'une belle dame, et ça est fait de la bonne main par Mlle Raguidon, de la rue Guillaume, qui travaille... Je serais bien bête d'acheter des hardes! J'ai du blanc tous les dimanches, et toujours du nouveau! Ces femmes-là ne salissent pas; moi, j'achève, et je brille. Bas, chemises, jupons, rien n'est à moi. Et toi, la cataud? — Et moi? Mais... n'en dis mot, ou je te vendrais, comme tu m'aurais vendue. C'est tout de même. Et je prête des mouchoirs, des chemises, des cols, des bas, au grenadier Latéreur. — Et, moi, au guet-à-pied Lamerluche. — Des casaquins à la petite Manon. — Des chemises à la Javote. — Et puis, j'en loue. — Et moi de même. — Courage, mes bonnes filles! leur dis-je. J'aver-

tirai vos pratiques! — Et je passai devant elles en riant. Elles étaient jolies et ne paraissaient pas vingt ans. Elles firent un cri, et, au lieu de descendre au bateau du pont de la Tournelle, elles passèrent. Je me cachai; et, dès qu'elles ne m'entendirent plus, elles y revinrent.

LA CHIFFONNIÈRE

Je m'en revenais en rêvant, suivant mon usage. Dans la rue Pavée, presque vis-à-vis l'hôtel de Lamoignon, j'aperçus à terre quelque chose de noir, qui se mouvait. Cela ressemblait à un gros chien. Je redoute cet animal depuis que j'en ai été mordu dans mon enfance. Je tressaillis. Un cri plaintif et profond, mais moins effrayant pour moi que l'abolement d'un chien, me fit présumer que c'était une créature humaine. Je m'approchai, les cheveux hérissés de terreur. C'était une vieille chiffonnière, ivre d'eau-de-vie, couchée par terre, la tête appuyée sur un sac où étaient enfermés quelques chiens et quelques chats, qu'elle avait assommés pour en avoir la chair et la peau. Je l'éveillai. — Allons, la mère, levez-vous! Votre sommeil doit vous avoir rafraîchie. Où demeurez-vous? Elle s'éveilla un peu... — Pas moins de douze sous le gros matou! Je le guette depuis trois soirs. Il appartient à une dévote; il est gras à lard; la peau est belle. — Et elle le tira du sac; il remuait encore! — Levez-vous! — Les deux petits chiens? Ils n'ont que six mois, c'est tendre comme rosée! On m'en a fait manger dimanche, à la Maison-Blanche, pour du lapin de garenne. Le pâtissier du faubourg en fait son hachis. Le charcutier de la Barrière en bonifie ses cervelas. — Elle les étala. — Ma bonne! je ne

suis ni guinguettier, ni pâtissier, ni marchand de cochon. — Qu'es-tu donc, pour me tirer les vers du nez? Passe ton chemin! — Et elle voulut m'allonger un coup de crochet. Je fus obligé de me retirer.

ACCIDENT A UN SOURD

En sortant, le soir, vers les dix heures, je pris le quai Saint-Bernard, et j'eus le bonheur de faire une action utile. A la descente rapide du Pont-Marie, un homme sourd fut renversé par un fiacre. Les cochers de ces sortes de voitures sont presque tous des scélérats. Celui-ci, sans égard pour le malheureux qui s'était trouvé surpris, fouettait ses haridelles, se croyant sûr de n'être vu de personne. — Arrête! m'écriai-je en me jetant à la tête des chevaux. Il était temps! la petite roue appuyait déjà sur les côtes de l'homme, qui fit un cri. La mauvaise volonté du cocher était si visible qu'il en fut effrayé; il sauta du siège et s'enfuit sans information. Il ne faut jamais présumer le mal; mais je connais assez les fiacres pour avoir souvent entendu leurs conversations; on peut mettre dix contre un que ce barbare se donnait sciemment le plaisir d'écraser un homme.

Voyant la voiture abandonnée, j'aidai l'homme sourd à y monter; j'ignorais s'il était blessé ou non; je tirai de lui sa demeure, je montai sur le siège, et je menai. Je remis le sourd chez lui; c'était le chef d'une famille nombreuse; je dis que je le croyais blessé dangereusement, et je ramenai le carrosse à la Place Maubert; ensuite j'avertis au corps-de-garde tout ce que je venais de faire.

LA NUIT DES HALLES

J'allai voir les cabarets des halles, dont j'avais beaucoup entendu parler. Je croyais y trouver des scènes frappantes, je n'y vis que de la débauche; des gens qui fumaient, ou qui dormaient; des filles perdues, crapuleuses, avec des escrocs de billard ou d'académie, qui se battaient ou se disaient des injures; quelques tristes libertins, qui étaient venus là croyant s'y divertir, et qui s'ennuyaient. J'allais me retirer, très mécontent de ce repaire du sale libertinage autorisé pour les pourvoyeurs qui ne s'en servent pas, lorsque j'aperçus une jeune blonde très jolie, qu'amenait une espèce de monstre femelle. Elle lui offrit de l'eau-de-vie, et je m'aperçus qu'elle voulait l'enivrer. Je bénis l'Etre Suprême de me trouver là. La jeune fille ne put avaler l'eau-de-vie. Je m'approchai d'elle. Le monstre femelle me tint alors les propos les plus infâmes, en me faisant observer que c'était un objet tout neuf. La jeune fille s'efforçait d'être effrontée et ne pouvait y réussir. Je proposai de sortir. Ce qui fut accepté. — Menez-nous chez vous, me dit le monstre. Je marchai, tenant la main de la jeune fille, et je pris le chemin de la rue Payenne, persuadé que j'allais faire un grand plaisir à la généreuse marquise. Je ne me trompai point. Elle finissait ses lettres, quand je frappai. La femme de chambre parut au balcon. Je fis le signal, et l'on m'ouvrit. Je présentai la blonde à la marquise dans mon parloir, car on se rappelle que je ne la voyais que par une grille semblable à celle des religieuses. J'avais laissé le monstre à la porte. On dressa un lit à la jeune fille dans le parloir même, et je sortis. La vieille m'attendait. — Fuyez! lui dis-je ou la

marquise de M****, qui demeure dans cet hôtel, va vous faire arrêter! — On n'imaginerait jamais avec quelle célérité le gros monstre s'échappa.

ENLÈVEMENT DE FILLES

On sait que ces *Nuits*, dont rien ne paraît interrompre le fil, ne sont pas également suivies dans la réalité. Nous en sommes actuellement au mois de janvier 1768.

J'avais vu mener souvent des infortunées à Saint-Martin. La nuit suivante, je me rendis de bonne heure dans le quartier Saint-Honoré. Je fus surpris de n'en rencontrer aucune. J'avançai. J'aperçus alors deux ou trois de ces hommes vils qu'on nomme espions, qui avertissaient les unes, rassuraient les autres. Toutes, par défiance, fuyaient également, avec précipitation, dans les quartiers éloignés. Je n'avais pas le temps de les suivre, mais j'ai su depuis que presque toutes ces infortunées avaient une petite chambre au loin, où elles couchaient. Il n'y avait que les novices d'exposées, et celles qui croupissent dans la misère. Tandis que j'observais, je vis une tourbe. C'étaient dix jeunes filles, et quatre vieilles, qu'escortait le guet-à-pied. Les jeunes se désespéraient, elles étaient en déshabillé, et dans le plus grand désordre. Je fus révolté de l'indignité de la conduite du commissaire, qui ne permettait pas, qui n'ordonnait pas à ces malheureuses de s'habiller. Je les suivis. Elles furent introduites dans l'étude de celui qui venait de faire l'enlèvement. Je tâchai d'y pénétrer, mais en vain; je fus repoussé par la Garde, et j'attendis environ deux heures. Après quoi cette troupe d'infortunées sortit, dans la désolation. Je fus touché surtout des

larmes d'une enfant de treize à quatorze ans. Je m'approchai le plus près possible, et je lui criai : — Prenez courage, ma fille ! Si vous voulez changer de conduite, je vous tirerai demain de Saint-Martin. — Je songeais à la marquise, et je ne craignais pas de la surcharger ; il faut peu aux infortunés pour le nécessaire ; ensuite, je savais que la bienfaisance est un excellent remède contre les vapeurs. Sur ce que je venais de dire, une femme âgée, mise en satin, s'écria : — C'est pour n'avoir pas donné à Maret ce qu'il voulait que je suis où me voilà ; mais j'ai des protections ! — Tant pis ! lui répondis-je, que vous ayez des protections particulières ! Vous ne devriez avoir que celles du gouvernement, avec des conditions qui diminueraient les inconvénients de votre état. — Cependant les malheureuses avançaient. A la Porte de Saint-Martin, quelqu'un me dit : — Si vous vous intéressez à cette jeune fille à laquelle vous avez parlé, ne la laissez pas coucher dans cet endroit maudit. Réclamez-la comme votre sœur, et l'emmenez. — Je profitai de l'avis. Je me présentai, quand elle entra, et je la demandai comme ma sœur que je venais de reconnaître et que je voulais rendre à sa famille. Le concierge me fit donner mon nom et ma demeure ; je signalai sur le registre, et la petite Aglaé me fut remise. Elle était au comble de la joie ! Je la conduisis chez ma sœur, quand elle me parla de ses parents. C'étaient d'honnêtes marchands merciers de la rue Galande. Elle avait été séduite par un homme marié qui, pour éviter les suites de son attentat, lui avait proposé de la mettre dans une pension. Ce fut effectivement dans une pension à trente sous par jour, chez la femme à satin, qu'il la plaça. Il y vint la voir plusieurs fois ; ensuite, on lui proposa de converser avec un ami de la maison, puis avec un autre. Elle en était au sixième. Elle ne connaissait néanmoins toute la turpitude de son sort que par l'enlèvement dont elle venait de faire

partie. Nous arrivâmes chez elle pendant ce récit. Tout était fermé. Je tirai la sonnette qu'elle me montra. On ouvrit une fenêtre du premier pour demander ce qu'on voulait. Je répondis : — Ouvrez, j'ai quelque chose d'important à vous communiquer. — Le marchand descendit. Je dis à la jeune personne : — Cachons votre malheureuse situation, ne parlons que de pension et d'une séduction ordinaire, pour ne pas mettre vos parents au désespoir. — Elle me le promit. Et, lorsque le père eut ouvert, je lui dis que j'avais recueilli sa fille au moment qu'elle s'échappait d'une pension où l'avait mise son séducteur. Je parlai quelque temps devant la jeune fille afin qu'elle sût bien ce qu'elle avait à dire. On nous tint longtemps. La mère parut et pleura en embrassant sa fille. Je fus charmé de voir qu'elle l'aimait, et j'en augurai bien.

Il était tard; j'étais près de chez moi, je rentrai.

AGLAÉ

Vers les sept heures du soir je sortis, parce que, m'étant couché avant deux heures, et m'étant par conséquent levé matin, j'avais beaucoup travaillé. J'entrai chez les parents de la jeune fille. Je trouvai qu'elle avait tout avoué à sa mère, mais qu'il avait été convenu entre elles qu'on serait discrètes avec le père. La marchande me remercia beaucoup, et la jeune Aglaé nous raconta comment l'enlèvement s'était fait.

— Il était neuf heures; deux hommes, qui avaient l'air d'espions, étaient venus chez la Matrullé¹ (ce

1. Entremetteuse.

mot n'est pas d'Aglaé), pour lui dire qu'il y avait petite police et qu'elle ne laissât pas sortir les filles. La Matrullé avait répondu : — Ne serait-ce pas grande police plutôt? Dites-le-moi! J'ai ici trois débutantes, et ce serait dommage qu'elles allassent si jeunes amasser la g**** à l'Hôpital. — Je n'entendis pas cela. Ce fut une des jeunes débutantes, dont elle parlait, qui sortit, et qui vint nous le dire, à l'autre jeune personne et à moi. Elles quittèrent toutes deux la maison sur-le-champ, et, comme elles étaient plus instruites que moi, sûrement elles se sont échappées; car elles n'étaient pas de l'enlèvement. Un instant après j'entendis un cri dans la grande salle d'en bas, suivi des plaintes et des gémissements de toutes les filles. Attirée par la curiosité, je descendis. Ordinairement on ne me laissait pas descendre; mais, ne trouvant aucun obstacle, je parvins jusqu'à la salle. En me voyant entrer, un homme en robe dit en riant et se frottant les mains : — Ah! ah! en voici encore une! Elle est jolie, vraiment! — J'écoutais, la bouche entr'ouverte. Un homme en bleu me mit la main sous le menton. Je le repoussai : — Vraiment elle fait la vestale! — Il ajouta d'autres vilains mots et m'arracha mon fichu. L'homme en robe voulut me faire approcher de lui. Comme il était vieux et dégoûtant, je m'y refusai. Un de ses recors me donna un coup de pied pour me faire avancer. Je me mis à pleurer. Je fus pelotée par trois ou quatre polissons qui accompagnaient l'homme en robe. Cependant, la Matrullé parlait beaucoup. Elle disait qu'elle était autorisée, qu'elle se plaindrait, et qu'elle aurait justice. On lui rit au nez. On écrivait, on écrivait. Quand on eut fini, on nous fit sortir. Elle demanda un carrosse. — Non, dit l'homme en robe; tu marcheras, pour l'exemple. — Je fus encore ballottée par les polissons. Enfin, nous sortîmes. Je n'étais pas fâchée d'être tirée de cette maison maudite où j'avais été retenue comme

en prison. Vous nous aperçûtes, monsieur, et vous me parlâtes. Voilà comme tout s'est passé...

LES RUISSEAUX*

Je m'en retournais, profondément occupé, bénissant au fond de mon cœur l'adorable marquise (car elle me pénétrait tous les jours davantage d'un sentiment d'adoration), qui me donnait le plaisir des grands et des millionnaires, celui de faire du bien. Cependant, il pleuvait. Les échenés répandaient à flots l'eau des toits, et les rues formaient autant de torrents qu'on ne pouvait passer sans danger. Celui de la rue Montmartre était un fleuve d'immondices. Il m'arrêta. Le comble de l'embaras, c'est que nous avions nouvelle lune, et que les réverbères n'étaient pas allumés; nouvelle lune à Paris, c'est point de lune, à cause de la hauteur des maisons; et cependant, par un reste de l'ancienne barbarie, l'on n'allume pas; c'est le temps où les citoyens doivent redouter de sortir. Je me déterminais à descendre jusqu'à la rue des Vieux-Augustins, pour traverser au-dessus de l'égout voûté, lorsque j'aperçus deux femmes, de l'autre côté, qui se désolaient de ne pouvoir passer. Je les invitai à faire comme moi. La vieille (c'étaient la mère et la fille) y consentait; mais la jeune voulut traverser. Le pied lui manqua; elle tomba, et le torrent l'entraînait. Les cris de la mère, le danger de la fille me déterminèrent; j'entrai dans la fange (car c'est le ruisseau des halles), au risque d'être renversé je saisis la jeune file, et je la tirai du courant. Mais elle était évanouie. Je fus obligé de la porter jusque chez elle, rue Comtesse-d'Artois. Je repassai par la rue Tiquetonne. A mon retour, je

trouvai la garde à la porte de Mme et Mlles Demerup *. C'était l'hôte qui les allait faire enlever. Je parlai au commissaire; je lui nommai la marquise de M****; j'offris de le mener à l'hôtel de cette dame, et je l'assurai qu'il s'exposait en ne m'écoulant pas. J'eus beaucoup de peine à le persuader. Cependant, à mes instantes prières, il remit au lendemain. — Ah! pensai-je! la marquise était inspirée! C'est elle qui avait raison!.. — Je restai près de deux heures dans la rue, sous la même porte enfoncée, où Félicité m'avait parlé; je ne me retirai qu'à deux heures, lorsque je fus sûr que tout était tranquille. Mais je passai chez la marquise; elle venait de rentrer; je la priai d'envoyer prendre ses protégées le lendemain dès le matin. Je vis la sensibilité, à la manière dont elle se félicita du hasard qui m'avait ramené. Puis, observant que j'étais mouillé jusqu'aux os, elle fit un cri, appela ses gens et me força de changer. Je couchai à l'hôtel, et ce fut moi qui le lendemain conduisis toute la famille Demerup à sa destination.

/LES BALS

Le lundi, je résolus de continuer à voir les folies qui se font dans Paris pendant les jours gras. Dans une sortie que j'avais faite le jour, mon indignation avait été vivement excitée par le manque de police, qui permet à des enfants, à des savoyards du coin des rues, de gâter avec des matières grasses les habits des femmes! On voit, avec une surprise inexprimable, que, dans la capitale même de la France, le sexe des grâces soit insulté, couvert de boue! C'est une horreur, mais de grande conséquence : elle influe sur les mœurs. Dans tout pays où les

femmes ne seront pas honorées en public comme des objets sacrés, plus que les prêtres même, il n'y aura pas de mœurs... Je faisais ces réflexions en marchant, lorsqu'au coin de la rue du Petit-Pont j'entrevis un garçon de quinze ans qui mettait de la fange sur la robe d'une jeune dame. Le mari, ou bien un parent, ou peut-être un inconnu, la suivait; il applique un coup de bâton d'épine sur la tête du jeune garçon et le renverse. J'accours. Il était sans mouvement, la tempe ouverte. J'appelle. On le porte à l'Hôtel-Dieu; il était mort, tous les secours furent inutiles. La correction était trop rigoureuse, mais l'administration de la police n'a-t-elle pas à se reprocher cet accident, comme cent autres arrivés avant et depuis?

BAL PAYÉ

Nous étions dans le Carnaval; on voyait dans les rues des masques qui allaient au bal, ou qui en sortaient. Je ne connaissais pas encore de particuliers qui donnassent ce divertissement chez eux, et je n'avais jamais vu le bal de l'Opéra; le seul où je me fusse trouvé était celui des jeunes gens, à Auxerre, dont je rends compte dans *Monsieur Nicolas*.

J'examinais tout ce qui s'offrait à mes regards, et j'allais insensiblement, sans penser à mon chemin. Je me trouvai au carrefour de Buci. Là, j'aperçus une jeune et jolie personne, dont je connaissais la mère, seule avec deux jeunes gens. Ils se glissèrent chez Coulon, qui donnait au public, pour son argent, bal et collation. J'entrai comme les autres, et j'allai me placer sur une banquette, dans le coin le plus obscur. Ce fut de là que j'observai.

Depuis que j'étais à Paris, j'avais bien entendu parler d'efféminés; mais, ou ces gens-là ne sortent jamais, comme les bourdons des abeilles, ou ils se déguisent. Ce fut au bal que je les vis, pour la première fois, dans toute leur turpitude. Il vint à celui de Coulon cinq à six beaux, dix fois plus femmes que les femmes. Ils furent aussitôt environnés, mais ils se faisaient valoir. L'essaim des coquettes effrontées les recherchait, les provoquait, allait jusqu'à les poursuivre, tandis que les fats s'éloignaient, non d'un air timide, mais d'une manière cent fois plus impudente que s'ils avaient attaqué. J'observai ensuite les jeunes filles; elles dévoraient des yeux les fats, qui souvent leur apportaient un insolent hommage. Alors, les innocentes rougissaient de plaisir et de corruption. J'étais émerveillé, ou plutôt indigné. Les deux élégants qui étaient avec la jeune personne de ma connaissance ne paraissaient pas des fats de premier ordre; on ne pouvait les mettre qu'au second rang, ou peut-être au troisième. Aussi la petite coquette parut-elle les traiter avec indifférence; elle donnait toute son attention aux efféminés. L'amant fut blessé de la conduite de sa belle : il se fâcha. Les efféminés qui voltigeaient s'en aperçurent, et, comme la jolie Virginie était un objet neuf, ils l'environnèrent. Elle fut comblée, la jeune folle! Alors, l'amant, petit élève de Saint-Côme, outré de jalousie, se précipita au milieu des hommes-femmes comme un nouvel Enée parmi les ombres guiorantes et les écarta de droite et de gauche, avec autant de facilité que si leurs corps n'eussent été qu'une vapeur légère. Ils ne se fâchèrent pas; ils riaient blanc, et si fadement que je m'en sentis le cœur attiédi. Cependant, le jeune carabin s'était saisi de la main de sa maîtresse et la voulait emmener. Elle résista et mit quelque dignité dans sa décence. Le jeune homme secondé par son camarade, voulut employer la force. Je m'approchai

pour lors. Virginie, en me voyant, fut confondue. Elle dit aux jeunes gens qu'elle ne les connaissait pas, et qu'elle était venue au bal avec son oncle (en me montrant). Je ne crus pas devoir contredire ce mensonge; le carabin intimidé se retira doucement, avec son camarade, et ils allèrent se placer dans un coin de la salle. Je fis alors entendre à Virginie qu'elle était obligée de s'en venir avec moi, sur-le-champ, de peur de se déshonorer tout à fait. Elle me demanda une seule contredanse, que je lui laissai danser. Mais, pendant ce temps, j'envoyai chercher sa mère, qui soupait en ville, tout à côté, dans la rue Mazarine. Elle arriva, comme Virginie finissait. Elle rougit, elle pâlit, en voyant sa fille. Virginie revint à moi vivement et me remercia, dans les termes les plus flatteurs, de la complaisance que j'avais eue de la mener au bal. — J'étais sortie sur la porte, dit-elle, pour voir les masques; monsieur passait; j'ai fait deux pas avec lui pour mieux voir, et nous avons suivi les masques jusqu'ici. — Mais, en chemin, je dis la vérité à la mère, et cette pauvre femme versa des larmes...

LE GARÇON EN FILLE

J'avais pris par la rue Saint-Honoré. Au coin de celle de Champ-fleuri je vis un petit groupe de monde. Je m'approchai. C'était une sorte de jeune fille d'environ seize ans, dont on admirait la gentillesse. Je fus surpris de sa beauté douce et naïve. Je l'abordai pour lui demander ce qui la faisait remarquer. Elle me sourit, et rien au monde de si charmant que son sourire. Je ne savais que penser, lorsque l'enfant, sans parler, leva ses jupes et montra ses culottes. Je compris que c'était un petit



Sujet de la FIGURE de la II.^{de} Partie :

**Le Spectateur-nocturne , chés la Devouée , au-
moment où elle va commencer sa confidence :**

» En m'élevant jusqu'à lui , mon Maître m'a
» rendue mère de ses Enfans ».

**La scène est en-outré composée de deux Jeunes-
filles de seize et de onze ans , et de quatre Pe-
titsgarçons qui se retirent.**

Traduction de l'Epigraphe.

**Et la Nuit , et le Vin , et l'Amour osent tout ,
La Nuit est sans pudeur , le Vin et l'Amour sans crainte.**

NOTA. On trouvera toujours la Table , à la fin de la
Partie. Il est important d'y avoir recours , pour trou-
ver , d'un coup-d'œil , la suite des recits , dont le de-
nouement est éloigné du corps de l'anecdote.

garçon qui s'amusait d'une manière peu convenable. Ceci devrait bien engager notre police à défendre les mascarades de toutes espèces, et jusqu'au délire du Carnaval. Je fis quelques représentations à l'enfant. Tandis que je lui parlais, un carrosse bourgeois s'arrête. Celui qui était dedans met la tête à la portière et s'informe. On lui présente le petit garçon. — Il n'est pas possible! s'écrie-t-il : c'est une fille!... Parbleu! je veux m'en assurer. — Le petit garçon veut fuir. Deux laquais l'arrêtent : on le met dans la voiture... Je tire le voile sur les suites de cette histoire horrible. Qu'il suffise de savoir que cet enfant est aujourd'hui un efféminé; qu'il occupe une place au *****-*****; que cette funeste aventure a causé, outre la perte de ses mœurs, le désespoir de ses parents.

PRISONNIER QUI S'ÉCHAPPE

A mon retour, j'étais profondément occupé. Je passais devant une prison qui n'existe plus : je m'arrêtai, l'âme remplie de noires idées; je demeurais immobile, lorsque j'entendis un petit bruit. Je vis un malheureux qui, à l'aide d'une ficelle, se glissait le long d'une haute tour qui donnait sur la rivière. Mes cheveux se hérissèrent. — Qu'est-ce? me dis-je en moi-même. Est-ce un assassin?... J'avertirai. Est-ce un infortuné qui fuit l'oppression d'une famille injuste ou d'un ennemi puissant?... Ah! qu'il échappe à la tyrannie!... — Je me tus donc, et j'allai à l'endroit par où le prisonnier devait passer. Il n'y passa point. Je le vis remonter la rivière à la nage. J'allai encore l'attendre, en prenant des précautions néanmoins. Il sortit de l'eau près de l'abreuvoir des Grands-degrés. —

Vous vous baignez par un temps bien froid! lui dis-je. — Je me baigne! Je suis tombé dans l'eau. — Puis-je vous être utile? — Oui : faites-moi le plaisir de me donner votre chapeau. J'ai perdu le mien. — Je ne pouvais refuser : je le donnai. Dès qu'il l'eut, il s'en couvrit et disparut avec tant de célérité que je le perdis de vue. Je sus le lendemain que c'était un filou célèbre, et j'avouerai que je regrettais mon chapeau; j'aurais mieux fait d'avertir l'inattentive sentinelle... Mais qui peut, sans y être obligé par devoir, prendre sur soi de repousser dans le gouffre du malheur un infortuné qui s'attache à l'arbre de la liberté? La compassion est toujours louable, quoiqu'elle trompe quelquefois.

LE MAMONET *

A ma sortie du lendemain, je voulus aller savoir des nouvelles de Léontine. Je passai par la rue des Postes; parvenu à la communauté de Sainteauré, j'entendis quelque bruit. Je m'approchai d'une petite rue, sur laquelle donnaient quelques croisées de la maison. Quelle fut ma surprise de voir accroché à la fenêtre une espèce de petit être qui avait la figure d'un singe! Je ne doutai pas que ce ne fût un mamonet, et j'allais passer, lorsque le je ne sais quoi parvint à se décrocher de la pointe de barreau qui le retenait. Il tomba presque à mes pieds. C'était une espèce de petit mulâtre, amoureux de la femme de chambre d'une dame pensionnaire. Il était éconduit; on refusait ses lettres, et il avait pris le parti, pour se faire entendre, de se guinder à la fenêtre d'un lavoir de cuisine, dans laquelle couchait la dulcinée. Plusieurs lotions d'eau grasse et chaude encore n'avaient pu lui faire lâcher prise,

et il suppliait, il menaçait à la fenêtre. Mais, en se remuant, il s'était accroché par son haut-de-chausse; un mouvement de plus, et il s'empalait! Surpris de trouver une créature humaine dans ce que j'avais cru un singe : — Mon ami! lui dis-je, vous vous exposez beaucoup. Si la Garde avait passé, on vous aurait conduit en prison. — Non, pour les malheureux la mort n'a rien d'affreux. — Mais la prison! — C'est la honte qui fait le crime, et non pas l'échafaud. — Calmez-vous! Il me paraît que vous êtes amoureux. Avec votre physique, on n'est pas heureux en amour. — Quand on a perdu tout, et qu'on est sans espoir, la vie est un opprobre, et la mort un devoir. — Vous gâtez le premier vers! Adieu. Quand on cite aussi bien, on ne meurt pas. Je le laissai. J'entendis qu'il jetait des pierres aux vitres.

SUITE DU MAMONET

Je m'en revenais, sans faire attention à ce qui m'environnait, quand je me trouvai à la place Maubert. Deux heures sonnaient. Un petit être ridicule arrivait par la montagne avec une femme. Je m'approchai. C'était le Mamonet, conduisant en triomphe la jeune femme de chambre. Il m'apprit qu'il en avait tant fait qu'on l'avait mise à la porte du couvent à neuf heures du soir, qu'ivre de joie il l'avait menée prendre l'air sur les boulevards, et qu'il devait se marier dans huit ou dix jours; mais que, la belle n'ayant point d'asile, il était obligé de la mettre chez lui. La jeune fille me parut fort triste. J'ai su, depuis, qu'elle avait épousé le Mamonet, et qu'elle est très malheureuse.

L'AVEUGLE ÉCLAIRÉ

J'allai dans le quartier, qui est comme la quintessence de l'urbanité française. Ce n'est pas la Cour, mais il vaut peut-être beaucoup mieux, car il a un ton souvent meilleur; il corrige la Cour elle-même; il lui porte la loi impérieuse de l'usage national et la force de s'y conformer, il la siffle si elle ne lui plaît pas et la force à changer. Ce quartier, qui est comme le cerveau de la capitale, c'est la rue Saint-Honoré, unie au quartier du Palais-Royal. La rue Saint-Honoré ne paraît composée que de marchands, mais il est une infinité de gens de goût dans les étages supérieurs, et surtout dans les rues adjacentes. Il est même des étrangers qui ne vivent que là, sans y demeurer. Ils quittent le matin leur demeure, au faubourg Saint-Germain, au Marais, à la Chaussée-d'Antin, et le reste, pour venir dans le beau quartier manger, faire leur partie, causer, se promener; ils ne rentrent chez eux que le soir, et ne connaissent du Marais, du faubourg Saint-Germain, ou du quartier Montmartre, que leur appartement.

Je restai jusqu'à dix heures et demie à voir des choses que je dois mieux voir et mieux dire dans la suite de ces *Nuits*. Comme je m'en revenais, du bout de la rue de Richelieu j'aperçus un falot, au coin de la rue Saint-Nicaise, qui éclairait un aveugle assis de l'autre côté de la rue Saint-Honoré. Je croyais que c'était l'effet du hasard, lorsque j'entendis l'aveugle crier : — Suis-je bien éclairé? — Oui, oui, répondit le falot, on vous voit comme un soleil. — Bon! bon!... Les maraîchers commencent-ils d'arriver? — Oui, j'ai déjà vu passer deux chevaux avec chacun deux sacs en croix. — Ont-ils

donné? — Non. — Misérable! C'est que tu n'as pas éclairé! Qui veux-tu qui me devine si tu ne m'éclaires pas? Je vais être attentif, je flairerai tout ce qui se passera, et, à chaque maraîcher qui ne donnera rien, je rabattrai son aumône manquée sur ce que je dois te donner. — Je les avertirai! — Ne t'en avise pas! Notre arrangement découvert, on ne donnerait plus rien. Le falot, qui s'était éloigné, s'approcha et dirigea sa lumière sur l'aveugle. — J'attendis pour voir ce qui allait se passer.

Au bout de quelques minutes, ne voyant arriver personne, je m'approchai pour donner une petite aumône. Je m'aperçus que l'aveugle me flairait. Il se mit à réciter quelques prières. Je passai, mais je revins. — Quel est cet homme qui vient de me donner? — Je ne l'ai pas vu, répondit le falot. — C'est un homme qui travaille à l'imprimerie, ou qui touche beaucoup de papiers imprimés. Il m'a donné deux liards. — Un instant après, deux filles publiques s'approchèrent et firent leur aumône sans parler. Lorsqu'elles furent éloignées, l'aveugle dit : — Ce sont deux de ces demoiselles! Je les ai senties. Elles sont apparemment dans la grand-maison? J'ai pensé leur demander si on leur refusait l'eau? Je n'en voudrais, pas, moi, pauvre aveugle, et si elles sont jeunes et gentilles! J'aime la propreté... Voici un maraîcher, à ta place! — Je ne le voyais, ni ne l'entendais encore. Il arriva et fit son aumône d'un liard, pour lequel il eut des prières. Une fille seule, qui sans doute à cause de la fraîcheur de la nuit était enveloppée dans une pelisse bleue, et qui sortait d'une allée voisine, survint alors : — Pinolet, envoie-moi donc quelqu'un. Il y aura pour toi; tu sais que je ne suis pas ingrate. — Oui, ma bonne demoiselle, si je flaire quelqu'un qui ait de l'or ou de l'argent. — Elle se retira. Des joueurs quittaient l'Académie du coin de la rue des Bons-Enfants. Un d'eux s'approcha de l'aveugle et lui donna une pièce. L'aveugle, au lieu de prier, l'appela : — Mon-

sieur, avez-vous un logement? Est-il loin? Je suis un pauvre aveugle qui n'y voit pas, mais je m'intéresse à vous. — Mon ami, je retourne à mon hôtel garni, faubourg Saint-Honoré. — C'est bien loin! Ici près, tout à côté de l'Académie, il y a une jeune brune, si jolie, si douce, si honnête! ...Je ne vous l'enseignerais pas si je ne savais combien elle est honnête et douce. Allez-y de ma part; c'est dans la première allée après le Café, à la porte grillée, au second. Allez allez!... Le jeune homme, qui avait beaucoup gagné, y alla, et je le vis entrer; puis je revins à l'aveugle. — Je suis bien aise, disait-il au falot qui se rapprochait souvent, d'avoir envoyé ce jeune homme à Eustoquie; elle est bonne fille, et d'une probité!... J'ai senti que ce jeune homme était doux, généreux, et très porté pour les femmes : aussi j'ai remarqué qu'il n'y a de bons que les hommes qui aiment les femmes, et les femmes qui aiment les hommes. — Vous êtes heureux de flairer comme ça, père Pinolet, la figure, l'habit, la propreté, les qualités, les défauts! Je donnerais mes deux yeux et mon falot pour être comme vous. — Ah! mon pauvre Aurillac! Vive la vue! J'aimerais mieux être décrotteur voyant que d'être ce que tu sais que je suis, étant aveugle; car, enfin, tu sais que je suis bien payé. J'ai flairé l'autre jour cet assassin qui venait de tuer son frère; je l'ai amusé; la famille le faisait poursuivre; je l'ignorais; je l'ai envoyé chez Eustoquie; et, quand j'ai eu flairé des gens bien émus et tout en sueur, je leur ai demandé ce qu'ils cherchaient. Ils me l'ont dit : — Vous l'aurez dans une demi-heure. — J'ai envoyé avertir Eustoquie de tout. Elle a bien fait payer l'homme, mais elle ne l'a pas livré. Elle se défiait seulement; qui tue son frère peut tuer une fille; mais, à un certain signal, elle lui a dit : — Voici la visite de nuit, sortez par cette porte. Il est descendu par l'escalier de la rue Saint-Honoré; il a fait quatre pas, et la famille s'en est emparée. Ils en ont fait ce

qu'ils ont voulu; mais on dit, dans le public, qu'on n'a pu le rattraper. Je t'en casse! On rattrape qui l'on veut. Voici les maraîchers.

Aussitôt l'aveugle s'est mis à réciter à voix haute les prières communes, qui lui ont fait donner quelques liards. Le jour allait poindre; le temps des aventures nocturnes était passé; je me retirai chez moi. Mais je reverrai cet aveugle.

FOIRE SAINT-LAURENT *

Depuis quelque temps j'avais grande envie de revoir le spectacle des danseurs de cordes. Je ne pouvais mieux choisir que cette nuit. Les spectacles du boulevard étaient à la foire Saint-Laurent. Après avoir parcouru les beaux boulevards, je poussai jusqu'à la Porte Saint-Martin, et j'allai à la foire, qui se tient dans le préau des Lazaristes. Tous les baladins (et autrefois l'Opéra-Comique) sont obligés de s'y rendre. C'est, dit-on, pour donner de la vie à cette foire inutile, et si parfaitement inutile qu'on est obligé d'y envoyer des baladins pour la vivifier. C'est le commerce seul qui devrait attirer et le public, et les baladins; mais il n'est pas de pays où l'on connaisse moins le commerce, et les moyens de le favoriser, qu'en France. La Ferme-générale anéantit l'industrie nationale, la repousse dès qu'elle veut prendre l'essor, et finira par la détruire. Il faudrait des franchises, et la Ferme n'en veut pas; elle ne rêve qu'à des profits immenses; mais on n'en fait pas d'immenses sur des pauvres; elle tire peu de chacun, et elle les épuise tous pour s'engraisser de leur sang, pour étaler ensuite une folle et criminelle opulence. Une franchise, cependant, accordée aux deux foires

Saint-Laurent et Saint-Germain, qui seraient toutes deux ôtées des mains des Moines, lesquels ne peuvent décemment les conserver, attirerait en France les étrangers, et surtout donnerait occasion aux marchands de Paris de vendre et de faire vendre toutes leurs gardes-boutiques; la Ferme même y trouverait son compte, par une circulation plus abondante et la consommation des autres denrées; mais l'esprit financier est le poison lent de l'Etat. Quand chargera-t-on les peuples de verser eux-mêmes leurs contributions dans le Trésor public?... Telles étaient mes réflexions, de la Porte Saint-Martin à l'enclos Saint-Laurent.

Arrivé dans le bazar, je vis quelques boutiques mesquines et mal fournies, des coureuses étalant des modes comme les araignées tendent leurs toiles, des billards, des cafés, des tabagies, et surtout des baladins. Les parades commençaient avec un vacarme épouvantable et faisaient désertier jusqu'aux billards; je me crus en Espagne. Je me mêlai dans la foule, et j'examinai ce qui se passait à la Parade, dans un endroit moins large et plus concentré que le boulevard. Je remarquai d'abord que la foule était particulièrement composée de trois sortes de personnes, de filous, d'apprentis, non encore avancés, qui ne gagnaient pas leur chandelle, et dont quelques-uns n'étaient pas plus sûrs que les premiers, enfin, d'enfants de famille, qui s'échappaient. Il y avait aussi des ouvriers peu actifs, ou de ceux qui ne peuvent travailler à la lumière, et des étrangers. Les filles étaient particulièrement des coureuses novices, des couturières, des frotteuses, des gazières, et des filles d'artisans. Il n'était pas possible qu'il se commît là des désordres comme dans les grandes foules, mais on s'y effrayait. On profitait des pointes ordurières de la parade pour expliquer aux jeunes filles les choses relatives à l'indécente bouffonnerie. De temps en temps, il y avait un petit reflux, pendant lequel les

escamoteurs tâchaient d'opérer. Des polissons jouaient des tours aux filles, dans les moments de grande attention, et, après une indécence bien caractérisée, ils se retiraient aux cris de la jeune personne que les camarades de l'insolent environnaient d'un air de morgue affectée, les yeux fixés sur la parade. Je vis avec sa mère une jeune fille qui fut si gravement insultée, dans un moment où elle riait de tout son cœur, qu'elle s'en trouva mal. Elle était même blessée. Je fis des reproches à sa mère, de ce qu'elle amenait sa fille dans un endroit pareil. On fut obligé d'appeler un chirurgien. Je détourne les yeux de cette infamie. Un jeune provincial perdit sa montre, sa tabatière, sa bourse et son mouchoir. Je crois même que ce ne furent pas des filous de profession qui le dépouillèrent, mais de très mauvais plaisants, que son air neuf et sa physionomie admirative avaient beaucoup divertis.

Le sujet de la parade était Cassandre grossièrement dupé par Léandre, secondé, comme de raison, par Colombine et par Pierrot. L'indécente coquine employait les moyens les plus coupables, de la manière la plus effrontée, pour duper Cassandre, en lui faisant payer sa dot. Elle le caressait, le flattait et donnait ainsi la leçon la plus efficace aux novices qui l'écoutaient. Cette Colombine était jolie; elle était même, contre l'ordinaire des Paradeuses, mise avec une sorte de goût voluptueux. Ce qu'elle disait, ce qu'elle faisait, n'en était que plus propre à séduire. Dans cette occasion, tandis qu'elle caressait Cassandre dont elle pressait la tête contre sa poitrine, le beau Léandre chatouillait le creux de la main du vieillard, qui, s'imaginant que c'était Colombine, jouait une pantomime semblable à celle de la danse des nègres. Ce fut à cette farce que la jeune fille fut insultée, et elle n'avait pas été la seule. Le lubrique vieillard excitait une frénésie universelle parmi la jeunesse exaltée, et l'on vit

une partie des femmes et des filles obligées de s'écarter, ou de fuir.

Une sage police a supprimé ces parades, qui ont absolument cessé en 1777, à la dernière foire Saint-Ovide de la place Louis XV.

LE DEVANT DES PORTES

Il est un usage à Paris qui rapproche la Capitale des villes de province; cet usage n'a lieu que lorsque les soirées commencent à s'allonger, à la fin de juillet, en août, et jusqu'à la mi-septembre; les femmes s'asseyent devant leurs portes pour respirer le frais et jaser entre elles. Souvent une femme seule, dans les grandes rues, comme celles Saint-Honoré, Dauphine, Saint-Denis, et le reste, se contente de se mettre sur le seuil de sa porte pour voir les passants et jouir de différentes scènes dont elle ne peut être témoin l'hiver. C'est qu'en effet les rues de Paris ressemblent à son Opéra, la scène y change à chaque instant. Ce stage dans une ville immense produit différentes aventures. On a vu des amants et des filous en profiter, les uns, pour enlever adroitement la chaussure d'une femme afin d'en faire un objet de culte; les autres, pour voler un mirza, une jeannette, ou même un soulier, afin d'en avoir la boucle. On a vu de ces derniers feindre de se battre, se renverser sur un cercle de femmes assises et les piller. On a vu l'Amour jouer à la main chaude, et les yeux bandés, la tête pressée entre les deux genoux d'une Belle, donner ou recevoir un rendez-vous à la barbe des Argus.

LE SAINT VIATIQUE *

Dans la journée, j'écrivis tout ce qui se passait entre Louise, Thérèse et moi, pour remettre ce récit sous les yeux de la Marquise lors de son retour. Je sortis avec empressement à huit heures, et j'allai d'abord chez Louise. L'épouse du gros voisin me dit que Thérèse l'était venue chercher. Je continuai ma route. Dans la rue de l'Egyptienne, dite de la Jussienne, j'entendis le son de la sonnette; un Prêtre et un Clerc, avec les Portesdieu, marchaient sans aucune suite. Je me découvris, et j'accompagnai le Ministre Consolateur des malades, répondant avec le Clerc aux psaumes qu'il récitait. Nous montâmes au cinquième, dans la petite rue Verdet. C'était chez un scieur de bois à brûler. Le Ministre fit au malade une courte exhortation, mais édifiante : — Mon frère, votre vie a été innocente et pénible. Espérez dans la bonté de Dieu; vous n'avez eu que des peines en cette vie; les biens vous attendent dans l'autre. Quand on a été, avec résignation, aussi malheureux... — Moi! malheureux! interrompit le moribond en se soulevant. Vous vous trompez! J'ai été le plus heureux des hommes. J'ai eu la meilleure des femmes, de bons enfants, du travail, de la santé, l'estime de mes pratiques et de mes voisins, qui mettaient trop de prix aux petits services que j'aimais à leur rendre. Ah! monsieur! j'ai été heureux en ce monde! — Eh bien, dit le Prêtre en l'embrassant les larmes aux yeux, c'est pour l'être encore davantage dans l'autre. — Il ne parla plus à ce bonhomme, mais, prenant le sacré Viatique, il dit avec enthousiasme : — Mon Dieu, voici un temple digne de vous! Il communia le malade, s'agenouilla et commença

le *Te Deum*, qu'il acheva en s'en retournant. Je l'accompagnai jusqu'à l'église, puis je revins chez le malade m'informer de sa situation; il était mieux.

LES DEUX OUVRIERS *

En m'en retournant, je trouvai deux hommes ivres assez plaisants. C'étaient deux ouvriers; l'un demandait à l'autre une prise de tabac : — Non! je ne communique pas avec un ivrogne comme toi, un sac à vin, un débauché, qui se passe par le gosier, avec des misérables comme lui, le pain, les habits, les coiffes, les souliers de sa femme et de ses enfants, les cuillères, les fourchettes, les garnitures de lit, et jusqu'aux chenêts et aux pincettes de son foyer. — Mais c'est toi qui l'as fait! — Si c'est moi, je ne veux plus boire avec moi. Je suis un gueux, et je me méprise... comme un verre d'eau... As-tu bu avec moi, toi? — Oui, tu le sais bien, nous venons de la Courtille. — Tu as bu avec moi...?... C'est bien sûr? — Oui, oui. — Eh bien, tiens, prends ce bon soufflet, et ce coup de pied... Tu es un misérable, de boire avec un coquin comme moi, sans âme, sans conduite. — Ah! tu me frappes?... Tiens! voilà pour toi. — Ils se battirent, et je les séparai. Je ramenai le plus ivre, auquel je tâchai de faire entendre la raison. Il m'écoutait; nous arrivâmes à sa porte. Il ouvrit, et nous montâmes. Je trouvai une femme au désespoir, et des enfants demi-nus. — Monsieur, me dit cette infortunée, pendant notre absence, il y a trois jours, il a tout vendu pour aller boire. Il est d'une profession dont la main-d'œuvre est augmentée depuis quelque temps, presque du double; mais maudite

soit l'augmentation ! Sous prétexte qu'il peut gagner en trois jours autant qu'en six, il libertine trois jours et mange, outre son gain, le peu que nous avons. — Je sentis combien cette femme avait raison ! Je tâchai de la consoler, et je lui promis d'intéresser en sa faveur une dame respectable qui ferait intimider son mari. Je la quittai fort pensif, et voici mes réflexions :

— De tous nos gens de Lettres,* je suis peut-être le seul qui connaisse le peuple, en me mêlant à lui. Je veux le peindre ; je veux être la sentinelle du bon ordre. Je suis descendu dans les plus basses classes, afin d'y voir tous les abus. Prenez garde, Philosophes ! l'amour de l'humanité peut vous égarer. Ce que vous appelez le mieux pourrait être le pire. Il ne faut pas que le peuple gagne trop ; il ressemble aux estomacs que trop de nourriture engorge et rend paresseux ; en croyant bien faire, croyez-en mon expérience, vous pouvez tout perdre. Et vous, magistrats, prenez plus garde encore ! Une révolution funeste se prépare. L'esprit d'insubordination s'étend, se propage. C'est dans la classe la plus basse qu'il fermente sourdement. Je vous le dénonce publiquement, et, si vous daignez vous instruire, cent preuves pour une vous seront administrées. Les femmes des ouvriers même sentent l'abus de l'augmentation folle des salaires, qui tourne la tête à des hommes grossiers. J'ai vu, ô magistrats ! que telle somme de bien-être, d'aisance, ne peut se digérer par le peuple des villes, quoique celui des campagnes s'en accommode. D'ailleurs, le gain actuel de certains ouvriers a l'inconvénient terrible d'ôter à nos arts et à nos métiers la possibilité de la concurrence avec l'Etranger... Je m'arrête, de peur que des zélateurs aveugles ne m'accusent d'une sorte de machiavélisme, ou de secondar cet écrivain hardi, partisan de l'esclavage ; mais je suis dans des principes opposés à ceux de Machiavel et de l'apologiste de Néron, et, si le dernier

fait des choses que j'ignore, j'en ai vu, j'en ai senti, qu'il ne connaîtra jamais.

LES RÉVERBÈRES

Autrefois, il était un instant de la soirée où les citoyens se trouvaient plongés dans une obscurité profonde. C'était le moment de la chute du jour, et l'instant où les rues étaient extrêmement fréquentées. Outre que l'heure pour allumer était apparemment fixée trop tard, les tristes lanternes munies d'une chandelle étaient en si grand nombre, et jetaient si peu de clarté, qu'il fallait que tout fût allumé pour y voir faiblement. Aujourd'hui le service est bien plus tôt fait, par un moindre nombre; et, dès qu'un réverbère est allumé, il jette au loin un brillant éclat. Nous sommes mieux, et cette amélioration est de nos jours. On donne même quelquefois dans l'excès opposé; les réverbères, dans certaines saisons, brûlent le jour; inconvénient facile à prévenir, en fixant les heures, non des saisons, mais des quantités, et en reculant l'heure de quelques minutes pour les endroits découverts, comme les ponts, les quais, et le reste.

Autrefois les libertins cassaient les lanternes, dans leurs courses nocturnes, parce qu'elles étaient à portée de la canne par leur peu d'élévation. Cet abus n'existe plus et ne saurait exister. Les cochers de tout étage respectent l'allumeur et le réverbère. Un fat en cabriolet s'arrête, et même le cocher d'une petite maîtresse, qui est toujours d'un degré plus impudent que celui d'un petit maître.

LE DÉCOLLEUR D’AFFICHES

Quelques nuits après, je rencontrai l’homme qui m’avait raconté le trait de *l’Industrie fainéante*, et il me fit voir le personnage. Nous allions nous quitter, lorsqu’il me tira par le bras : — En voici un d’une autre espèce, me dit-il, qui est plus singulier encore, et qui vous étonnera beaucoup, tant il est mesquin ! Et, cependant, il fait subsister cet homme depuis trente années. Vous ne le devineriez jamais. Tenez, il décolle les affiches du coin des rues, et cela suffit à tous ses besoins. Voyez-le faire. Il vend à l’épicier trois sous la livre ce qui est simple ; au cartonnier ce qui est collé l’un sur l’autre ; enfin, ce qui est absolument malpropre et gâté, il l’amasse dans sa petite chambre, et s’en chauffe l’hiver. Ce malheureux est absolument incapable d’aucun travail ; non qu’il soit incommodé, mais par excès de nonchalance. Il se prive de tous les plaisirs ; il mange les choses les plus grossières, qu’il achète, au coin des rues, aux femmes qui revendent des restes. Il sort la nuit pour décoller les affiches ; mais, comme il ne veut pas occasionner de plaintes, il lit les dates et les laisse subsister tant que le jour indiqué n’est point passé. Il ne touche jamais aux affiches à demeure, telles que les annonces de livres, de remèdes, et le reste. Il dépouille régulièrement chaque soir les murailles des affiches de Comédies, et cet objet seul lui produit douze à quinze sous par jour. Il dort depuis huit heures du matin jusqu’à trois ou quatre heures du soir. Le reste du jour, il arrange ses papiers et les porte vendre. Comme les rebuts ne suffiraient pas pour son chauffage, il ramasse, à ses promenades diurnes, les petits morceaux de bois et de

charbon, les écorces, la paille, les dépaillures de chaises qu'on jette dans les rues, et l'été lui fournit assez pour faire du feu l'hiver dans les plus grands froids.

Cette singulière vie est étonnante et ne pouvait convenir qu'à un individu; deux ou trois se fussent enlevé leur subsistance. Par exemple, il n'y a que deux ou trois marchands d'encre ambulants, environ six ramasseurs de bouteilles cassées. Les chiffonniers n'exercent cet état que de temps en temps, et pour se reposer d'un autre travail; les gratte-ruisseaux ne le sont que par occasion.

RÉCIT D'UN INCENDIE *

En sortant, le soir, à neuf heures, je vis courir une femme, qui s'écriait. Elle causait, à deux cents pas de chez elle, quand on était venu lui dire que le feu était dans sa maison. Ce n'était que dans la cheminée, qui heureusement se trouvait en briques; de sorte que, malgré sa violence, il ne causa aucun dommage. Tandis que je regardais, je fus abordé par un inconnu, qui me dit : — Ce n'est rien! ce n'est rien! Il n'y a rien à craindre. J'ai bien vu des incendies à Paris! J'en ai vu d'horribles. Celui de l'Opéra en 1763*; celui de la foire Saint-Germain*; mais le plus horrible de tous est celui du Pont-au-Change. — Vous en avez été le témoin? — J'étais bien jeune, et je crois encore y être. Je m'en vais vous en faire le récit. Le feu prit en plein jour, sur les trois heures de l'après-midi. Il y avait au troisième une couturière, qui avait des élèves de filles de famille qu'on lui confiait à cause de sa régularité. Cette femme, au sortir de son dîner, eut affaire et partit; mais, comme elle voulait être sûre de ce



Sujet de la FIGURE de la III.^{me} Partie :

Le Spectateur-nocturne , sur l'Île-Saintlouis , vis-
vis l'hôtel Lambert , retenant une Fille , qui
va noyer son Enfant nouveau-ne :

» O ma Chère ! que faites-vous » !

NOTA. On trouvera toujours la Table , à la fin de la
Partie. Il est important d'y avoir recours, pour trou-
ver, d'un coup-d'œil, la suite des recits, dont le de-
noûment est éloigné du corps de l'anecdote.

On s'est aperçu que , pour ne pas couper les Re-
cits , ou des morceaux importants , on les met-
tait de suite , sous la même Nuit , en indi-
quant les Sections par des lettres majuscules , aux-
quelles on renvoyait dans les Nuits suivantes :
A-l'avenir , on supprimera cette seconde indi-
cation : Mais l'extrême variété qui règne dans
les traits rapportés par le SPECTATEUR-NOC-
TURNE , oblige à prendre toutes les précau-
tions possibles pour la clarté.

qui se passait, elle enferma ses élèves sous clef, suivant son usage. Le feu prit, non chez la couturière, mais au-dessous. Les jeunes filles chantaient, causaient, elles faisaient tant de bruit qu'elles n'entendaient pas. Ce ne fut que lorsque les flammes furent visibles que l'une d'elles s'en aperçut, à la fumée. Elle mit la tête à la fenêtre en disant : — Mes bonnes amies, le feu est quelque part! — Eh! oui, lui cria-t-on; voilà une demi-heure qu'on vous appelle! C'est dans votre maison : descendez vite! — Pendant ces mots, toutes étaient venues à la fenêtre, et elles se mirent à pousser des cris. — Nous sommes enfermées. — Jetez-vous par la fenêtre! On vous recevra. — Et on apporta quelques couvertures. Mais aucune ne l'osa, par la timidité naturelle à leur âge et à leur sexe. On les voyait, lorsque le feu eut pénétré dans la chambre, s'attacher aux croisées en poussant des cris lamentables. On s'étourdit dans ces occasions, car on aurait pu les secourir. Mais le guet, qui contraint, éloigne les volontaires, et ceux qu'on retient ne cherchent qu'à s'échapper. On vit les infortunées tomber, étouffées par la fumée. C'était un spectacle horrible! — J'en ai assez, lui dis-je. Et je m'éloignai pour respirer.

J'allai chez la Marquise en réfléchissant à ce qu'une mauvaise tête peut causer de mal dans une grande ville, par une seule idée mal conçue, comme est celle de forcer à travailler au feu. Appelez les voisins, qu'eux seuls aient le privilège d'aider, et vous aurez assez de secours, en y joignant les pompiers : surtout, veillez à ce que ceux-ci ne soient pas longs à se mettre en train! Punissez-les, s'ils ne sont pas prêts au premier avis...

LES CASSE-LANTERNES

Depuis que les réverbères existent, leur élévation les met à l'abri de la fureur brutale des Orgiaques-nocturnes. Cependant, je trouvai deux arlequins et un pierrot qui cassaient à coups de pierres, ramassées sur des gravats, un réverbère trop lumineux. Au bruit de ma marche, ils cessèrent; mais, quand ils virent que ce n'était qu'un particulier, ils recommencèrent. J'allai doucement au corps de garde voisin, et j'avertis. Une escouade accourut et les enveloppa; ils allaient être pris, lorsqu'un homme eut pitié d'eux; il entr'ouvrit sa porte et les reçut dans sa maison. Je les vis entrer; mais, les croyant assez effrayés, je ne dis mot. Quand la garde se fut retirée, j'appelai l'homme qui les avait reçus, par son nom, que je lus sur sa boutique, et je lui fis reproche de sauver des perturbateurs de la tranquillité publique. Il ne répondit pas, mais il vint bonnement sur sa porte me prier de ne rien dire. Il m'avoua qu'il avait pensé que l'un des trois pouvait être son fils, qu'il attendait. Sa femme et sa fille étaient derrière lui. On renvoya les trois masques, auxquels je fis une verte semonce. En ce moment, nous vîmes plusieurs hommes qui en portaient un autre. C'était le fils du marchand qui avait été insulté, qui s'était battu, et qu'on rapportait abîmé de coups. La mère fit un cri; le père ne savait quel ton prendre; la sœur pleurait. Je me retirai, lorsque j'eus vu les blessures du jeune homme. Il était en fort mauvais état, et il a été plus de six mois incommodé.

LE MAUVAIS-LIEU

On sait que, pour me distraire et me délasser, j'étais sorti à neuf heures; je me trouvais dans une rue à filles, aux environs de la Fontaine Maubué. J'entendis un bruit sourd dans un lieu suspect; je suis très timide, mais pas craintif, c'est-à-dire que je craindrais de passer devant une belle compagnie, et que je brave volontiers une troupe de scélérats; dans le premier cas, c'est orgueil : je crains la comparaison; dans le second, c'est courage : je ne suis pas poltron. Je montai rapidement, mais je trouvais les portes fermées. Cependant, comme tous ces endroits sont mal clos, que les filles n'ont ordinairement point de serrure particulière, on voit assez aisément ce qui se passe chez elles, par le foramen de la serrure bourgeoise, qui manque. J'aperçus un jeune homme, qui me parut un nigaud de province, que trois femmes, deux Nymphes et la marcheuse, mettaient à contribution de la manière la plus violente. J'étais surpris qu'il se défendît aussi mal contre trois femmes, dont l'une était une vieille, l'autre, une enfant, et la plus vigoureuse n'était pas en état de lui résister. Cependant, je le voyais s'excuser de l'air le plus effrayé, le plus soumis. C'est que je ne découvrais pas toute la scène. Lorsqu'il n'eut plus rien, j'entendis une voix d'homme, qui dit : « Ah! ça, camarade, il faut à présent signer votre engagement. Il est bien volontaire, puisque vous m'en priez? — Oui, monsieur, bien volontaire. — A la bonne heure! Sans cela je ne vous engageais pas... Le grand jeune homme signa. La porte s'ouvrit. Je me mis de côté. Le jeune homme sortit avec le recruteur. La porte se referma. Je laissai aller le recruteur, que je connaissais de vue; il

était du quai de la Ferraille, et j'écoutai les filles. Elles riaient : — Ah! comme il a été fait! — Une voix rauque répondit : — C'est une aubaine que ces nigauds-là, et il ne faut pas en manquer un. Ah! ça, voyons l'argent. — Ah! tu nous laisseras quelque chose? — A chacune un écu. — Ce n'est pas assez! — Un soufflet à la moyenne des filles, la seule qui parlât, fut la réponse de l'homme. On lui donna tout, non sans crier, jurer, pleurer. Je ne concevais pas comment on pouvait souffrir tant de bruit dans les autres appartements. Mais je vis bientôt que toute la maison était de filles pareilles. Le sacripant ouvrit la porte et sortit... Ah! Lavater, vous l'auriez bien jugé! C'était le crime personifié, pour la laideur, la dureté du regard et du front, l'affreux des mouvements spontanés de ses traits odieux. Après son départ, les filles se querellèrent entre elles et se battirent. La vieille reprochait à la moyenne de les avoir exposées à l'Hôpital pour le reste de leurs jours, en avertissant ce mauvais garnement du coup à faire. Elle lui déclara qu'elle et la petite allaient la quitter. La moyenne jurait, sacrait; elle n'était pas laide naturellement, mais, dans ce moment, jamais monstre femelle ne fut aussi hideux. Elles sortirent cependant, la moyenne et la vieille, laissant la jeune, qui était coiffée, vêtue et chaussée, à ne pas sortir dans la boue. Dès qu'elles furent descendues, j'entrai. Je fus touché de compassion pour l'enfant dont on pouvait encore sauver l'existence à peine commencée. — Ma fille, lui dis-je, vous êtes perdue. On a entendu tout ce qui vient de se passer. Le scélérat qui sort sera puni; vous allez être arrêtée et mise à l'Hôpital pour votre vie, à cause de votre jeunesse; vos deux camarades seront fouettées, marquées. Suivez-moi; je vous sauve, si vous voulez être bonne fille. — L'enfant fut d'abord étourdie; mais elle me tendit la main pour que je l'emmenasse. Elle était mince; je la pris sous mon bras et

la recouvris de mon manteau. Je descendis. A la porte je trouvai les deux furies, qui se dérangèrent pour me laisser passer. J'entendis qu'elles disaient : — Qu'emporte-t-il donc, celui-là? — En même temps elles abordèrent un vieillard, en lui vantant les charmes de l'enfant. Je le vis les suivre. Mais je n'avais pas le temps d'examiner cette nouvelle scène. Je portai la petite à la maison épuratoire de la marquise; je dis comment il fallait entretenir la terreur, et je retournai où je l'avais prise.

Je n'avais pas été fort longtemps. Le vieillard était encore là. Les deux femmes se comportaient avec lui bien différemment qu'avec le nigaud. Elles paraissaient le craindre; elles l'assuraient; elles lui certifiaient qu'elles n'avaient pas voulu le tromper. Elles appelèrent Françoise, elles l'avaient cherchée dans toute la maison. Elles réclamaient le témoignage de leurs voisines. Le vieillard cependant insistait. Il voulait qu'on lui montrât la petite. Il accusait les deux femmes de l'avoir séduite, de la tenir enfermée et cachée, quand elles craignaient qu'on ne la reconnût. J'entrevis alors que ce pouvait être un honnête homme. Il parla d'envoyer chercher la Garde : alors je me présentai. — Monsieur, lui dis-je, vous ne trouverez pas ici la petite; elle n'y est plus. Elle est dans une maison sûre, protégée par Mme la Marquise de M****, qui paie les pensions des élèves; je vous en convainurai quand vous voudrez. — Eh! depuis quel temps? — Depuis dix minutes environ. — Ah! c'est autre chose!... Cela est sûr? — Venez. — Soit. Comment cela se fait-il? — Je lui racontai tout ce que j'avais vu, entendu et fait. Il sourit lorsque je lui dis que j'avais la petite sous mon manteau, tandis qu'on l'achalandait, lui. Le vieillard se découvrit pour le Commissaire, qui venait d'être instruit que ces deux malheureuses s'étaient emparées d'une orpheline un peu négligée de son tuteur, qui était un ivrogne. Il me dit qu'il avait voulu voir par lui-

même ce qui en était avant d'agir. Il ouvrit une fenêtre et se moucha. Au même instant on entendit monter dans l'escalier cinq à six personnes : c'était le clerc, et main-forte. Les deux femmes se jetèrent à genoux, effrayées. J'observai au Commissaire que ces deux malheureuses étaient perdues pour la Société; qu'il valait autant les laisser exercer leur infâme métier, puisqu'on le tolérait à un certain point, que de livrer leur place à d'autres, que de pareilles monstres étaient utiles pour effrayer les libertins niais et les éloigner à jamais du vice, mais que, pour l'homme à hideuse figure, il fallait tâcher de l'avoir, ainsi que M. le Recruteur tel, que j'avais reconnu. Le Commissaire me répondit qu'il fallait d'abord les punir, et que, pour le mauvais sujet, il savait où le prendre. En effet, il fut amené un instant après. Il niait effrontément, mais je déposai contre lui; je détaillai tout. Je demandai ensuite s'il était nécessaire que la petite déposât. Le Commissaire dit qu'il irait recevoir sa déposition où elle était. Oh! quelle fureur l'homme hideux marquait contre moi! Il manqua de me poignarder. J'évitai le coup : il fut serré très fort, et tellement garrotté qu'il ne pouvait remuer. On le mena en prison, et, moi, j'allai chez la marquise...

LES ECHENÉS

On doit nommer Echenés les gouttières saillantes qui réunissent l'eau des toits en cascade, et simplement gouttières les extrémités du toit qui la versent goutte à goutte. On aurait cent occasions de remarquer à quel point le peuple de Paris corrompt la langue et l'appauvrit. Je suis glorieux des mots dont j'enrichis le français, parce qu'ils

sont bons. Je n'ai cependant pas encore introduit celui de *forabilité*, comme m'en accuse le *Mercure* du 6 octobre 1787; et, à cette occasion, je prie Messieurs les Rédacteurs des Journaux de lire l'épreuve, lorsqu'ils critiquent, et de ne pas s'en rapporter à la méchanceté des sous-feuillistes obscurs, ou à la malicieuse stupidité des correcteurs ordinaires. J'ai dit la *favorabilité* du local, et j'ai l'honneur d'avertir mes concitoyens en général que, la langue française étant un dialecte du latin, et n'étant langue qu'autant qu'elle fait partie du latin, on peut y puiser tous les mots, que tous ceux qu'on y prend, soit directement, soit par analogie, sont clairs, et surtout français. Je soutiens, en outre, qu'il n'est pas français de prendre un mot dans une langue non sortie du latin, pas même dans la langue espagnole, sœur de la nôtre, si elle a tiré ce mot de l'arabe, à l'exception cependant de certains noms de choses, qui n'existent que dans le pays où se parle la langue étrangère. *Almanach* sera toujours un mot barbare, quoiqu'il soit devenu vulgaire; c'est qu'il est intrinséquement inintelligible pour nous, à raison de la grande différence de l'arabe à notre langue. Le mot arabe *maxi*, ou *masci*, passé en France, du temps des Croisades, n'a pu s'y maintenir, pour signifier eunuque; jamais nos auteurs ne l'ont employé; je l'ai seulement entendu dire comme injure dans ma jeunesse. J'ai employé beaucoup de mots heureux dans ces *Nuits*; non pas que je croie cela du génie, le génie est bien autre chose, vraiment! Et, ni ces Messieurs qui m'en font un crime, ni moi, n'en avons, Dieu merci! Le génie, comme en avait Corneille, ne peut exister dans un siècle esprité comme le nôtre, à moins qu'il ne soit un peu fou, comme celui de J.-J. Rousseau. Ni Pascal, ni Racine, ni Boileau, ni Voltaire, n'eurent de génie, mais beaucoup d'esprit, un excellent esprit, que puissions-nous avoir, sans les inconvénients qui le compensent, et au-delà! O

vous tous qui, ainsi que moi, n'en avons guère, consolons-nous ! Tous les êtres sont égaux en bonheur, et le bonheur est tout ; la gloire n'est qu'un de ses moyens, très efficace ! mais les désagrémens sont à côté. L'Être Suprême tient dans une vaste balance les biens et les maux, et, dès qu'il est tombé des biens d'un bassin, pour que l'équilibre éternel soit conservé il tombe des maux de l'autre. J'ai connu quelques-unes des peines de Voltaire ; elles ont été horribles, et si fréquentes que personne ne voudrait de sa gloire à ce prix. Celles de J.-J. ont retenti dans toute l'Europe. Corneille, ah ! qui peut savoir ce qu'il a souffert, surtout dans les dernières années de sa vie ! Pauvre jusqu'à l'indigence, il manquait du nécessaire quelquefois. La gloire du *Cid* était obscurcie par *Attila*, par *Théodore*, et, au lieu de se relever, il acheva de s'abîmer par *Agésilas*. Le rigide et froid Boileau ne le ménagea guère, et cet infortuné vieillard, l'honneur de notre théâtre, connut la honte. Alors, il s'exagéra les défauts de ses pièces ; il les soumit à l'analyse et les commenta pour les justifier. Il n'était pas génie, alors ! Il ployait sous l'ascendant de l'élégant Racine, qui joignait au vrai mérite un style pur et châtié. Mais je reviens à notre langue ; puis je reviendrai aux gouttières. Je regarde comme une barbarie l'usage des Anglais, de prendre un mot dans les langues étrangères, c'est une barbarie et une sottise ; à moins que le mot ne soit analogue, et par conséquent tiré de l'une des deux sources de la langue anglaise : l'allemand, qui est la principale, et le français. Mais, si l'on admire de leur voir introduire dans leur langue un mot pur, soit italien, soit français, on admire une sottise. Il faut qu'en l'introduisant ils l'anglicisent s'il n'est pas disparate, ou qu'ils le proscrivent, s'il l'est. Je suis en colère, moi. toutes les fois que j'entends les *bravo* italiens, les *aparte*, même les termes de musique. Hé ! parlez français,

messieurs, puisque vous avez l'honneur d'être des Français ! Quant aux gouttières, et aux échenés leurs superlatifs, j'en ai déjà traité ; mais la matière a tant d'importance qu'on y peut revenir.

Je sortis à cinq heures. La nuit commençait ; les réverbères n'étaient point encore allumés ; les échenés versaient de l'eau bruyamment sur les parasols. On revenait de l'office à Saint-Séverin, et on saura que, tout au bout de l'étroit passage méridional de cette église, sont des échenés qui versent l'eau à flots : si l'on n'a pas prévu la pluie avant d'aller à des vêpres qui durent deux heures et demie, les femmes ne peuvent sortir qu'en perdant les habits légers et coûteux qui les couvrent ; il semble que ceux qui ont ainsi ordonné les choses aient eu l'intention d'empêcher de venir à l'église. Mais ce n'est pas le pis. Il se trouve un entre-grille étroit, pour aller de l'église dans les rues de la Parcheminerie et Saint-Jacques ; c'est un passage nécessaire ; eh bien, tout au milieu est un échené abondant ! Le jour que j'y passai, un carrosse recevait ses maîtres et retint cinq à six minutes le troupeau qui sortait pressé ; l'on ne pouvait ni avancer ni reculer ; et je vis des femmes bien mises, de jeunes personnes en soie, recevoir des flots de pluie froide qui en un instant les transpercèrent ; vingt d'entre elles furent inondées jusqu'aux os. J'en sais trois qui ont manqué d'en mourir, et une quatrième qui n'a pas échappé. Quand un polisson, pour jouer pièce et se donner un amusement coupable, aurait posé là cet échené, aurait-il mieux réussi ? Eh ! la Fabrique, le Curé le souffrent ! (Car il existe encore en 1788). Je parcourus plusieurs rues, cette soirée ; toutes étaient remplies de

1. Comme je suis persuadé qu'on relèverait ce que j'ai dit : Que le français n'est une langue qu'autant qu'il est dialecte du latin, j'ai l'honneur de prévenir que je travaille depuis quinze ans à le prouver. L'ouvrage sera intitulé *Le Glossographe*.

citoyens des deux sexes dont les habits étaient perdus, et la santé exposée. On avait commencé à placer des canaux le long des maisons; quel mauvais génie a donc empêché de suivre un plan aussi sage? Je ne cesserai de les demander, et des conduits souterrains pour les ruisseaux; et qu'on ne jette pas les immondices dans la rivière, mais qu'on les porte à la campagne; et qu'on ne brûle pas la paille; et que les rues soient plus propres; et qu'il y ait des balayeurs publics; et qu'on ne mette pas en bâtiments insensés tous les potagers qui environnent la Capitale; et qu'on ne laisse pas dans le faubourg Saint-Marcel, au mont Saint-Hilaire, et ailleurs, de vastes quartiers sales, infects, déserts; et qu'on emploie les criminels à balayer les rues, même les prisonniers vagabonds et sans aveu, en les distinguant par une marque; et qu'on diminue le nombre des carrosses de place et bourgeois; et qu'on défende de galoper à cheval dans les rues de Paris; et qu'on supprime entièrement les cabriolets; et qu'on interdise l'épée à tout le monde, si ce n'est dans les cérémonies publiques; et qu'on mette un impôt sur les chiens inutiles et d'agrément, même sur ceux que l'on prétend utiles à la garde des boutiques; et qu'on prescrive une règle dans les cabarets, qui les empêche de perdre une classe d'hommes utiles; et qu'on supprime, sans exception, la vente de l'eau-de-vie à boire; et qu'on ôte le scandale des filles publiques; et qu'on règle tellement les représentations théâtrales qu'il y ait des jours, dans la semaine, où l'affiche porte :
LES HONNÊTES FEMMES PEUVENT AMENER LEURS FILLES.

LES DEUX PASSAGES

J'ai toujours été blessé de l'insolente propriété des possesseurs des maisons, et même des principaux locataires de Paris. Un homme vous loge; vous le payez, et il se croit encore le maître de limiter à son gré la jouissance de votre appartement! Il vous oblige de rentrer à quelle heure il lui plaît; il vous interdit tel passage; il surveille votre conduite. Quelqu'un pourrait trouver ce dernier point admirable. Je ne perdrai pas le temps à lui répondre; je l'obligerai de dépendre pendant huit jours; s'il ne s'est pas rendu, pendant un mois; enfin, s'il persévère, pendant un an; et j'espère qu'alors ses belles et philosophiques idées lui auront passé. Il faudrait apprendre aux propriétaires des maisons de Paris que la seule valeur intrinsèque du local est à eux, et la jouissance à celui qui la paie. La plus-value que donne la population est un avantage dont ils jouissent, mais qui ne leur appartient pas. Un Maisonnier de Paris n'est pas propriétaire comme un villageois ou un citadin de petite ville. Il doit au public tout ce qui est d'utilité publique. Si cette jurisprudence n'existe pas dans les Tribunaux, tant pis! Il faut l'y introduire. On voit tous les jours un malicieux propriétaire, un principal locataire, égoïste, interdire par caprice, au public, un passage avantageux qui raccourcit, en garantissant d'un fleuve d'immondices, et je dénonce celui qui va de la rue Saint-Jacques dans celle Galande, par une allée en face de la rue de la Parcheminerie. J'ai vu, dans l'hiver, à la fonte des neiges, dans l'été, lors des orages qui rendent inviable le bas de la rue Saint-Jacques, un procureur, un libraire, ouvrir humainement la

porte de ce passage à des femmes effrayées par un troupeau de bœufs, ou prêtes à être couvertes de fange par les voitures. C'est fort bien, mais ils le refermaient aussitôt, et, l'instant d'après, je voyais des femmes honnêtes exposées à un danger imminent, ou tout au moins à perdre leurs habits et leurs chaussures. Tous les passages devraient être ouverts au public; il y a droit, parce que c'est lui qui donne la plus-value à vos maisons. Le passage dont je parle ici abrège de plus de la moitié. Il garantit du plus mauvais pas; il faut l'ouvrir, et c'est l'intérêt du propriétaire qui pourra y mettre des marchands. Quant aux cochers de fiacre, occasion de cet article, n'est-il pas vrai que, si tous les passages étaient ouverts et inscriptionnés, jamais ils ne seraient trompés? Ils les connaîtraient. Au lieu qu'aujourd'hui ces malheureux ne savent sur quoi compter, puisque chaque particulier qui a demeuré dans un double passage peut en disposer, en en gardant une clef.

Le soir, à ma sortie, je me trouvais dans la rue Galande vis-à-vis la porte du libraire Durand. Un jeune homme descendit d'une voiture, qu'il retenait depuis le matin. Le cocher, bien sûr que le passage est fermé du côté de la rue Saint-Jacques, gronda un peu, mais resta sans défiance. J'avancai, pour suivre ma route. A l'entrée de la rue de la Parcheminerie, je revis le jeune homme marcher sur la pointe du pied (il était en bas de soie blanche), et rentrer chez lui. Il ne ressortit pas. Une demi-heure après, je repassai dans la rue Galande pour voir une fille dont les allures m'avaient frappé; elles contrastaient avec son air honnête. Je retrouvai le fiacre. — Mon ami, lui dis-je, vous attendez en vain; je viens de voir votre homme dans la rue Saint-Jacques. — Le cocher jura, entra dans la maison. Personne ne savait rien. Le jeune homme avait autrefois occupé un logement sur la double issue, et il avait conservé ou fait faire un

passé-partout. On voit par là que l'abus du passage fermé est très grand. Cent personnes peuvent en user dans un cas pareil. D'ailleurs, c'est manquer au public que de le fermer; car, non seulement il devrait être ouvert, mais il serait utile d'en ordonner dans tous les endroits où ils abrègent considérablement; c'est une attention qu'on devrait avoir pour les piétons, depuis la multiplication scandaleuse des carrosses et des cabriolets. Le coin de la rue Galande est surtout des plus dangereux; j'y ai vu périr plusieurs personnes. C'est une espèce d'égout; une femme fort habillée; elle avance sans entendre une voiture que les angles lui cachent, et elle est couverte de boue. J'ai vu cet accident cinquante fois, et sur moi-même au moins dix. Je reviens. Le cocher remonta sur le siège, et je crus alors devoir lui dire la demeure de son escroqueur. Il y alla, mais il ne put être payé. L'homme ne se montra pas.

Cependant, j'observais la jeune personne que j'avais suivie. Elle entra dans une maison de la rue du Petit-Pont. Je m'approchai de la porte, et je montai. J'entrai chez elle. Elle me présenta un siège, en souriant. Puis, sans me dire un seul mot, elle alla se mettre en déshabillé. Ce qui me surprit davantage encore, c'est que la pièce où elle m'avait laissé était environnée de sentences grecques. Je ne savais ce que cela voulait dire, car je ne reconnaissais pas la jeune personne. Une vieille femme, qui la servait, arriva en ce moment, — Ah! monsieur, mademoiselle vous a donc parlé enfin? — Parlé? Non, nous sommes encore à nous dire le premier mot. — Là-dessus, la vieille entra auprès de sa maîtresse, et je demeurai seul environ un quart-d'heure, m'occupant à lire les sentences...

Enfin elles rentrèrent ensemble. Aglaé avait un déshabillé blanc, avec un bonnet rond qui la rendait charmante. Elle vint m'embrasser, en me demandant s'il y avait longtemps que je n'avais

revu Mme Sailli. — Nous ne nous voyons pas. — Pourquoi, monsieur, ne pas la voir? L'avez-vous oubliée? — Non. Je me souviendrai toujours d'elle. Mais comment la connaissez-vous? — C'est ma mère. — Votre mère! — Oui, c'est ma mère. Elle m'a nommé mon père; elle me l'a montré. C'est l'homme auquel est arrivée cette aventure à laquelle, moi, je dois le jour. — Je lus : c'était l'aventure du *Paysan*, où Edmond est berné par quatre mousquetaires.

Je fus vivement ému. Je demandai à la jeune Aglaé ce qu'elle était. — La maîtresse d'un homme de mérite, auquel ma mère m'a donnée. — Vous me faites de la peine! Cette situation... — Je l'aime, et il m'adore. — Croyez-vous qu'il vous épouse? — Ce n'est pas avec vous qu'il faut déguiser... C'est fait, mais secrètement. En voici la preuve. — Et elle me présenta l'acte de célébration. Je fus au comble de la joie. — Que faisiez-vous dans la rue? — Je vous ai aperçu. J'ai envoyé la bonne vous prier de venir. Elle n'a pas osé vous parler. Vous m'avez remarquée, et j'ai espéré ce qui vient d'arriver. — Ma chère Aglaé, lui dis-je, il faut que je vous donne une protectrice puissante; voulez-vous, pouvez-vous venir avec moi, ce soir? — Oui, je le veux, et je le puis; mon ami est en campagne. — Nous partîmes tous trois, pour aller chez la marquise.

Avant de présenter Aglaé, je prévins Mme de M****, qui fut extrêmement curieuse de la voir. Sa figure la charma. Elle lui parla quelque temps en particulier, et, comme il ne fallait pas qu'Aglaé rentrât trop tard, ni qu'elle découchât, elle nous renvoya de bonne heure. Je ramenai la jeune personne et je me retirai sans entrer.

LA MORTE VIVANTE

Il n'était que minuit, lorsque je me trouvai devant un cimetière. Je vis des garçons-chirurgiens errer autour de la porte. J'appris d'un homme du voisinage, qui rentrait chez lui, qu'on avait enterré, le soir même, une jeune fille de dix-huit ans. Les chirurgiens entrèrent, lorsque je me fus retiré. Mais je les observais. Ils emportèrent la bière, après en avoir enlevé une planche, pour reconnaître le corps. Je les vis entrer dans une petite rue étroite et sale où ils avaient un amphithéâtre. Ce trait ressemble beaucoup à celui que j'ai déjà rapporté, mais les détails en sont bien différents. La fraîcheur de la terre avait ranimé la jeune fille; elle soupira dès qu'on eut ôté la planche. Les garçons-chirurgiens n'en furent que plus empressés à l'emporter. Arrivés à leur amphithéâtre secret, dans lequel était un lit, ils l'y déposèrent et employèrent, pour achever de la ranimer, les fomentations les plus douces. Elle revint. Ils lui administrèrent un cordial, et, en très peu de temps, elle recouvra une entière connaissance. Elle fut très surprise de se voir en pareille société. Ils la rassurèrent par les plus grands égards. Ils lui dissimulèrent la situation d'où ils l'avaient retirée, de peur de lui causer un saisissement; ils lui firent entendre qu'elle avait été dans un état désespéré, qui avait obligé ses parents à la leur confier. Elle eut une seconde attaque de sa maladie, qui était causée par un développement trop violent des facultés physiques et morales. Ils la calmèrent d'une manière qui n'aurait pas eu lieu chez ses parents, mais qui était loin du crime, ou même du manque de ce respect qu'on doit aux vierges. Elle revint de la crise et parut

calmée. On voulait savoir sa demeure, et on l'apprit aisément. Ce fut alors que je vis, comme je l'avais déjà remarqué, combien de ces jeunes gens, la plupart étudiants en médecine, étaient estimables. Ils portèrent, le matin, avant le jour, à l'heure où l'on a ni garde, ni réverbères à redouter, la jeune personne chez ses parents. Ils frappèrent à coups redoublés. Je m'approchai pour lors, et, après leur avoir témoigné mon estime, je me chargeai du reste, en leur protestant que je leur ferais payer le tribut de reconnaissance qu'ils méritaient. Ils étaient si réellement vertueux qu'ils furent enchantés de ma proposition. Deux restèrent pour porter la jeune personne jusqu'à son lit, et tous les autres se retirèrent.

L'étonnement et même la frayeur furent extrêmes! Le domestique qui nous ouvrait aurait refermé la porte si je n'avais prévu son action. Je l'en empêchai, en le repoussant, et en me jetant dans la maison. Je lui ordonnai d'aller éveiller et faire lever ses maîtres. Ils ne couchaient pas chez eux. C'est une imbécillité de notre siècle, de fuir tout ce qui rappelle l'objet qu'on a perdu! Une femme de service se présenta. Nous mîmes la jeune personne dans son lit; nous demandâmes du consommé et un peu de liqueur spiritueuse, mais seulement pour embaumer la bouche; la liqueur lui aurait été contraire; nous la fîmes suer, parce que nous nous aperçûmes qu'elle venait de contracter un rhume violent, dont la fièvre pouvait la tuer, et nous prescrivîmes le régime. Pendant ce temps-là, le domestique avait été chercher ses maîtres. Ils arrivèrent à sept heures du matin, trois heures après, tant on avait eu de peine à pénétrer jusqu'à eux. J'allai les prévenir de la conduite à tenir, tandis que les deux étudiants disparaissaient. Leur fille fut soignée par mes seules ordonnances. Elle en est revenue. Et peut-être le rhume qu'elle prit, et qui devint d'une force inconcevable,



Sujet de la FIGURE de la IV.^{me} Partie :

Le Spectateur-nocturne , dans le Gîte de la rue
Jean-Sanidenis, derangeant un vieux Tableau,
derrière lequel est une scène de nuit : Au pla-
fond, est une Tête d'Homme , qui l'examine :
Une Femme entre , qui lui dit :

» Puisque vous ne vous couchez pas , ... pourquoi
» venir dans cette maison » !

NOTA. On trouvera toujours la Table , à la fin de la
Partie. Il est important d'y avoir recours, pour voir
d'un coup-d'œil, la suite des recits, dont le dénoû-
ment est éloigné du corps de l'anecdote.

On s'est aperçu que , pour ne pas couper les Re-
cits , ou des morceaux importans , on les met-
trait de-suite , sous la même Nuit , en indi-
quant les Sections par des lettres majeures , aux-
quelles on renvoyait dans les Nuits suivantes :
On n'a pas suivi cette règle pour le Dra-
me : Mais l'extrême variété qui règne dans
les traits rapportés par le SPECTATEUR-NOG-
TURNE , oblige à prendre toutes les précau-
tions possibles pour la clarté.

fut ce qui la sauva, en changeant le cours de la maladie.

LE CROCHETEUR, LE SOIR

Ordinairement tous les porteurs sont disparus à l'entrée de la nuit, et ce qui n'est qu'un usage devrait être une loi. Je venais de sortir, et j'étais dans la rue des Noyers lorsque j'entendis un homme âgé, qui s'emportait, et un crocheteur chargé, qui, non seulement lui répondait par des injures, mais qui le menaçait de son appui, c'est-à-dire du bâton sur lequel il se repose. Je m'approchai un peu trop vite, et je donnai dans des tringles qui tenaient toute la largeur de la rue. Je compris alors le sujet de la querelle. L'homme était blessé à sang au-dessous de la tempe parce qu'il s'était avancé vivement, sans voir la charge portée. Tout le monde qui me connaît dans ce quartier pensa que j'allais prendre le parti du crocheteur; mais j'observai qu'il était contre le bon ordre qu'on portât le soir une charge invisible jusqu'au moment où elle nous frappe, et que le porteur était répréhensible pour cela seul, que son mauvais cœur et ses menaces le rendaient en outre personnellement coupable. A ces mots, le crocheteur voulut me frapper. J'évitai le coup, je fis appeler la Garde voisine, et il fut conduit chez le commissaire. Je menai avec moi l'homme blessé. Je représentai à l'officier public l'inconvénient de porter le soir de pareilles charges. Je parlai de l'extrême dureté d'âme du porteur, et je conclus que, sans considération pour cet homme de peine, il fût envoyé en prison. — J'ai une femme et des enfants! — Tant pis! répondis-je; je prie instamment, en mon nom, et au nom de Monsieur,

Monsieur le Commissaire de vous envoyer en prison, précisément parce que vous êtes pauvre, et que nous n'avons pas de recours pécuniaire contre vous, pour votre insolence et vos blessures. — J'obtins ce que je demandais, et, en outre, que les marchandises portées resteraient chez le Commissaire. Je dis ensuite que j'engagerais une personne puissante à obtenir du premier magistrat une condamnation contre les gens qui avaient employé le crocheteur, laquelle serait donnée à sa femme, pour la dédommager des quarante-huit heures que son mari allait rester en prison. Tout cela se fit.

Je sortis avec l'homme blessé, qui entra chez un chirurgien de ma connaissance. On arrangea sa blessure, et, comme il demeurerait fort loin, dans le faubourg Saint-Marcel, je le reconduisis. Nous parlions, et il me raconta plusieurs traits, entre autres celui-ci.

On dit quelquefois, en badinant, *Pendu la première fois, rompu la seconde*. Cela s'est vérifié dans un Normand. Il est partout des hommes naturellement durs et méchants, comme le crocheteur que nous quittons. Un nommé Lefèvre, fils d'un maquignon de Rouen, était si dur que tout le monde le redoutait, et que les chevaux tremblaient devant lui. Un soir, il eut querelle avec un homme qui ramenait à son père un cheval de louage; d'un coup de poing il renversa l'homme, qui ne se releva pas. L'action fut sue; et, comme le fils du maquignon avait déjà reçu en justice plusieurs injonctions pour ses brutalités, il fut condamné à être pendu comme homicide. Il était si généralement haï que, lorsqu'on l'exécuta aux flambeaux, les garçons du peuple lui criaient : — Lefèvre, si tu en reviens, tu seras rompu. — Il fut exécuté. M. Lecat, chirurgien de l'Hôpital, avait traité de son cadavre, et, comme il était tard, il lui fut délivré sur-le-champ. On mit le corps dans une bibliothèque, où étaient tous les instruments d'anatomie. On y avait

allumé un grand feu. C'était l'heure du souper; car on soupe en province, parce qu'on dîne plus tôt, ce qui est un grand avantage pour la santé. Pendant le repas, on agita si les vertèbres du col étaient toujours rompues par l'exécuteur. Une autre dispute, relative à l'art, s'éleva entre le chirurgien et son confrère. Ensuite, M. Lecat, qui avait une excellente mémoire locale, cita le livre, en indiquant le rayon de la bibliothèque et la page de l'auteur qui était pour lui. Il envoya son domestique chercher le volume. Le domestique y courut; mais, arrivé à l'entrée de la bibliothèque, il vit, à la lueur du feu, le pendu, qui, machinalement attiré par la chaleur, se traînait auprès du foyer. Nous avons dans nos campagnes, et parmi le peuple des villes, des préjugés si forts qu'il est rare que les gens sans éducation les surmontent. Le domestique, effrayé, tomba glacé de frayeur. Comme il ne revenait pas, on envoya le domestique du confrère, qui ne revint pas davantage; il fut même encore plus épouvanté; il crut que le revenant avait tué son camarade. Les deux chirurgiens se levèrent et allèrent eux-mêmes à la bibliothèque. Ils virent alors quelle était la cause de la frayeur de leurs valets. On saigna le pendu. On le mit au lit, on le soigna, pendant trois semaines, avec toute l'attention que donne à ses opérations un artiste habile qui veut approfondir toute la puissance de son art. L'homme fut rétabli parfaitement. Lorsqu'il eut recouvré ses forces, le chirurgien lui dit : — Vous savez combien votre brutalité vous a été funeste! Expatriez-vous, faites-vous matelot, et tâchez de vous modérer à l'avenir. — Il lui donna dix écus pour subsister jusqu'à ce qu'il fût engagé. Lefèvre, en sortant de chez son sauveur, acheta un couteau. Il sortit de la ville et prit la route du Havre. A peu de distance de sa ville natale, il rencontra un marchand de bœufs, auquel il supposa beaucoup d'argent. Il faut que l'air de nos prisons inspire la

scélératesse, puisqu'on en sort toujours scélérat. Cela vient du régime, de la dureté barbare des geôliers qui, accoutumés à mépriser l'humanité, traitent les prisonniers comme ceux-ci ont traité les passants qu'ils dépouillaient; de la cruelle indifférence des Juges eux-mêmes, qui ne montrent aux accusés qu'une inhumanité réfléchie. Je suis fâché de donner cette dernière cause; je l'efface, et la remets, pour dire la vérité : les Juges de province, surtout, semblent des chasseurs qui craignent de manquer leur proie, et qui triomphent, de la manière la plus atroce s'ils embarrassent un accusé. Je l'ai vu. Lefèvre, devenu scélérat en prison, respectant peu les droits sacrés de l'humanité qu'il avait vu fouler aux pieds, se jeta, comme un tigre, sur le marchand; mais son mauvais couteau se ferma et, au lieu de tuer l'homme, blessa le meurtrier à la main. Il fut arrêté, conduit en prison, et interrogé le jour suivant. Lorsqu'il parut devant le premier juge, ce magistrat fut frappé de sa ressemblance avec quelqu'un à lui connu. Il dit au greffier : — J'ai déjà vu cet homme. — Moi aussi. — Je te connais? dit le juge. — Oui, monsieur. (Observons ici que, par respect pour l'humanité et pour la grandeur de son ministère, le juge ne devrait jamais tutoyer l'accusé. S'il est innocent, ô juge, respectez son malheur! S'il est coupable, ô juge, respectez la victime dans la gorge de laquelle vous allez plonger le couteau de la loi!) — Où t'ai-je vu? — Ici. — Quel est ton nom? — Lefèvre Louis. — Ton état? — Maquignon. — Ta demeure? — Telle rue. — Le nom de ton père? — Bénigne Lefèvre. — Je te connais, j'ai tout cela présent. Quand t'ai-je vu, et pourquoi? — Pour me condamner à être pendu, il y a trois semaines. — Ah!... Hé! comment es-tu ici? — L'assassin raconta tout ce qui lui était arrivé. M. Lecat fut appelé. Il reconnut le malheureux et se défendit avec la dignité qui convenait au chirurgien de l'humanité

pauvre. — J'ai fait mon devoir, dit-il au juge; faites le vôtre. — Ce fut toute sa défense sublime. Cependant, il ajouta quelques mots par manière d'entretien. — J'avais acheté le corps pour être utile à l'humanité en le disséquant; j'ai trouvé un autre moyen d'être utile, dans cent rencontres, en le rappelant à la vie; j'ai fait ce que mon état me prescrivait; j'ai saisi l'occasion d'exercer la chirurgie sur un suffoqué par la suspension, soit que la folie l'ait conduit là, soit qu'il ait été victime du crime d'autrui. — L'assassin fut condamné à la roue et, le lendemain, rompu vif. Le chirurgien auquel appartenait son corps aurait désiré de faire un nouvel essai sur un homme aussi vivace, sauf à ne pas lui rendre la liberté; mais on ne le permit pas. On pourrait le tenter sur un autre, moins coupable; par exemple, au lieu d'étrangler l'assassin délateur, avant les coups, lui offrir de les recevoir, et d'être remis entre les mains d'un chirurgien d'Hôtel-Dieu, après un, deux, trois, suivant le crime.

Nous arrivâmes chez l'homme blessé, que je remis à sa famille; après quoi, je le quittai, pour revenir chez M^{me} la Marquise.

LES BALAYEURS

Il était cinq heures lorsque je m'en revins. Je trouvai plusieurs hommes, qui avaient entrepris le balayage des particuliers. Ils s'entendaient entre eux et commençaient au haut d'une rue basse, étroite et sale; ils n'incommodaient personne et poussaient la balayure jusqu'à la grand'rue. J'observai seulement que l'entêtement d'un seul particulier du milieu de la petite rue, qui ne voulait pas se servir d'eux, les gênait beaucoup. Ils étaient

obligés de faire passer sur son terrain les boues liquides et, ne pouvant les y laisser, de balayer sa place gratis. Je vis qu'ils allaient ensuite, proche de la rivière, à une autre rue, dont ils précipitèrent la boue dans la Seine. Ce que je blâmai. L'habitant de Paris, qui ne sait pas combien les engrais sont précieux, ne cherche qu'à s'en débarrasser. L'Administration pourrait y remédier en obligeant les propriétaires à prendre aux voiries tant de voitures d'engrais, à un écu la voiture, à proportion de leurs terres, et le produit serait employé tant à payer le balayage public qu'à l'augmentation des boueurs. Il faudrait encore empêcher que la ville ne s'étende immensément, en posant des limites et en taxant toute maison isolée. On devrait surtout avoir la politique de ne point bâtir dans d'excellents potagers, fertilisés depuis longtemps, et de ne pas trop reculer les cultures approvisionnantes. On devrait soigner plus efficacement la propreté des rues; on devrait les tenir sèches, au lieu de les mouiller; on devrait ne pas tant multiplier les canaux souterrains, nuisibles aux voitures et à la salubrité; on devrait mille choses qu'on ne fait pas. Les hommes ont une idée fausse, une idée destructive : c'est que la vie est trop courte pour s'occuper d'y être bien. Cette idée n'influe pas sur toutes les actions des hommes, mais elle est très préjudiciable aux établissements publics. Il faut la détruire, au lieu de la laisser se propager par les livres ascétiques.

LES INCONGRUITÉS NOCTURNES

Il devrait y avoir une Ordonnance de Police très sévère qui défendît les incongruités qui bordent

certains quais et infectent les petites rues. Loin de souffrir une seule maison sans aisances, comme il en existe tant aux environs des boulevards et des quais, dans les quartiers déserts des faubourgs Saint-Marcel, Saint-Antoine, dans l'île Saint-Louis, devant et derrière Saint-Paul, on devrait, au contraire, ordonner dans certaines maisons, par bas, un cabinet public, de la propreté duquel serait chargé le Principal Locataire, avec permission à lui de faire condamner à l'amende tout homme ou femme surpris à saloper. Ce cabinet serait fermé; la clef en serait au comptoir, et l'on serait obligé de la remettre. Par exemple, toutes les maisons en face du réverbère auraient des cabinets pareils, et, quand une place serait prise, on serait assuré d'en trouver une autre. La peine contre le Principal Locataire de mauvaise volonté serait une amende de vingt-quatre livres, dont un tiers au dénonciateur, l'autre à l'Hôtel de Ville, et, le dernier, pour les boues et lanternes.

Je parvins, occupé de ces réflexions utiles pour la propreté autant que pour la salubrité, à la rue Bailleul, au coin de laquelle je fus presque renversé par un homme demi vêtu qui fuyait effrayé. Un Monsieur (car on appelle monsieur tout ce qui a du galon, et porte une épée) le poursuivait, flamberge au vent. Je pris la liberté d'observer au Monsieur que le crime ne méritait pas un coup d'épée. Il en convint, mais il ajouta, en me conduisant à sa porte cochère, qu'il était fort désagréable, pour sa femme et ses filles qui rentraient, de... — Je l'aurais frappé, ajouta-t-il, tant je suis impatienté du peu de propreté de nos sales concitoyens; chez la plupart, c'est paresse; chez d'autres, mauvaise volonté; s'il n'y avait que les gens vraiment pressés, l'on s'en apercevrait à peine. — Mais ceux-ci, lui répondis-je, veulent être confondus avec les autres. — Il est vrai; mais il devrait y avoir un ordre établi, qui obligerait à laisser des endroits libres

dans certaines maisons; par exemple, à toutes celles qui sont commodément disposées pour cela, en y mettant pour marque un *L.-P.* en rouge, dans un rond noir. — Je trouvai cette idée excellente.

Je le quittai. Après un circuit par les rues Saint-Honoré, place Vendôme, rue Neuve-des-Petits-Champs, place des Victoires, rue du Petit-Reposoir, je me trouvai dans le cas des excusables. J'avais devant moi la petite rue Verdelet, mais, fidèle à mes principes, j'entrai dans une maison, et je trouvai, au quatrième, le seul endroit qui fût accessible. Au moment où je descendais, une vieille ouvrait sa porte, et, me voyant avec mon manteau, mon feutre, elle cria : — Au voleur ! — Sur-le-champ, tout le monde parut, une lumière à la main, et je fus saisi au collet. — Allons chez le Commissaire ! demandai-je. — Oui, oui, tu iras ! (car c'est encore un défaut du peuple parisien d'être excessivement grossier avec les inconnus). On me donna quelques coups, surtout un garçon-cordonnier, qui me parut un mauvais garnement. Je fus traîné devant le Commissaire, quoique j'y allasse à ma propre réquisition. Dès que j'y fus entré, me voyant en assurance, je demandai, avant de m'expliquer, que la garde fût appelée. Le clerc envoya la chercher. Lorsqu'elle fut arrivée, je priai le Commissaire de ne pas permettre qu'un seul de mes accusateurs sortît, ce qui me fut octroyé. Je plaidai ensuite ma cause avec une grande véhémence. Je déclarai au Commissaire que j'étais monté dans la maison parce que j'en avais le droit comme citoyen, au lieu d'infester les rues. J'expliquai mes motifs; je me nommai; je me réclamai de la marquise de M****, mon palladion. Ensuite, je portai plainte contre mes accusateurs, qui m'avaient frappé. Je montrai les marques des coups. Mes agresseurs étaient tous si tranquilles sur leur bon droit qu'ils en convinrent. Je requis ensuite que le garçon-cordonnier, comme étant sans domicile fixe, et

comme m'ayant voulu frapper de son tranchet, fût arrêté, ganté sur-le-champ et conduit en prison. Ce qui me fut accordé. Je rendis plainte contre les autres, prenant acte de leurs aveux, afin de les faire assigner le lendemain. Ils s'en retournèrent chez eux, très étonnés de ce dénouement et de la manière dont je les traitais devant le Commissaire, et, surtout, rien n'égalait la confusion de la vieille méchante qui avait mis l'alarme. Mais je ne devais cet acte de justice exemplaire qu'à M^{me} de M****, proche parente d'un Président-à-mortier, et non à mon bon droit...

L'OS, L'EAU, LES CENDRES

Il est des soirées où tous les inconvénients d'une grande population se trouvent réunis. En sortant de la rue du Fouarre, un gros os à moelle tombe à mes pieds. Sa pointe aiguë, et la force avec laquelle il était lancé, en eussent fait un instrument de mort s'il m'eût atteint. Je remarquai la fenêtre; je montai. Je trouvai un ouvrier, père de famille, tranquillement assis à table, mangeant son pot-au-feu, avec sa femme et ses enfants. Je leur représentai les suites de leur imprudence. La femme gronda son mari. — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait rien jeter par la fenêtre dans ce pays-ci; il y a toujours du monde dans les rues. Je t'ai dit que ces gros os-là pouvaient être très utiles; ils ont encore du suc, et, demain, je l'aurais fait bouillir avec des choux; enfin, je les conserve pour en faire du feu; un de ces os-là vaut une demi-bûche. — Je fus content de cette femme, et je demandai au mari s'il serait bien aise de recevoir un os pareil sur la tête quand il passait tranquillement dans la

rue. L'homme était fort borné, mais cette idée le frappa. Il promit bien qu'il ne commettrait plus la même imprudence.

J'avais affaire du côté de la rue Saint-Victor; tout à l'entrée, je fus aveuglé par une nappe d'eau de savon, lancée d'une fenêtre percée dans le toit. Les particules qui voltigeaient m'entrèrent dans les yeux et me causèrent un picotement fort douloureux. Je ne savais où j'en étais. J'appris du voisinage que tous les jours on jetait quelque chose par cette fenêtre, tantôt plus, tantôt moins; souvent, de gros os de basse boucherie, qui avaient blessé, tantôt une femme, tantôt un enfant. Je montai. Je trouvai cinq à six enfants et un scieur de bois à brûler, leur père. Il était veuf, et ses enfants restaient seuls, tandis qu'il était au travail. Je fus effrayé pour le voisinage; de pareils enfants, aussi mal élevés (car les filles, dont une avait quatorze ans, me parurent des polissonnes), pouvaient mettre le feu. Je fis quelques représentations, auxquelles on répondit par des injures; je descendis, et je parlai au principal locataire. Il dit qu'il donnerait congé. Ce n'était pas ce que je demandais : il fallait que ces pauvres gens fussent logés quelque part. On fit descendre le père et les grands enfants; on les conduisit chez le commissaire, que j'allai prévenir. Cet officier fit les menaces convenables. Il dit qu'il chargerait quelqu'un de les surveiller et qu'à la première faute il ferait mettre la fille coupable à l'Hôpital, où elle serait fustigée; ou, si c'était un garçon, à la Correction de Bicêtre, où il serait attaché par les pieds et les mains à des crampons, pour y recevoir des coups de nerf de bœuf. Cette menace, faite devant une partie du voisinage, eut son effet, et l'on n'a plus à se plaindre. Quand l'éducation particulière manque, il faut que le pouvoir public y supplée.

Je montai ensuite la rue de la Montagne, et j'allai chez des relieurs. En passant dans la rue des Aman-

diers je me trouvai tout à coup aveuglé, suffoqué par une poussière fine. L'odeur m'apprit que c'étaient des cendres. Je pris le dessus du vent; je secouai mon chapeau, mon manteau; je me frottai les yeux, et j'attendis. On jeta une nouvelle poêlée de cendres, et je vis la fenêtre. Plusieurs personnes s'écrièrent, mais surtout un pauvre garçon-pâtissier, qui portait un souper dans une maison voisine; il avait reçu la grosse pelote de cendres sur son rôti découvert, et il se désolait. Je montai dans la maison. Je trouvai que c'étaient quatre garçons tailleurs qui nettoyaient leur cheminée. Je leur fis mes représentations. L'un d'eux, qui me parut gascon, y répondit par une poignée de cendres qu'il me jeta au visage. Je me retirais; mais quelques relieurs qui m'avaient suivi, indignés de cette insulte, se précipitèrent dans la chambre, saisirent les quatre garçons et les allaient rosser. Je m'y opposai de tout mon pouvoir, mais je ne calmai les assaillants qu'en parlant du commissaire. On conduisit les tailleurs devant cet officier; trente personnes incommodées par les cendres les suivirent, ainsi que le Patronet et les gens dont le souper avait été saupoudré. Le Commissaire nous écouta. Il envoya chercher le maître-tailleur des garçons et lui demanda s'il répondait du dommage et de l'amende. Il en répondit, et les garçons furent renvoyés avec une forte remontrance et la menace de la prison en cas de récidive. Mais les relieurs ne furent pas contents; ils dissimulèrent, suivirent les tailleurs et les corrigèrent, sans que je pusse les en empêcher.

J'allai chez la marquise, et j'observai dans ma route que, le soir, il faut éviter les petites rues. Plus elles devraient être propres, à cause du défaut de circulation de l'air, plus leurs habitants semblent prendre à tâche de les rendre malsaines en y jetant toutes leurs immondices. C'est une déraison, dont les animaux sont incapables; ils n'infectent pas

leur repaire. Et, cependant, ils n'ont pas autant besoin que nous de cette attention naturelle; leur fiente n'a pas les sels âcres et pénétrants de la constitution humaine; car cette âcreté semble proportionnée au degré d'intelligence, dans toutes les espèces.

A cette occasion, je me rappelle qu'ayant une fois rencontré un homme d'un état fort grave dans la petite rue Poupée, je fus surpris de l'entendre chanter à tue-tête. De son côté, il fut un peu honteux. — Vous allez avoir une singulière opinion de moi! me dit-il, mais il faut vous découvrir mon motif. J'ai souvent été attrapé, en passant dans ces petites rues. J'ai remarqué qu'un moyen d'éviter les jetées, c'était de se faire entendre bruyamment. Un jeune libraire emploie celui de chanter à pleine gorge, et s'en trouve bien. — J'userai de cette recette, répondis-je en souriant. Et je me mis à chanter, dans la vue de diminuer la peine que je lui avais causée involontairement.

LE MARRON

Je suivis le boulevard jusqu'au faubourg Saint-Honoré. Je descendis le faubourg, et j'allai gagner la barrière. Je pris ensuite du côté des Champs-Élysées. Là, je vis des hommes qui traversaient furtivement des potagers (détruits depuis peu), déguisés en garçons-jardiniers. Je les suivis avec précaution, et je vis qu'ils introduisaient par là des ballots de livres prohibés qu'on avait fait venir de Versailles; que, là, on les mettait par petites parties dans les coffres des voitures; qu'on les déposait dans une maison hors des barrières, et qu'on les entraînait ensuite dans Paris, entre deux et quatre

heures du matin. Je les vis arriver chez un nommé Lécuyer, colporteur, qui demeurait au marché neuf. Je ne dis mot, car cela ne me regardait pas. D'ailleurs, ce colporteur était espion de police.

LE PLAT POISSÉ

Je sortis de bonne heure, fatigué de travail, et j'allai par la rue Saint-Séverin jusqu'à la rue Saint-André. A l'entrée de celle-ci, un polisson de onze à douze ans, qui entraînait chez une vieille fruitière, me poussa rudement. Je m'arrêtai. Il demanda du fromage de Brie, et il apportait, pour le mettre, un petit plat d'auberge, qu'il jeta sur de la monnaie comptée; la vieille fruitière, en ce moment, en rendait pour six francs. Le petit gaillard ne lui laissa pas un instant de repos; elle le servit. Cependant une petite fille, à laquelle on comptait la monnaie, trouvait de l'erreur. Le petit gars s'enfuit avec son fromage, après l'avoir payé. J'avais entendu parler d'une espèce d'escamotage du même genre; à telle fin que, de raison, je saisis le petit filou par le bras, en lui disant : — Reste là un moment et ne bouge pas! — Il ne se débattit pas, d'abord; il détachait les pièces de dessous son plat et les mettait adroitement dans sa poche. Lorsqu'il eut fini, l'envie de s'en aller le prit; il cria, il se débattit vivement. Mais je le tenais ferme, les yeux attentifs à ce qui se passait chez la fruitière. Elle se disputait avec la petite fille. — Le compte y était! — Vous voyez qu'il manque deux pièces de douze sous, une de six sous, deux de six liards, et une de deux sous. — Ça y était! — Ça gn'y est pas! — Après quelques autres propos du même genre, je traînai le petit fripon dans la bou-

tique; je montrai le dessous de son plat, et je dis : — Voici votre voleur! Voyez ce plat poissé. Il l'a mis sur votre monnaie. Aidez-moi, nous allons le fouiller, et vous trouverez les pièces poissées dans sa poche. — Le petit escroc se mit alors à faire des cris, comme si on l'avait égorgé; la petite fille me donnait des coups de pied dans les jambes. Je la soupçonnai d'être d'intelligence, et je lui fermai le passage. Je tirai toutes les pièces poissées de sa poche et de celle du petit garçon; je les rendis à la fruitière. En ce moment, un homme et une femme du peuple arrivèrent, attirés par les cris des deux enfants. Ils voulurent se jeter sur moi, ce qui m'obligea d'avoir recours à la Garde. Une escouade passait; je la requis de mener les deux enfants, le père et la mère, chez le commissaire. J'exposai les choses telles qu'elles étaient, et la conviction fut complète. Les parents dirent qu'ils n'étaient pas complices, c'était un petit arrangement entre le frère et la sœur. On les renvoya néanmoins avec une injonction sérieuse aux parents de répondre à l'avenir de la conduite de leurs enfants. J'ai su depuis que le frère et la sœur avaient volé environ un louis de cette manière, depuis six mois, et que la surprise en faute a fait cesser le désordre. Les parents, convaincus qu'ils étaient coupables, les menacèrent, et même les corrigèrent, ce qui n'est pas ordinaire à Paris. J'allai ensuite chez M^{me} de M****, qui fut très effrayée de la suite de mon aventure de la veille. Celle du petit filou lui parut singulière, et elle me fit répéter la manière dont il posait son plat, avec une feinte étourderie, au milieu de la monnaie comptée; l'air naïf et capon de la petite fille, en recomptant, lui parut un acheminement à tous les vices de son sexe.

JE SUIS PRIS POUR UN MOINE

Je m'en revenais gravement par la rue Saint-Martin, alors dans une solitude profonde, lorsque je m'aperçus que j'étais suivi par un ivrogne, qui, sans doute, venait de s'éveiller, et qui, à raison de mon manteau, me prenait pour un moine. Il commença de m'injurier. — Voilà une belle heure, pour un Religieux! D'où vient-il à pareille heure? De voir ses maîtresses! — Je marchais toujours, sans me retourner. — Attends! attends! reprit l'ivrogne, je vais te donner des coups de canne! — Ceci devenait sérieux, et je pris garde à moi. Vis-à-vis Saint-Jacques-Flamel, une fille, qui était sur sa porte, me prit aussi pour un Religieux. Je m'aperçus alors que la cause de l'erreur était mon collet relevé. J'avais ouï dire que les filles font arrêter chez elles les Moines et les Abbés. Je fus curieux de m'en assurer par moi-même. La fille s'était retirée dans le fond de l'allée; je l'y suivis. L'ivrogne arriva en ce moment à la porte. Il m'avait apparemment vu entrer. Il vomit les injures les plus grossières; il heurtait à coups redoublés; il appelait la Garde, comme si le salut public eût été en danger. C'était ainsi que, dans l'ancienne Rome, on mettait toute la République en alarme lorsqu'une Vestale avait laissé mourir le feu sacré ou violé son vœu!... J'étais entré chez la fille. Elle me mit entre les mains d'une de ses compagnes, assez jolie, et disparut. J'attendis quelque temps; enfin, je voulus sortir. Je m'aperçus que j'étais enfermé. Je restai sous la clef jusqu'à six heures du matin. Il était petit jour, lorsque je vis entrer le Commissaire et l'Exempt. Celle que j'avais suivie, ne m'ayant pas examiné, m'avait pris pour un Petit-

Collet. Par aventure, j'étais connu du Commissaire. Il me demanda en riant ce que je faisais là. Je lui racontai mon histoire. Il voulait envoyer les deux filles à Saint-Martin. — Pourquoi? lui représentai-je. Celle-là n'a-t-elle pas fait son devoir? Et, quant à celle-ci, je vous assure qu'elle s'est comportée avec moi en honnête fille! Erreur n'est pas compte; mais aussi ce n'est pas faute, lorsqu'elle est involontaire. — On les laissa, et je m'en retournai.

LES BOUQUETIÈRES •

Une veille de la Saint-Jean, après avoir vu le Curé de Saint-Nicolas brûler un fagot en cérémonie*, je pris par la rue Saint-Victor, et je gagnai le faubourg Saint-Marcel. En route, je ne voyais et n'entendais que des bouquetières, qui garnissaient les angles des rues, ou se promenaient, en criant : *Des bouquets pour Jeannot-Jeannette!* D'autres, qui voulaient faire les puristes, disaient : *Pour Jean et Jeanne.* Je les examinai, et je réfléchissais en moi-même sur l'étendue du luxe qui va porter sa main meurtrière jusque sur la dernière classe. Et je me définis alors le luxe : la cause d'une occupation qui produit au travailleur un gain pour un ouvrage stérile. Ainsi le jeu, où l'on gagne souvent des sommes immenses, est un travail stérile. Deux joueurs, cent joueurs qui lutteraient sans cesse les uns contre les autres, finiraient par se ruiner et mourir de faim. A la vérité, le travail des ouvrages de luxe, comme les dorures, les peintures, les gazes, les fleurs artificielles, n'est pas aussi nul que le jeu, parce que les premières surtout peuvent se vendre à l'étranger. Mais je pose en fait



Sujet de la FIGURE de la V.^{me} Partie :

Le Spectateur-nocturne à l'ancien-Palais-royal ,
dans l'alcée des Maroniers , suivant une Jeune-
personne et sa Duègne , qui dit :

» —Voilà un Homme qui vous examine » !

L'Auteur estimable de ces Nuits , qui a publié
tant d'Ouvrages utiles ; dont un grand PRIN-
CE fait exécuter le PORNOGRAPHE , est lâche-
ment calomnié par deux Polissons qui se cou-
vrent du voile de l'anonyme ; il les meprise
trop pour leur répondre : Mais moi , son Li-
braire , j'apprens à leur Censeur , s'ils en ont
un , que mon Auteur est accueilli et considéré ,
à Paris , de toutes les Personnes qui ont des
mœurs ; Que ses deux derniers Ouvrages , les
Françaises et les Parisiennes , dont je ne suis pas
le Libraire , ont tellement satisfait plusieurs
Pères et Mères-de-famille respectables ,
qu'ils voulaient solliciter pour lui le prix-d'uti-
lité , que decerne annuellement l'Académie :
—Non , non ! (répondit-il) ; cela est trop éloi-
gné de la façon-de-voir de nos Beauxesprits !
J'apprens encore au Censeur des Calomniateurs
infâmes , que mon Auteur n'imprima jamais
rien sans l'approbation d'un Censeur , et que Celui
que nous avons l'honneur et le bonheur de con-
sultier , est l'Homme le plus respectable par son
rang , et le plus exemplaire par ses mœurs. Hé !
c'est lui qu'on laisse inculper par des Anonymes !

que ces ouvrages, bornés à l'Etat, sont mortels et destructifs; je pose en fait qu'un pays où l'on fait de superbes édifices qui emploient une foule de bras doit s'appauvrir, comme un laboureur et un vigneron qui s'amuseraient à entourer le champ ou la vigne de murailles, au lieu de les labourer, semer, ou planter. J'ose donc assurer, d'après les lumières du bon sens, que le luxe et ses ouvrages ne doivent être soufferts par le Gouvernement qu'autant que les derniers empêchent de se fournir chez l'étranger, que la prohibition des indiennes, qui allait jusqu'à les saisir sur les femmes, était une loi belle, juste surtout, et que la punition aurait dû être encore plus rigoureuse que l'amende. Les ouvrages de luxe ne sont avantageux qu'avec une grande surabondance de nourriture dans un pays très peuplé, et, quand je dis : avantageux, il faut entendre seulement, par ce mot, favorables à l'augmentation des richesses et à perpétuer l'inégalité des fortunes; car, quant aux bonnes mœurs, au vrai bonheur du genre humain, le luxe y est toujours contraire. Reste à savoir si, dans l'état actuel des choses en Europe, on peut être en sûreté contre les ennemis du dehors avec des mœurs, des vivres en abondance, et peu d'argent; c'est ce que j'ignore, n'ayant jamais eu aucun emploi dans l'administration publique. Revenons aux bouquetières.

Je sentis en moi-même que c'était un mal que les femmes de la populace fussent uniquement employées à colporter vainement des choses inutiles, comme les fleurs, qui occupent des jardins et des jardiniers en pure perte. Je sentis que chaque particulier, qui voudrait donner une fleur, la trouverait bien sans les bouquetières. Je sentis, en outre, qu'il serait sage, utile, de supprimer insensiblement toutes les colporteuses de fruits, qui ne sont que des fainéantes, des inutiles, puisqu'il y a des fruitières dans tous les quartiers; que tous les membres des *Cris de Paris* font de mauvais sujets,

dont les enfants ne sont que des espions, des voleurs, et des prostituées; qu'on a tout sous la main sans ces gens-là. Je considérerai qu'un peuple entier est occupé à transporter vainement, et sans but utile, les aliments légers, les petites marchandises, en les détériorant; que c'est un moyen de débiter, en les faisant dévorer aux enfants, les plus mauvais fruits, dont la verdeur donne des maladies et appauvrit l'espèce humaine; que, si l'on supprimait petit à petit ce colportage en indiquant des occupations fructueuses à la populace, il en résulterait un grand avantage pour la main-d'œuvre des manufactures utiles; que, pour en tirer tout le parti possible et rendre utile la populace de Paris, il faudrait que l'exportation des grains à l'étranger fût prohibée et que toutes les récoltes fussent destinées à rendre facile la subsistance des travailleurs; et, au lieu d'exporter les grains, on exporterait le produit, à bas prix, des manufactures laines et soies; qu'il faudrait supprimer à Paris les entrées sur le vin, y diminuer le prix de la main-d'œuvre de toutes les professions et gagner ainsi nous-mêmes le produit de notre exportation de grains par le meilleur marché de notre industrie. Je ne doute pas qu'alors les récoltes ne fussent plus abondantes, le peuple étant bien nourri, surtout si l'on interdisait les terres de luxe, les parcs inutiles, et si chaque grand propriétaire était rigoureusement taxé, pour tout le terrain stérile, à un louis l'arpent. Alors, comme il y aurait de l'excédent en grains, après que tout le royaume serait fourni, on pourrait, momentanément, se débarrasser du surplus à tel prix qu'on voudrait, puisque tout serait garni. Je réfléchis sur les inconvénients terribles de la cherté de la main-d'œuvre; j'en considérerai les suites pernicieuses sur la populace, qui, semblable aux hordes sauvages, ne voit que le présent. Si elle peut gagner son nécessaire en trois jours, elle ne travaille que

trois jours et se débauche les quatre autres. Mais, alors, elle n'a pas son nécessaire; elle est misérable, elle emprunte, ne paye pas, ruine le boulanger, le cordonnier, le marchand de vin, quoique celui-ci l'empoisonne pour se retirer. Tout est dans le désordre. Mettez au contraire la main-d'œuvre à bas prix, la populace, toujours machine, travaille les six jours, parce qu'il lui faut ce travail pour former la somme de sa dépense; elle ne se dérange pas et est moins obérée, en gagnant neuf livres par semaine, qu'en pouvant en gagner dix-huit. Je parle ici de ce que je sais, et je proteste au public et au Gouvernement que c'est l'exacte vérité; c'est le fruit d'observations mille fois répétées, et que je suis peut-être seul en état de bien faire, par ma position ¹.

Je me promenai dans tout le faubourg, et partout je vis des hommes, des femmes, des filles, des enfants en guenilles, acheter des bouquets. Je retournai ensuite dans les beaux quartiers; les bouquetières n'y étaient pas aussi multipliées et vendaient peu, parce qu'il y avait moins de Jeans et de Jeannes (on y porte de plus beaux noms); et encore parce que plus de personnes s'y dispensent de donner des bouquets.

LES BAINS •

Il commençait à faire chaud; les bateaux de bains étaient arrangés; l'extrême chaleur y attirait la foule, le soir, pour deux raisons : parce qu'alors

1. Elles sont encore bien plus certaines aujourd'hui 22 octobre 1787 qu'on a la preuve de l'inconvénient du gain trop fort des *Stampotore*!

on est plus libre, et parce qu'une sorte de pudeur empêchait encore les femmes d'y aller le jour. Je fis le tour du bassin, et j'observai les différents bains, tous placés singulièrement, et d'une manière bien opposée à ce qu'ils seraient en Turquie; car toujours les bains des femmes étaient au-dessus de ceux des hommes. Les premiers bains que je vis étaient arrangés au bas des Grands-Degrés, l'un, sur la rive du quartier de la place Maubert, l'autre, vis-à-vis, pour l'Ile-Notre-Dame ou la Cité; ces bains ne sont que pour les femmes. Je continuai ma route par l'Ile, et je vis des bains au-dessus et au-dessous du Pont-Marie, avec deux grands écriteaux attachés au parapet. Celui d'amont était ainsi conçu : *Bains des Dames publiques et particulières*. Il faut convenir que la langue est singulièrement outragée dans tous les écriteaux et toutes les enseignes de Paris, et qu'elle ne devrait pas l'être; mais, ici, l'ignorance grossière était scandaleuse, et, si c'était une mauvaise plaisanterie, elle était punissable. J'en avertis la concierge. L'écriteau des hommes était tout simple. Je continuais ma tournée. Je vis des bains sur le Port-au-Blé pour les deux sexes. J'en trouvai d'autres au-dessous du Pont Henri, vis-à-vis la rue des Poulies, d'autres sur le quai des Théatins; enfin j'en vis au bas du quai de l'Horloge, derrière la place Dauphine. Il était fort tard. Des enfants, des apprentis, se baignaient dans le petit bras qui passe devant les Augustins et les sépare du quai des Orfèvres. J'observais combien ces bains mesquins, qui ressemblaient à ceux que pourraient avoir de pauvres sauvages, annonçaient la malpropreté de la plus grande ville du monde. Cinq à six bains cabanés pour Paris! C'est que personne presque ne s'y baigne, et que ceux qui le font se bornent à une fois ou deux par été, c'est-à-dire par année. Tandis que je faisais là-dessus des réflexions, et que je désirais que l'usage des bains fût plus étendu,

j'entendis quelque bruit du côté du petit bras de la rivière, c'étaient les enfants baigneurs qui s'enfuyaient. Il y avait un ordre pour les empêcher de se laver dans la rivière, à l'endroit le moins dangereux, où même il ne peut y avoir aucun danger. J'appris qu'il existait pour eux un bain à la pointe du jardin des Enfants-de-Chœur, où l'on voulait qu'ils allassent s'entasser, polissonner et se corrompre. Je fus surpris et choqué; mais le pouvoir me manquait contre cette barbarie très immorale. Je parlai au sergent de la Garde. La raison qu'il me donna, c'est que les enfants venaient là le jour, ce qui était très scandaleux. — Scandaleux! m'écriai-je. Il est scandaleux que des enfants se lavent dans un endroit découvert, où l'eau n'a que deux pieds de profondeur! En vérité, je ne conçois plus rien à la décence de notre siècle corrompu. Bientôt on défendra aux nourrices de passer la chemise à leurs nourrissons mâles, et les sages-femmes ne pourront plus dire le sexe de l'enfant. Hé! morbleu! laissez, laissez ces pauvres enfants se laver, s'approprier, non la nuit, qui souvent est trop fraîche, mais au grand et beau soleil, dussent quelques petites filles de libraires les apercevoir de leur fenêtre, dussent les petites blanchisseuses les voir de quelque cinquante pas, et quelque bourgeoise curieuse les examiner en s'appuyant sur le parapet. Quel mal cela produira-t-il? Et le bien sera l'apprentissage de la natation, la propreté, la santé. Cela vaut mieux que les bains et les établissements particuliers, où il faut payer. Quelque modique que soit la somme, est-elle au-delà des moyens des enfants. — Tandis que je parlais au sergent, les enfants s'échappèrent tous. Un de ses soldats lui fit reproche de m'avoir écouté. — Taisez-vous, lui répondit le sergent; croyez-vous que je ne les aie pas vus comme vous? — Il continua sa route et ne trouva plus personne.

J'allai ensuite à la pointe appelée le Terrain, en

passant par la barbare et gothique Cité*, qui est plutôt un inextricable labyrinthe qu'une ville; figurez-vous des rues philadelphes, où deux personnes qui se rencontrent ne peuvent passer qu'en s'embrassant, tortueuses, malpropres; des maisons en pierres de taille élevées de quatre étages. On y étouffe; l'air n'y circule pas; on croit se promener au fond d'un puits. Je parvins difficilement au Terrain, quoique je me fusse bien orienté. Là, je vis une foule d'enfants qui semblaient moins réunis pour se baigner que pour polissonner. Ils se battaient ou se faisaient des malices. Je me retirai. Je repris le chemin de l'Île-Saint-Louis par le Pont-Rouge, restes honteux des péages barbares de la féodalité. Je donnai mon liard, et je respirai enfin. Il est vrai que l'odieuse Cité doit avoir l'air d'un cachot; le tourniquet, un geôlier. Je passai, sans trop m'embarrasser du bain des hommes, vis-à-vis la rue de la Femme-sans-tête; on y faisait peu de bruit; mais, du milieu du Pont Marie, j'entendis le caquetage du bain des femmes. J'allai vis-à-vis de la rue Poultier; je m'appuyai sur le parapet, et je tâchai d'entendre; mais il était impossible de distinguer, parce que les conversations se croisaient. J'entendis pourtant quelques gaîtés. La décence publique ne me permettait pas de prendre aucun moyen de m'approcher, quoique ce ne fût que pour entendre, puisque l'obscurité m'aurait empêché de voir. Cependant, il y avait une lumière ou deux. J'attendis les baigneuses, que j'observais à mesure qu'elles sortaient. Il y en avait de très intéressantes. J'étais appuyé sur le parapet, penché de manière que j'entendis la conversation particulière de celles qui montaient l'escalier; la plupart des jeunes personnes étaient avec leurs mères, une bonne, une tante, une voisine. Je comprenais cela par les discours qu'on tenait. Enfin, je vis paraître deux jeunes personnes, qui montaient seules. — Vous l'avez échappé belle!

En vérité, je ne veux plus que vous vous exposiez ainsi! — Ma chère Sophie, que risquez-vous? Avec vos charmes, on ne peut que gagner. — Cela n'est pas bien! D'ailleurs, vous m'avez surprise, et, avant de vous reconnaître, j'ai manqué de vous trahir... Vous êtes donc venu tout seul? — Sans doute! et personne au monde ne sait cette escapade. Je n'avais que ce moyen de vous parler en liberté. — Mais ma tante ne vient pas! dit la jeune personne. Je vais l'attendre. Vous m'avez dit que vous demeuriez tout ici près; allez-vous-en! — Il sera temps quand elle paraîtra. — Ah! tenez! elle ne m'a pas vue sortir! la voilà qui m'appelle... Adieu. — Le jeune homme acheva de monter les degrés. Lorsqu'il fut auprès de moi, je lui dis : — Je vous ai entendu, monsieur, je vais parler à la tante. — Que me veut donc cet insolent? — Point, point de ces façons! Vous ne répondez pas comme une jeune fille répondrait. Allez, monsieur le Sicophante, allez! — Il me pria pour lors de ne rien dire. — Non, je ne causerai pas à la jeune personne une aussi cruelle mortification! Mais prenez garde à vous. — Il s'éloigna. J'attendis les dames, et je les suivis pour savoir leur demeure. La tante rentra. La jeune personne resta un moment sur la porte; sans doute pour voir si le jeune homme l'avait suivie. Je saisis ce moment pour lui dire que j'avais tout découvert. Les deux amants me demandèrent de nouveau le secret, que je mis toujours à la même condition. Je courus chez la marquise. Le jeune homme en fille m'accompagna pour me parler. Je fus inflexible. Il rentra chez son notaire...

LE CHANTEUR DES RUES

Je m'en revenais par la rue Montorgueil, après avoir traversé la rue Saint-Martin et celle de Saint-Denis au-dessus de Saint-Chaumont. J'ai toujours abhorré les chanteurs des rues, et en général tous les colporteurs; ce sont des misérables sans mœurs, des fainéants, des inutiles. Je désirerais qu'on fit une Commission honorable de la distribution des arrêts, laquelle serait confiée aux facteurs des deux postes, à un prix fixé, tandis que le cri se ferait par quatre jurés — crieurs à cheval, précédés d'un trompette et de deux crieurs qui se répartiraient dans tous les quartiers. Les officiers, leurs gens, et les facteurs seraient payés sur le produit de la vente, sans coûter un sol à l'Etat. Si la vente était bonne, tant mieux; mais ils ne pourraient employer de colporteurs. Le cri de l'arrêt-de-mort serait accompagné d'un son de trompe lugubre. Le but de ce changement serait aussi d'imprimer de la terreur par les exécutions, qui se feraient avec encore plus d'appareil qu'aujourd'hui; car on devrait ordonner le son des cloches à l'heure de la sortie du coupable. Le jugement de mort devrait être prononcé par le Juge supérieur, publiquement, non dans l'audience, mais dans la grande salle du Palais, du haut d'un gradin, ou même au haut du perron du grand escalier. Après que le Juge aurait prononcé, un crieur répéterait la peine, à haute voix; puis, tous les juges rentreraient la tête baissée, et le visage couvert de leur main.

Près de la rue Tiquetonne je trouvai un chanteur ivre, avec la créature qui lui servait de second, ancienne servante de petite auberge de la rue des Lavandières. Ils me reconnurent. — Tiens, dit

l'ivrogne, voilà ce M. Nicolas; il ne nous aime pas, il l'a dit. Il fait trouble; il n'y a personne; il faut lui donner son *exeat*. — Je n'étais pas fort effrayé. Je m'arrêtai et me mis en garde. Je ne sais quoi, que je sentis par derrière, me fit faire un mouvement rapide, qui me sauva; car un camarade de ce misérable, qui n'existe plus, me portait un coup de canuche, qui m'aurait assommé s'il eût atteint ma tête. Je saisis l'instrument, et, par un revirement des parties très convenable, je m'en servis contre les trois chanteurs, que je ne ménageai pas. Aucun d'eux ne cria; je les rossai tout à mon aise, et j'emportai le bâton, qui était une sorte de petite massue d'épines, avec un gros bout naturel qu'avait formé le tronc. On nomme cela canuche en Bourgogne.

LES BILLARDS. ACTEURS

On joue au billard pendant la journée. Il est tant d'inutiles à Paris! Cependant, ce ne sont pas les inutiles proprement dits qui font le grand nombre au billard; ce sont les souteneurs de filles et les domestiques. Les maîtres, même les ecclésiastiques, ne daignent pas veiller à l'occupation de leurs valets, et ils laissent sûrement leur bourse et leur vie à la merci d'un oisif, d'un joueur, c'est-à-dire d'un homme souvent corrompu par l'inutilité, plus souvent emporté par une passion violente qui ne respecte rien. Les longues soirées d'hiver, quoique le billard aux lumières se paie le double, sont le temps des parties intéressantes. La raison en est que tous les domestiques, alors revenus de la campagne ou de la province, ont achevé leur service journalier à cinq heures, que

les « semestres » sont à Paris, et que les filles perdues gagnent davantage; car, non seulement elles fournissent de l'argent à leurs souteneurs, mais elles s'intéressent dans les parties d'un joueur habile de la main et rusé dans l'arrangement des points à rendre, ou des avantages à faire; la raison en est que le monsieur qui ne joue pas pour lui-même est plus hardi, qu'il a plus d'adresse, et que ses coups sont plus beaux.

J'avais entrevu le billard quelques années avant 1775; celui que je choisis pour mes observations était au bout de la rue Saint-André. La salle n'était pas aussi crapuleuse que celle du quai de la Ferraille, à la maison qu'occupait autrefois Ricci, l'arracheur de dents, et les joueurs n'y étaient pas aussi relevés qu'au billard de la rue Mazarine, ni même que celui du Verdelet; il tenait le milieu. Je parlai de mon dessein à la marquise, qui l'approuva fort, et qui m'exhorta vivement à le suivre.

Ce fut le 15 novembre, après la publication de mon grand ouvrage (*le Paysan*), que je commençai mes séances. Je sortais à neuf heures. Le billard était alors si plein qu'on ne pouvait y trouver place, et l'on y étouffait comme à la dernière séance de l'Académie Française. La foule diminuait à neuf heures, et l'on se trouvait à l'aise à dix; la séance finissait à onze heures, au grand regret des joueurs et des paris. Comme ce billard fournira plusieurs *Nuits*, il faut en faire connaître les acteurs.

Le Prévôt, nommé L'Aloi, était un petit chafouin plein d'aigreur, dont le fausset était propre à se faire entendre au-dessus du continuel et bruyant murmure de l'assemblée. Il avait pour acolytes deux secs et plats personnages, qui ne jouaient jamais que des parties de frais; ils ne pariaient qu'en secret et en se mettant de moitié avec un autre. Je sus, depuis, que c'étaient des escrocs, auxquels le jeu avait été interdit après un petit sé-

minaire à Bicêtre. Mais il ne fallait pas se contenter de leur interdire le jeu, il fallait leur ordonner le travail. Peut-être l'avait-on fait, car ils étaient toujours avec le tablier de leur profession. Un de ces acolytes mouchait pour le Prévôt, lorsqu'il était absent, marquait, et le reste. Un quatrième acteur était un garçon-maréchal, en veste rouge, tablier de cuir. Venaient ensuite deux domestiques, joueurs ou parieurs impitoyables. Puis, deux souteneurs, redresseurs habiles, qui affectaient d'être honnêtes, et qui, jusqu'à ce moment, avaient évité le séminaire et l'interdiction. Je vis ensuite une foule d'élèves, des dupes habituelles, au nombre desquelles étaient deux marchands-fripiers de la rue Dauphine, Esclabasse et Henri, que, depuis, j'ai vus escrocs; un gros garçon, maître-bourrelier, très sot, très brutal, et très dupe, qui mangeait la dot d'une femme aimable que sa farauderie avait subjuguée. Il y avait jusqu'à un petit jeune garçon-tailleur, natif de Paris, et ancien enfant de chœur, resté maître de lui-même avec la succession d'une vieille tante, qu'il venait dissiper au billard; il jouait fort mal et se faisait faire de gros avantages. Il se conserva quelque temps, par la raison que je vais dire. J'observe que c'est à lui que je vis tenir le billard à la première séance.

Il y a dans chaque billard ce qu'on nomme le tripot, à la tête duquel il faut que le Prévôt soit toujours. C'est ordinairement le tripot qui arrange les parties entre les joueurs, c'est-à-dire qui décide que tel joueur peut jouer au pair avec tel, ou que tel doit rendre tant de points à tel. Ces décisions sont souvent partiales, et c'est au perdant à les changer, ou à quitter. Mais, souvent, la fureur du jeu est telle que, le gagnant ne voulant pas céder, le perdant continue à jouer en dupe. C'est aussi le tripot qui décide de la valeur des coups, quoique le Prévôt paraisse demander l'avis de toute la galerie. Tout cela s'éclaircira davantage par la

suite. Pour revenir au tailleur, qui jouait avec un croq-de-billard, lors de mon arrivée, et qui perdit par conséquent, il était tout consterné, sa perte allant à deux louis et demi. A huit heures, L'Aloi dit un mot au joueur gagnant, et celui-ci voulut quitter. Il se trouvait dans la galerie un domestique d'évêque, gros gaillard au teint fleuri, et qui paraissait très avantageux. Il demanda au petit tailleur s'il avait encore de l'argent. Je m'aperçus que le laquais était soufflé; j'ai su, depuis, que c'était par les membres du tripot. Le petit tailleur montra deux louis. A cette vue, il se fit un frémissement de cupidité dans toute l'assemblée; mais le gros laquais eut la préférence, parce que, le tailleur ayant le billard, il dispensait son joueur de le tirer. La partie commença dès qu'on eut décidé, à la pluralité, que le domestique, dont on connaissait le jeu, donnerait huit points, pour lesquels le tailleur lui sauverait cinq blouses. Cette partie présente un avantage énorme en faveur de celui qui reçoit cinq blouses, mais ce n'est presque rien; un habile joueur la fait tourner à son profit, par le privilège de se blouser dans son trou, par l'adresse qu'il a de ramener la rouge vers sa blouse et d'exposer ainsi son maladroit adversaire à se perdre, pour le déranger, ou à rester en prise, ce qui l'empêche de faire des points. Il suit, de là, que la partie des cinq blouses sauvées est presque égale à la partie ordinaire, où les six blouses sont communes aux deux joueurs, et que l'avantage que recevait le tailleur était exorbitant. Le gros laquais, enchanté d'avoir une bonne partie, joua d'abord assez bien; mais le tailleur, secrètement conseillé, joua prudemment, se blousa souvent à sa blouse pour donner de mauvais coups, profita des bons avis que lui donnait le tripot, des fautes suggérées au gros laquais, et de l'inexpérience de celui-ci à sauver cinq blouses. Cependant, les joueurs vinrent 14 à 14, et le gros laquais perdit par un coup mal

jugé. Quel dépit! Il faut être joueur et sot pour s'en former une idée. Le laquais doubla. Le tripot agiota les paris, pour y engager des bourgeois, qui doivent perdre seuls, pour que le tripot vive. Enfin, le gros laquais rendit les vingt écus au tailleur. C'étaient soixante livres qui devaient bientôt revenir au tripot, lequel avait en outre le gain de ses paris, adroitement faits. Cinq tripotiers pariaient contre trois; ces derniers faisaient beaucoup de bruit et mettaient de moitié le bourgeois excité qui voulait en être, tandis que ceux qui tenaient le pari pour le tailleur n'en mettaient personne. Par ce moyen, le gain du tripot était sûr, et tous les membres partageaient en secret...

LES HAUTS TALONS

En m'en retournant, je me trouvai dans la rue Saint-Louis. La gelée rendait le pavé sec et propre. Je vis une femme charmante sortir d'une grande maison. — Je marcherai, dit-elle à l'homme qui lui donnait la main. Et le carrosse les suivit. — Comment pouvez-vous marcher, lui dit l'homme, avec des talons aussi élevés? — Je m'appuie, ou je marche seule, comme il convient à une femme de marcher, sans précipitation. Je croirais être chaussée en homme si j'avais des talons bas. Depuis que j'ai vu, au Palais-Royal, une très jolie personne n'avoir plus l'air que d'une Tatillon en se chaussant presque à plat, j'ai pris en horreur les talons bas. D'ailleurs, ils nous rendent la jambe désagréable. — J'osai m'approcher en ce moment. — Madame a bien raison! Voyez, Monsieur, quelle grâce a cette marche noble, et quelle majesté donnent à Madame deux ou trois doigts de plus. — Je crois qu'on me fit l'honneur de me prendre pour un voleur. Quoi qu'il en soit, l'homme quitta

le bras de la dame, se mit en défense et se rapprocha de la voiture. La dame marchait seule, et jamais je n'ai vu tant de grâces, de noblesse, et d'aisance. Je continuai : — Tout dans les femmes doit avoir un sexe; l'habillement, la coiffure, la chaussure, surtout la chaussure, qui doit être d'autant plus soignée que c'est, en elle-même, la partie la moins agréable de l'habillement. Il est très important pour les mœurs, très important pour les femmes, que leur habillement tranche avec le nôtre. Elles perdraient de leurs attraits par le rapprochement. Mais supposons qu'elles n'en perdissent pas, et qu'elles communiquassent au contraire leur charme de sexe à l'habillement des hommes, il en résulterait un grave inconvénient pour les mœurs. Ceci est une chose dont la police devrait se mêler; qu'elle permette toutes les modes, à la bonne heure! mais qu'elle ordonne que toute dame qui rapprochera son vêtir de celui des hommes soit traitée en catin par le guet et les commissaires. J'ai vu hier une femme en talons larges et plats; je l'aurais battue, si je pouvais battre une femme. Elle était crottée comme un barbet. C'est que les talons larges renvoient plus de boue. Nos aïeules parisiennes adoptèrent jadis les talons élevés et pointus par goût pour la propreté. Elles étaient plus sages que leurs petites-filles, qui, d'après des conseils anonymes, ont baissé leurs talons dans le temps où le pavé est broyé plus que jamais par les voitures, où les inutiles canaux que la sottise et la cupidité placent sous toutes les rues en font des mares; c'est en ce moment, dis-je, qu'une mode insensée fait baisser, élargir les talons des chaussures des femmes! Jeunes Sylphides! croyez-en votre admirateur éclairé, vous devez éviter tout ce qui profane votre parure en la rapprochant de l'habillement des hommes, tout ce qui vous matérialise en déformant votre jambe et votre pied! — Ici, la dame m'interrompt : — N'êtes-vous

pas le hibou de la marquise de M****? — Oui, Madame. — Hé! monsieur! dit-elle à l'homme, il n'est pas méchant. — On arriva. La belle dame me présenta la main, que je baisai. On rentra.

LE MENUISIER

J'ai dit un mot d'un garçon-menuisier, joueur presque honnête. Il allait toujours au billard du Verdelet, près la rue Plâtrière. Cet endroit est un peu plus honnête, et Montigni, le Prévôt, n'était pas un rusé petit coquin comme M. L'Aloi. Je fus assez content, à l'abord, de la manière dont les choses se passaient dans cette maison. Elle était double, c'est-à-dire qu'au premier, au-dessus du billard, était une Académie de cartes. Mais je n'y montai pas encore; je voulais suivre le billard, sans interruption.

Le hasard me plaça auprès du garçon-menuisier. Il pariait en ce moment. Il me parut seul, sans complot, et agissant de franc jeu. Nous causâmes. — Voilà deux joueurs honnêtes, dit-il; ce sont deux bourgeois de la rue Montorgueil. Je m'y fie. Mais ces diables d'hôtels garnis de la rue du Bouloir mettent toujours du mic-mac dans les leurs, et jamais on n'est sûr de rien. — Il se tut et fut tout à sa partie. — Voilà une lourde faute! se disait-il à lui-même. — Un mauvais coup! et l'on n'en dit rien!... Il a la bêtise de ne pas le faire demander!... — La partie finit, et le garçon-menuisier gagna son pari. Quelqu'un lui proposa de jouer. Il fit ses conditions avec beaucoup de prudence, et joua. Je n'ai jamais vu autant de sang-froid et d'impassibilité. Rien ne le troublait. Tous ses coups étaient pensés avec combinaison et réflexion. Sa partie

était un tout, dont le premier coup répondait au dernier, comme à une partie de dames ou d'échecs. Il ne posait jamais une bille sans motif; il l'amenait assez ordinairement où il voulait; il réparait admirablement ses fautes. C'était la véritable science du jeu. Il gagna contre un fort bon joueur. Quelques connaisseurs l'admiraient; moi, j'étais enchanté. J'aurais cependant mieux aimé qu'il eût tenu le rabot. Son joueur était un maître d'hôtel garni, fort maussade. Je m'informai alors, à un voisin babillard, de ce qu'était le joueur tranquille. Il me l'apprit, et il ajouta : — Il s'est fait, du jeu, douze cents livres de rentes, par le sang-froid que vous lui voyez, car c'est le sang-froid qui l'a rendu bon joueur. Il ne fait pas des coups brillants, mais il possède le fond du jeu, ce qui lui fait toujours gagner trois parties sur cinq; c'est son calcul. Jamais cet homme ne vient au jeu qu'avec douze francs. Il se retire s'il les perd. Mais le cas est infiniment rare. Ce n'est cependant pas avec la queue qu'il a le plus gagné, ni avec la masse, quoiqu'il joue de masse et de queue; mais c'est par les paris. Il a un tact admirable pour sentir si un joueur doit gagner telle partie. Ce sont ses dispositions qu'il étudie, d'après la perte ou le gain de la partie précédente; dès les premiers coups il voit si le dépit le déroute, ou si la confiance aveugle va le perdre, ou s'il s'affermir. Il voit également les dispositions de l'adversaire; et, d'après cela, il propose modestement son pari. Ceux qui ne le connaissent pas acceptent toujours, et même ceux qui le connaissent et qui, n'ayant pas ses lumières, veulent tâcher de le vaincre; de sorte qu'il a toujours à qui parler. D'ailleurs, il est honnête; on n'a jamais avec lui de criailleries ni de disputes. Voyez pendant qu'il joue. Point de paris! On n'ose parier contre lui. Son joueur seul a cette hardiesse, et il ne lui tient que six francs, et, six francs de la partie, c'est douze. S'il gagne, il mettra ses douze francs de gain



Sujet de la FIGURE de la VI.^{me} Partie.

Le Spectateur-nocturne , rue du Chaume , separant deux Bourgeois , qui se batent en duel :
L'Un d'eux lui montre une Femme évanouie ,
secourue par Une-aurre :

» —Voilà ma Sœur , femme de ce Misérable ,
» qui la traite-mal » !

☞ On prie le LECTEUR de voir l'AVIS contre
les Contrefacteurs , qui est placé à la fin des
Tables.

On prévient en-même-temps , qu'on a changé la
marche , pour la publication des NUITS : La
main-d'œuvre augmente si prodigieusement
en France , pour tout , que si l'on n'y remédie ,
nous ne pourrons bientôt plus soutenir la con-
currence avec aucune Nation ! L'énormité
des frais oblige donc à publier les VI premiè-
res Parties , qui font la moitié de l'Ouvrage ,
et de le smetter à 15 liv. Les VI dernières
Parties , contenant , comme les VI premières ,
1440 pages , acheveront de paraître par mois ,
une à une , jusqu'à la fin de septembre 1788 ,
à 9 liv. seulement , c'est-à-dire 3 liv. chaque II
Parties. Nous contractons toujours l'obligation ,
si les CCCLXVI NUITS excèdent les VI der-
nières Parties , d'imprimer , sans retard , le sur-
plus des NUITS excédantes GRATIS.

en sûreté et jouera ensuite ou pariera tout le reste, mais il faut qu'il s'en aille avec sa journée, qui est de douze francs contre douze francs. S'il gagne plus, tant mieux! Mais il ne reviendra toujours demain qu'avec douze francs. On sait cela en gros; mais cet homme est si doux! il donne quelquefois de si belles revanches aux perdants qu'il trouve toujours des joueurs. Ce sont ordinairement de bons marchands, qui veulent s'amuser et jouer avec un homme poli; ces gros marchands se bornent à perdre chacun six ou douze francs, et le menuisier, par son moral, attire à lui tout ce profit-là. Il s'est marié depuis deux ans à une jeune fille de pauvre maître de son état, mais très jolie, et il travaille à présent à lui faire douze cents livres de rentes, comme à lui. Pour cet effet, il rabote le matin, à sa boutique, des instruments de billard; le soir, le jeu l'occupe; il met en poche tous les jours la part de sa femme, sans y toucher; et puis, il joue ou parie pour son compte. Je le connais beaucoup, et je fais tous ses petits arrangements; non qu'il me les dise, mais il en parle quelquefois à une femme qui me les redit, comme moi je vous les raconte. Oh! c'est un honnête homme! — Oui, répondis-je, mais je préférerais qu'il eût gagné ses douze cents livres de rentes avec le rabot. — Je parlais à un sourd, qui ne comprit pas. Je ne vis point de tripot. Il y en avait un cependant, mais il se cachait du Prévôt. Il me fallut l'étudier avant de le connaître.

LE MODÈLE MALE

A mon retour, je rencontrai sur le Pont Henri un beau grand garçon, qui marchait rapidement. Je le fixai : — Jeune homme! lui dis-je, vous vous

retirez bien tard. Venez-vous de jouer? Prenez garde d'être dupe. — Mon Dieu! non, me répondit-il. Je viens de servir de modèle. Tombé au milieu de Paris, sans ressource, avec une femme et deux enfants, mon bonheur me fit rencontrer un maître peintre, dans une auberge; nous nous parlâmes; je lui demandai à broyer des couleurs; il me regarda, et, voyant comme je suis fait, il me proposa de servir de modèle à une société de jeunes élèves. Chacun me retient à son tour, et je ne les quitte que lorsque tous ont étudié sur moi la partie qu'ils veulent dessiner. Je gagne par ce moyen douze sous par heure, entre cent sous et six francs par jour.

LES GARÇONS-PERRUQUIERS

J'avais suivi le billard du Verdelet sans être bien éclairci au sujet du tripot. Je me proposai d'y revenir. Mais, pendant cet intervalle, le Jour de l'An arriva, et j'eus occasion de faire une observation nouvelle dans le billard de la rue de l'Arbre-Sec, vis-à-vis la place des Fiacres.

Je fus surpris de n'y voir, pour acteurs, que des garçons-perruquiers, qui avaient reçu leurs étrennes. Cette espèce d'ouvriers gagne très peu; de sorte que, lorsqu'ils se trouvent trente-six livres, deux louis, soixante francs d'étrennes, ils se croient possesseurs d'un fonds inépuisable. J'ignore s'ils venaient jouer dans l'intention de doubler leurs fonds, ou s'ils avaient simplement le projet de s'amuser et de jouir des plaisirs de la vie, ou bien si c'était seulement un effet de l'inutilité; car tous ceux qui ont dévoré des sujets de mécontentement de la part des maîtres ou de leurs femmes acariâtres

ne se gênent plus après les étrennes et sortent en foule. A la vérité, il existe, dans cette profession, une règle excellente, qui devrait s'établir dans toutes les autres : c'est que les syndics de la communauté ont droit de faire arrêter les garçons vaquants et non placés. C'est un excellent moyen de prévenir le désordre de l'oisiveté. Je crois que la même règle existe pour les garçons-boulangers, les maréchaux et les tailleurs. Dès que les perruquiers furent entrés, tout le tripot se frotta les mains, et l'on s'arrangea tant pour le jeu que pour les paris. Mais les perruquiers, qui voient tout le monde, sont rusés. Ils prirent un parti qui déconcerta le tripot; ils jouèrent entre eux, parièrent entre eux et se dépouillèrent, sans profit pour les croqs, qui regardaient la bouche béante. Cependant, deux ou trois des plus rusés ayant mis les autres à sec, glorieux de leur victoire, se croyant des héros, ils osèrent jouter contre les tripotiers. Ce fut alors que l'espérance revint avec tous ses charmes dans l'âme des croqs, qui procédèrent avec une dextérité admirable, tant par les paris que par le jeu. Ils ne s'embarrassèrent pas trop de ménager des joueurs dont ils voyaient le fond de la bourse et avec lesquels ils n'avaient à craindre aucune réclamation devant le commissaire. On les gagna d'emblée et sans les marchander. Ils disputèrent; on était prêt à se battre. Mais les perruquiers mirent les pouces. ils savaient trop que, si la Garde survenait, ils iraient en prison, uniquement pour être sans place. Ils sortirent donc, sans avoir de quoi souper. Ceux qui avaient d'abord perdu avec leurs confrères se moquaient de ceux qui venaient d'être si parfaitement rasés. J'en fis autant, lorsque j'entendis la marche du guet à cheval.

LE CAFÉ

Ce fut en 1554, il y a juste deux cent soixante-douze ans, qu'un Syrien ouvrit le premier café à Constantinople, sous la forteresse de Karbi. On dit qu'on doit la première connaissance de ce cordial à un abbé arabe qui, voulant tenir ses moines éveillés à l'office nocturne, employa le fruit d'un arbrisseau qui faisait bondir les chèvres. Tout cela est imaginaire. La vertu du café s'est découverte comme celle du blé, du haricot, du chou et du navet, par une tentative pour le manger, suivie d'un effet connu fort tard, parce qu'il est plus caché. Le premier café de Paris date de 1705. Il était tenu par un étranger, que l'on crut d'abord inventeur de la liqueur qu'il distribuait. On n'y mettait pas de sucre, et elle fit faire la grimace aux premiers qui la prirent. Mais la propreté des tasses et des tables, le choix de la compagnie, firent que les honnêtes gens vinrent au café. La plupart n'en prenaient pas et auraient préféré du vin. L'espèce d'aise, la lucidité des idées que le café procure, fut bientôt vantée, et tout le monde en prit. On craignait cependant de s'échauffer en y mettant du sucre; le goût de certaines gens fut même assez dépravé pour aimer l'amertume de cette boisson, et ce ne fut que longtemps après qu'on s'aperçut que le sucre à forte dose n'ôtait presque rien à la qualité du café, auquel il donnait une qualité nutritive qui, tempérant son ressort, en faisait un excitant très sain. Cependant, le préjugé que le sucre échauffe subsiste encore parmi le peuple et dans la bourgeoisie provinciale.

Les cafés ont été longtemps le rendez-vous des honnêtes gens; et il faut convenir que ce rendez-

vous est plus décent que le cabaret, où l'on était obligé de s'enfermer dans une chambre, et que la boutique des barbiers, où l'on était couvert de poudre et où l'on avait le peu gracieux spectacle des barbes savonnées, mais ils n'ont été brillants que dans leur jeunesse. Ils sont fort tombés depuis vingt ans. Cependant, ils ne seront jamais avilis comme les cabarets, ni comme les boutiques des barbiers, où les garçons-serruriers mêmes n'osent plus aller. Je crois que je suis aujourd'hui le seul qui ne fasse pas venir un perruquier chez lui. J'en ai plus d'une raison : il me serait incommode de recevoir un homme à son heure, et non pas à la mienne. Ensuite, les perruquiers me sont utiles dans tous les quartiers de Paris. En troisième lieu, depuis 1760, je porte mes faces dans ma queue, à l'imitation de mon cher et respectable ami M. Loiseau, ou Losolis. Je vous parlerai quelque jour, madame, du parti que je tire des perruquiers. Quant aux cafés, voici l'observation que j'y ai faite depuis : les Parisiens et les provinciaux y portent la dure indifférence de la capitale. Il n'est guère que les étrangers qui s'y montrent polis, ou... des gens extrêmement sensés. Vous y voyez un jeune fat venir sans façon vous ôter le jour au moment où vous lisez un papier en fin caractère, ou le *Mercur*, si mal imprimé qu'il en est *inlisible* (passez-moi l'expression ; mais *lisible* est dans notre langue un mot de plus, et très nécessaire, parce qu'alors *lisible* demeurera significatif du matériel de l'écriture, et que *lisible* ne s'entendra que du style et des choses). Il en est d'autres qui retiennent grossièrement le papier public, qu'attend un homme occupé, qui l'épellent, ou causent, sans l'expédier. D'autres vous demandent une feuille que vous allez lire et ne remplissent pas le devoir de vous la rendre. D'autres lisent tout haut, chose qui devrait être interdite, à moins que ce ne soit un article très court et très saillant. D'autres crient,

badinent grossièrement et assourdisent le cafiſte paisible qui vient respirer un moment. C'eſt ce manque d'urbanité qui éloigne inſenſiblement des cafés ce qui eſt honnête. Déjà les gens de lettres n'oſent plus s'y montrer. D'autres dédaignent d'y paraître, à raiſon de la grande gloire dont ils ſe croient environnés, et ils ont raiſon; les cafés ſont fréquentés par une foule de jeunes avantageux qui ne ſe doutent pas qu'avant trente ans les trois quarts et les trois quarts du dernier quart des hommes n'ont pas la plénitude de la raiſon, n'ont pas la rectitude du jugement, en un mot voient mal, faute d'être ſuffiſamment rectifiés par une aſſez longue expérience. Et ces jeunes avantageux ſeraient le fléau de l'homme de lettres qu'ils impatienteraient et compromettraient. Et moi, cependant, madame, j'irai désormais au café; parce que je vois que mon genre de travail le demande, comme je vais chez les perruquiers, comme j'entre quelquefois au cabaret, au billard. Mais je ne traiterai pas les cafés de ſuite. Je les entremêlerai par les Académies, les cabarets, les perruquiers, et les aventures courantes.

LE GUETTEUR

Je ſortis après ce mot; et, en m'en revenant, je trouvai, au coin du Pont de la Tournelle, un homme en mauvais bergopzoom, ayant des bas troués, un vieux chapeau, qui vint me regarder ſous le nez. Je m'arrêtai au coin du Quai Dauphin, et j'attendis. L'homme ſe promena cinquante pas en long, et autant en large. A la fin, il vit ce qu'il guettait. Il courut à la Garde, ſans doute prévenue par lui. On ſaiſit un homme qui ſortait myſtérieuſement

d'une maison à porte cochère, et on le conduisit chez un commissaire fort éloigné. Je suivis. L'homme fut mis au Châtelet et le guetteur alla se coucher. J'en fis autant.

Qu'était l'homme? Un suborneur que le père faisait guetter, et qu'il fit emprisonner par les règles ordinaires de la Justice, qui défendent de s'introduire chez les citoyens à leur insu.

LA SAUVAGETÉ. LE DÉGEL

Imagineraient-on, d'après tout ce qu'on voit faire au spectateur nocturne, qu'il est né le plus sauvage de tous les hommes? C'est faute de vivre avec le monde que, jusqu'en 1772, il n'osait entrer dans un café. Si on le voit chez la marquise, c'est que leur connaissance s'était faite d'une manière exaltée qui le soutint jusqu'à l'habitude. Cependant, il ne faisait jamais le signal, pour entrer, sans un petit sentiment de sauvagerie, à moins qu'il n'eût des choses très importantes à dire, car alors il éprouvait une chaleur qui l'enhardissait. Il n'est pas encore exempt de cette timidité pénible qui a sa source dans l'orgueil. Souvent, lorsqu'il va dans une grande maison, il lui est arrivé de lever le heurtoir et de n'oser le baisser. Il s'en retourne, quoiqu'il soit attendu. Mais, ce qu'il y a de surprenant, c'est que ce même caractère sauvage est ce qui l'a rendu indagateur¹. Il a trouvé si héroïque de s'exposer à voir les hommes et à en être vu, d'oser les pénétrer, que la gloire le lui a fait entreprendre. Un jeune Parisien bien hardi, bien blasé sur tout, trouverait cela si simple qu'il n'en serait

1. *Sic.*

pas tenté; le spectateur nocturne l'a trouvé merveilleux, et il l'a fait. Ainsi, les effets les plus certains résultent quelquefois des contraires; tout dépend du ressort qu'on a dans l'âme.

Il dégelait; les rues étaient l'image du chaos. Le désordre était encore augmenté par les Auvergnats du coin des rues, qui, pour gagner davantage, avec leurs planches posées sur les traverses des petites rues aboutissantes dans les grandes, formaient exprès des engorgements qu'ils abandonnaient le soir, sans les faire écouler. La tranquillité stagnante des neiges demi-fondues les faisait croire solides, et l'on enfonçait jusqu'au-dessus de la cheville. J'étais bien fâché de voir exister un désordre aussi facile à prévenir. D'abord, il ne faut pas laisser le balayage aux particuliers, qui ne le font, et ne peuvent le faire d'accord; au lieu que des balayeurs publics qui s'entendront, et qui seront bien inspectés, nettoieront les rues avec ordre, avec exactitude, et en très peu de temps. Il faut ensuite défendre aux Auvergnats d'établir des planches; les balayeurs publics n'en poseront qu'aux endroits indispensables, et gratis; mais le balayage et le planchage seront payés par le public, par l'addition de deux liards à la capitation de trente-six francs, et ainsi de suite, en augmentant, jusqu'à vingt-quatre sous, pour la capitation la plus haute. Comme je traversais la rue Saint-Honoré, par celles des Poulies et d'Orléans, je vis une pauvre jeune fille qui passait sur la planche d'un Auvergnat. Requise de payer, elle n'avait pas de quoi. Il la repoussa brutalement dans la fange et la mare de neige fondue, dont il avait augmenté l'amas par une digue, afin de rendre sa planche nécessaire. Les pieds mal chaussés de la fille quittèrent ses souliers, le bas de ses jupes fut trempé; l'eau qui en dégouttait, en marchant, lui gelait les jambes. Je ne suis pas cruel, je suis doux, bénin, mais très irascible. J'avoue que je rossai l'Auvergnat, aux

risques de l'être, que ses camarades accoururent, et que, sans la Garde, j'aurais été embarrassé. Je m'expliquai. Le caporal donna tort aux Auvergnats, les obligea de faire écouler la mare; et, moi, je courus à la jeune fille; je la conduisis chez elle; je lui achetai une falourde, car je trouvai sa mère sans feu; je la fis sécher, puis je courus les recommander à l'efficace bonté de l'incomparable marquise, qui voulut bien leur être utile. La jeune fille était jolie et, par conséquent, plus exposée qu'une autre. Elle m'apprit, à mon retour, que souvent on l'avait attaquée le soir, mais si grossièrement qu'elle n'avait jamais été tentée. Elle demeurait rue Thévenot. C'était la fille d'un compagnon batteur de cuivre, mort du vert-de-gris; elle soutenait sa mère infirme, et trois frères et sœur, en brochant des souliers d'étoffe pour un marchand cordonnier.

LES MASQUES

Je sortis après la lecture de ces titres. On était au carnaval de 1776. Je ne cesserai jamais de me récrier contre les mascarades, les déguisements en femmes, les cris dégoûtants de la populace, les plates choses que débitent les sots colporteurs, les polissonneries des enfants, et quelquefois des hommes, mais surtout contre les mascarades de nuit! On devrait, la nuit, au lieu de se déguiser, porter un écriteau, où fût écrit : « Je suis un tel. » Une bande de masques, qui sortaient d'un bal, rue Tirechape, passait sous les piliers des Halles au moment où une famille entière, le père, la mère, trois filles, et un garçon de douze ans, rentraient chez eux. Les bandits (car ce ne pouvaient être

que des scélérats), environnèrent la famille, qui d'abord ne fit qu'en rire, insultèrent les jeunes filles, qu'ils traitèrent comme au feu de la Saint-Jean, tandis que d'autres entrèrent avec le père et la mère effrayés. On força le marchand à donner sa bourse, et on se retira en faisant des éclats de rire. Je voulus m'approcher, je fus repoussé. Je m'écriai; ma vie fut exposée, et je fus obligé, pour la défendre, de m'armer de mes pistolets. Les bandits ne furent pas arrêtés, quoique je les poursuivisse; ils feignaient de rire entre eux, et l'on ne me comprenait que lorsqu'ils étaient passés. Combien d'aventures pareilles ensevelies dans l'ombre de la nuit! Car j'appris le lendemain, que le marchand n'avait pas rendu plainte, de peur que ses filles ne devinssent le sujet d'une histoire publique, et parce que, les masques étant des inconnus, sa plainte aurait été vaine et vague. Il aurait dû la porter contre les mascarades en général, afin d'ouvrir les yeux de l'Administration sur la nécessité d'interdire, et les masques, et les cris dégoûtants de la canaille, et ces polissonneries contraires à la raison et à la religion, qui chaque année coûtent la vie à quelque individu de la populace.

LES BOUTIQUES DES PERRUQUIERS *

J'ai dit naguère, je crois, qu'autrefois, avant que les barbiers-perruquiers fussent séparés des chirurgiens, les boutiques de raserie étaient des bureaux de nouvelles et d'esprit. On y passait la soirée du samedi, la matinée du dimanche, et, en attendant son tour, on parlait nouvelles, politique, littérature, telle qu'elle était alors. Tout est bien changé! A-t-on

bien fait de séparer les barbiers des chirurgiens? Est-ce qu'il est bas de raser? Pas plus que de saigner. Les hommes ont de temps en temps des idées baroques de dignité. La barberie est vile depuis qu'on l'a avilie. La perruquerie même n'est pas indigne du chirurgien, ni du médecin. C'est un médecin qui, le premier, inventa la perruque, pour préserver du rhume les vieux magistrats. Il est vrai qu'ensuite la perruque devint une mode et un abus. Mais laissons cela. Personne ne va plus chez les barbiers-perruquiers-étuvistes, qui tous devraient avoir des étuves, dont nous aurions grand besoin. En place, on va respirer le mauvais air, entassés les uns sur les autres dans un café, dans un musée, un lycée, chez Nicolet, chez Audinot, aux Variétés, qui sont bien supérieurs aux Nicolets et aux Audinots, aux Beaujolais, aux Associés. On va s'étouffer aux Ariettes, aux Tragédies. Il n'y a qu'à l'Opéra qu'on ne s'étouffe pas encore, mais cela viendra. Eh! messieurs, allez vous étuver, suer, être frottés, massés; que vos barbiers, perruquiers-étuvistes, redevenus chirurgiens, vous conservent la santé, pour faire tomber les médecins et les chirurgiens-prolongistes, leurs oppresseurs hautains et barbares. *O tempora! o mores!*

Je suis le seul homme à Paris qui aille encore me faire raser, ou me raser moi-même, dans la boutique d'un perruquier. Hélas! je n'y trouve pas de novellistes. J'y suis toujours seul avec un major ignorant, et un élève qui s'apprend, sur mon menton, à raser les clercs de procureurs. On sait que, régulièrement, tous les matins, le garçon-perruquier vient dans le grenier de ces messieurs, mais qu'avant d'y parvenir vingt coups de marteau rudement appliqués ont ébranlé tous les cerveaux du voisinage et chassé le sommeil loin des paupières des pauvres malades, qui commençaient à roupiller (qu'on me passe l'expression!). J'aurais peut-être suivi le torrent et, comme les autres, fait venir un

perruquier peigner mes quatre cheveux; mais depuis vingt ans je réunis, à la charolais, tout ce que j'en ai, dans une bourse. Et puis, je vais chez les perruquiers pour savoir ce que je pourrais apprendre autrement qu'avec de grandes difficultés.

LES RESTAURATEURS

Je passais par la rue de Grenelle; une jeune et jolie personne, qui entraît dans la boutique d'un boulanger, frappa ma vue. Je l'admirais, émerveillé, car elle était charmante! lorsqu'elle s'assit dans le comptoir. Au même instant, il sortit de chez un restaurateur¹ (nouveau nom qui peint notre siècle), une autre jolie fille, qui venait prendre quelques petits pains d'une demi-livre. — J'avais beau t'attendre! dit-elle à la jeune boulangère, tu restes tranquille! — C'est que je ne veux pas retourner chez vous. — Pourquoi? — Il semblerait que je recherche ce grand jeune homme qui me dit toujours quelque chose d'honnête. Et je n'ai que faire de lui, je t'assure! — Nous causerons à un autre moment! reprit la jolie restauratrice. — Et elle courut porter les pains. J'entrai sur ses pas, et je demandai à me restaurer. On me proposa un potage au riz, des œufs frais, un morceau de volaille, ou du rôti de veau. Je ne vis rien là de plus restaurant qu'ailleurs. Je pris le potage et une aile de volaille. Je fus servi par un garçon, assez maussadement. Rien n'était animé. Chaque restauré soupait silen-

1. On a, depuis peu, changé encore la dénomination de restaurateur, comme non assez expressive, en celle de *soupers-de-santé*. C'est la même chose; ou, s'il y a quelque différence, elle tourne au profit du restaurateur.

cieusement à sa petite table ronde sans nappe. Il survint néanmoins quelques jeunes garçons, qui causèrent aux filles de la maison. Celles-ci n'avaient pas à se défendre d'attaques grossières; elles étaient jolies et demoiselles; cependant, je ne leur vis ni les grâces, ni la modestie, ni l'activité de Julie et Thérèse, dont il sera question bientôt, et que j'avais déjà remarquées plus d'une fois. Elles arrangeaient les petits desserts, auxquels elles goûtaient, toujours sur chaque portion. Elles causaient et riaient avec les jeunes gens nouvellement arrivés. Un de ceux-ci paraissait inquiet et regardait souvent du côté de la porte. — Elle ne viendra pas! lui dit la cadette des deux sœurs; elle s'embarrasse très peu de vous, à ce qu'elle vient de me dire. — Je n'ai pas donné lieu à Mlle Cécile de parler ainsi de moi! — Non, mais elle croit qu'on la remarque et qu'on dit qu'elle vient pour vous. — Ceci fut dit assez bas. — Je sais, dit un des jeunes gens, qui me parut le courtisier de l'ainée des restauratrices, que Cécile a plus d'une corde à son arc... Sa mère a des vues d'intérêt... — Dame! ajouta Pauline à ce que venait de dire son amant, quand on a une fille si belle, et qu'on n'est qu'un pauvre boulanger... — Le jeune homme, amant de Cécile, parut profondément blessé. Il se leva, mécontent, et sortit seul. J'avais soupé. Je donnai mes trente sous, et je le suivis. Il passa devant la porte de sa belle et toussa. La jeune fille se leva, quitta le comptoir, sans lui répondre, et entra dans la salle, ou l'arrière-boutique. Je ne vis plus rien; car Cécile n'en ressortit pas, et le jeune homme se retira vers les onze heures.

L'AUBERGE A SIX SOUS

En passant par la rue des Mauvais-Garçons, faubourg Saint-Germain, je vis beaucoup d'ouvriers, des tailleurs, des menuisiers, des selliers, des serruriers, sortir d'une auberge qui m'avait l'air bien tenue. Pour connaître ces sortes d'endroits il ne suffit pas de les regarder, il faut y manger. J'avais diné à dix heures, suivant mon usage d'alors, ce qui m'était doublement avantageux, puisque je gagnais le temps d'un repas, et que je ne fatiguais pas mon estomac en le laissant trop longtemps sans nourriture. Je me sentis un appétit suffisant pour souper. J'entrai donc, et je vis une grosse femme, qui avait été fort bien, assise pour recevoir l'argent. Deux jeunes filles assez jolies, dont une surtout, que j'entendis appeler Julie, était également bien faite, gracieuse et modeste, portaient les plats à mesure qu'ils étaient garnis par le découpeur, frère de Julie. C'étaient le neveu et la nièce de la grosse femme; Thérèse était leur cousine. Les deux jeunes filles étaient d'une admirable activité; elles faisaient tout avec aisance et la plus appétissante propreté. J'observais leur conduite, elle était réservée sans grossièreté. Julie et Thérèse repoussaient les fréquentes libertés d'un air tout à la fois imposant et de bonne humeur; ce qui veut dire qu'elles n'y donnaient que l'attention nécessaire pour s'en garantir. Toutes deux étaient mises en justes fort lestes; elles glissaient comme des poissons entre les mains libertines des mangeurs. Cela se faisait sans bruit, on n'entendait ni cri, ni *finissez!* Les seules demandes des arrivants frappaient l'oreille, après la liste des mets à servir : rôti veau et mouton, bœuf à la mode, ragoût, lentilles au lard, salade. Quand un

homme honnête leur parlait, elles lui répondaient avec une modeste rougeur, embellie par un sourire agréable. Il y avait en outre une laveuse et un petit porteur en ville.

Ces deux agiles serveuses me rappelèrent une jolie fille que j'avais vue à souper, en 1757, chez le traiteur Lecoq, rue des Boucheries; mes grossiers convives l'impatientsaient sans qu'elle cessât d'être riante et polie; elle éloignait les plus impertinentes attaques avec une décence qui demandait grâce. Je lui dis un mot d'estime, et une larme brilla dans ses yeux. J'étais jeune alors et assez joli garçon, à ce qu'on disait; tous mes camarades étaient laids comme leurs discours et leurs actions. Cette expression est d'elle, et c'est un mot charmant! Je n'ajoute rien à cet épisode; le bonheur est partout si l'on chasse le vice.

Julie et sa compagne vinrent à moi, quoique je ne me fisse pas attendre. — Monsieur, me dit Julie, que voulez-vous que je vous serve? C'est votre tour. — Elle répéta la carte. Je choisis le rôti et des lentilles au lard; car, pour six sous, l'on avait deux plats; ajoutez un sou de pain, et le demi-setier de trois sous. Le rôti était excellent, et l'autre mets flattait mon goût villageois; ainsi, j'avais, pour dix-huit sous, tout ce que mon appétit et ma sensualité pouvaient désirer. Je dis à Julie : — C'est un plaisir d'être servi par une jolie personne comme vous, décente, polie, appétissante! — Monsieur, me dit la grosse tante à demi-bas, je ne sonne mot quand j'entends des grossièretés partir d'une bouche grossière; cela est sans danger pour ma nièce et sa cousine, mais je ne souffre pas les compliments! — J'estimai cette femme. Je vis beaucoup de jeunes ouvriers qui soupiraient pour les deux serveuses, et ceux-là étaient polis. J'entrevis aussi quelques sourires de préférences, mais si voilées qu'elles ne paraissaient que de la politesse. C'était un goût imperceptible, qui n'était jamais éclairé par un

entretien; la tante ne perdait pas un instant de vue Julie et Thérèse, à ce que me dit un maître-menuisier, qui soupait là quelquefois parce qu'il recherchait Thérèse, au refus de Julie. Il ajouta : — Lorsqu'il y a des impertinences, c'est la tante seule qui répond, et brièvement, par un fi! ou quelque autre expression semblable, à laquelle elle ne donne pas de suite. Il est bien défendu au frère de Julie de prononcer un mot pour sa sœur ou pour sa cousine. Le bon ordre ne coûte rien ici, par un seul moyen; on n'y dit, on n'y fait rien avec humeur, même dans les cas les plus graves; aussi préféré-je ces trois femmes à tout le reste de leur sexe. — Je fus très satisfait. J'admiraï la décence et la règle dans une espèce de cloaque; car la bonne nourriture, à bon marché, attirait ici les joueurs de billard, les escrocs, les espions, et toute cette canaille, vermine de la société, qui cherche à peu dépenser, faute de subsistance assurée. J'observai encore qu'on mangeait en silence et vite. Un causeur agréable du moyen étage s'avisa, un soir, de tenir la conversation; il disait des choses plaisantes; toutes les mâchoires s'arrêtèrent; François le découpeur demeurait le couteau en l'air et la bouche béante; les deux jolies serveuses étaient à mi-chemin, un pied levé, les traits animés par la rougeur et par un demi-sourire; la grosse tante elle-même était gravement attentive; mais, dix garçons tailleurs affamés étant entrés à la fois, ils coupèrent le charme par leurs cris; la grosse tante se secoua; étonnée d'avoir cédé aux paroles magiques, elle grommela; puis elle proféra ces paroles sentencieuses : — Monsieur, ce que vous dites est joli, spirituel, mais c'est tant pis! Les mâchoires s'arrêtent, les morceaux ne s'avalent pas, et les arrivants ne trouvent point de places vides. Avec l'esprit que vous avez, il faut aller prendre vos repas chez un fermier-général, et non dans une auberge à six sous! — La bonne Torel avait raison : elle nourrissait cent vingt individus



Sujet de la FIGURE de la VII.^{me} Partie.

Le Spectateur-nocturne , assistant à l'administration du saint Viatique : Le Moribond dit :

»—Moi , malheureux ! hà ! monsieur ! j'ai été
» heureux en ce monde » !

☞ On prie le LECTEUR de voir l'AVIS contre les Contrefacteurs, qui est placé à la fin des Tables.

On prévient ici , qu'outre les C O N T E M-
P O R A I N E S , il existe deux Ouvrages d'une
excellente morale ! Le I.^{er} est intitulé , Les
FRANÇAISES , et consiste en EXEMPLES choi-
sis , pour diriger les Filles , les Femmes , les
Épouses et les Mères : Le II.^d , plus impor-
tant encore , présente le Plan de l'institution
d'un Lycée-des-mœurs, dans les Seances duquel
des Mères-de-famille exemplaires instruiraient
par des Di cours , des Recits et leur exemple,
les Filles , les Jeunesfemmes , les Nouvelles-
épouses , les Jeunes-mères , et même les Mères
de Grands-enfans : Les Parisiennes sont divisées
en histoires interessantes , sous le titre de Cara-
ctères ; parcequ'on y expose toujours un carac-
tère different. Les deux Ouvrages jouissent
de l'estime generale ; le Dernier est le Livre
de morale-pratique des Filles et des Femmes.

† L'Avis placé à la fin de la VI PARTIE , a prevenu ,
qu'on reduisait à 12 liv. cette I Livraison , annoncée
à 15 liv. dans un Avis precedent : La raison de ce
changement , est l'embarras de donner gratis le sur-
plus des XII PARTIES , pour lequel on paiera les 3 liv.
retranchées de la presente Livraison.

en une heure; ses tables en contenaient trente à quarante; c'était un quart-d'heure pour chacun. Il faut voir comme ce discours redoubla l'activité!

LES ACADEMIES *

La belle saison était revenue, et je n'allais plus au café, le soir, ni aux billards. Je venais de quitter la rue du Fouarre pour aller me loger dans la rue de Bièvre*, dans une maison obscure où l'on avait loué pour moi. Cette demeure me convenait davantage. La principale locataire était une flamande, grande blonde encore aimable, qui avait une fille unique de quatorze ans. Cette jeune personne promettait la plus grande beauté. On la mit au couvent. Il me fallait trois clefs pour rentrer; celle de la première porte, celle d'une grille de fer au bas de l'escalier, et celle de ma chambre. Je me trouvais bien dans cette petite forteresse. Je n'ai rien dit de mes peines de jour. Elles cessaient alors, et j'étais bien aise d'avoir quitté mon autre demeure, profanée par un scélérat. J'ai demeuré cinq ans dans la rue de Bièvre, et c'est pendant ces cinq années que me sont arrivées deux aventures.

Le premier soir, me trouvant libre à huit heures, je sortis au hasard, et je marchai. Au coin des rues de la Bûcherie et des Grands-Degrés, je vis sortir deux hommes d'une maison peinte en noir. Ils se querellaient et allèrent se battre dans le passage de l'Abreuvoir. Je tâchai de les séparer, mais ils étaient furieux, et le vainqueur précipita l'autre dans la rivière. J'appelai du secours, néanmoins. On retira l'homme, et son antagoniste s'en alla. Je sus alors qu'ils sortaient d'une académie de cartes, au-dessus du billard du coin de la rue. J'y montai.

Je trouvai une assemblée, composée de gens de rivière, d'ouvriers de toutes les professions, et quelques petits marchands. Les uns jouaient au piquet, et le plus grand nombre à la triomphe. Les parieurs environnaient les tables, et chacun était profondément occupé. J'allai me placer derrière un joueur de triomphe, et je regardai son jeu. Cet homme porta les yeux sur moi, et, depuis ce moment, il ne pouvait se tenir tranquille sur sa chaise. Il perdit. Alors il appela le paumier; car tous ces corrupteurs, ces décepteurs de l'espèce humaine qui tiennent boutique de vice, d'inutilité, de friponnerie, sont maîtres-paumiers! — Monsieur! lui dit-il, faites retirer cet homme-là! (me montrant), il m'interloque! — Le paumier me dit poliment : — Monsieur, les joueurs, vous le savez, ont de ces faibles-là. Je vous demande bien pardon! — J'allai me mettre derrière l'adversaire, qui jeta sur moi un regard obligeant. L'homme de mauvaise humeur perdit toujours, tant que je fus là, mais il n'avait pas droit de me faire ôter, puisque je ne voyais plus ses cartes. Je quittai cependant, pour aller à d'autres joueurs, et je m'aperçus que le perdant regagnait. Je dis au paumier : — Ce joueur n'est pas de bon aloi; observez-le! — Ne me connaissant pas, et me craignant par cette raison, le paumier l'examina secrètement pendant quelques parties; il parla ensuite à l'homme en particulier, lui fit rendre l'argent mal acquis et le renvoya. Ce qui fit peu de bruit.

Les parieurs m'occupèrent le reste de la séance. Je vis qu'ils étaient en relation avec les joueurs, et qu'il y avait un tripot, comme au billard, qu'on s'entendait, pour jouer des parties vides, dans la seule vue de faire gagner des paris aux associés, qu'on y trichait, qu'on y cachait son jeu, et le reste.

L'INCENDIE DE L'OPÉRA *

Nous sommes au mois de juillet... Ce même soir, je rencontrai une pauvre femme chargée de plusieurs enfants, qu'un cabriolet venait de renverser; et j'eus le désespoir de l'impuissance!... Heureusement qu'un jeune homme riche se trouva là, et qu'il la fit reporter chez elle! Quant à Sarah, cette fille si tendre, qui voulait me consoler, elle venait de m'abandonner de la manière la plus étonnante, et j'allais la voir, pour m'en bien assurer, à une maison de campagne à la Haute-Borne. Je passai par la rue Saintonge, et je me trouvai sensible parce que j'étais malheureux. Je pris ensuite la rue Saint-Sébastien. Quelle fut ma surprise, lorsque je fus à la chaussée des jardins, de voir un feu clair et terrible qui s'élevait de la capitale! Il avait plu, le chemin était parsemé de mares d'eau, et le feu, qui me paraissait à plus d'une lieue, m'éclairait assez pour me les faire éviter. Je n'ai jamais vu de plus parfaite image du Vésuve ou de l'Etna. Que de malheureux gémissent en ce moment! Cette idée affaiblit toutes les autres. Je n'appris qu'à mon retour que c'était l'incendie de l'Opéra.

Je revins dans la ville.. L'Opéra seul brûlait, au moyen de secours multipliés et bien entendus; mais il brûla complètement, et le quartier-cerveau de la capitale fut privé d'une de ses principales facultés. Deux danseurs et une danseuse périrent, suffoqués par la fumée des escaliers. Le spectacle de feu était horrible de près. Quelle puissance à la nature par ce terrible élément! Comme un volcan enflammé doit être épouvantable!

J'avais vu auparavant trois incendies terribles : celui de la foire Saint-Germain, en 1762; celui du

premier Opéra, en 1763, et celui de la foire Saint-Ovide, en 1776. Le premier fut épouvantable; mais il est certain que, si l'on s'était entendu, s'il y avait eu des pompiers sur la place même, comme aujourd'hui, l'incendie n'aurait pas eu lieu. Ce feu me donna la première idée d'un volcan, auquel il ressemblait; s'il n'avait pas été dans un fond, il aurait éclairé tout Paris. Le premier feu de l'Opéra fut plus concentré, parce que l'édifice était moins considérable, plus dominé. Quant à celui de la foire Saint-Ovide, il n'était effrayant que par l'extrême combustibilité des baraques; pour être terrible, il aurait fallu qu'il eût attrapé Nicolet et Audinot, dont les baraques boiseuses formaient deux chantiers disposés le plus favorablement possible pour brûler.

Ce que j'ai dit des pompiers ne signifie pas que leur établissement soit admirable. Hélas! il prouve l'imperfection des établissements humains. On entretient, dans Paris, environ cinquante corps de garde-pompiers. Il suit, de cet établissement, qu'au bout d'un certain nombre d'années les pompiers auront à peu près consumé ce qui l'aurait été par le feu. On me dira que des hommes ont vécu. Pitoyable raisonnement! Les hommes que nourrissent le luxe ou les dépenses de précaution, qui lui ressemblent essentiellement, ne sont pas utilement nourris. Ils feraient autre chose d'utile, qui les nourrirait, avec avantage pour l'Etat. Il faudrait donc changer un peu le système de cet établissement, mettre pour pompiers les meilleurs soldats invalides, et en outre les occuper utilement à un travail d'exercice qui les tint alertes.

J'entendis, ce même soir, deux hommes qui marchaient devant moi, parler sur le feu, sur l'électricité. L'un d'eux dit une belle vérité. Tout ce qui est matière s'enflammerait, parce qu'il est imprégné de feu, s'il n'était en même temps imprégné d'eau. La machine électrique ne produit des étincelles que

parce qu'on parvient à chasser l'humidité du corps frotté. Ce n'est pas *charger* qu'on doit dire, c'est chasser. Or, mon ami, l'eau diminue sur la terre par la concrétion continuelle des coquillages, qui ne rendent plus celle qu'ils absorbent. Une fois donc que toute l'eau sera épuisée, il y aura des corps qui, n'en recevant plus, en seront absolument privés. Alors ils s'enflammeront d'eux-mêmes, chasseront en vapeurs toute l'eau des corps qui en contiennent encore; ceux-ci brûleront et rendront la conflagration du Globe générale; toute l'eau sera en vapeurs. — Je les perdis ensuite de vue. J'avais cependant une observation à leur faire : c'est que l'air se combine et diminue comme l'eau. Or, sans air, point de conflagration... Revenons à l'incendie. Mais à quoi attribuer cet accident terrible? On ne le croirait pas : c'est au jeu. Deux des valets de théâtre jouaient ensemble, et telle fut la cause de cet accident horrible. Notre siècle est affligé de deux grands maux : le persiflage chez les conditions élevées, et le baguenaudage chez les inférieures. J'ai souvent été blessé de voir, dans le sanctuaire même du travail, les ouvriers jouer, lutter, se renverser, pendant des heures entières. Rien de plus dangereux que de profaner l'asile du laboratoire. Il doit être sacré; l'on ne doit rien s'y permettre qui distrait. Mais d'où vient cet esprit si préjudiciable? Du principe que le rire est le seul plaisir de l'espèce humaine, tandis qu'il en est le moindre; du principe sot que la comédie badine est préférable au drame sérieux; de la maxime, peu réfléchie, qu'il faut rire pour se délasser; de l'éducation joueuse que des ennemis de la nature humaine donnent aux enfants; jusque-là que, par une sacrilège invention, on a vu des instituteurs, annoncés dans les papiers publics comme enseignant à lire, à écrire, et les premiers principes de la morale, en jouant! Malheureux! on verra dans la génération qui s'élève les funestes effets de votre détestable

invention. L'homme que vous formez en jouant sera joli comme un jeune minet, il deviendra un jour ce qu'est le vieux chat.

L'HOMME COUSU

Sarah, en revenant, était ravie. Elle me faisait des caresses, me disait des choses plus agréables que jamais, dont je souriais intérieurement. Tandis que nous avançons, des cris horribles, mais étouffés, vinrent frapper nos oreilles. Nous écoutâmes. Enfin, nous découvrîmes qu'ils partaient de la rue d'une maison des Barres, où nous étions alors. Je cherchai le secret de l'allée; je le trouvai, et nous montâmes au quatrième. Arrivés à la porte, je frappai. Une femme en petit corset, les bras retroussés au-dessus du coude, vint m'ouvrir. Je lui demandai qui on assassinait chez elle. Sans me rien dire, elle me prit par le bras et me fit entrer. Sarah me suivait en tremblant. La femme me montra un je ne sais quoi, cousu dans un des draps du lit, puis un bâton, comme ceux des crocheteurs, gros et court. Elle nous fit ensuite repasser dans la chambre d'entrée et nous dit : — Mon mari est un ivrogne incorrigible. Nos affaires périclitent, j'ai six enfants. Au désespoir, je tente un moyen, qu'on m'a suggéré : je le couds dans son drap, quand il est revenu bien ivre, et je lui en donne, je lui en donne!... C'est la seconde fois. La première, il n'a pas su d'où cela lui venait, tant il était ivre, et il vient d'être plus de deux mois tranquille. S'il pouvait l'être autant, ce serait une bonne affaire! — Je représentai à la femme que ce moyen était dangereux. — Donnez-m'en un autre. — Je lui promis que j'y aviserais, et nous sortîmes,

après avoir vu découdre le mari; il paraît qu'il s'imagina que j'avais donné les coups de bâton; car il trembla en me voyant. Je remis Sarah chez elle, et je me hâtai d'aller me reposer.

TAILLERIES. PARTIES FINES

Il est des gens qui, voisins des promenades publiques, y ont des entrées par leurs jardins. J'avais entendu parler, dans une maison des environs de la place Vendôme et de l'Assomption, du projet de s'amuser dans les Tuileries, par un beau clair de lune, certaine nuit qu'on fixa. Je m'y rendis vers les dix heures, et j'allai me cacher dans l'immense tas de chaises amoncelées au bout de la grande allée. A minuit, j'entendis arriver la compagnie. On courut; on se divertit. Mais, comme la société ne laissait pas que d'être nombreuse et composée de personnes de tous les âges, insensiblement chacun s'apparia. Je n'avais garde de me montrer; mon manteau m'aurait fait remarquer. Mais, comme j'avais raconté le trait de la fille cachée dans le tas de chaises, quelqu'un y pensa. Un militaire de trente-deux ans y amena une jeune dame de dix-huit; un abbé coquet, une veuve de vingt-deux; enfin, une jeune personne très tendre y vint avec son amant. Ces trois couples ne s'étaient pas accordés pour le choix de l'endroit. Le premier, bien caché, entendit le second, et se tut; le second entendit le troisième, et ne dit mot; de sorte que ce dernier n'entendit personne, mais, moi, j'avais entendu tout le monde. Les deux premiers couples ne furent que curieux; le troisième s'occupa de son objet. Je suivis la marche adroite de la corruption, d'après un jeune homme bien vicieux

qui veut séduire une jeune personne destinée à un autre. Il employa tout : sa tendresse, son malheur d'être un cadet, le caractère du futur, homme méprisable; il attaqua les principes de la morale et de la religion, mais en écolier; je m'aperçus qu'il lui répétait ce qu'il avait lu sans doute le matin dans *Thérèse-philosophe*; enfin, il fit valoir une forte raison, pour une fille de quinze ans, c'est qu'elle le préserverait par là du désespoir. Il s'exprimait vivement; la jeune personne résista. Il voulut profiter de l'occasion. Elle s'écria. On accourut. Il se cacha, et la jeune personne s'échappa, en se glissant entre les arbres; elle alla rejoindre la compagnie.

Cette aventure fit rire le second des deux couples, qui ne se gêna plus. Mais la compagnie, inquiète, crut que quelque voleur, ou quelque insolent, s'était caché dans le tas de chaises. Les ordres pour le siège furent donnés, sans que nous les entendissions, les deux couples et demi ni moi. Les domestiques arrivèrent avec des flambeaux; on entourra les chaises; les maîtres, et jusqu'aux femmes, les démolirent. On trouva d'abord l'abbé, accolé à la tendre veuve, et on rit; puis le galant officier, et le mari ne rit pas; puis le jeune cadet seul, ce qui donna de l'inquiétude à toutes les mères. Enfin, l'on parvint à moi, et j'eus l'honneur d'effrayer. Cependant on se remit assez vite en disant :

— Voilà un singulier couple! — La plaisanterie n'empêchait pas certaines gens de nous regarder noir, le jeune homme et moi. Je dis bonnement la vérité, pour tout ce qui me regardait. En ce moment quelqu'un s'écria : — Eh! c'est le spectateur nocturne de la marquise de M****! — A ce mot, les idées changèrent sur mon compte. On me demanda le fond des trois aventures. Je dis celle du jeune cadet, mais sans nommer la demoiselle; je donnai même à entendre que c'était une femme de chambre qui s'était évadée. On plaisanta beaucoup. Je

ne sais trop si j'obligeai le téméraire; il me fit la grimace. L'officier et la jeune dame, ainsi que la veuve, augurèrent bien de ma discrétion. En effet, je les ménageai tous quatre également. Je ne suis pas sûr que le mari ait été bien convaincu, mais en particulier je l'assurai que sa femme avait résisté. C'était ce qu'elle aurait dû faire. Je conclus en l'engageant à prévenir le mal. Le siège des chaises interrompit l'amusement. Je tâchai de m'évader, et j'y réussis plus heureusement que je n'aurais dû m'y attendre si je n'avais pas été reconnu.

NUIT AU LUXEMBOURG

J'arrivai au Luxembourg avant qu'on fermât les portes, et j'allai me mettre à l'écart. La compagnie devait arriver par une des entrées qui donnent sur le jardin. Ce n'était pas un bal, comme la veille, mais un divertissement plus piquant encore, c'était une nuit d'Arcadie. Toute la société était en Bergers et en Bergères; on feignait de garder les troupeaux au clair de la lune; on courait, on s'égarait, on s'asseyait sur le gazon en troupes, ou deux à deux. Mais j'anticipe. On n'arriva qu'après souper, c'est-à-dire vers les une heure. Je vis entrer la compagnie par une grille en face du bassin. On la laissa ouverte, ce jardin particulier étant lui-même très agréable. On se répandit dans la campagne, dans les forêts; le Luxembourg réunit les deux genres. Je pliai mon manteau, que je mis dans un coin, et je suivis en habit.

Jamais je n'ai rien vu de si pittoresque, de si délicat. Ce n'était pas une partie de libertinage; tout était décent et représentait l'innocence de l'âge d'or...

Il m'arriva une aventure à moi-même. Deux jeunes personnes me prirent (le dirai-je?) pour... un maréchal de France, auquel apparemment je ressemblais un peu. — Vous êtes en berger, monsieur le maréchal? me dit l'ainée. Rien qui vous distingue. C'est bien! — Je souris. La jeune personne me prit une main; sa sœur, âgée de treize ans, me prit l'autre, et nous marchâmes, nous courûmes. J'étais ému. Je ne sais quel charme élyséen était répandu sur tout le jardin. La lumière de la lune, les ombres, la liberté, la beauté des femmes, surtout celle de mes deux compagnes, donnaient à cette partie l'air d'un rêve; elle était aussi délicieuse que les songes heureux...

Nous étions tout au bout du jardin, dans l'endroit le plus solitaire. C'est là qu'étaient réunis quelques groupes de bergers. L'un d'eux prit la flûte, et il en joua presque aussi bien que le chevalier de Saint-Marc de la rue Béthisi. Toutes les bergères étaient enchantées! Un autre avait sa musette, et l'on dansa une ronde. J'étais de tout cela, tenant mes deux Grâces. Dans un moment, où je louais leur légèreté, un homme vint leur frapper sur l'épaule; elles lui dirent : — Laissez-nous! sans le regarder. Je levai les yeux sur cet homme : je lui ressemblais... Je vis que c'était le maréchal. Lui, de son côté, crut que les deux jeunes personnes le boudaient, et il se retira en riant. Cependant, pour ne pas me discréditer..., je m'éclipsai adroitement; je sortis par le jardin grillé, je traversai l'hôtel, le portier m'ouvrit, et je me trouvai dehors à quatre heures du matin.

L'OPÉRA *

L'Opéra est exilé à la Porte-Saint-Martin. Quelle idée barbare d'avoir été le placer dans cet endroit isolé, dans un canton perdu, à demi-policé, le bout du pied de la capitale ! Il est un quartier qui en est le cerveau, c'est la rue Saint-Honoré ; c'est là que doit être le centre des amusements et des chefs-d'œuvre des beaux-arts. On ne m'accusera pas, j'espère, d'être le partisan de la corruption que j'attaque, que je poursuis depuis vingt ans. Et, si l'on en doutait, on en serait convaincu par la fureur avec laquelle je suis dénigré. Les corrompus de la Capitale n'ont pas osé s'adresser aux auteurs des journaux rédigés par des gens éclairés ; ils font décocher leurs traits par ces êtres vils, obscurs, rédacteurs stupides de quelques feuilles de province. Je disais que le quartier nommé du Palais-Royal est comme le cerveau de la capitale, que c'est là que devraient être placés tous les spectacles, que c'est là que devrait être le centre du goût, la quintessence de la politesse, de l'urbanité ; que les spectacles dispersés, comme ils le sont, dans tous les quartiers, étendent la frivolité, le goût de la dissipation, que je sens cette vérité, que je me la suis prouvée à moi-même avant de l'écrire, que cette vérité, que j'avais annoncée dès 1770, est d'une exécution instantane, que toutes les autres considérations doivent céder à celle-là. Mais je dis bien plus, et il faut oser le dire, c'est que je suis peut-être le seul homme, et sûrement le seul écrivain, qui voie les choses sous leur véritable point de vue. Tous nos spirituels auteurs, tous nos galants artistes, une fois lancés dans le beau monde, ne connaissent plus que lui. Moi, et moi seul, le lendemain d'un

dîner avec un duc et pair, d'un souper avec une jolie marquise, une comtesse pleine d'esprit et de talents, je me retrouve en gros habits, en gros souliers, au milieu des ouvriers de la plus commune espèce; non pas en faisant le joli cœur, le petit-maitre, en pindarisant, mais travaillant avec eux, comme eux, lisant au fond de leur âme, et, par conséquent, voyant les causes et les effets. Aussi, combien de fois n'ai-je pas surpris des bévues en tout genre dont j'ai été le triste témoin! Administrateurs publics, l'humanité vous en conjure, ôtez, ôtez du milieu des quartiers de travail, et les filles publiques et les spectacles; concentrez tout cela au quartier de luxe, des colifichets, et vous aurez alors les avantages, vrais ou faux, de votre luxe, sans perdre les mœurs, sans corrompre toute une ville immense, qui équivaut à une nation! Voilà des vérités utiles, et non pas cette série de fadaïses dont on surcharge vos journaux!

J'entrai à l'Opéra. On donnait *Armide*, du chevalier Glück. Je vis jouer mademoiselle Rosalie Levasseur, et Legros. Je fus ému jusqu'à la frayeur du terrible chœur : *Un seul... un seul guerrier!* Tout ce qu'ont fait Lulli et Rameau ne vaut pas ce chœur-là. Mais mademoiselle Rosalie manqua la belle scène; elle la joua si mal que je crus devoir lui donner des avis par une petite Juvénale intitulée *Armide*¹. Legros chanta délicieusement le commencement du V^{me} acte :

Armide!... vous allez m'inquiéter!...

Après l'Opéra, j'écrivis ma Juvénale au café du coin de la rue Saint-Merri.

1. Dans *la Découverte Australe*, t. IV, p. 411.

EXÉCUTION AUX FLAMBEAUX

On avait crié un arrêt dans la journée. Ce serait une horrible chose, que ce cri d'arrêt, sans la nécessité, elle, de l'exemple! Mais, d'après cette nécessité, il n'est pas encore assez terrible. Il faudrait, quand on fait une exécution, que toute la ville frémit, que le son des cloches annonçât le moment de la sortie du coupable, et cet instant affreux où il subit son sort. On parle de la manière leste dont les exécutions se font en Angleterre : c'est une horreur de plus. Aussi voit-on que le nombre des condamnés exécutés, sans parler des deux tiers en sus auquel le roi fait grâce, surpasse de trois quarts celui des exécutés en France! Mais il n'en est pas moins vrai que nos vils colporteurs, avec leur joie barbare et les commentaires qu'ils se permettent, sont contraires à l'humanité, à la raison, à la religion, à l'utilité de l'exécution des sentences de mort. Voyez ces misérables, entendez-les (on sent bien que c'est Du Hameauneuf qui parle), et vous serez indigné de leur ivrognerie, de leur polissonnerie, de leur exaltation barbare. Nous avançons vers la Grève. Il était tard, et nous croyions l'exécution faite. Mais la foule béante annonçait le contraire. — Allons! reprit Du Hameauneuf, puisque l'occasion s'en présente, voyons d'un côté toute l'horreur du crime, toute la sévérité de la loi civile, et, de l'autre, toute la beauté de la religion. Quand un coupable passe dans la funeste voiture, je ne vois que le ministre consolateur qui s'efforce de rendre à la nature le monstre qui l'a violée. — Tandis qu'il parlait, j'entrevis un mouvement sur les marches de l'Hôtel-de-Ville; c'était le premier des trois condamnés qui allait

subir son sort. Quand le supplice est trop grand pour le crime, ou est atroce, on manque l'effet; on n'effraie pas, on indigné. L'homme fut rompu, ainsi que ses deux camarades. Je ne pouvais soutenir la vue de cette exécution, je m'éloignai; mais Du Hameauneuf observait tout en stoïque. Je fis une autre observation. Tandis que les malheureux souffraient, j'examinais les spectateurs. Ils causaient, riaient, comme s'ils eussent assisté à une parade. Mais, ce qui me révolta le plus, ce fut une jeune fille, très jolie, qui me parut avec son amant. Elle éclatait de rire, elle plaisantait sur l'air et les cris des malheureux. Je ne pouvais me le persuader. Je la regardai cinq à six fois. A la fin, sans m'embarrasser des conséquences, je lui dis : — Made-moiselle, vous devez avoir le cœur d'un monstre; et, sur ce que je vois de vous, ce soir, je vous crois capable de tous les crimes. Si j'avais le malheur d'être votre amant, je vous fuirais à jamais. — Comme ce n'était pas une harengère, elle demeura muette. Je m'attendais à quelque réponse désagréable de la part de son amant; il ne dit mot. J'aperçus alors, à quelques pas, une autre jeune fille, qui fondait en larmes. Elle vint à moi, s'appuya sur mon bras, en se cachant le visage, et me dit : — Voilà donc un honnête homme, qui plaint les malheureux! — Quelle était cette fille compatissante? Une infortunée, qui s'abandonnait aux recruteurs du quai de la Ferraille!..

LA RUE DE LA TANNERIE

En quittant l'hôtel, nous vîmes jusqu'à la Grève. — Mon ami, me dit M. Du Hameauneuf, voulez-vous voir quelque chose de hideux, un

cachot, une sentine infecte, et tout à la fois le repaire de la maladie et du vice? — Je le suivis à une petite rue collatérale au quai Pelletier. Je fus obligé de prendre mon nez. Des *chit!* partaient de toutes les fenêtres basses, et de sales harpies offraient dégoûtamment les plaisirs de l'amour. J'étais surpris, quand nous vîmes sortir quatre garçons d'échaudoir couverts de leurs capuches ensanglantées, de chez une petite fille de quinze ans, pâle, l'air malade, et qui pleurait. Nous l'abordâmes pour l'interroger. Elle se plaignit d'horreurs, et elle ajouta qu'ils l'avaient battue et volée.

LES AÉROSTATS

Une invention sublime vient d'honorer le siècle de Louis XVI, ce siècle à jamais mémorable par la sagesse des réformes; c'est celle des globes aérostatiques. De quelle utilité ne pourrait-elle pas être, malgré les détracteurs, si, au lieu de l'abandonner à des charlatans, les premiers inventeurs, MM. de Montgolfier, ou les savants perfectionneurs, MM. Charles et Robert, avaient daigné chercher les moyens d'en tirer parti, soit pour élucubrer ce qui se passe au-dessus des nuages, soit pour commander à la grêle et aux orages dévastateurs, soit pour s'élever assez haut, quoiqu'à ballon retenu, pour observer les astres, dans un air absolument pur! Quel observatoire pour Hertschel, Cassini, ou Lalande! Mais ces regrets sont superflus. Le charlatanisme souille cette belle invention et en usurpe les honneurs par des ascensions puériles et sans but. Il est vrai que Lunardi a été honni à Londres. Quant à l'aéronaute français, après s'être couvert de ridicule par l'annonce de son bateau-volant (qui

n'est cependant pas de son invention, M. Humblot, cousin de M. Diderot, s'amusait de cette idée dans ses insomnies et en entretenait tout le monde), après avoir été stimulé par l'homme-volant de la *Découverte australe*, M. Blanchard s'est jeté sur la belle invention de MM. Montgolfier! Il s'est servi du moyen ingénieux de MM. Charles et Robert, et, sans génie, soutenu par sa témérité seule, il est resté paisible usurpateur de l'aérostation. Et toi, infortuné Pilâtre, tu es péri, avec des lumières! Tant il est vrai que la fortune est encore plus aveugle que l'amour.

Comme nous nous en retournions, nous aperçûmes dans les rues un aérostat qui passait au-dessus de Paris. Ce n'était pas M. Blanchard; cet homme avide de renommée ne va que de jour. Il nous parut que les aéronautes avaient pour but d'observer la lune par un beau ciel et une nuit sans agitation; ce fut ce que nous vîmes, ou du moins ce que nous crûmes voir. Le globe s'éleva ensuite, après s'être allégé par quelques pierres, qui tombèrent dans la Seine, entre le Pont Henri et le Pont au Change.

LA PETITE PAYSANNE TROMPÉE

A la chute du jour, Du Hameauneuf et moi, nous passions de la rue Bailleul par l'hôtel d'Aligre dans la rue Saint-Honoré, quand nous aperçûmes une jeune paysanne d'environ seize ans, brunie par le hâle. Elle marchait à côté d'une petite personne en blanc, assez coquettement vêtue et très provocante. Nous prîmes celle-ci pour une ouvrière en modes. Les deux filles nous regardèrent et rentrèrent aussitôt, en nous attendant un peu au bas



Sujet de la **FIGURE** de la **VIII.^{me} Partie.**

Le Spectateur-nocturne , observant des Garçons-Chirurgiens , qui enlèvent un Corps dans la bière , dont une planche est ôtée :

» Elle soupira , dès qu'on eut ôté la planche »!

☞ On prie le **LECTEUR** de voir l'**AVIS** contre les Contrefacteurs, qui est placé à la fin des Tables. Ceux de Paris font faire et débitent ; ils assurent aux Brigands la rentrée de leurs fonds ; c'est être receleur et complice.

Parvenu, vers la moitié de cette **VIII.^{me} Partie**, à la **CLXXXVII NUIT**, sans avoir employé les **Faits-publiqs**, je vais enfin attaquer les abus généraux. Tout ce qu'on a lu jusqu'à présent, est le relevé d'un **CAHIER** commencé en 1767, et même une année plutôt : Mais j'ai laissé les faits antérieurs à cette époque. Nous sommes actuellement en 1775 ; et cette année fournira peu : Cependant ce fut celle où je commençai de voir les **BILLARDS**, les **ACADEMIES** et les **CAFÉS** : Quant aux **SPECTACLES**, je les fréquentais dès 1756 ; mais je ne dois les apprécier qu'en 1787 et 88. Ainsi, le grand intérêt ne doit se trouver que dans les dernières Parties ; puisque j'y réunirai tout ce qui peut intéresser la curiosité.

† On ne paiera chaqu'une des **VIII Parties** que 30 sous, et 3 livres les deux, composant un **Tome** de 480 pages.

de l'escalier. Nous ne doutâmes plus de ce qu'elles étaient, et nous allâmes à elles. Sans dire un mot, la fille blanche monta, en faisant aller la paysanne devant elle. Arrivés dans l'appartement où la blanche resta seule, nous lui demandâmes ce qu'elle faisait de la jeune fille. — Vous allez le savoir, nous répondit-elle, donnez chacun votre petit écu. — Nous lui présentâmes l'argent demandé. Aussitôt, elle ouvrit une coulisse où était un verre légèrement concave, qui nous montra la petite paysanne... absolument nue, et à peu près de la taille des cariatides de l'entablement du Louvre. Je l'avouerai, depuis près de vingt ans que j'examinais tout à Paris, je n'avais pas encore vu cette espèce de prostitution; c'était une chose neuve pour moi. Nous regardâmes la jeune Matrulle, et nous lui demandâmes comment elle avait imaginé cette manière de gagner de l'argent. Elle nous répondit qu'elle était fille de lunettier; qu'elle s'était d'abord montrée elle-même, mais que, n'ayant pas été sage, elle avait besoin d'une personne qui le fût. Nous ne dîmes pas un mot là-dessus, mais nous voulûmes parler à la paysanne. La blanche la fit se rhabiller et nous l'amena. Nous l'interrogeâmes, et nous vîmes, avec la joie de l'honnête homme, qu'elle était innocente, trompée, et qu'elle ignorait ce qui se passait. Nous l'emmenâmes sans l'instruire, et malgré elle; mais il le fallait, et Du Hameauneuf l'enleva comme une plume, après avoir intimidé la blanche.

CHARRETTE DES FILLES PUBLIQUES

En sortant nous passâmes devant l'horrible édifice de la rue Pavée, que nous considérâmes. Quelle

masse de pierres ! quelle porte effrayante ! Nous ne désapprouvâmes pas qu'on donne cette hideuse entrée aux prisons, elle peut servir de frein ; mais ces cachots souterrains, que nous avions vu creuser auparavant, à quoi servent-ils ? Du Hameauneuf me dit ensuite : — Ce n'est pas sans dessein que j'ai cédé à la curiosité de la marquise et de la petite société. Je voulais passer la nuit. Allons sur l'île Saint-Louis, nous y attendrons la charrette des filles condamnées hier à l'Hôpital. — Je ne suis pas curieux d'horreurs, mais, comme je n'avais pas encore vu cet horrible spectacle, j'y consentis. Nous fîmes le tour de l'île, en remarquant mes dates qui commençaient à être lisibles ; puis nous nous tîmes au bout du pont de la Tournelle. Les infortunées ne tardèrent pas. Les gens grossiers, les riviérins surtout, leur disaient des injures, auxquelles les effrontées répondaient ; tandis que d'autres, à demi-évanouies, expiraient de honte et de douleur. Une, surtout, jeune et jolie, paraissait mourante. Nous nous informâmes. C'était un tour cruel qu'on lui avait joué. C'est ainsi que la jeune Rose de la 150^e *Contemporaine* fut assimilée aux libertines les plus effrénées. Ce n'est pas punir le vice, ce n'est pas corriger, c'est dégrader l'espèce humaine que de la condamner à l'infamie avant le crime.

LE JOURNAL DE PARIS

C'était chez la marquise que nous lisions le soir, les papiers publics. Voici quels étaient ceux pour lesquels elle souscrivait. Le *Mercure*, le *Journal de Paris*, les *Petites affiches*, les *Affiches de province*, le *Journal de physique*, l'*Année littéraire*, les *Lunes*

du *Cousin Jacques*, l'*Ami des enfants*, la *Feuille de Normandie*, et les *Affiches de Guyenne*. Il ne sera question, ce soir, que du *Journal de Paris*. Du Hameauneuf nous en donna l'origine en ces termes :

— Un M. Du Rosoi, auteur du *Henri IV*, drame lyrique, qui eut quarante représentations sur l'ancien Théâtre des Italiens, publia, en 1775 ou 1776, un *Gazetin de Paris* qui n'eut aucun succès. Voilà le père du *Journal de Paris*. Il semble voir un bon paysan dont le fils est devenu ministre d'Etat. Ce fut en 1777 qu'il naquit, quelques mois après la mort de son père. Pour sa mère, elle vit encore, et se porte fort bien; elle est ma voisine, et je lui trouve un air de prospérité; c'est la tête d'un littérateur, qui fréquentait la maison de l'imprimeur du pauvre *Gazetin*. Le grand-père du journal est anglais et se nomme je ne sais comment, car on prétend que plusieurs journaux de Londres ont donné à M. Du Rosoi l'idée de son *Gazetin*. L'origine est étrangère, la naissance n'est pas noble; ce qui n'empêche pas que mylord-monsieur le *Journal de Paris* ne soit un très grand seigneur. — On rit un peu, chez la marquise, de cette manière de raconter, qui était celle de M. Du Hameauneuf.

— Le *Journal de Paris*, reprit-il au sujet d'un article qu'il venait de lire, est très utile et pourrait l'être bien davantage s'il avait un collaborateur laborieux, qui découvrit les faits utiles à connaître; mais on se contente de ce qui vient. Soit, la besogne en est plus facile et n'en rapporte pas moins, parce que, telle qu'elle est, elle excite la curiosité journalière; mais il aurait été possible que jamais cette diligence ne marchât à vide. Il est inimaginable quel parti le gouvernement pourrait tirer de ce papier, en le disposant mieux qu'il ne l'est. Je voudrais qu'il y eût une colonne de la seconde, ou de la troisième page, toujours consacrée à publier un court exposé des discussions qui s'agitent dans

l'Etat; que l'annonce des livres fût purement expositive, avec ces mots : « Dans trois mois, nous donnerons le sentiment du public sur cet ouvrage », et qu'on n'y manquât jamais, parce que c'est une chose aisée; que l'article des Spectacles ne tint jamais que la dernière page, dont on retrancherait, lors des nouvelles pièces, l'inutile remplissage; qu'on se gardât bien d'y mettre une infinité de lettres insignifiantes, dont on le farcit, tandis qu'on aurait tant de bonnes choses à dire! Il faudrait que, dans le *Journal de Paris*, il y eût tout ce qui s'est fait publiquement la veille : tels procès jugés, sans analyse, tant au civil qu'au criminel : telle assemblée, soit du Lycée ou des clubs, même des francs-maçons : tous les accidents, sans exception; il serait facile de les connaître, et le *Journal* rapporte assez pour faire cette dépense. A quoi sert la demi-page perdue en titre? *Journal de Paris* en petit, les observations météorologiques réduites au moindre espace possible, tout cela ne tiendrait qu'un pouce. Je voudrais que cet important journal tint en bride les avocats, les procureurs, les notaires, les huis-siers, les professeurs des collèges, les marchands, même les gens plus relevés, en annonçant leurs fautes, sans nommer, jusqu'à la troisième récidive, qu'il serait ordonné de le faire.

AVENTURE DU COCHE D'EAU

Parvenus vis-à-vis la porte Saint-Bernard, où le départ et l'arrivée des cochés ont été transférés, nous fûmes surpris d'y voir du monde. On attendait l'arrivée d'un coche, et ceux qui avaient des parents ou des amis dans cette voiture étaient dans les plus vives alarmes. Elles étaient malheureuse-

ment fondées. On apprit, par un homme venu en poste, qu'un Algérien, qui avait pris le coche d'Auxerre, ayant reçu quelques insultes de la part de deux soldats imprudents et de quelques autres étourdis, les avait d'abord dissimulées, mais qu'une raillerie contre Mahomet étant échappée dans la soirée, ce malheureux fanatique, qui ressemblait à tous les autres, avait résolu de se venger et de périr martyr. Il attendit sa belle, éteignit l'unique lumière du grand commun, et, armé de la hache du *Gouvernailleur*, il frappa dans l'obscurité, s'imaginant qu'en ne voyant pas ses victimes il était censé ne viser personne, et, par conséquent, exempt du crime d'assassinat. Il ne fit grâce qu'aux nourrices, preuve qu'il n'était pas fou, comme le prétend le très discret Fermier du Coche, dans sa lettre gauche, insérée n°... du *Journal de Paris*. La maréchaussée, appelée au secours, ne l'arrêta qu'en lui tirant des coups de pistolets, dont un lui fracassa la mâchoire. Il est mort de ce coup de feu à Sens en Champagne.

Nous savions combien les coches d'eau sont mal policés. Nous y avons vu nous-mêmes des choses affreuses, entre autres le trait de cette pauvre fille que des jeunes gens indisciplinés de Joigny goudronnèrent, non sur tout le corps, mais, chose horrible! à ce qui la distingue de nous. Ainsi, nous ne fûmes pas étonnés de cette catastrophe dans un temps où l'insolence de la jeunesse est portée à un point intolérable, et qui va si loin que, bientôt, on ne pourra plus aller au spectacle, ni peut-être marcher dans les rues sans être insulté. Où en sommes-nous? Mais j'ai prédit ce funeste effet en voyant abuser de l'*Emile* de Jean-Jacques. Seulement, je ne croyais pas qu'il serait aussi prompt.

TUMULTES. PÉTARDS

Quel siècle que le nôtre! Dans quel temps sommes-nous nés! s'écria Du Hameauneuf en entrant chez moi. Ce sont les enfants qui conduisent les hommes; des polissons, des clercs, des apprentis-orfèvres, horlogers, usurpent le nom de la Nation et la couvrent de leur indécence, de leur taquinerie!... O J.-J. R., je vous l'avais prédit! Le Parlement, plus sage que tous nos philosophes, que tous nos enthousiastes, condamna votre *Emile*. On ne sentit pas les raisons de sa conduite; on cria, et je ne sais si l'on n'est pas enfin parvenu à l'en faire rougir! Et, cependant, il avait raison. C'est l'*Emile* qui nous amène cette génération taquine, entêtée, insolente, impudente, décidée, qui parle haut, fait taire les vieillards et montre, avec une égale audace, tantôt sa folie native, fortifiée par l'éducation, tantôt sa sagesse immaturée, âcre et verte, comme le verjus de la mi-auguste. Ce n'est pas, ô J.-Jacques! que tes principes soient mauvais : ils ne sont qu'abusifs, et c'est ce qu'avaient pressenti de sages têtes du Parlement. J'ai vu, depuis 1763, comment les liseuses ont élevé leur indocile progéniture. Les mères en général confiaient leurs enfants à des nourrices : cela était contraire à la nature; mais il l'est davantage encore que certaines mères nourrissent elles-mêmes, et J.-J. ne l'a pas dit. Cette omission a tué des milliers d'enfants. On a voulu renverser tous les anciens usages, parce qu'il y en avait d'abusifs. On emmaillottait, on étreignait dans des corps durs, qui leur brisaient les côtes; on tenait surtout les filles pommadées, coiffées; on les contenait dans le repos et le silence : cela était mal. J.-J. l'a dit fortement, parce

qu'il faut émouvoir pour être écouté. Qu'en est-il résulté parmi les Parisiens, et ceux qui se piquent en province d'être philosophes? On a laissé les enfants tout nus! on les a lavés à la rivière, au milieu de l'hiver; j'ai vu tout cela. On les a mis dans un large sac, au lieu de soutenir la taille mollement par des corsets pliables comme ceux de la rue des Bourdonnais. Leurs cheveux flottent aujourd'hui d'une manière hideuse, dégoûtante. Ils ne sont plus contraints, mais ils grimpent jusque sur vous avec leurs pieds crottés. Quand vous allez chez leurs parents, ils font un bruit à vous rendre sourds, et au moment où leur père, leur mère, vont vous répondre à une chose importante, vous les voyez préférer de satisfaire à une question puérile de leur cher fils, de leur chère fille. Il y a quinze à vingt ans que cette éducation prétendue à la J.-J. (car l'*Emile* n'en a été que l'occasion, et non la règle), a commencé à Paris; et nous en voyons déjà les effets. Venez, venez, mon ami, que je vous les montre!

— Qu'est-il donc arrivé? lui dis-je.

— Vous n'avez rien vu ce matin; vous restez chez vous. Mais venez. — Je le suivis, et nous allâmes jusqu'au Palais.

Dès le Pont Saint-Michel j'entendais du bruit. — Qu'y a-t-il? demandai-je à Du Hameauneuf. Mais il ne me répondit rien. Tandis que je regardais, j'aperçus un jeune homme, qui fuyait par le quai des Orfèvres, poursuivi par toute la cléraille, l'orfèvraille, l'horlogeraille. On l'atteignit sur le quai. — Hé! messieurs, que me voulez-vous? Je suis un citoyen comme les autres, qui vient voir comme vous. — Il n'eut pas le temps d'en dire davantage. Un clerc de commissaire, qui lui en voulait, avait fait sur son habit la marque fatale. On le maltraita; on le renversa. Du Hameauneuf et moi nous nous mêlâmes dans la foule, et nous fûmes assez heureux pour délivrer l'infortuné, en l'injuriant.

Nous lui donnâmes le mot tout bas, et il nous suivit en se débattant.

Nous traversâmes les salles du Palais de Justice. Ce fut une autre scène. Une femme crayée était fouettée cruellement par les clerks. Nous obtinmes encore qu'on la laissât. L'infortunée n'en pouvait plus; mais, dès qu'elle comprit qu'elle pouvait fuir, elle retrouva toutes ses forces. Il n'est rien comme la crainte pour faire courir! Enfin, l'heure chassa tout ce monde...

POST-SCRIPTUM

Depuis l'achèvement de ces *Nuits*, différents événements publics ont excité une effervescence nocturne. La plus vive a été occasionnée par la rentrée du Parlement, le mercredi 24 septembre 1788. Rien de plus légitime que la joie ressentie dans cette occasion; mais toute affectation, toute effervescence, sont condamnables. Dès le 22, on avait illuminé un appartement, au troisième, sur le quai d'Orléans, en face du pont de la Tournelle; mais, le 24, on ne s'en tint pas aux illuminations, on y joignit les fusées et les pétards dans presque tous les quartiers. Le centre était la Place Dauphine, en face de Henri IV. On n'apporta aucun obstacle à ces réjouissances, qui dégénérent en tumulte, en licence effrénée, par le fait de l'adolescence et de la basse populace, amateurs naturels du trouble et de la confusion. Aussi, dès le soir même, un arrêt du Parlement, crié à dix heures, réprima-t-il cette licence, également dangereuse pour la sûreté comme pour la tranquillité des citoyens honnêtes. Cependant, la turbulence n'en a pas moins continué jusqu'au samedi 27, et même

au dimanche 28, particulièrement à la descente du pont Saint-Michel du côté des rues Saint-Louis et de la Barillerie, à la Place Maubert, dans la rue des Mathurins, et jusque dans la petite traversée du Fouarre. Les témoignages de la joie publique sont flatteurs pour ceux qui les reçoivent; c'est le cas où se sont trouvés M. Necker, d'abord, puis le Parlement; on leur a marqué le plus vif enthousiasme; mais est-il flatteur de recevoir un hommage de la même bouche qui, par un caprice aveugle, peut vomir des atrocités? Aussi le Parlement a-t-il senti qu'il était dangereux de souffrir l'expression ignée de cette joie entre les mains des enfants de douze à quatorze ans, des apprentis-orfèvres et horlogers, des Savoyards, des Auvergnats et des charbonniers. Ces trois derniers sont la plus dangereuse espèce des turbulents, à cause de leur grossièreté naturelle, et parce qu'ils ne craignent rien des désastres que le feu peut occasionner, vu leur pauvreté, l'éloignement de leurs bouges situés au loin, dans les faubourgs, ou dans les rues immenses des quartiers peuplés. J'avoue que j'ai tremblé toutes les fois que j'ai vu la portion basse du peuple en émotion, et j'ai tremblé parce que je la connais, parce que je sais quelle est sa haine contre tout ce qui est aisé, haine éternelle, violente, qui ne demande qu'une occasion de s'exercer, comme elle vient de l'avoir en Hollande. Il est de la plus haute importance de réprimer ses attroupements, de ne pas laisser impunis le désordre qu'elle se permet. Si une fois cette bête féroce croyait qu'elle peut oser, elle bouleverserait tout. Je la redoute au point que je n'oserais écrire ceci, ni l'imprimer, si elle lisait. Mais elle ne lit pas, cette populace dont je parle en ce moment; elle ne lira jamais, tant qu'elle sera populace. Je la connais mieux que ne la peuvent connaître les gens en place; mieux que les bourgeois, que tous les inspecteurs, parce qu'elle se déguise devant eux : au lieu

que je vis avec elle, qu'elle parle devant moi sans se contraindre. Il est donc nécessaire d'arrêter toute effervescence, quelque louable qu'en soit la cause, et de ne jamais permettre que le peuple soit acteur. Aussi voit-on que, dans les réjouissances ordonnées, le gouvernement met le feu d'artifice dans des mains sûres; il ne souffre pas que les particuliers soient autre chose que spectateurs. Comme les défenses sont à peu près inutiles pour la populace qu'il faut réprimer autrement que par des mots, c'est aux artificiers, qui sont connus, et sous la main de la police, qu'il aurait fallu s'en prendre. C'est à eux qu'il aurait fallu interdire la vente des pétards, sous peine d'amende, ou même de punition plus grave.

Une autre chose qui m'a frappé, ce sont des tableaux transparents où l'on avait inscrit des épi-graphes. Celui vis-à-vis le Palais n'était pas répréhensible; et, cependant, je l'aurais fait ôter, uniquement parce qu'il excitait l'effervescence. J'aurais efficacement défendu les inscriptions de l'escalier du Palais; le bruit qu'elles occasionnaient était indécent dans le temple de la Justice. Je vis une autre inscription au coin des rues Saint-Benoît et des Mathurins, qui me parut bien extraordinaire, et je déclare ici, toujours d'après les principes que je viens d'exposer, que je ne saurais approuver son auteur. Ce n'est pas aux particuliers à juger ainsi publiquement la conduite de l'administration, ni celle des Cours; c'est une audace vraiment condamnable que de s'afficher avec ostentation pour être de telle opinion, les jours d'effervescence patriotique. Ces têtes chaudes-là font toujours du mal. Une liaison, une amitié particulière, n'autorisent pas à se montrer de la sorte; je trouve là du charlatanisme, ou, tout au moins, un manque de pudeur. O mes concitoyens, respectons le Gouvernement! Ne le bravons jamais! Respectons les lois, et, dès qu'elles sont portées, soumettons-nous-y.

Honorons le prince dont elles émanent, les magistrats qui les font exécuter, sans même considérer le mérite ou le démerite de leurs personnes. L'anarchie est le plus grand des maux, dans tous les pays du monde. Qui la voudrait souffrir dans sa famille? Les lois civiles sont l'appui de la puissance paternelle, de l'autorité des maîtres sur leurs domestiques, des artisans sur leurs ouvriers, et les magistrats sont les ministres ou les prêtres de la loi. Les gardes, ces gardes qu'une vile populace attaque, sont l'instrument du magistrat, comme le glaive vengeur qui punit le crime est entre les mains du bourreau, tandis que l'épée qui fait trembler les ennemis de l'Etat pend au cou du connétable. Rien n'est bas, tout est grand et noble, de la part du Gouvernement. Son autorité sainte, semblable au pouvoir paternel, donne à la grande famille de l'Etat l'assurance et le repos nécessaires aux sciences et aux arts.

Le Parlement n'a pas toléré la continuation du pétardage, prolongé jusqu'au 28; la Chambre des vacations rendit le 29 un arrêt sévère qui a mis fin au désordre.

C'est le 22 octobre qu'on achève cet ouvrage, à la casse. Puissent les espérances brillantes que conçoit la Nation être bientôt suivies de cette heureuse réalité que hâtent les vœux de tous les bons citoyens!

Finis d'imprimer le 9 novembre 1788.

LA SEMAINE NOCTURNE

PREMIÈRE NUIT

(ou 381^e Nuit de Paris) 27 avril 1789

LES Etats généraux s'assemblaient. L'Aristocratie, mourante sans le savoir, voulut faire un dernier effort. Necker, ce vertueux ministre, avait donné des forces au Peuple, par une représentation double, non que cette représentation fût encore proportionnée. Non, elle ne l'est pas, mais elle était tout ce qu'on pouvait alors espérer.

Les Aristocrates (c'est-à-dire les ministres, les grands, les gens du conseil, les intendants, les sub-délégués, les évêques, les chanoines, les moines, les employés de toute espèce, les procureurs et une partie de leurs clercs, les rentiers, les agioteurs, presque tous les riches, enfin les bourreaux), les Aristocrates entreprennent de démontrer au Roi que le Peuple était indomptable; que c'était une bête féroce qui, s'il avait le dessus, renverserait toutes les barrières et ferait, d'un royaume bien ordonné sous le despotisme, un effroyable chaos d'anarchie.

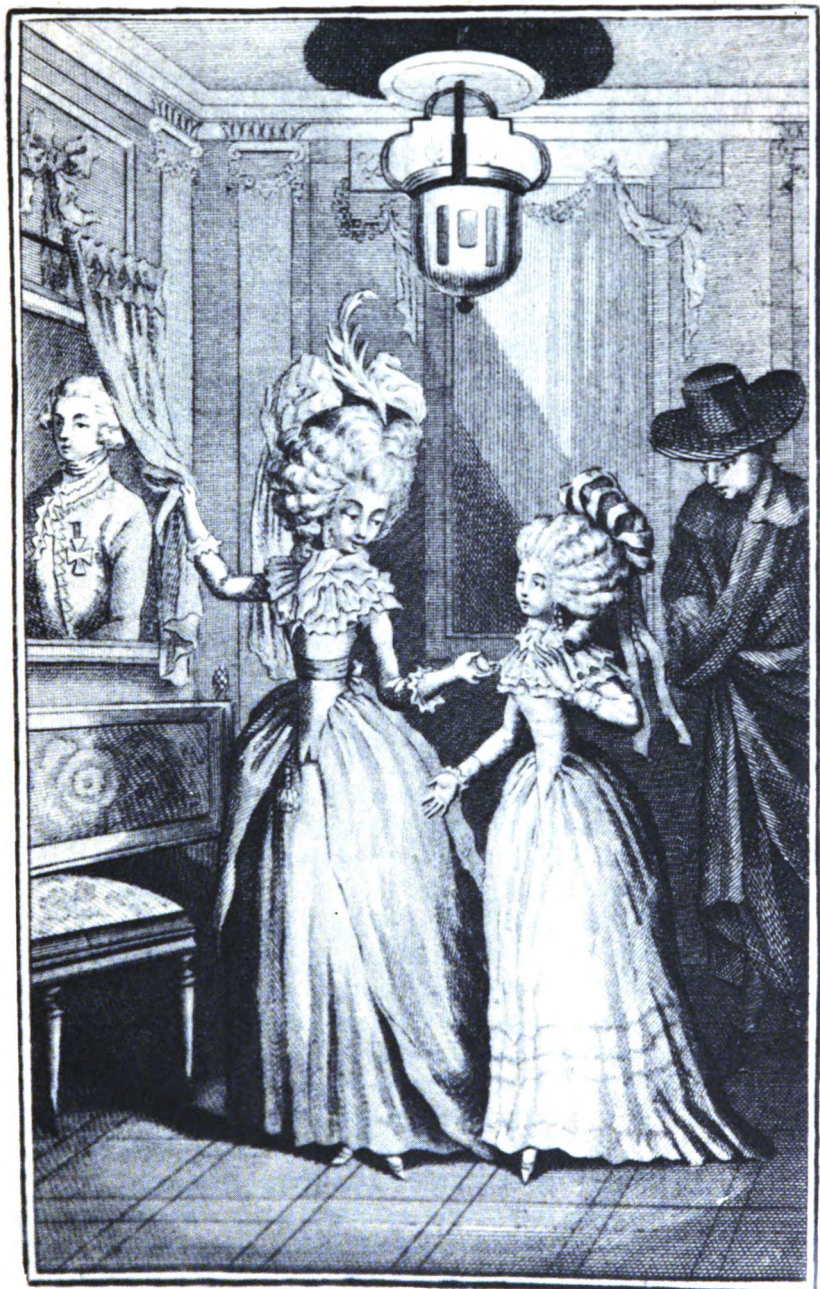
Mais ce Peuple ne songeait pas à se soulever. Tranquille, il attendait avec curiosité, mais sans impatience, les travaux de l'auguste Assemblée.

Aristocratie en frémit. C'est une grande femme, née sur les confins du Parisis et de la Normandie.

Elle a six pieds, elle est maigre, sèche; elle eut l'air noble, mais elle ne l'a plus que méchant. Elle compte, dans les alliances de ses ancêtres, trois maisons souveraines. Elle fut riche; elle est pauvre et ne vit que de pensions, mais qui ne la préservent pas du besoin; ces pensions sont abandonnées à ses créanciers. Elle pense que tout lui est dû : c'est avec jalousie qu'elle voit la couronne sur la tête des Bourbons, mais elle n'ose le dire hautement. Elle allait à pied, vers la Porte Saint-Antoine, chez un notaire, pour y faire escompter une fausse lettre de change; elle fixe de ses regards les tours de la Bastille. Cette vue la réjouit. Elle entre chez le notaire. La signature de l'artiste Réveillon était si bien imitée que l'homme public en fut la dupe, quoique, peu de mois auparavant, il eût découvert un autre faux, de la part d'un... abbé. Il escompta.

Aristocratie sortit comblée. Le notaire la regardait. Il lui semblait voir quelque chose de divin dans sa démarche. La gueuse orgueilleuse, ivre de joie, d'avoir de l'argent, de l'or, s'avance dans le faubourg. Elle affecte des manières gracieuses. Elle plaint le Peuple, non l'artisan utile, occupé, mais le fainéant, qui se repaît de chimères et ne s'occupe que de vains désirs de fortune. L'or coule de ses mains. Elle sent qu'il faut ôter à une foule de malheureux l'occupation que leur donne l'utile et vertueux citoyen. Elle le dénigre; elle engage à le piller.

Ses paroles dorées furent efficaces. Les fainéants, qui ne travaillent jamais qu'à faire de vaines commissions, publient que l'artiste veut diminuer le prix des journées. Les vrais ouvriers s'effraient. On s'émeut, on s'ébranle; les fainéants vont soulever le Faubourg-Saint-Marceau, et l'aveugle, le stupide artisan, ne sent pas qu'il va détruire ses propres ressources! Il s'ameute. C'était le lundi soir. Ils se rendent à la maison du bienfaiteur des



Sujet de la FIGURE de la IX.^{me} Partie.

Le Spectateur-nocturne rencontrant la Jeune-Saintbrieux à l'entrée de la rue Plâtrière :

» Vous faites un badinage ; mais il est indecent ! »

*Extrait de 2 lettres de mad. la comtesse de B... .. ,
relatives aux NUITS DE PARIS.*

» Il me faudrait votre génie , pour vous peindre comme je la sens , l'admiration où je suis de votre I Volume : c'est l'éloquence de Jean-Jacques , la touche grecque si gracieuse , la philosophie ornée d'un charme qu'elle n'a jamais qu'avec vous ! Votre Marquise attache , intéresse ; votre partie abstraite est sublime : votre cadre est de l'originalité la plus piquante , et j'y vois seulem.^t avec peine , qu'on cède bien-plùs aux prières de la Marquise , qu'aux miennes.... (*Autre lettre*) : » Je les ai achevées , monsieur , vos étonnantes NUITS de Paris ! Mais quel que soit le vif et in-éffaçable souvenir d'une telle lecture , je regretterais de l'avoir finie , si je ne comptais la recommencer bien souvent ; non pour vous estimer plùs que je ne le fais ; car cela est impossible ; mais pour en devenir meilleure. Votre Marquise est admirable ! et plùs qu'elle encore le *Spectateur-nocturne*. Je conçois à-présent son génie fécond , varié , inépuisable ! Hâ ! la source en est dans son cœur , et c'est-là , là seulement qu'*est la source d'eau-vive* , jaillissante et toujours nouvelle ! Je voudrais vous citer chaque différente chose , chaque différente impression ; toutes ont été des plaisirs ; rien de si pur , de si intéressant que l'histoire d'Amancour ! La Muette au-milieu deses *Enfans* m'a fait verser les plùs douces larmes ! L'Homme qui est réduit aux ressources du Chien , a déchiré mon cœur ! Le sort de la Jolie-petite Blonde qui ne ressemble point à la prétendue Mère , et l'amour de son Mari m'occupent extrêmement : Toute cette Galerie de Tableaux est alafois devant mes yeux , et au fond de mon cœur.....

pauvres. Ils l'environnent. Quelques cavaliers du Guet les repoussent. La nuit se passe.

Le lendemain les oisifs reparaissent. Aristocratie a été chez De Crosne; elle a obtenu la liberté des mauvais sujets bicétriens, soit qu'elle eût séduit ce lieutenant de police, soit qu'elle eût imité sa signature. Elle les fait sortir, elle les amène au faubourg. Les scélérats n'avaient pas besoin d'être excités au pillage. Aristocratie revole à l'hôtel de la Police; elle y trouve un cavalier du Guet qui demande main-forte au magistrat. — Quarante hommes ne suffisent pas, s'écrie-t-il, pour garnir les avenues d'une vaste maison! Aristocratie rend sa demande inutile. Et l'artiste Réveillon est pillé... Il aurait perdu la tête s'il n'avait eu la précaution de fuir...

Aristocratie n'en voulait pas autrement à ses jours. Elle allume le feu. Elle brûle, ravage, consume. Un monstre, qui lui ressemblait par la taille, le Grandbondieu, scélérat abreuvé de fiel et d'envie, anime la troupe et vole quinze mille livres, avec lesquelles il est allé s'établir dans son pays, dit-on.

Aristocratie laisse ce chef aux pillards. Elle revêt un habit de Garde-française tué, et elle excite la fureur des soldats contre le Peuple pour augmenter la confusion, diviser tout le monde. Mais, ici, elle se trompe, la perfide! Les Gardes-françaises se défendent; ils repoussent les brigands; mais, dans le nombre, ils repoussent des citoyens et sont honnis. Un mot, d'autant plus terrible qu'il sort de la bouche des femmes et des filles du Peuple, les fait rougir d'avoir obéi. Royal-potence est ce nom infâme. Aristocratie, tu t'es trompée! les Gardes-françaises n'obéiront plus!

Pendant cette nuit désastreuse, les brigands, chassés par les fusillades de la maison pillée, risquant eux-mêmes d'être écrasés par les pavés, les pots-à-beurre jetés des fenêtres, s'en vont piller les marchands; les gourmands vont voler chez les charcutiers et les pâtisseries; les avides, chez

les orfèvres, les merciers, les lingères; ils se font livrer ce qui leur plaît; ils se font ouvrir, ou ils enfoncent, à coups de haches, les portes closes. Ainsi se passèrent les nuits du 27 au 29 avril. Tel est, ô Etranger! ou patriote absent, la première démarche d'Aristocratie. Mais ce n'est pas la dernière.

Les Etats généraux s'assemblent. Aristocratie veut insolemment présider à la première séance. Mais elle y trouve Démocratie, qui lui donne un soufflet. Irritée, elle veut se venger. Démocratie reste immobile à sa place. Enfin, hier, Aristocratie a presque triomphé. Mais je vous prédis que son triomphe sera de courte durée.

Ainsi pérora le jeune homme écôté par sa chute. Ici la voix et la respiration lui manquèrent; on fut obligé de le saigner, et il a gardé le lit jusqu'au 11 juillet au soir, que nous le revîmes au Palais-Royal. Nous l'évitâmes, ne voulant pas être distraits de ce que nous entendions dire aux différents groupes.

Pendant ces motions, le temps marchait. Le 12 juillet arrive. Les ministres sévissaient encore. Le 10, c'était une agitation sourde. L'orage grossissait le 11; vers les dix heures, au moment du plus grand péril, un jeune aristocrate, accouru de Versailles au Palais-Royal, s'efforçait de tranquilliser le Peuple en s'écriant : — Tout va bien! — Tout allait mal, comme on ne le sut que trop, le lendemain.

SECONDE NUIT

(ou 382^e). Le 12 juillet

Nous sortîmes à six heures du soir, et nous nous avançâmes du côté du Pont-Neuf. Arrivés sur le

quai du Louvre, nous vîmes fuir la foule épouvantée. Nous nous informâmes.

— M. Necker est destitué. Foulon va le remplacer. Les troupes, les troupes s'avancent. Le Prince... Lambesq... On ne nous répond que ces mots.

En ce moment, une grande jeune fille, vêtue à la façon des Nymphes, et faite comme elles, sort de la rue de l'Arbre-Sec et demande : — Où vont donc ces hommes ? — On lui répond : — Ils fuient avec leurs femmes. — Lâches ! s'écrie-t-elle en prenant un fuyard au collet. Laisse aller ta femme et retourne ! — Le jeune homme sourit. — C'est ma sœur, répondit-il. Laissez-moi la conduire, et je reviens armé... — Un autre jeune homme, qui me parut l'amant de la Nymphé, vint la prendre par la main ; il fit le rôle de la femme, et l'emmena. La belle se retournait, cependant, et, continuant à voir fuir les hommes, elle frappait, indignée, la terre de son pied délicat.

Qui faisait fuir le Parisien épouvanté ?

Invité par un beau ciel, le citadin laborieux, profitant du jour du repos, avait été respirer un air pur dans les jardins que dessina Lenôtre. Pour soulager sa jolie compagne, le Parisien bonasse porte l'enfant. Il est plus fort ; la réflexion le ramène à la nature, en paraissant l'en écarter. Arrivés sur le gazon des bassins ombragés, l'époux et sa compagne s'assièrent, pour se reposer, tandis que l'enfant qu'on a porté s'élance vers d'autres enfants qui jouent. Il folâtre et fait sourire sa mère.

Cependant, sur la terrasse qui domine le fleuve, des étourdis provoquent des soldats, inutilement rassemblés. Une pierre, dit-on, vola sur le casque de Lambesq. Indigné, ce commandant frémit. Il se laisse emporter à de téméraires conseils ; il entre, à cheval, dans le Jardin des Rois... Asile sacré, destiné aux jeux, aux ris, aux amours, et où Mars ne doit jamais être qu'en statue. Il s'avance, le

sabre à la main. Des cris perçants s'élèvent. Les cris des jeunes mères y répondent. Toutes se lèvent. Elles saisissent leurs enfants. Ce ne sont plus les pères qui les portent. Les mères épouvantées les croient plus en sûreté dans les bras maternels. Les enfants pleurent d'être arrachés à leurs jeux innocents. Les épouses appellent leurs maris, pour les escorter. Tout fuit : les femmes, par frayeur, les maris pour se débarrasser de leur famille.

Cependant, Lambesq sent bientôt qu'il a fait une imprudence. Il veut retourner sur ses pas. Un téméraire vieillard ose lui fermer le passage et s'écrie : — Retirez le pont tournant! — Cet infortuné tombe sous les coups de Lambesq!.. Action fatale! Mais il ne fallait pas entrer à cheval dans le jardin; c'est un crime, dont Lambesq ne peut se laver.

J'appris tout cela auprès de la Nymphe courageuse. J'allai au Palais-Royal, où, depuis le 7 juin, se tenaient de nombreuses assemblées, où se faisaient ces motions, source primitive des districts, ou de la municipalité. Je n'y trouvai que des hommes grossiers, l'œil ardent, qui se préparaient plutôt au butin qu'à la liberté... Je fuis.

Je courus aux Tuileries. C'était un vaste désert. Ces riantes jardins avaient un air de tristesse qui me fit involontairement m'écrier : — O Rois! Sans sujets, qu'êtes-vous? — Je réfléchis ensuite aux puériles idées des aristocrates, qui rendent aux Peuples l'existence difficile, et je les envisageai comme des fous, qui se lassent d'être trop heureux. Tout est à la Nation, tout est pour la Nation! pensai-je. Et l'insensé qui augmente les tourments de l'humanité est un criminel de lèse-nation, plus coupable que Lambesq...

La nuit vint, tandis que j'errais. Je rentrai dans la ville. J'allai au Palais d'Orléans.

Des groupes tumultueux s'y racontaient avec fureur ce qui s'était passé dans la journée. Ils menaçaient! Ils mettaient à prix des têtes! Moi, je

frissonnais. Je voyais un nuage de maux se former sur cette Capitale infortunée, naguère la plus voluptueuse des villes de l'Univers, la plus libre, la plus agréable, par conséquent la plus heureuse... O Londres! malgré ton orgueil, je te défie de te comparer à Paris. Même sous les Saint-Florentin, les Sartine et les Lenoir, elle était plus libre pour l'honnête homme que cette Londres enfumée où le brigand vous dépouille, en vertu de la liberté qui s'oppose à la police... Pendant vingt-cinq ans j'ai vécu dans Paris plus libre que l'air! Deux moyens suffisaient à tous les hommes pour y être libres comme moi : avoir de la probité, ne point faire de brochures contre les ministres. Tout le reste était permis, et jamais ma liberté n'a été gênée. Ce n'est que depuis la Révolution qu'un scélérat* est parvenu à me faire arrêter deux fois.

A onze heures du soir, las de voir et d'écouter, je sortis du Palais-Royal. Mais, quel affreux vacarme! Des cris furieux s'élevaient de toutes parts. Je vois la rue des Petits-Champs remplie de brigands armés. Au péril de ma vie, je veux les voir de près. Je passe entre les épées et les bâtons. On se battait ou feignait de se battre. J'examinais du coin de l'œil. Le brigandage se peignait dans les yeux étincelants de ces misérables.

A l'entrée de la rue des Vieux-Augustins, je faillis être tué d'un coup de pistolet. Je gagne les Halles. C'était l'image de l'Enfer. — O ma Patrie! m'écriai-je; car la ville où nous sommes fixés, où nous sommes époux et pères, est notre patrie. O ma Patrie! Tu vas périr par ces enfants bâtards, qui vont assassiner tes légitimes enfants!

Je m'échappe, à travers les périls multipliés, et j'arrive dans la rue des Prouvaires à minuit. Là, je suis saisi au collet. — C'est un abbé! — Non, non, mes amis! Je suis père et grand-père. — Il est trop vieux! dit un autre. — Le brutal qui me tenait

me poussa dans la boue, où je tombai assis, et me laissa libre.

J'arrive dans la rue du Roule, ou celle de l'Ancienne-Monnaie. On y enfonçait la porte d'un armurier. Une troupe de Gardes-françaises s'avancait tambour battant, drapeaux déployés. Elle entraîne avec elle les enfonceurs. J'étais au coin de la rue Betisi. Un jeune homme s'y arrêta, tenant par la main sa jeune et charmante épouse. Il est saisi par les marcheurs et forcé de la quitter. La jeune dame veut le retenir; elle s'écrie. Un rustre la repousse par un coup de poing, accompagné de l'expression la plus grossière : Zella ertuof nu titep pouc!* Elle s'évanouit. Je la soutins dans mes bras, et ce moment me dédommagea de toutes les peines de la soirée. Je rappelai ses sens à l'aide de son flacon. — Rassurez-vous! lui disais-je; votre mari va profiter du premier coin de rue pour s'échapper et revenir à vous. Ne craignez rien pour lui! Il a paru marcher de bon cœur. S'il tarde trop, je vous ramènerai chez vous. Dites que je suis votre père. J'ai une fille de votre âge. — Ah! vous êtes père! Monsieur, je me fie à vous! Conduisez-moi chez le mien. — C'était un marchand de soieries, près les piliers des Halles. Nous marchâmes.

Vis-à-vis la rue Tirechape, nous rencontrâmes quelqu'un, qui fuyait avec la légèreté du cerf. Il était poursuivi par deux rustres, armés de broches. — C'est mon mari! s'écria la jeune dame. — Sans lui répondre, je ne m'occupai que de le sauver. — A moi! à moi! m'écriai-je de toutes mes forces. Les deux poursuivants s'arrêtèrent et vinrent à nous. C'était ce que je désirais. Je les conjurai de m'aider à reporter ma fille chez moi. Ils y consentirent. Ils firent un brancard de leurs broches, y mirent deux vestes, l'assirent et la portèrent. Le jeune mari, qui nous avait entrevus, ne se trouvant plus poursuivi, sa crainte se dissipait; il revint sur ses pas, nous suivit et entra chez son beau-père

avec nous. Sa vue rendit la vie à son épouse. Je les quittai pour m'en retourner. Des brigands m'arrêtèrent encore à l'entrée du Pont Notre-Dame. Ma bonhomie les désarma, et je parvins chez moi, où je tranquillisai ma famille.

Telle est l'esquisse que je puis faire de la première nuit de la Révolution. Je ne raconte que les choses que j'ai vues.

TROISIÈME NUIT

(ou 383^e). Le 13 juillet

Dans la journée, les bandits du faubourg Saint-Marcel étaient passés devant ma porte pour aller se réunir aux bandits du faubourg Saint-Antoine. Ces bandits étaient mendiants de race, avec les horribles tireurs de bois flotté; tout cela formait une tourbe redoutable qui semblait dire : « C'est aujourd'hui le dernier jour des riches et des aisés; demain sera notre tour, demain nous coucherons sur l'édredon, et ceux auxquels nous aurons laissé la vie occuperont, s'ils le veulent, nos ténébreux galetas. » Toutes les femmes tremblaient; pour moi, je me disais : — Voilà le moment, ou jamais, de former une milice nationale! — Je ne travaillai pas. Je me levai du matin, pour l'unique fois depuis de longues années, et j'allai trouver les ouvriers, les artistes de ma connaissance. — Amis, leur dis-je, courez à vos districts. Dites-leur qu'il faut que les bourgeois honnêtes s'arment pour se préserver des brigands et des hommes grossiers.

Je n'eus pas achevé de parler que Berthet, Binet, et Cordier, et Meimac, et Jeannin le roux et Daniol le manceau, Daniol qui quelques jours auparavant avait voulu me battre, et Brihamet, et Martin le barbouilleur, Eloi, Allois, Nerat, Saunier, Perche-

let, Angot, et Desgosiers, et Fouquet, et Barri, et Filâtre, et Violot, s'élancent hors de l'atelier. Chacun va porter à cent autres la triste nouvelle que des brigands, profitant des troubles, se proposent de piller la ville dans la nuit suivante.

Aussitôt, les honnêtes bourgeois effrayés s'assemblent, délibèrent. D'autres vont au fait et se réunissent aux patrouilles. Le soir, à dix heures, en sortant du Palais-Royal, je vis, avec transport, la première patrouille bourgeoise. Un grand et bel homme, en surtout blanc, en bottines, la commandait. Il marchait avec une gravité imposante : il traverse le ruisseau fangeux vis-à-vis Saint-Honoré, où était déjà un corps de garde, et vient s'y faire reconnaître, donnant, dès ce premier instant, l'idée de distinguer les fausses patrouilles. Je voudrais connaître et faire connaître ce digne citoyen. Il se reconnaîtra lui-même à la description : c'était le lundi 13 juillet, à dix heures au soir, que je l'ai vu avec sa patrouille, vis-à-vis le Café militaire.

Le tocsin sonnait. Le Palais-Royal motionnait. Tout était dans le trouble et la consternation. Dans la journée on avait été aux Invalides chercher des fusils, et, le lendemain, on devait aller faire la même demande à la Bastille, dont les tours élevées reposaient encore sur leurs fondements profonds, arrosés de larmes de tant d'infortunes.

Rassuré par la vue des patrouilles bourgeoises, j'osai errer dans les rues de la capitale. Je ne sais pourquoi je ne craignais pas les complots extérieurs. Je ne redoutais que les bandits, et je voyais leurs vigilants réprimeurs sous les armes. Mais, hélas ! l'abus se glisse à côté de la loi, et le poison est voisin du remède. Parvenu dans le Marais, j'entends des cris. Six hommes armés poursuivent une jeune fille, qui me parut une femme de chambre. Telle la perdrix qui fuit l'autour vient quelquefois se jeter dans le sein du chasseur, la jeune fille se précipita dans mes bras. J'étais sans armes. On l'en

arracha. — On ne veut pas vous faire de mal! lui dit le chef de la troupe, mais il faut que vous ouvriez les portes. Nous voulons savoir si l'homme que nous cherchons n'est pas dans la maison où vous alliez entrer, s'il n'a pas des armes, de la poudre. — Hélas! messieurs! je suis seule. Tous les domestiques sont partis ce matin avec mon maître et ma maîtresse, et, comme j'ai senti que j'aurais peur, j'allais coucher avec une de mes connaissances, ici près, quand vous m'avez vue sortir. J'avais oublié quelque chose, je revenais le prendre. Je vous ai aperçus; j'ai eu peur, et je suis revenue sur mes pas en courant. — Cela paraît vraisemblable. Cependant nous voulons visiter la maison. — La jeune fille fut obligée d'ouvrir. On me dit impérieusement de m'éloigner, et je fus obligé de marcher.

Je n'allai pas loin; malgré le péril auquel je m'exposais, je me cachai dans l'ombre, et j'écoutai. J'entendis crier la jeune fille. Mais, au même instant, j'entrevis une autre patrouille. — Messieurs, dis-je à celle-ci, une patrouille est entrée dans cette maison; je la crois fausse, et, ce qui me le confirme, ce sont les cris de la jeune femme de chambre qu'ils ont obligée à les introduire... On força la porte. La sentinelle tira en l'air et disparut. Nous entendîmes un grand bruit dans la maison, comme des gens qui s'enfuyaient par le jardin. On tira sur eux, et ils laissèrent ce qu'ils emportaient. C'était une fausse patrouille de voleurs, tous domestiques des maisons voisines, qui, sachant l'absence des maîtres de la jeune fille, s'étaient mis en patrouille pour voler. Ils lui avaient fait parler par un inconnu. Lorsqu'ils s'étaient vus les maîtres, se croyant loin de tout danger, la beauté de Joséphine les avait tentés, et ils voulaient se satisfaire; mais elle avait crié. Le coup de fusil de leur sentinelle les ayant instruits du péril, ils avaient fui. On réintégra toutes choses. La véritable patrouille

se conduisit comme devaient le faire d'honnêtes citoyens; on ferma bien les portes, et la jeune fille alla coucher avec son amie.

QUATRIÈME NUIT •

(ou 384^e). Le 14 juillet

Je m'étais levé tard pour achever les *Tableaux de la vie** que j'envoyais à New-Wied. Je sors vers les trois heures et demie, la tête encore embarrassée, et je m'avance comme un homme ivre, du côté du pont Notre-Dame. Le grand jour, occasionné par le dégagement, commençait à m'éveiller; je respirais librement, lorsque j'aperçois devant moi une foule tumultueuse. Je n'en fus pas surpris. Je m'avance, et... ô spectacle d'horreur! ce sont deux têtes que je vois au bout d'une pique! Effrayé, je m'informe. — C'est, me dit un boucher, les têtes de Flesselles et de Delaunai. — A ces mots je frissonne. Je vois un nuage de maux s'élever sur la capitale infortunée des Français. On me trompait, cependant, en partie : la tête de Flesselles, défigurée par le coup de pistolet qui venait de le défigurer, roulait avec les flots de la Seine. C'étaient Delaunai et son major que je voyais outrager!

Je m'avance : mille voix servent d'organes à la renommée... La Bastille est prise. Je n'en crus rien, et j'avançai pour en aller voir le siège. Au milieu de la Grève, je trouve un corps tronqué de sa tête, étendu au milieu du ruisseau, et qu'environnaient cinq à six indifférents. Je questionne. C'est le Gouverneur de la Bastille..

Quelles réflexions!... Cet homme qui, naguère, ne répondait au désespoir des malheureux ensevelis tout vivants sous sa garde par d'exécrables ministres, le voilà!... J'avançai sans m'informer davan-

tage, mon âme éprouvait trop de sensations; elle n'aurait pu, dans son émotion orageuse, entendre des détails.

Après avoir passé l'arcade de l'Hôtel-de-Ville, je rencontre des cannibales; l'un, je l'ai vu, réalisait un horrible mot, prononcé depuis : il portait au bout d'un taille-âme les viscères sanglants d'une victime de la fureur, et cet horrible bouquet ne faisait frémir personne.

Plus loin, je rencontre les morts des assiégeants, portés sur des brancards; j'en vis cinq en tout, y compris deux blessés. Derrière eux étaient les invalides et les Suisses prisonniers. De jeunes et jolies bouches — j'en frémis encore! — criaient : Pendez! pendez! sur ces infortunés. Mais, ce qui m'émut davantage, ce fut un grand et fort soldat suisse, auquel on avait couvert la tête d'un surchef de boucher, qui marchait tiraillé par un polisson dont il supportait tout le poids; et ce petit tigré, que je fus tenté d'assommer, ajoutait aux injures atroces des coups de bâton sur les chevilles et les os des jambes. Ce ne fut cependant pas ici une des victimes; les deux malheureux invalides étaient déjà au fatal réverbère.

J'allais pour voir commencer le siège de la Bastille, et déjà tout était fini, la place était prise. Des forcenés jetaient les papiers, des papiers précieux pour l'histoire, du haut des tours dans les fossés. Un génie destructeur planait au-dessus de la ville. Je la vois, cette Bastille redoutée, sur laquelle, en allant chaque soir dans la rue Neuve-Saint-Gilles, trois années auparavant, je n'osais jeter les yeux; je la vis tomber, avec son dernier gouverneur.

O quelles réflexions! J'en étais suffoqué, et à peine je pouvais démêler ma pensée. Je m'en revins. Un sentiment de joie, de voir cet horrible épouvantail prêt à tomber, se mêlait aux sentiments d'horreur dont j'étais rempli. Revenu dans la Grève, je m'informe. C'est là que j'apprends comme

a été pris Delaunai, les causes de la fureur qu'il avait inspirée, comme le vertueux Delolme a péri, quoique défendu par un ex-prisonnier, comment Delaunai, indécis, avait été la victime du courage de son major qui voulait se défendre, comment, dans son indécision, il avait fait relever le pont-levis, après avoir laissé entrer, comment d'autres ordres que les siens avaient fait tirer sur le peuple, comment il avait été saisi par un grenadier, comment, conduit à la place de Grève pour être présenté à la ville, il avait reçu d'un polisson, sur sa tête chauve, un coup de canne qui lui fit répandre des larmes et s'écrier : — Je suis perdu ! — comment, ce coup, suivi de mille autres, avait été le signal de sa mort, comment on lui avait coupé la tête, vis-à-vis les premières maisons à piliers du côté du port, et comment on la portait sur une pique, comment on l'avait fouillé, et porté ses lettres à l'Hôtel-de-Ville, comment elles accusèrent l'infortuné Flesselles, auquel on cacha la mort du gouverneur, comment on l'avait fait descendre, et comment un homme gros et fort, en le traitant de traître, lui brûla la cervelle, comment on avait pendu au réverbère les deux invalides artilleurs dont on avait également coupé les têtes!...

Je frissonnai. — O Lambesq ! pensai-je, votre imprudente conduite a jeté les plus sinistres soupçons dans l'esprit du peuple, et c'est vous qui venez d'assassiner ces cinq malheureux !

J'errai le reste de la soirée. En passant devant la place Dauphine, j'entendis le tambour. Un homme bien mis y donnait l'avis public qu'il y avait au Luxembourg des souterrains pour aller à la plaine de Montrouge. Je fus tranquille, je sentis que c'était une fausse alarme et que, si l'on en avait eu de véritables, l'on n'aurait pas controuvé celle-là.

J'allai au Palais-Royal. Toutes les boutiques y étaient fermées. Les têtes, comme celle de Méduse, semblaient y avoir tout pétrifié. Les groupes du

jardin n'étaient plus occupés, comme les jours précédents, de motions; ils ne parlaient que de tuer, de pendre, de décapiter. Mes cheveux se hérissèrent.

Tout à coup un homme arrive. — Messieurs, nous courons le plus grand danger! Il ne se trouve que huit hommes au poste le plus important, celui de l'entrée du Pont-Royal, et il en faudrait huit cents pour garder le canon. Que tous les bons citoyens montrent leur zèle! Qu'ils aillent avertir au district de Saint-Roch, tandis que d'autres iront annoncer au poste un prompt secours. — J'allai au Pont-Royal.

Je n'y vis effectivement que huit hommes. Je traversai le pont et m'en revins par le quai des Quatre-Nations. On y demandait « Qui vive? » comme dans les villes de guerre. Les fausses alarmes tenaient tout en haleine. J'avançai. Ici, l'on déparait, pour arrêter la cavalerie. Là, on amoncelait les chaises des églises, malgré les cris des loueuses. Toutes les avenues étaient patrouillées, et des piquets laissés interrogeaient tous les passants.

Ce fut ainsi que, laissant ma demeure, j'allai jusqu'à l'Île-Saint-Louis, que je ne manquai jamais à circuler, jusqu'à ce jour. Au milieu de la rue Saint-Louis, je fus interrogé. Je dis ce que j'avais vu, et qu'à l'instant même un cavalier venait d'arriver à toutes brides, criant « Aux armes! » Un homme noir me remarque, me nomme. Je décline mon nom et m'éloigne.

A l'entrée du pont de la Tournelle, pour rentrer chez moi, une sentinelle, petit homme qui me parut méchant, m'arrête avec ironie et me force d'entrer au corps de garde. C'en était fait de ma vie si le scélérat, qui mettait en œuvre un polisson, eût osé se montrer!

Il est si vrai que j'étais désigné que la sentinelle ne me connaissait pas personnellement, que le petit homme noir, qui venait de me remarquer, ne

m'avait signalé que par mon habit rouge, et que je trouvais dans le corps de garde un autre homme, aussi en habit rouge, qu'on avait arrêté avant moi. L'insolente sentinelle, qui me parut un faraud de rivière, de l'Ile, me tint des propos singuliers et voulait me fouiller, non pas tout de suite, mais après être sorti un moment. Sans doute qu'il avait été consulter le délateur qui pouvait me voir du dehors. Je demandai l'officier. On me montra le sergent, qui ne fit pas grande attention à moi. Je m'impatientais. On renvoya l'homme rouge arrêté pour moi. Un petit garçon dit un mot au sergent, qui sortit. En rentrant, il fut tout autre. — Vous avez renvoyé le premier, dit-il à la sentinelle, moi, je renvoie le second. — La sentinelle me saisit au collet en disant : — J'ai des renseignements! J'ai des renseignements! C'est celui-ci qui est espion du roi. — Ma foi, lui dis-je, je suis espion du vice, mais non celui du Roi; je n'ai jamais eu l'honneur d'être en relation directe avec le chef de la nation. Cependant, ajoutai-je avec fermeté, l'officier me rend libre, sentinelle! La repoussant : Obéis à ton officier! Et je parvins à me dégager. Je le répète, c'était fait de moi si j'eusse été conduit à l'Hôtel-de-Ville. Le monstre dénonciateur criait après moi et me faisait mettre au fatal réverbère. Ce jour-là, l'on n'examinait rien..

Mais qui avait si bien disposé le sergent en ma faveur? Une jeune fille. Tandis qu'on m'arrêtait, une jolie brune*, qui me remarquait tous les jours sur l'Ile, qui m'y voyait souvent, de sa fenêtre, écrire mes dates, elle entendit mon délateur conseiller de m'arrêter. Aussitôt, cette jeune personne descend avec sa cuisinière et vient achever de me reconnaître, du dehors, par la fenêtre basse du corps de garde. Je m'expliquais alors. — Ah! dit-elle, c'est ce pauvre *dateur*, que les enfants appelaient *Griffon*, depuis qu'un vilain homme, petit et noir, le leur a fait remarquer! C'est un bon

homme; je me suis complu à le suivre pour lire ce qu'il écrivait. Cela était fort innocent, je t'assure! — Elle appela un petit garçon, demander le sergent. Cet homme sortit, et la jolie brune lui parla pour moi. Voilà ce qui me le rendit favorable.

En me retirant, je la trouvai. Malgré la timidité naturelle à son sexe, et l'heure et le jour, elle m'aborda, — Je veux vous reconduire chez vous! dit-elle. Vous avez un ennemi cruel, que j'ai entendu vous dénoncer. Donnez-moi le bras, je vous défendrai. — Surpris, confus, je la remerciai. La sentinelle était revenue à son poste. Cet homme dépendait du père de la jeune personne. — Qui êtes-vous? me dit-elle. — Je suis l'auteur du *Paysan pervers*. — Vous? Ah! si mon père était à la maison, il vous embrasserait!... Allons! Madelon, reconduisons-le chez lui. Je m'intéressais à lui sans le connaître. Et toi, misérable! dit-elle à la sentinelle, prends garde à toi! — Nous marchâmes. — Je vous montrerai à mon père, quand vous reviendrez dater. — Je n'y reviendrai plus, Mademoiselle! Je chérissais mon Ile, mais la voilà profanée! Je n'y reviendrai plus! Hélas! elle l'était déjà! Un scélérat y a fait arrêter ma fille, malheureusement sa femme... Je ne pouvais le pardonner à ma chère Ile. Cependant je l'aimais si tendrement que je n'ai pu la quitter. Mais, aujourd'hui, je la renonce... Elle me faisait insulter par ses enfants; je le lui pardonnais, parce que ses enfants n'étaient pas encore devenus cruels. Aujourd'hui, qu'ils le sont devenus, ils la profaneraient en me pendant à l'un de ces réverbères sacrés qui m'ont si souvent éclairé dans le silence et l'obscurité de la nuit. (*Me retournant et baisant la dernière pierre du pont de la Tournelle*) : Oh! mon Ile! ma chère Ile, où j'ai versé tant de larmes délicieuses! Adieu te dis, adieu pour jamais! Tous les Français seront libres, excepté moi. Je suis banni de mon Ile! Je n'aurai

plus la liberté de m'y promener, et le dernier charme de ma vie est pour jamais détruit! — Je m'étais arrêté. La jeune personne était attendrie. — Vous y reviendrez pour nous. — Non! non! Le scélérat qui traîna ma famille dans la boue m'y ferait pendre à vos yeux. Je n'y reviendrai plus...

Et je n'y suis plus revenu. Le 14 juillet 1789 est la dernière de mes dates sur l'Ile.. O 14 juillet! C'est toi qui, en 1751, me vis arriver à la ville pour la première fois, tel que me présente la première estampe du *Paysan-Paysanne*. C'est toi qui m'ôtas aux champs pour jamais. Et c'est toi qui me bannis de mon Ile!

Nous avançâmes en silence. Arrivés chez moi, la jeune personne y vit Marion, ma fille chérie, et elle l'aima, elle l'aime encore, elles s'aimeront jusqu'au dernier soupir!

CINQUIÈME NUIT

(ou 385°). Le 17 juillet

Au milieu des alarmes il se trouve un jour d'allégresse et de joie... O Roi! chef de la nation, en t'honorant, c'est elle-même qu'elle honore. En t'aimant, elle donne le signe le plus puissant de la confraternité générale. Bénis sois-tu, bon Louis XVI! La postérité parlera toujours de toi, et tu es plus immortel que dix rois ensemble...

Le soir du 16, toutes les bouches répétaient : — Le Roi vient à Paris! Il vient nous prouver qu'il n'en veut pas à la capitale pour la prise de la Bastille! — Qu'il vienne donc! criaient des forcenés; mais il ne viendra pas! — Il viendra! disaient doucement les bons citoyens dans ce jardin, l'image de la Chimère, dont la tête est celle d'une belle prostituée, dont les yeux lancent des flammes, dont la



Sujet de la FIGURE de la X.^{me} Partie.

Le Spectateur-nocturne au Café, voyant disputer les Politiques : Ungros Homme répond avec violence à un Petit-maigre, qui a parlé des Insurgens :
» Et moi, je vous soutiens... ».

Observations sur le papier, l'impression, &c.

Je suis obligé de faire-imprimer les Nuits dans un local commode, et chés de Bonnes gens très-peu riches : -J'en ai plusieurs raisons, dont l'intégrité de l'Ouvrage est une. Je ne sais pas si l'on m'entendra : mais je ne saurais m'expliquer mieux : Il paraît que je serai obligé dans peu, de demander au Chef de la Magistrature et de la Librairie, une autorisation, pour imprimer mes Ouvrages chés moi : c'est un droit, qu'à tous égards, je mérite autant que Ceux qui en jouissent. Quant à mon papier, je paie pour l'avoir bon : Mais le commerce, en France, court à une ruine certaine, par la cherté de la main-d'œuvre, la mauvaise-foi, l'insouciance des Fabriquans, dont le Commerçant ne veut pas souffrir.

Ces Nuits ont le succès que j'en ai toujours espéré, quoique je connaisse mon siècle et mes vils Detracteurs : C'est à leur aigreur, que je devine le sentiment du Public.

Je fais mettre à ces II Parties, une Estampe de plus, pour les BILLARDS, & un Portrait, que tous les Debitans ont demandé : Ce seroit de dépense, qui n'entrait ni dans mon plan, ni dans mes engagements, m'oblige à mettre ces II Parties seulement, et sans tirer à-conséquence pour les IV autres, à quatre-livres-quatre-seus.

Estampe ajoutée :

LE BILLARD, VIII Partie, p. 1864.

Le Spectateur-nocturne voyant, au Billard-des-Gueux, la Nature-humaine dans toute sa difformité! » Mon grand Vaurien me parut du tripot ».

langue est celle d'un serpent, dont la bouche distille tantôt le venin, tantôt des paroles héroïques, dont les mains sont celles d'une harpie, dont le cœur est vide, ou ne fermente que par de lascives pensées, dont l'intermédiaire, de la ceinture aux genoux, est la fontaine de maux honteux, dont la cuisse est celle du bouc, la jambe celle du cerf et le pied celui du cochon. Il viendra! Nous connaissons la bonté de son cœur. — Il viendra! s'écrie une voix glapissante. Et d'Artois fuit! Il fait partir les enfants! Les Polignacs s'évadent! — On craint l'effervescence! Vous avez proscrit leurs têtes! A quel être peut-on interdire de fuir une mort cruelle?

C'était ainsi qu'on parlait dans le Jardin-Chimère.

Cependant, Louis se préparait à venir dans la capitale. Tout était en mouvement à Versailles. La reine est tremblante. Les princes fuient. Louis seul s'arme de fermeté. Le matin du 17 arrive; Louis part.

Deux hommes honnêtes, Bailli, le vertueux Bailli, et le jeune héros La Fayette, avaient accepté les rênes du gouvernement municipal, l'un pour le civil, l'autre pour le militaire. Celui-ci vole au-devant du monarque. Celui-là prépare le peuple à le recevoir. Bailli porte les clefs de la ville; tous les bons citoyens lui portent celles des cœurs.

Louis arrive. On affecte sur la route, de joncher la terre autour des canons braqués, de boulets et de mitrailles.

O La Fayette! béni sois-tu! Car tu n'as pris le commandement que pour dignement servir ta patrie. Tu n'as pris le commandement que pour l'ôter aux intrigants, aux pervers, aux traîtres. Béni sois-tu, héros des deux mondes! Et toi, Bailli, béni sois-tu! Car tu as mis l'humanité, la science, la modestie, la sagesse, à la place de l'oppression, de l'ignorance, de l'impudence, qui, avant toi, occu-

paient l'hôtel de la police! Nous avons tous gagné. Mais, toi, tu as perdu ton repos, le doux commerce des Muses! Tu te dessèches l'esprit! Mais que dis-je? Tu dépenses un long acquis de philosophie en faveur de ta patrie, et tu exerces enfin ce que tu as longtemps médité. Béni sois-tu!

Je n'ai pu résister à cet épanchement de mon cœur.

Je ne rapporterai pas ce que Bailli dit au Roi; il lui peignit les sentiments d'amour de son peuple, car c'était le sentiment général. Louis ne répondit que par un élan de sensibilité : « J'aimerai toujours mon peuple! »

On avait fait suspendre les cris de *Vive le roi!* à l'arrivée du monarque; mais, à la sortie de l'Hôtel-de-Ville, les barrières du cœur se rompirent. *Vive le roi!* fut au même instant le cri de toutes les bouches. Le bruit se propageait de proche en proche, par la ville, et ceux qui avaient été retenus dans les quartiers les plus éloignés le répétaient. Les femmes, les malades, ouvraient les fenêtres et répondaient à ceux des rues : *Vive le roi!*

Assez d'autres retraceront ce qui s'est dit à la Cour, au centre de la ville, l'histoire n'en perdra rien. Moi, spectateur nocturne, je vais au loin recueillir des faits ignorés. J'ai vu, j'ai entendu celui que je viens de raconter. J'ai vu, j'ai entendu ceux qui me restent à tracer.

Il fallait néanmoins des souillures de sang à ce beau jour, placé presque à distance égale entre deux scènes d'horreur. Une femme enceinte fut tuée par la décharge inconsidérée d'un fusil. Mais le peuple de la capitale reprit, à cette occasion, son humanité; il fut touché vivement et jura de punir le premier qui oserait tirer. Tu faillis d'être la victime de ce serment, jeune Garneri, dont le nom est devenu célèbre au bas de cent pamphlets. Ce libraire, en entrant pour dîner, lâcha son fusil. Aussitôt, la foule s'amasse, et, reprenant sa féro-

cit , par humanit , elle veut le pendre ! Heureusement qu'il  tait environn  d'amis, qui joignirent la force mat rielle   celle des raisons. Il fut sauv . Son aimable et tendre s ur, dont les charmes  galent la vertu, revit un fr re qui sert de p re   sa jeunesse.

La pr sence du roi, semblable   celle du soleil bienfaisant, paraissait avoir dissip  les nuages  pais qui couvraient notre horizon. L'orage ne grondait plus qu'au loin. Moi-m me, je respirai plus librement. J'osai traverser mon Ile. J'y cherchai des yeux l'impudente sentinelle. Mon noir d lateur  tait cach  dans les d bris de la Bastille dont il fut bient t chass . J'ignorais que deux nuages non moins terribles s'amassaient, l'un   Viri, l'autre   Compi gne, qu'ils devaient se joindre et crever sur la capitale.

La venue du roi m'avait remis du baume dans le sang ; les craintes que j'avais pour ce cher Paris, devenu ma patrie,  taient dissip es. Je fus tent  de faire le tour de mon Ile ; un  v nement impr vu va m'emp cher de me parjurer.

En sortant de chez moi, je vis six hommes arm s, qui marchaient dans l'ombre le long des maisons. Parvenus   la rue des Rats, ils disent : — C'est l . — Ils demand rent   une fruiti re le nom d'un avocat. — Il ne demeure plus dans ce quartier-ci depuis longtemps. Je crois qu'il loge   pr sent dans la rue du Jardin t, pr s les Cordeliers. — Les hommes arm s s' loign rent, et je les suivis... Ils all rent   la place Sorbonne ; ils y prirent du monde. Ils vinrent ensuite   la rue Hautefeuille. Ils s'y recrut rent encore. Puis ils all rent rue du Jardin t. L'avocat  tait chez lui. Mais, effray  en voyant trente   quarante hommes, il voulut s' chapper par la fen tre. Il tomba et se cassa la t te. On le porte chez un chirurgien, et, de l , en prison. Qu'avait-il fait ? Un pamphlet o  il disait la v rit  en riant, o  il exhortait les Parisiens   ne pas

effrayer leurs compatriotes, à ne pas détruire leur commerce, à ne pas se plonger dans la misère.

Je n'eus plus envie de violer mon serment et d'aller voir mon Ile. Je vins me renfermer chez moi.

Peuples! Parisiens, Normands, Bretons, Picards, Champenois, Alsaciens, Bourguignons, Comtois, Dauphinois, Provençaux, Auvergnats, Languedociens, Berrichons, Limousins, Saintongeais, Poitevins, Briassons, Baucerons, etc., ô Français! Qui croyez-vous qui arme les brigands qui s'opposent à l'Assemblée Nationale? Qui croyez-vous qui foment le trouble, renchérit les subsistances, fait disparaître le numéraire? Ce ne sont pas ces foux aristocrates, qui se montrent audacieusement dans la tribune aux harangues : ce sont les nobles qui vous ont flattés, qui vous ont caressés; ce sont les prêtres, ces Busiris en soutane, qui vous bénissent de la main et vous maudissent du cœur; ce sont une foule de nobles enragés qui font chacun en particulier le plus de mal qu'ils peuvent; ce sont, ce sont surtout vos frères, que les deux Ordres détruits ont accaparés par leurs diners, par leurs caresses! Monsieur! vous allez à l'Assemblée Nationale? Entrez dans mon carrosse! nous arriverons ensemble!... — O membres! défiez-vous de ces offres perfides! Ne dinez pas, ne marchez pas avec les ennemis-nés du peuple. Et vous, districts, n'opprimez pas la liberté individuelle. N'arrêtez que les brigands, les fuyards! Respectez l'écrivain, quoi qu'il écrive. S'il est anti-social, le mépris public vous en vengera. Que la presse soit libre, que l'état d'imprimeur puisse être exercé par tout le monde, en faisant une déclaration au district, qui la portera au Comité de police, lequel recevra le serment du nouvel imprimeur. Si celui-ci publie un ouvrage incendiaire, il sera obligé d'en nommer l'auteur et de payer une amende de cent livres au profit de la ville, à moins qu'il n'ait mis à la fin du pamphlet

une note explicative de tout ce qu'il y a de répréhensible dans l'ouvrage, auquel cas l'imprimeur ne payera pas l'amende; et le pamphlet, ainsi flétri par la note, ne pourra plus être réimprimé sous peine de mille écus d'amende. Mais, si vous voulez la liberté de presse, établissez la liberté d'état! Sans quoi XXXVI imprimeurs privilégiés seraient des tyrans de la pensée plus cruels que tous les censeurs. O Lebrun! ô Marchand! ô d'Albaret! ô Mairobert! ô vicomte Toustain! Vous ne gênâtes jamais la pensée, et, dans les années les plus terribles du despotisme, vous n'exigiez qu'un palliatif aux idées les plus fortes. Tandis que chacun des XXXVI, par la crainte ou la morgue, par l'aristocratie d'état, sera cent fois plus oppresseur que Dhemeri, Adnet, Lourdet, Pretot, Sartine et Marolles!

SIXIÈME NUIT *

(ou 386°). Le 22 juillet

Tous les esprits commençaient à se rasseoir depuis la venue du monarque à Paris. Ce monarque adoré, si digne de l'être, était venu dire à son peuple que rien de ce qu'on avait fait ne l'avait été contre lui, mais contre les abus. Et Louis ne faisait pas cause commune avec eux.

Cependant un bruit sourd se répandait. L'intendant de Paris est arrêté à Compiègne. On a saisi son portefeuille, on y a trouvé des pièces. Quelles pièces? On ne les a jamais vues. Deux cent cinquante hommes de la garde-Paris étaient partis pour l'aller chercher. Il venait, l'infortuné!

Ce bruit répandu fut fatal à son beau-père, déjà en butte à la haine par sa fortune, un bonheur constant et peut-être quelque dureté. Foulon, nom

malheureux, et dont on devrait changer quand on entre dans la haute finance, Foulon avait pris la précaution de se faire passer pour mort. Il était caché dans une terre à quelques lieues de Paris. De sourdes rumeurs le firent trembler. Le 21 au soir, étant à une fenêtre basse, il entendit trois paysans dire entre eux : — Il est là. Il a dit que, si nous avions faim, nous n'avions qu'à manger de l'herbe. Il faut le conduire à Paris, un bridon de foin dans la bouche. — Ces paroles effrayèrent l'infortuné. Au milieu de la nuit il sort seul, sans bruit, sans suite, à soixante-quatorze ans, et va chercher un asile à Viri, chez M. de Sartine.

Mais il était guetté. On le suit : à moitié chemin, des paysans l'arrêtent. On veut le pendre, mais la réflexion retient. On le lie; on le met sur la queue d'une charrette; son ancien bonheur fermait les âmes à la pitié. On lui mit un bâillon de foin, on lui fourre des chardons dans sa chemise, et on l'amène à Paris. O malheureux vieillard! que tu expies cruellement ton bonheur! Mais il avait eu l'ambition de succéder à Necker adoré; il se nommait Foulon, et son nom augmentait son malheur. Il arrive. On le monte à l'Hôtel-de-Ville. Les Electeurs frémissent. Dans ces temps de trouble, un accusé était toujours coupable. Foulon reste six heures à la Ville. Il n'a d'autre crime qu'un bonheur constant, son ambition d'être ministre, et d'immenses richesses... qui ne le sauveront pas. Il parle, on l'écoute; et celui qui faisait encore envie la veille est en ce moment au-dessous du dernier des misérables. La terreur causée par les rugissements que des furieux font entendre contre lui étouffe la pitié.

Cependant, on le retenait, attendant un moment de calme pour le faire conduire en prison. Tout à coup la fureur redouble; les tigres qui ont amené Foulon demandent à voir leur victime. On le leur montre. Ils vont eux-mêmes le reconnaître. L'in-

fortuné vieillard, pour se faire voir, monte sur un des coffres amenés avec lui. On le croirait à peine, mais je le tiens d'un témoin oculaire : un petit homme trapu s'élance, écarte les gardes, saisit Foulon et le précipite au milieu de ceux qui l'attendaient; on le traîne, on le frappe; on parvient au fatal réverbère; on l'y attache, un homme l'enlève, tandis que d'autres tirent la poulie. Le vieillard demi-mort est suffoqué. La corde casse... On sépare la tête du tronc qu'on traîne dans les ruisseaux, tandis que la tête, enfourchée, portée au Palais-Royal, séjour de volupté et d'horreur, est destinée au plus horrible des usages...

Ce n'étaient que les préludes de cette horrible nuit. Tu arrivais, infortuné Bertier! Qu'on n'aille pas s'imaginer ici que je plains les tyrans, les oppresseurs! Ah! loin de moi cette funeste pensée! Mais je... plains l'homme, et rien d'humain ne m'est étranger! Je vous retrace ces horribles tableaux, ô mes chers concitoyens! pour vous mettre en garde contre l'avenir, et d'infervaux moteurs*. Soyons hommes, avant tout; nous ferons après ce qu'on voudra.

Bertier était à Versailles lorsqu'on prit son portefeuille, dont on n'a plus reparlé. Un de ses familiers court l'avertir du danger. L'intendant de Paris se retire à Soissons. Là, il apprend que ses ordres sont nécessaires à Compiègne pour faire partir un convoi de blé. Il pouvait envoyer sa signature. Il va la porter. Il descend de chaise; son subdélégué avait changé de demeure et occupait une belle maison qu'il venait de faire bâtir. L'Intendant est obligé de demander sa demeure. Son air le trahit, quoiqu'il fût en perruque tonde, en froc gris, et qu'il eût des boucles de fer. On lui montre la demeure du subdélégué. Il entre. On déjeune.

Cependant, le Compiégnois auquel il s'était adressé dit à un autre : — Je viens de parler à un homme que je crois l'Intendant. Le connais-tu? —

Oui. — Entrons sous un prétexte. — Ils demandent le subdélégué. On l'avertit. Comme il fallait parler, vu les circonstances, le subdélégué sort, et, dans le moment qu'il ouvre la porte, l'Intendant est reconnu. Les hommes disent quelque chose et sortent. — C'est lui! dit le second. — Si c'est lui, faut l'arrêter. — Ce fut ainsi que commença le malheur de Bertier.

Il y avait tout près un menuisier, propriétaire d'une maison. Ce fut à lui que les deux hommes s'ouvrirent. Ils le trouvèrent plein d'ardeur pour entrer dans leur projet : vingt autres s'y associent. On environne la maison. Un domestique du subdélégué avertit son maître qu'il y a du tumulte. — C'est à vous qu'on en veut! dit à Bertier le subdélégué, plein d'effroi. Voyons à vous faire sortir par la porte qui est au bout du jardin. — L'intendant s'y rendit. On l'ouvre avec précaution, l'on ne voit personne. Mais les Compiégnois, se doutant du parti qu'on prendrait, s'étaient embusqués. Ils abordent l'Intendant et, de cet air goguenard que les paysans prennent plus visiblement que personne quand ils croient n'avoir rien à craindre : — C'est l'Intendant! Ah! Ah! Comme vous v'là! Où allez-vous donc? — Je m'en retourne. — Oh! que non! Vous allez rester avec nous. — Et ils le saisirent. On le mit sous une garde de vingt hommes, sans compter ceux qui étaient dehors, et l'on écrivit à Paris.

La municipalité d'alors, composée des électeurs, envoya deux cent cinquante hommes pour amener l'Intendant.

Cependant, le bruit du danger imminent qu'il court se répand. Son fils aîné court à Versailles; il demande aux députés la vie de son père. Mais que pouvaient-ils alors? Dispersés, parce qu'on arrangeait la salle, ils n'avaient point de lieu d'assemblée.

Ce fut le jour même de la mort de son beau-père



Avis d'un Libraire estimable.

 Qu'il me soit permis, en finissant cette **X.^{me} Partie**, de deplorer le sort des véritables Gens-de-lettres, victimes des Insectes de la Littérature, et de certains *Bibliopoles* despotes ou méchans ! Qu'Horace, Juvenale, Quintilien, un Boileau, un Pope, un Palissot critiquent, on le souffre ; ils ont du mérite, et font mieux que le Critiqué : Mais que des Êtres nuis, vermine de la Littérature, jettent de la boue au vrai talent, au véritable Auteur, dans des Compilations indigestes, qu'ils envoient des atrocités à des Feuillistes de Province encore plus obscurs qu'eux-mêmes, c'est une incroyable impudence, qu'on repoussera quelque jour, en les démasquant, et en mettant dans une pleine évidence, leur turpitude, déjà notoire. La cause de leur rage, c'est le succès de ces **Nuits**, leur utilité, la beauté du plan, la vérité des détails. Il y a quelques années, qu'en publiant une Production pareille, nous n'aurions pu suffire aux demandes. En examinant le succès des certains Ouvrages, on ne saurait s'empêcher de sentir combien il est éfemère ! Ces **Nuits** au contraire doivent à-jamais piquer la curiosité, en éclairant et la Police, et la Municipalité.

Table de la X.^{me} Partie, Tome V.

II-CXXXI	Nuit. <i>Suite du Cæse: Les Politiques.</i>	2164
	<i>L'effet de la Parure.</i>	2169
II-CXXXII	Nuit. <i>Suite: Le Pauvre-diable.</i>	2174
	<i>Suite du M. lude d'amour.</i>	2176
II-CXXXIII	Nuit. <i>Suite du Cæse: Espi. ns.</i>	2178
	<i>L'An 1888.</i>	2181
II-CXXXIV	Nuit. <i>Les Yucurs-de-temps.</i>	2184
	<i>Suite de l'An 1888.</i>	2192
II-CXXXV	Nuit. <i>Le Coin des Grands-Segrés.</i>	2196
II-CXXXVI	Nuit. <i>La Jolie-Louche.</i>	2208
	<i>La Loterie.</i>	2216

que Bertier arriva. Il était huit heures et demie. Les agents du cannibalisme brisèrent les ais de sa chaise; ils en ôtèrent l'impérial... Qui faisait cela? Etaient-ce d'excellents citoyens? Non, non! Les excellents citoyens gémissaient, timides, épouvantés; les aristocrates furibonds étaient plus réjouis qu'attristés de l'excès du mal; ils espéraient encore le faire retomber sur le peuple.

Le long de la rue Saint-Martin, de jeunes et jolies femmes criaient des fenêtres : — Pendez! Pendez!... Au réverbère! — Insensées!... Car, dans ce moment horrible, un malheureux en guenilles présente à Bertier la tête enfourchée de son beau-père, et une de ces mêmes femmes qui venait de crier : « Au réverbère! » s'évanouit. Une autre avorta. Une troisième mourut de saisissement. Je le dis à l'honneur de l'humanité, la tête de Foulon s'immola plus de dix inféries* du moment qu'on l'eut présentée à son gendre.

Et, cependant, il ne la vit pas, l'infortuné! Accablé, quoiqu'il ne se doutât pas du sort qui l'attendait, il avançait, la tête penchée et les yeux fermés.

Il arrive à l'Hôtel-de-Ville. A présent, je suis témoin oculaire. On l'interroge. Il répond qu'il n'est coupable de rien, qu'il a exécuté les ordres. On l'interrompt. Il observe qu'il y a quatre nuits qu'il n'a reposé. Il prie qu'on remette au lendemain. On lui dit qu'il va être conduit à l'Abbaye. Au bout de sept minutes, il descend de la Ville. Au milieu des degrés, entendant des cris de rage, il dit : — Que ce peuple est singulier, avec ses cris! — Au même instant, il ajouta, en s'adressant à un grenadier aux Gardes : — Ils m'effraient! Mon ami, ne m'abandonnez pas! — Le grenadier le lui promit. Fut-ce ironiquement?

Arrivé sur le perron, un groupe, composé au plus de trente personnes, se jette sur la Garde qui conduisait le prisonnier, l'écarte; on le saisit, l'entraîne, le frappe. Un polisson de quinze ans, à cali-

fourchon sur la barre du réverbère, l'attendait. Je voyais secouer la corde. Je puis protester ici que les cris de mort n'étaient poussés, avec affectation, que par cinq ou six personnes, qu'environ trente polissons en guenilles le répétaient, avec le rire de l'atropolissonnerie, mais non de la fureur. On m'a dit, mais je ne l'ai pas vu, que ce fut une Croix-de-Saint-Louis qui mit le premier la main sur l'Intendant. Peut-être le ruban pour cocarde à la boutonnière a-t-il trompé.

Parvenu au fatal réverbère, Bertier, qui voit enfin la mort, s'écrie : — Les traîtres!... Il se défend : il se bat avec ses bourreaux. On lui passe le nœud coulant. On l'enlève. De sa main il veut soutenir le poids de son corps. Un soldat va pour lui couper la main, et coupe la corde. La victime tombe et se jette à la joue d'un bourreau qu'elle déchire. On le hisse encore, Mais, la corde ayant cassé une seconde fois, on le massacre au pied du réverbère, on l'éventre, et on lui coupe la tête...

Je m'arrête sur tous ces détails que je ne vis pas, quoique présent. On pendait Bertier, on lui coupait la tête, on agitait la corde, que je le croyais encore à l'Hôtel-de-Ville... Tout à coup, je vois sa tête défigurée. Je suis épouvanté... Je courus au Palais-Royal, entraîné par un autre qui m'accompagnait. Un devin nous y avait précédés, car on y savait déjà tous les détails de la mort de Bertier, et l'on y annonçait sa tête. Nous nous éloignâmes pour ne pas la revoir encore, et nous prîmes la rue Dauphine, redoutant les quais, chemin de Grève. Au carrefour Buci, mon homme me quitta, et je pris sûrement la rue Saint-André. J'avancais, la tête basse, profondément enseveli dans mes pensées, lorsque, vis-à-vis la rue de l'Eperon, je me trouvai au milieu de vingt-quatre de ces polissons que j'avais vus à la Grève; ils formaient une fourche et tiraient une corde attachée aux deux pieds d'un tronc.. privé de sa tête. Ils criaient : — Voilà l'In-

tendant de Paris! — Je rebroussai, frissonnant, pour ne pas fouler aux pieds le cadavre ensanglanté. Je ne vis que le dos. On assure que la poitrine était ouverte et que le cœur en était tiré. Trois femmes moururent de saisissement et d'horreur dans la rue Saint-André. Pour moi, je ne pouvais m'ôter de devant les yeux le cadavre que j'avais été forcé de regarder pour ne pas le fouler. Je voyais ses mains traînantes, sa livide pâleur. Arrivé chez moi, je me trouvai mal, et mes enfants furent obligés de me veiller... D'autres racontent différemment la fin de M. Bertier, que j'ai rapportée plus haut conformément aux récits publics. Je vais parler d'après un témoin sûr.

L'Intendant de Paris avait pris des blés au compte du Gouvernement et les avait distribués dans les provinces, sur les bons des subdélégués et des autres sous-administrateurs. Pressé de rendre ses comptes, il ramassait tous ces différents bons. Il se ressouvint, à Soissons, où il était chez Mme de Blossac, sa fille, qu'il avait un bon de quarante-cinq mille livres à prendre à Compiègne. Il voulut s'y rendre malgré les représentations et les prières de son gendre et de sa fille. Cette dernière embrassa ses genoux. Il partit, accompagné d'un domestique affidé. Arrivé à Compiègne, il déjeuna chez le subdélégué et voulut aller au château, voir un sieur Tierri, valet de chambre du Roi. L'épouse du subdélégué lui prit le bras. Ils se rendirent au château. Tierri était parti du matin même. L'Intendant s'en revenait avec la dame, quand il fut reconnu par un garde-barrière. Cet homme lui demanda s'il n'était pas l'Intendant. — Oui! Eh! bien, qu'en est-il? — Je vous arrête. — De quel droit? — Je vous arrête. — La discussion fait amasser du monde. L'Intendant arrêté est conduit dans la maison la plus prochaine, chez un menuisier. On l'y garda pendant qu'on envoyait à Paris. Il passa deux jours et deux nuits dans les souffrances, les avanies, l'in-

somnie complète. On alla jusqu'à lui refuser de panser son cautère. On manda un chirurgien. Cependant, il avait laissé son portefeuille dans sa chaise. On y songea au bout de trois heures. On y courut. Mais le domestique intelligent était disparu avec le portefeuille et s'en retournait à Soissons à travers champs. Il y arriva sans être arrêté. Là, on ouvrit le portefeuille. Un témoin oculaire assure qu'il ne s'y trouva qu'une somme en or et pour quarante-cinq mille livres de ces bons que l'Intendant recueillait lorsqu'il fut arrêté.

Le reste est conforme à la première version.

SEPTIÈME NUIT

(ou 387^e). Le 5 au 6 octobre

Je laisse tous les faits du second ordre, et Lasalle qui, courant à l'Hôtel-de-Ville, entend qu'il va être pendu, et rebrousse chemin, et les querelles de Soullairs, et l'aventure de La Reinie. Je ne parlerai pas des massacres de Saint-Germain et de Poissy, du maire de Saint-Denis, encore moins de celui de Troyes. Ces infortunés auront un jour leurs historiens. Je passe sur les troubles de Franche-Comté, sur ceux d'Alsace, du Mans, plus atroces encore; je ferme les yeux sur le crime horrible commis à Caen où l'on vit une... hyène à face de femme se faire un trophée de la virilité du jeune Belsunce! Je ne m'occupe, hélas! que de Paris, de cette ville chérie, le chef-d'œuvre et la merveille de l'univers, aussi supérieure à Londres et à toutes les capitales, que Louis XVI est au-dessus de Louis XIII et de Charles IX, que La Fayette et Bailli sont au-dessus de M^{***}, M^{***}, V^{***}, L^{***}, T^{***}, d'E^{***}, etc. Tous les jours de ma vie, je bénirai Louis XVI; tous les jours de ma vie, je bénirai Bailli et La Fayette.

On se rappelle ces bruyantes motions du Palais-Royal, où Sainthuruge jouait le second rôle en croyant faire le premier. La fermentation qu'elles excitèrent ne fut pas momentanée. Elle couva sous la cendre, jusqu'aux premiers jours d'octobre.

Le 4, l'éruption commença; c'était un bruit sourd. Le 5, semblable aux bouches de feu du Vésuve ou de l'Etna, elle explosa tout à coup, avec un bruit épouvantable. C'étaient les femmes qu'on vit insurger. La cherté du pain fut le prétexte, le dessein formé, depuis la motion Sainthuruge, d'avoir à Paris le roi et l'Assemblée Nationale, le véritable motif. Il est vrai que c'était le seul moyen d'éviter la disette et de ranimer le commerce de Paris. Je ne blâmerai pas ce projet : il a procuré un avantage dont je jouis moi-même; et peut-on se plaindre quand on jouit?

Dès le matin, les femmes de la Halle se réunirent pour aller à Versailles. Par elles-mêmes, ces dames ne sont jamais à craindre; elles sont bonnes et citoyennes; mais il se mêle deux sortes de personnes avec elles, des hommes déguisés, instruits du véritable projet, et de viles créatures, le rebut et l'abus de la civilisation, qui, après avoir été prostituées dans leur jeunesse, sont vieilles couturières et maq...les. Ce furent ces dernières qui commirent tout le désordre.

Les dames de la Halle, ainsi mêlées, parcoururent les rues, arrêtant toutes les personnes de leur sexe et se faisant un malin plaisir (nous parlons du mélange), de faire tripoter dans les boues des femmes et des filles délicates. Il y avait ainsi dans la fange des marquises, des comtesses, et entre autres une baronne qui parut faire son rôle avec quelque plaisir.

Mais avant de faire notre récit, rapportons celui du *Courrier national* :

« Hier, à l'Œil-de-Bœuf, trois femmes de la reine ayant fait emplette de rubans blancs, elles en déco-

rèrent les chapeaux de nos exécrables ennemis, ou d'hommes assez faibles pour se laisser séduire par le langage de ces sirènes dangereuses. Pour avoir l'honneur d'être armé chevalier par ces aristocrates femelles, on s'agenouillait, et, dans cette posture, on recevait humblement la cocarde blanche, comme la seule que l'on dût porter, et, la refuser, c'était, selon ces belles, insulter et trahir le Roi. Cette inconséquente audace doit inspirer plus de pitié que de fureur aux gens sensés. Cependant, comme de telles gentilleses ont une influence très dangereuse, dans la triste conjoncture où nous sommes, on devrait envoyer ces nobles paladines donner des cocardes à la Salpêtrière. »

*Lettre d'un bon citoyen de Versailles
au sujet des cocardes noires.*

Versailles, ce 4 octobre 1789.

« Messieurs. On parle beaucoup à Paris de la conduite indécente du régiment de Flandre; mais personne ne peut mieux que moi vous instruire de l'orgie scandaleuse qui y a donné lieu. J'en ai été témoin; il importe à la conservation de notre liberté d'en relever les détails. Jeudi dernier, tout le monde sait que l'on donna un grand repas aux dragons, aux soldats du régiment de Flandre et aux gardes du corps, dans la salle de l'Opéra de Versailles. Le roi, la reine, conseillés sans doute par des ennemis aussi imprudents que stupides, au moment où toutes les têtes étaient échauffées par la bonne chère et les liqueurs, parurent à ce banquet. Des Français de sang-froid se feraient couper par morceaux pour leur souverain, lorsqu'il se rapproche d'eux; des militaires ivres amoncelleraient folie sur folie, inconséquences sur inconsé-

quences; c'est ce qui est arrivé. On fit passer le Dauphin de main en main, et cet enfant charmant, par son amabilité naïve, inspira l'enthousiasme de l'amour jusqu'à l'extravagance. La reine, cédant trop, peut-être, aux transports que son auguste époux et son fils faisaient naître, détacha une croix d'or qu'elle avait à son cou et en fit cadeau, on ne sait trop pourquoi, à un grenadier. Le roi but avec eux; on cria : *Vive le Roi! Vive la Reine!* et l'on se garda bien de crier : *Vive la liberté! vive la sainte liberté!* Mais on honora les défenseurs de nos droits, nos sauveurs, les Menou, les Target, les Chapelier, les Rabaud, les Thouret, les Biauzat, les Barnave, etc., des épithètes les plus injurieuses.

« On chanta la romance de *Richard-Cœur-de-Lion*.

*O Richard, ô mon Roi!
L'Univers t'abandonne!*

Soudain, à ces mots, saisis d'un transport insensé que l'effervescence de l'ivresse excusera difficilement, tous, d'une voix coupable, s'écrièrent : — Nous ne reconnaissons que notre Roi! Nous ne reconnaissons que notre Roi! Nous n'appartenons pas à la Nation¹. Nous ne voulons appartenir qu'à lui! » Alors, arrachant de leurs chapeaux la cocarde nationale, ce signe de l'union, de la fraternité, de la liberté, ces sacrilèges la foulèrent aux pieds! Depuis ce temps, ces excès coupables, qui doivent nous faire frémir, ne cessent de se répéter; on insulte indignement, chaque jour, les vrais citoyens qui, à Versailles, comme à Paris, mettent leur gloire la plus chère à marcher sous l'étendard de la Patrie et s'honorent de porter l'habit national. Notre humiliation, notre infortune est au comble si l'épée de

1. Voilà le comble de la folie!

la vengeance et de la justice ne tombe sur la tête de nos traîtres ennemis!... »

Départ des Citoyens de Versailles.

« Le bruit répandu, dimanche soir, de l'injure faite à la Nation, a fermenté pendant la nuit dans toutes les têtes. Le mécontentement général, augmenté par la disette trop prolongée de l'aliment le plus nécessaire à la vie, a éclaté ce matin dans tous les quartiers de la capitale. Les dames de la Halle, réunies en corps, bientôt suivies des forts et des autres ouvriers, se sont répandues dans les rues, à commencer par celle de la Ferronnerie, forçant toutes les femmes de les suivre et entrant même dans les maisons, pour grossir leur nombre. Rendues ensuite à l'Hôtel-de-Ville, les magasins d'armes et de munitions ont été mis au pillage. De là, ces nouvelles amazones, traînant avec elles du canon, se sont mises en marche pour Versailles. Les hommes n'ont pas tardé à suivre leurs traces, et, ce soir, à cinq heures, nous avons vu passer une armée entière de gardes nationales, soldées et non soldées, entremêlées de volontaires de tout âge et de tout rang, suivant à grands pas la route de Versailles, tambours battants, enseignes déployées, avec un train d'artillerie. Ces troupes étaient commandées par le jeune et généreux guerrier si cher à la liberté française.

« Que fera tout cet attirail formidable, et cette armée patriotique? Rien, sans doute. Nous l'espérons, nous le désirons au moins. L'Aristocratie, qui, à l'abri du calme, a voulu soulever sa tête odieuse, va rentrer dans l'ancre de ténèbres où elle s'était cachée; et cette seconde leçon, cet accord subit des vrais amis de la patrie, leur promptitude à réprimer l'audace des entreprises de nos ennemis, leur imposera peut-être assez pour n'oser plus se livrer à l'espoir de nous subjuguer.



Sujet de la FIGURE de la XI.^{me} Partie.

Le Spectateur-nocturne, avec Du-Hameauneuf, voyant un Vaurien couper à trois Jeunespersonnes leurs robes blanches, à la faveur des ténèbres:

» Du-Hameauneuf avait un court bâton ; il en
» dechargea un coup sur le bras du Decoupeur,
» qui s'enfuit ».

Observations sur les Ouvrages de l'Auteur.

C'est une vérité démontrée par l'expérience ; que si le Libraire qui avait commencé les CONTEMPORAINES, les avait continuées, il aurait gagné considérablement ! Mais qu'est-il arrivé ? l'Ouvrage s'est trouvé dans deux maisons différentes ; l'Une n'a pas voulu envoyer les Volumes de l'Autre ; on les refusait ; on disait qu'ils manquaient ; car il ne faut pas croire qu'on faisait pis ; on ne doit jamais croire le mal sur de simples rapports : Ce défaut d'harmonie est retombé sur l'Auteur, qui venait d'imprimer à ses frais les 12 derniers Volumes, et de redimer la *seconde édition* des 12 avantderniers, ainsi que les cuivres : On avertit le Public, que cet Ouvrage, aussi moral qu'important, existe en entier, et que l'Auteur ne souffrira pas qu'on laisse manquer aucun des 42 Volumes. Il avertit aussi, que MONSIEUR-NICOLAS, ou les *Resorts du Cœur-humain dévoilés*, qu'on publiera immédiatement après les *Provinciales*, est un Ouvrage de philosophie-pratique, également utile et frappant : L'Auteur y mettra tout ce qu'il possède, s'estimant heureux, s'il peut le conduire à sa fin !

Ces II Parties sont remises à 3 liv.

Les Parties IX et X ayant de-plus une *Eslampe*, et le *Portrait*, continueront d'être fixées,
à quatre-livres-quatre-sous.

« A quatre heures et demie, les dames de la Halle sont arrivées à Versailles. Le roi était à la chasse; un courrier est allé l'avertir de se mettre en sûreté. Sa Majesté est arrivée, mais les femmes ne l'ont pas vue. Elles ont été reçues avec distinction par la garde bourgeoise, les dragons, nos bons amis, et les soldats de Flandre, redevenus citoyens. On ne peut trop admirer le courage et l'ordre de ces héroïnes de la liberté. Il est donc écrit dans le livre des grandes destinées de cet Empire que l'orgueilleuse grandeur sera terrassée à jamais.

« Les gardes du corps, chassés par ces dames, ont pris leur parti en braves; ils ont enfilé différentes routes sans dire gare. Un seul a été assez maladroit pour passer sur l'avenue de Paris lorsqu'il y avait foule, et un coup de fusil l'a couché par terre.

« Hier, dimanche, 4 du courant, les soldats du régiment de Flandre se sont réunis avec une partie des bourgeois; ils ont bu ensemble à *la santé du Roi et de la Nation*; ils ont honni les gardes du corps et se sont promenés en criant : — Vive la Nation! Au diable les gardes du corps! Nous avons bu leur vin, mais nous... d'eux!... Et, si l'on nous commande contre les bourgeois, nous n'obéirons pas. »

Je reprends ici le récit interrompu.

Une partie des femmes armées se mit en route dès midi, et même auparavant. Elles étaient mêlées d'hommes déguisés. La plupart des bourgeoises tâchèrent de s'évader. Les hommes étaient sous les armes. Le peuple pressait M. de La Fayette de partir. Mais les brigands, qui font toujours leur partie dans toutes les émeutes, avaient chassé les représentants, et il fallait les ordres de la municipalité. Cependant, le jeune héros brûlait de partir. Il savait combien sa présence était indispensable pour la sûreté du Monarque et celle de l'Assemblée Nationale.

Pendant les démarches nécessaires, on voyait défiler les femmes. Il y en avait une jeune, assez jolie, qui montée sur un canon que traînaient deux chevaux, paraissait la générale de son sexe. — Eh! bien, me suit-on? disait-elle sans cesse. Avancez donc, vous autres! Marchez donc, sans cœur! disait-elle à celles qui s'arrêtaient... — Elle montrait une partie de ses charmes et ne s'en embarrassait guère. On assure même que, quelqu'un en ayant admiré une certaine portion, elle répondit : — Ce sera pour le grenadier qui fera le mieux son devoir!

A quatre heures et demie, le Commandant général partit, suivi de la milice nationale. Elle était nombreuse, car la moitié au moins n'était pas commandée. Les éléments paraissaient déchainés contre les Parisiens. La pluie froide les mouillait jusqu'aux os. Une partie de la troupe soldée, accablée des fatigues de la veille et de la débauche, demeurait en route. D'autres, tentés par la perspective d'une jouissance facile, interpellaient d'amour les amazones. Mais celles-ci, plus curieuses d'arriver à Versailles que de jouir, remettaient, pour la plupart, les convoiteux au retour de l'expédition.

Les premières femmes étaient arrivées à cinq heures à la grille du château. C'était avec celles-ci qu'étaient les hommes déguisés, les masques et les brigands. Ces deux dernières espèces allaient au pillage. Elles voulurent obliger le garde du corps en sentinelle à désemparer la grille et à la leur ouvrir. Il s'y refusa : l'on n'ouvre pas les portes à des tumultueux, à des furieux, encore moins à des furieuses. Je suis loin d'être aristocrate. Je bénis le séjour du Monarque et de l'Assemblée Nationale à Paris. Je dis plus : je ne désapprouve pas le courage des dames honnêtes de la Halle; mais les gardes du corps eussent été coupables de trahison envers le Roi et la Nation s'ils avaient ouvert tout d'un coup à des hommes déguisés, à des femmes sans mœurs et sans frein, encore excités par les anciens

espions de police, par ces êtres les plus vils de tous, parce que les lieutenants de police, environnés d'exempts scélérats, ne voulaient pas se donner la peine de les choisir. Bientôt, les discours des espions déguisés, des teneuses de filles publiques, prouvèrent combien les gardes du corps avaient eu raison. Il fut tué cependant, celui qui résista le premier; son devoir rempli lui coûta la vie. On attribue à la garde bourgeoise de Versailles d'avoir tiré sur les gardes du roi. Non! non! Ce fut un polisson, un filou de la Capitale, armé par adresse, qui tira le premier coup de fusil. Tous les efforts d'un volontaire de la Bastille ne purent en sauver un autre. Ce volontaire le quitta, de peur d'être tué du même coup; l'habit national n'aurait pas été respecté.

On peut dire cependant que les gardes du corps avaient un tort; le banquet du jeudi précédent avait eu des circonstances, non seulement imprudentes, mais criminelles, si la renommée ne ment pas. L'ariette qu'on y chanta : *O Richard! ô mon Roi!* était un acte indécent de compassion, qui tendait à tromper le roi sur les dispositions de son peuple. S'il est vrai que des dames y avaient distribué des cocardes noires, elles ont mérité une punition sévère. S'il est vrai, ce que je ne saurais croire, qu'on y ait foulé aux pieds la cocarde nationale, c'est un crime qui méritait la mort. Mais je ne le crois pas, à moins que l'ivresse...

Tant que La Fayette ne fut pas arrivé, le crime, l'insolence, le brigandage, faisaient entendre leurs rugissements aux portes du château. Tout était dans la consternation. A peine pouvait-on se défendre de la violence, et les gardes du corps, malgré leur dénégation, furent obligés de tirer quelques coups pour défendre leur vie. Mais, enfin, à neuf heures, La Fayette arrive. Le héros est effrayé du désordre. Il tâche de calmer les esprits. Mais à qui parlait-il? Les armes des citoyens hon-

nêtes qui le suivent font plus que ses discours. Il vole auprès du Monarque, il lui porte l'assurance de la fidélité des Parisiens; il l'instruit de leur vœu, et il n'eut qu'à l'annoncer pour y voir descendre le meilleur des hommes et le meilleur des rois.

La reine était effrayée des cris, non des citoyens, mais de cette vile tourbe de scélérats et de femmes honnies, qui assaillait les portes des appartements. Mais, rassurée par la parole du héros des deux mondes, elle se remit au lit, et un moment de calme permit au sommeil de l'approcher.

Mais quel repos espérer d'une foule impatiente, et mal à son aise, qui n'avait été tranquille que pour se rassasier? Après la tenue de quelques paroles, données en route par les femmes, la fureur se réveilla vers les trois heures et demie. Des cris perçants se font entendre. Ce fut en cette occasion que l'on vit ce qu'on a tant imprimé, que la mollesse éteint la valeur. Des officiers, élevés dans le luxe et l'aisance, sentirent mollir leur courage. Fatigués par la veille, encore plus par les cris, ils tremblaient. Ce ne sont plus ces chevaliers bardés de fer, du siècle de François I^{er} : ce sont des femmelettes amollies, moins courageux que les femmes. Et voilà comme le noble, l'opulent, paye enfin l'injure et l'oppression faite au pauvre, qu'il a dépouillé. Il est accoutumé à ne pouvoir se passer des services de celui qu'il avilit. Le moment de l'insurrection arrive, et l'opulent, le délicat ecclésiastique, sont réduits à trembler devant la populace, accoutumée aux travaux! Ces officiers qu'on vantait, dans nos fades comédies, comme volant des plaisirs à la gloire, sans le canon, qu'ils ne dirigent pas, sans le soldat, à la tête duquel ils vont à cheval, — car leurs jambes ne les porteraient pas, — n'iraient, de l'épuisement du plaisir avec leurs catins, qu'à la honte de la défaite.

J'ai dit qu'ils tremblaient. Je le tiens d'un lieute-

nant-colonel. Le roi s'était levé. La Fayette était auprès de lui. Louis XVI n'éprouvait pas la crainte; il rentrait dans son cœur, qui lui disait qu'un bon père ne reçoit que des respects de ses enfants. Mais, au moment où il s'entretient avec le général, des cris se font entendre : — Sauvez la reine!

Dirai-je ici l'horrible vérité, ou la tairai-je? Mais pourquoi la tairais-je, puisque j'ai commencé par disculper la nation? Pourquoi la tairais-je, puisque j'ai désigné les infâmes, cette lie des peuples, qui est le réceptacle de toute la bassesse et de toute la scélératesse humaine?...

Les espions déguisés en femmes, ces souteneurs de profession qui vivent des crimes les plus atroces et les plus bas, étaient réduits à l'absolu désœuvrement par le nouveau régime. Secondés par d'aveugles instruments, leurs maquas, ils crurent pouvoir renverser l'Etat en demandant le plus horrible des crimes. La reine, que ces sacrilèges osèrent menacer, s'éveille épouvantée; elle sort du lit et court, demi-nue, chercher l'asile le plus sûr, les bras du roi. En effet, le sein du monarque était, dans ce moment terrible, l'asile le plus sacré, le seul du royaume. Elle frappe. On ne l'entend pas. Son effroi augmente. Enfin, les cris du dehors firent que le roi songea que la reine pouvait être effrayée; il voulut aller à elle, et ce fut la tendresse maritale qui sauva Antoinette. A peine la porte s'entrouvre que la souveraine, le dauphin dans ses bras, se précipite dans ceux de son auguste époux, avec un cri qui glace de frayeur des hommes accoutumés à ne rien craindre. Quelle scène! Mais qui l'occasionnait?

Les brigands, et les malhonnêtes femmes déguisées en poissardes, faisaient effort pour enfoncer les portes de l'appartement de la reine. Les gardes du corps les repoussaient. Mais, dévoués à la haine publique par l'effet d'une erreur accréditée qu'ils avaient tiré sur les femmes, ils allaient être forcés.

Tout à coup les grenadiers aux gardes-françaises, qui sentent leur amour pour le roi et tout ce qui le touche s'échauffer dans leur cœur, indignés des cris atroces des femmes perdues, s'élancent, joignent les gardes du corps, les embrassent et leur disent : — Nous soutenons la même cause! — Ce trait est immortel. Il doit rendre cher à la famille royale, à toute la France, ces courageux grenadiers. Dans la circonstance, chacun d'eux valait cent hommes. Ils repoussèrent les tigres, dont les horribles expressions décelaient les desseins. C'est ainsi que le crime imprudent se trahit lui-même.

La reine en sûreté, le jour venu, La Fayette fit ses dispositions pour accompagner le roi à Paris. Le monarque, dont on prévenait les désirs, — car il sentait que la capitale avait besoin de sa présence, — hâtait le départ. Cependant, il n'arriva que le soir à l'Hôtel-de-Ville. Je le dis parce que je l'ai vu, tout le monde fut touché de la conduite des Gardes du roi, qui, mêlés avec le peuple, la cocarde nationale au chapeau criaient : *Vive le Roi! Vive la Nation!* En effet, c'était le même cri : le roi est le chef, et la nation le corps, ce n'est qu'un. A la vérité, pendant la tenue des Etats généraux, le roi laisse faire à la nation les lois qu'elle voudra qu'il exécute; il se reconnaît le représentant; il cède la place aux représentés, mais il la reprend dès que, la loi étant faite, il ne faut plus qu'un seul chef pour la faire exécuter.

La reine offrait un spectacle encore plus touchant. Elle montrait le dauphin, tenu sur ses genoux; elle le montrait au peuple dont il est l'espoir. On assure que cet auguste enfant a parlé plusieurs fois, mais je n'en ai pas de certitude.

A huit heures et demie, le roi était de retour de l'Hôtel-de-Ville aux Tuileries...

VINGT NUITS DE PARIS...

I, OU 389^e NUIT

13 au 14 juillet 1790. *Fédération*

REPRENDS, hibou, ton vol ténébreux ! Jette encore quelques cris funèbres en parcourant les rues solitaires de cette vaste cité, pour effrayer le crime et les pervers !

Le 13 juillet, j'avais pris ma route par la rue Saint-Honoré, me proposant de passer le nouveau pont, afin de gagner le Champ de la Fédération. Je marchais, pensif, sans manteau. Parvenu à la Barrière des sergents, je vis la sentinelle devant la porte, et, derrière moi, un homme qui me cracha derrière le dos. J'en fus étonné. Je me retournai vivement. Vis-à-vis la boutique de l'ancien confiseur Travers, je me trouvai assailli par trois, quatre, ou cinq jeunes gens, parmi lesquels je crus apercevoir un graveur. Ils m'entourent, me pressent, en se disant tout bas : « Il est marqué ! » L'un tâte au gousset, l'autre aux poches de l'habit, l'autre à celles de la veste ; tout cela en un clin d'œil. « Hé ! messieurs les voleurs, je n'ai rien, rien ! » leur dis-je. Ils me quittèrent après s'en être convaincus. La crieuse de journaux, qui se tient à la grille du marchand de bas, leur disait : « Hé ! respectez donc au moins son caractère ! » Elle me prenait pour un abbé : j'avais un vieil habit noir

à brandebourgs. « Ne voyez-vous pas que ce sont des voleurs? lui dis-je. — Ça? Ce sont des Messieurs! — Otez-moi un crachat que j'ai derrière le dos, je vous en prie. C'est leur marque. — Elle me l'ôta. Je continuai ma route jusqu'au Palais-Royal, où je vis filouter effrontément. Je m'y exposais, parce que j'étais infiloutable. Je ne portais rien sur moi, depuis qu'avec ce même habit noir j'avais été attaqué, rue des Vieilles-Etuves, par six hommes qui m'avaient marqué, poussé. Je m'étais aperçu à temps de leur dessein, et je les avais bravés en les examinant ouvertement. Mais ils s'en moquaient. Je fus suivi par un d'eux jusque dans une allée où j'entrerais. J'en sortis en courant, et j'allai me placer à côté de la sentinelle de la colonne Médicis, à la nouvelle halle. A dix heures et demie, je sortis du jardin, et à onze j'étais parvenu au Champ-de-Mars. J'avais examiné ce travail des citoyens, et l'autel de la Patrie m'avait rappelé les beaux jours de la Grèce. Sans être dévot, je crois en un Etre-principe, seul Etre réel, puisque tout n'est que par lui, car il se nomme lui-même du plus expressif et du plus philosophique des noms : JE SUIS CELUI QUI SUIS. Je me prosternai; mon âme s'élança vers lui, et je le priai pour ma Nation. « Source de vie! Vois l'union de tes enfants! Fais, ô fais! que le soleil en parcourant sa carrière ne voie rien sur ce globe de plus grand que le nom Français! » Je me relevai pour m'en revenir. Quelques lampions répandaient une lumière vacillante, par le moyen de laquelle je fus aperçu. Une sentinelle m'arrête. « Laisse, laisse-le passer, lui dit un autre que je n'avais pas vu; il vient de faire pour la Nation la prière qu'Horace fit autrefois pour Rome. » On me laissa donc la liberté de me retirer...

III, OU 391^e NUIT

27 au 28 février 1791. Les Chevaliers du poignard

Louis XVI, tourmenté par les anciens nobles, par sa femme, sa sœur, ses tantes, peut-être par le regret de voir diminuée son autorité absolue, songeait à quitter Paris, pour se jeter dans les bras des Puissances voisines de la France, afin de rentrer à l'aide de leurs armes, vainqueur dans ses Etats. Comment cet infortuné ne sentait-il pas que ce parti était le plus mauvais de tous ceux qu'il pouvait prendre? Henri combattit pour lui-même en employant la moitié du royaume contre l'autre; et Henri, vainqueur, pour rester possesseur paisible, fut obligé de céder au parti vaincu. Que pouvait donc espérer Louis XVI en rentrant conquérant? De céder aux vaincus tout ce que lui ôtait l'Assemblée Nationale, et de finir comme Henri. Mais le cas où il se trouvait était bien pis! Il rentrait avec les étrangers, qui l'eussent traité en esclave, qui auraient été ses maîtres, qui l'eussent avili, ainsi que la Nation. Pauvre esclave couronné, il eût coulé dans la dégradation le reste de ses jours empoisonnés! Il est moins malheureux d'être mort!... O Artois! ô Stanislas-Xavier! fous paladins, conseillés par des traîtres imbéciles et furieux, croyez-vous que vous eussiez régné sur un peuple avili, foulé d'impôts? Non, esclaves vous-mêmes du Prussien et de l'Autrichien, vous auriez été nourris d'outrages, abreuvés de mépris; vous auriez vu les subsides de l'Etat grossir les trésors des étrangers et réparer leurs dissipations!

Condé est plus coupable; il a plus d'expérience; Bouillé est un furieux; Calonne est un fourbe coquin; tout le reste : Broglie, La Fayette, Luck-

ner, etc. sont des imbéciles. Le coup est porté, noblesse! cette troupe d'efféminés, qui espèrent rentrer dans des prérogatives qui ne pesaient sur les peuples que par un effet de l'habitude, comment ne sent-elle pas qu'elles ne tenaient plus que par le quillotin du navire prêt à être lancé? Le coup de masse l'a fait tomber; tout le pouvoir humain ne peut le reporter où il était. O nobles! le mal est fait; il fallait rester tranquilles, ou vous exposer à périr, pour empêcher le coup de hache; mais il est porté, tout est perdu pour vous, et les étrangers ne feront que doubler le mal. Votre émigration a servi à la Révolution d'une double manière, par votre absence, qui lui ôtait des ennemis, et par vos biens vendus, qui lui donnent un subside. Et, si vous aviez affaire à d'autres qu'à des gens que vos mœurs ont corrompus, il y a deux ans que votre perte serait consommée! Nobles! le mal est grand pour tous, mais surtout pour vous. Car vos prétendus amis, s'ils entraient en France, vous sacrifieraient pour regagner le peuple subjugué. Ils n'ont pas besoin de vous; mais ils ont besoin du laboureur, du vigneron, du cordonnier, du maçon, de l'homme de peine de tous les états, et c'est à lui qu'ils vous sacrifieront! Et vous, nobles qui êtes restés, robins, financiers, gros marchands, imprimeurs privilégiés, croyez-vous donc que c'est pour vous que Léopold et Guillaume, et les Anglais et les Espagnols, et les Piémontais, feraient la conquête de la France? Vous les appelez par vos vœux, mais ils vous pilleraient les premiers et ne daigneraient pas même vous plaindre ensuite. Voyez comme ils traitent les émigrés eux-mêmes, depuis le 21 janvier 1793. Et ces émigrés ne seraient-ils pas vos plus cruels ennemis? Songez donc, aveugles que vous êtes, que votre ancienne considération tenait à l'ancien ordre des choses, à l'habitude, que le fil est rompu, que vous n'êtes plus, dans un état en guerre, accablés de besoins, assiégés de toutes

parts, que des bouches inutiles!... Ah! Louis XVI vous a perdus! Il a fait le malheur des aristocrates et des démocrates. Il n'avait qu'un moyen de se sauver, et nous tous avec lui, c'était de demeurer attaché fermement à la Constitution, comme à l'ancre du salut. Et vous, Marie-Antoinette, que de reproches n'avez-vous pas à vous faire? Comme font ordinairement les femmes, quand elles se mêlent des affaires, vous avez tout gâté. Mais vous êtes déjà trop malheureuse, pour aggraver encore votre sort...

Louis, séduit par les ducs qui l'environnaient, et par ses frères, dont un lui écrivait, l'autre le tourmentait, prêta l'oreille aux projets de fuite. Il ne se ressouvint plus de Jacques II. Il fut environné, le soir du 27 février, de la noblesse de la Cour, c'est-à-dire de tatillons imprudents, armés de poignards devenus de liège dans leurs mains débiles. Louis avait tout préparé pour fuir. La Fayette y consentait. Un trouble maladroit, excité au faubourg Saint-Antoine, l'y avait attiré; on espérait par là distraire l'attention des Tuileries. Insensés! ils ignoraient que, lorsqu'un million d'yeux sont ouverts, ils voient partout. Toutes les voitures étaient prêtes. Bailli fermait les yeux et engageait le peuple à laisser le roi libre. Rien n'éblouit le colosse au million d'yeux; il voit tout, jusqu'aux poignards cachés. Alors, il entre en fureur. Il maltraite les nobles; il prend plaisir à les humilier par le traitement qu'il en recevait jadis. Mais, cette nuit-là, il ne fut pas cruel. Louis remit son projet de fuite. Il fit lui-même désarmer ceux qui se disaient ses amis, mais qui, dans leur aveuglement, ne songeaient qu'à eux-mêmes. « Ah! les lâches! » s'écria La Fayette voyant leur conduite.

Je fus témoin d'une partie de ce qui se passait. Je regardais, étonné. Heureusement, j'étais connu de quelques gardes nationales, car mon air obser-

vateur m'aurait rendu suspect. Hélas! bien à tort! Jamais je n'ai intrigué, conspiré; convaincu que les hommes ne peuvent créer ni bien, ni mal, je laisse les choses telles qu'elles sont; je tends seulement la main à l'infortune, quand je le puis.

IV, OU 392^e NUIT

17 au 18 avril

Deux mois après, j'appris au café Robert-Manouri que le Roi devait aller le lendemain à Saint-Cloud. Un Jacobin, de ceux qu'on nomme les Enragés, se trouvait là. « On ne doit pas souffrir ce voyage! » s'écria-t-il; « il cache un piège! Et La Fayette ainsi que Bailli sont du complot! » Il déclama longtemps. Les uns l'approuvaient, les autres le blâmaient et donnaient une confiance entière à Louis. Mais, avec quelque secret qu'on eût tenu conseil, une femme, chargée du pot-au-feu de la reine, la même qui depuis réparaitra, avait tout entendu. Ce ne fut ni Bailli, ni La Fayette, qu'elle avertit. Elle fut droit aux Jacobins, qui ne sont qu'à deux pas; elle demanda un homme de sa connaissance et lui dit ce qu'elle savait, comme elle le savait, c'est-à-dire dans les mêmes termes prononcés. Le Jacobin ne se concerta qu'avec très peu de ses confrères, mais en nombre suffisant pour aller émouvoir les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel. On n'oublia pas la section des Tuileries.

J'étais allé aux environs de ce jardin, où je ne pus entrer. Je fis le tour du château. Je regardais à travers les portes des cours qui donnent sur le Carrousel, lorsque j'aperçus, dans celle qui touche à la galerie du Louvre, deux femmes qui, sorties du petit escalier de passage, venaient à la porte.

Je me mis à l'écart. On leur ouvrit doucement, et elles sortirent. Le suisse, ou son substitut, cherchait des yeux; il m'aperçut et me donna un gros paquet en me disant : « Ne les suivez pas de trop près, votre camarade partira dans un demi-quart d'heure. » Je pris le paquet, et je marchai à quarante pas des deux femmes, qui allaient fort vite, et sans parler. La plus âgée paraissait vingt-deux ans; elle était fort aimable et faite au tour; la seconde ne paraissait guère que seize ans. Elles arrivèrent au bureau des voitures au-delà du Pont-Royal, où une chaise les attendait dans l'intérieur. Je les vis alors faire face, et je leur remis le paquet. « Hé! quoi? me dit l'ainée. Où donc est mon?... » Elle s'arrêta. « Le second paquet arrivera dans quelques minutes », lui dis-je. — Qui êtes-vous? — Un inconnu, mais je n'ai pas cru devoir me refuser à porter le paquet — Ah! ciel! — Ne craignez rien, mesdames; deux personnes de votre âge et de votre figure ne peuvent avoir de mauvais desseins. » La grande m'offrit de l'argent, pour ma peine sans doute, mais je me retirai. Mon second arriva, hors d'haleine, chargé de l'autre paquet, qu'il jeta aux pieds des dames, très surpris de voir le premier. Il leur parla trop bas pour que j'entendisse son discours, excepté les derniers mots : « Il faut que je le connaisse. » Il courut du côté du Pont-Royal; mais je m'étais caché à côté de la porte, derrière des voitures. J'y restai jusqu'à son retour. Les dames alors montèrent dans une chaise, et elles partirent, en traversant le pont. Je ne vis pas une patrouille. Je revins par le quai Voltaire à celui de la Vallée, à minuit. On reverra les deux jeunes personnes par la suite.

Le lendemain, excité par ce que j'avais appris le soir et vu la nuit, je me rendis aux Tuileries. La politique de La Fayette avait été de laisser approcher tout le monde. Il y avait un grand bruit, mais seulement comme de voix de gens qui parlent tous

ensemble. Cependant, je m'aperçus que des gens instruits disposaient de forts groupes autour de la voiture du roi et tout le long de la chaussée sous les murs des Tuileries; je conjecturai dès ce moment que Louis ne partirait pas. J'avais alors, comme beaucoup d'autres, confiance en La Fayette, que je croyais partisan de la Révolution. Louis arrive, il monte même en voiture. Aussitôt, d'horribles cris partent des groupes disposés. Le commandant général, le maire, exhortent le peuple à laisser partir le monarque, mais ils parlaient à des sourds. « Ah! ben, oui! » répondit une femme. « Nous y avons été attrapés, et nous ne le serons plus. Tout se prépare; les tantes sont parties, en vertu des beaux décrets de l'Assemblée, qui laissent la liberté de partir à ceux qui doivent rester. Nous avons nos raisons! Où sont les tantes? Elles disent leur chapelet à Rome. Est-ce qu'elles ne l'auraient pas aussi bien dit à Paris? On les avait arrêtées à Moret. On est tombé sur notre garde nationale à coups de sabre, ces chiennes de troupes vendues, qui n'auraient demandé qu'à massacrer le peuple, si la Cour l'avait osé. » « Ma foi, répondit un homme aux deux femmes, c'est encore lui qui les a empêchés de l'oser, tous ces brigands de Cour. Il est le meilleur des quatre. Ainsi, qu'il nous reste, et que tous les autres s'en aillent, s'ils veulent. Allons, allons! Dételons la voiture! — Dételons la voiture! dételons la voiture! » La Fayette commande. On le menace. Il est furieux, autant que peut l'être un blond, mais on voit qu'il ronge son frein. « Ah! tu as fait partir les tantes! » lui crie un homme; « mais tu ne feras pas partir le roi! » — « Non! non! » s'écrient les femmes. Une foule de voix discordantes répètent : « Non! non! » sur tous les tons possibles. C'était un bruit à étourdir autant qu'à effrayer. La troupe, cependant, ne paraissait pas disposée à obéir à son état-major, qui allait de rang en rang la sonder. Les officiers



Sujet de la FIGURE de la XII.^{me} Partie.

Le Spectateur-nocturne, au Theatre-français ;
voyant jouer le *Misanthrope*, au moment où
Acajie lit la Lettre de la *Coquette* :

» *Pour l'Homme aux rubans verts...* ».

Observations sur un Ouvrage misert de l'Auteur.
Les frais qu'entraîneront l'impression et les Estampes absolument nécessaires à l'importante et philosophique Production intitulée, MONSIEUR-NICOLAS, ou LES RESSORTS DU CŒUR-HUMAIN DEVOILÉS, la crainte d'une contrefaçon ruineuse, mettent l'Auteur, qui seul peut l'imprimer à ses frais, dans la nécessité de ne le faire, que de la manière suivante : — L'Ouvrage aura VIII Vol. de 24 feuilles in-12 chacun : 50 Portraits, et autant d'Estampes de situation, au moins : Ce qui portera les frais, sans le manuscrit, d'après un calcul exact, à la somme de 50-mille livres, en menageant beaucoup : L'économe, laborieux et frugal Auteur ne voit pas d'autre possibilité de mettre au jour ce philosophique Ouvrage, que par 300 actions, à 200 livres chacune, divisées en 4 billets-à-ordre de 50 livres chacun de six en six mois, pendant 2 ans ; et à éater de la première échéance, six mois après le dernier billet échu, on délivrera l'édition brochée, tirée à 3 mille ; ce qui donnera 10 Exemplaires pour chaque action de 200 livres : Or les Exemplaires ayant 192 feuilles d'impression au moins, seront à 36 liv. d'où il suit que les Actionnaires auront un avantage considérable, chacun ne leur revenant qu'à 20 liv. En cas de seconde édition, les actions ne seront plus que de 120 livres. On s'adresserait, pour les actions, à l'Auteur, qui donnera l'adresse de son Libraire. Rue des-Bernarains, n.º 10.

Trenk se plaint avec véhémence des Contrefacteurs ! Il a raison ! mais ce n'est pas allés que de se plaindre, il faut se faire justice de ces infâmes Brigands, quels qu'ils soient. Merc. 28 jun 1788. Ces III dernières Parties sont aussi à 6 liv.

¶ Dix Persones peuvent ne prendre qu'une-seule action,

en firent leur rapport à La Fayette, qui, après les avoir entendus, alla parler à la portière. Ce fut alors que les cris contre les tantes fugitives redoublèrent; elles furent accablées de malédictions. Ce qui dut effrayer plus que tout le reste.

Ainsi se termina cette seconde tentative. Louis est obligé de descendre de carrosse et de remonter dans ses appartements. Ce fut alors que Louis dit ce beau mot : « S'il doit en coûter une goutte de sang, je ne pars pas. »

Les Jacobins le préservèrent, ce matin-là, d'une haute imprudence. Heureux, cet infortuné, si son secret avait toujours été aussi exactement trahi! Car il est certain qu'il n'allait à Saint-Cloud que pour s'en échapper : ses faux amis le conduisaient à sa perte et, sans le savoir, scellaient la leur. Oui, quelque chose qui arrive, les grands, les nobles, les aristocrates de toutes les classes, sont à jamais perdus, non seulement en France, mais dans toute l'Europe; si ce n'est pas en mille sept, ce sera en mille huit. La secousse est donnée; un nouvel ordre des choses va recommencer, quand les Français seraient anéantis. Je ne serai plus alors, moi, le hibou-spectateur. Mais, ô vous qui serez! rendez justice à ce que la prévision naturelle des choses m'aura montré.

Ainsi se passa la journée du 28 avril; elle mit Louis bien en colère contre les Parisiens. Il résolut plus fortement que jamais de les quitter.

V, OU 393^e NUIT *

20 au 21 juin 1791

Elle est arrivée, cette époque terrible qui a préparé celle du 21 janvier 1793! Il régnait dans la capitale une sécurité profonde, causée par La

Fayette, qui, pour toute trame, en ce moment, n'employait que l'inertie. A neuf heures, j'étais au café Robert-Manouri. Le Jacobin, que depuis nous avons appelé le Maratiste, vint à dix heures et demie, sombre, pensif. Il demanda une limonade et se mit à déclamer contre La Fayette, avec une chaleur que son breuvage ne modéra pas. Je dis à Fabre, autre Jacobin, mais doux : « Il y a quelque chose aujourd'hui. Notre enragé est furieux ! — Non, je viens, comme lui, des Jacobins, tout est tranquille. » Quelque chose me disait que non. Je sortis du café ; j'allai du côté des Tuileries, et, parvenu aux nouveaux cerceaux, je m'arrêtai. J'entendais un mouvement sourd ; je voyais des gens marcher isolés, mais à peu de distance. Je sentais au dedans de moi un mouvement tumultueux ; il semblait que l'agitation de ceux qui fuyaient m'électrisât. Le physique quelquefois dans l'homme remplacerait-il le moral ?

Tandis que mille idées confuses m'agitaient, j'entendis quelque bruit derrière la grande baraque d'un cerdeautier. J'allai doucement examiner ce que c'était. Je vis un homme avec l'habit de gardesuisse. J'eus peur, car, outre que ces gens-là n'entendent pas raison, suivant le proverbe, il pouvait être pris de vin. Je m'éloignai de quelques pas, pour aller me tapir derrière une autre baraque. J'attendis là près d'un quart d'heure ; ce qui sans doute me fit manquer une vision plus importante. Je vis enfin le Suisse sortir de derrière la baraque, où était de la paille, avec une femme, grande et bien faite, qui avait les yeux bandés : « Restez là ! » lui dit-il durement, mais fort bas, « jusqu'à temps que moi sois bien loin... Et prends-y bien garde!... » Il alla gagner le guichet neuf. Je ne suivis pas. J'étais retenu par l'espérance de parler à la femme.

En effet, dès que le Suisse fut sous le guichet, je l'abordai : « Madame, lui dis-je, j'ai tout vu. Ai-je quelque moyen de vous servir ? — Oui, vous me

paraissent honnête. Donnez-moi le bras, et portez le paquet que mon domestique a laissé tomber, en recevant un coup de sabre du Suisse qui me quitte. — Mais il vous a fait violence? — Je ne vous cacherais pas ce que vous avez vu; il avait la baïonnette à la main, tournée contre ma gorge : j'ai cédé... Marchons. » Elle me fit prendre le même guichet par lequel le Suisse s'était échappé. Nous étions au milieu du Carrousel, quand nous fûmes barrés par une grosse voiture, qui allait à petits pas. Le domestique de la dame se trouva là. Il vint à nous, et me prit le paquet. La dame me remercia, en me priant de m'éloigner et m'assurant qu'il y avait du danger. Je suivis son conseil. Je me retournai l'instant d'après, pour la regarder aller. Elle était disparue. Mais je crois qu'elle était montée dans la voiture. Je n'aperçus rien autre chose qui put la cacher. Qui était-ce? Quelle était la voiture? Un mot de plus pourrait être une erreur grave; il ne faut pas le prononcer. J'observerai seulement qu'elle ne se débanda pas les yeux.

Je m'en revins droit chez moi, très fâché de ne l'avoir pas engagée à se rendre la lumière. Du bruit que j'entendis sur le pont Saint-Michel me fit rebrousser chemin, pour prendre la rue Gilles-Lecœur, qui me parut parfaitement tranquille. Au coin de celle de l'Hirondelle était sur sa porte une femme perdue, abbesse de la maison. Elle m'appela. Je lui demandai ce qu'elle faisait là si tard, dans une rue où il ne passait personne. « D'où viens-tu? » me dit-elle. « Des Tuileries, de la place du Carrousel? Est-ce que tu en es? — De quoi? — Ah! tu peux parler, à présent; car ça doit être fait. — J'ai accompagné une dame. — Ah! tu en es!... J'attends ici un Suisse, qui en est aussi, et qui, pour ne pas rentrer à la caserne, doit venir coucher ici : il ne sait pas bien ma demeure, et il ne connaît que la rue. A qui demanderait-il, à l'heure qu'il est? — En même temps, nous entendîmes marcher du

côté du quai. Je quittai aussitôt la femme, en prenant la rue de l'Hirondelle, mais je me cachai dans le recoin que fait l'ancienne Ecole gratuite de dessin. L'on arriva : c'était le Suisse, le même que j'avais vu sortir de derrière la baraque. Il monta chez la femme, et je revins promptement à la porte. Ils parlaient haut. La femme, qui m'avait entendu marcher, jeta les yeux par une fenêtre sans croisée, qui éclairait l'escalier. Elle introduisit le Suisse et revint à moi. « Il est dans la chambre avec une fille. Mais peut-être es-tu aussi embarrassé que lui? Si tu veux, je t'hébergerai. » J'y consentis. Elle me fit l'honneur de me donner un lit dans sa chambre, et, heureusement, ce n'était pas le sien. Nous nous couchâmes en silence, et je m'endormis profondément. Vers les quatre ou cinq heures, je fus éveillé par le bruit que le Suisse faisait en se levant, car son cabinet n'était séparé de notre chambre que par une mince cloison. Il se mit à converser avec l'abbesse. — Moi n'avre pas goûté de ta fille un brin. J'en avre bien soupé d'une autre hier au soir, qui valoir mieux fort beaucoup! — Tout est-il fait? Tout est-il fait? — Qu'est-ce que toi fouloir dire? Si tu savais ce que toi, paraître savoir, moi te couper la tête! Ne le savre pas? — Non, non! répondit l'abbesse effrayée. — Toi bien faire de l'avre l'oublié! — Il sortit presque aussitôt, et je m'en retournai, sans être encore instruit des événements. Je voyais seulement qu'il s'en était passé d'importants.

Fuite du Roi

La première personne qui donna l'éveil fut cette même metteuse de pot-au-feu, dont j'ai parlé précédemment. A six heures, c'est-à-dire au moment où je sortais de chez l'abbesse, elle alla faire sa déclaration à la section. « A onze heures j'ai été doucement enfermée dans ma chambre, à la porte

de laquelle j'avais laissé ma clef. J'ai ensuite entendu beaucoup d'allées et de venues pendant une heure et demie. Ma porte a été ouverte sans que je l'entendisse, ne m'en étant aperçue qu'à une nouvelle tentative pour sortir. Je me suis aussitôt habillée et j'ai mis le nez dehors. Je me suis informée à la première sentinelle, s'il était arrivé quelque chose. Il ne savait rien. Mais, étant descendue dans la galerie, j'ai vu de l'agitation. J'ai même entendu quelqu'un dire tout bas : « On croit le roi parti... Mais où est-il allé? Ce ne peut être qu'à Saint-Cloud. » Instruite par ce peu de mots, j'ai vu alors pourquoi l'on m'avait enfermée; j'ai compris que le dessein de fuir était bien prémédité. Je viens pour vous en indiquer l'heure, qui doit avoir été entre minuit et une heure, à en juger par le mouvement que j'ai entendu. On ne peut être sorti que par les cours qui donnent sur le passage des Tuileries à la rue de l'Echelle, tandis que d'autres voitures cherchaient à se faire arrêter sur la place du Carrousel pour distraire l'attention. » Cette femme conjecturait juste.

Je m'étais mis au travail à mon retour. Je ne fus instruit de l'affaire qu'à ma première sortie à midi. Je ne l'aurais même su que le soir, mais j'entendis un grand caquetage de blanchisseuses dans ma rue, et quelques mots parvinrent distinctement à mon oreille. « Il est parti c'te nuit! Monsieu aussi, et Madame. Le roi, la reine, madame Elisabeth, Madame, le dauphin. » Je vis alors qu'il y avait eu un grand événement. Je m'habillai, je sortis; le malheur se confirma. Je rencontrai, au bout du Pont-Neuf et de la Vallée, l'astronome Lalande*, pâle, défait. J'en conclus qu'il n'était pas aristocrate. La consternation était générale; j'allai aux Tuileries, au Palais-Royal, je revins par la rue Saint-Honoré. Je vis partout abattre les armoiries royales, et jusqu'aux panonceaux des notaires. Ainsi, ce fut véritablement ce jour-là que la royauté

fut anéantie en France. Trois jours de trouble et d'agitations. Cependant, le soir du 22, l'on apprit la nouvelle de l'arrestation, à Varennes, de Louis et de sa famille. On sut comment le maître de poste de Sainte-Menehould dit au postillon : « Arrête! ou je tire dans la voiture! » Louis dit : « En ce cas, arrêtez. » Il fut mis dans une chambre de cabaret. Ce fut là sa première prison.

VI, OU 394^e NUIT

23 au 24 juin

Un seul objet occupait tous les esprits les 21, 22, 23, 24. C'était ce jour-là que Louis devait faire sa rentrée à Paris. Mais quelle rentrée!... Deux commissaires de la Convention avaient été le rejoindre à Varennes : Barnave et Pétion; c'étaient eux qui le ramenaient. Paris l'attendait dès le soir du 23, et j'étais allé, comme les autres, jusqu'à l'avant-place des Tuileries. On apprit alors qu'il n'arriverait pas, et chacun se dispersa. Enseveli dans mes réflexions, je m'avançai du côté des Champs-Élysées, sans m'apercevoir que je m'écartais. Je passai devant la place où fut l'éphémère Colisée, œuvre fugitive du dernier et du plus nul des Phelipeaux, quoiqu'il ait fait tant de mal!... Je répétais ce mot du Psaume : « *Transivi, et non erat.* Je suis repassé, et il n'était déjà plus. » Plus loin, je foulai la place où fut le jardin usurpé de la Pompadour. « Oh! que de gloires qui ne sont plus! » m'écriai-je. « Toutes les autres passeront de même. » J'allai jusqu'à la grille de Chaillot; et, là, me repliant sur moi-même, je me ressouvins d'avoir fait là une partie délicieuse avec trois actrices, et mon ami Boudard. Je me rappelai un dîner plus délicieux encore avec mon ami Renaud,

et la belle Deschamps, l'héroïne de l'avant-dernière nouvelle du XXII^e volume des *Contemporaines*. Je me rappelai Zéfîre, le chef-d'œuvre de la sensibilité, et Virginie. Mais, alors, je sentis que je m'égarais. Je revins : onze heures sonnaient. Je pris le long des jardins, comme la route la plus solitaire. Parvenu en deçà de la rue de Marigny, je modérai ma marche. Un homme et une femme étaient assis dans un jardin sur le parapet intérieur du fossé, qui les séparait de moi. J'allais sans bruit, et la hauteur de la haie me dérobait à leurs regards : « Voilà une terrible révolution ! » disait l'homme. Où s'arrêtera-t-elle ? Emigrer, c'est abandonner la place aux ennemis. Cependant, si je n'émigre pas, je suis déshonoré. On m'a déjà envoyé une quenouille... J'ai répondu que j'étais nécessaire ici. Je comptais partir demain ; mais voilà le roi qu'on ramène. Qui sait ce qui va se passer ? D'ailleurs, comment sortir ? — Il fallait émigrer, monsieur, répondit la dame ; on ne raisonne pas avec son devoir. Que faites-vous ici, auprès d'un roi faible, plus votre ennemi que les démocrates ?... Enfin, j'espère qu'il va périr, puisqu'il est repris ! Sentez-vous, monsieur, quel avantage ce serait pour nous, et pour tous les honnêtes gens, si la tête du faible Louis tombait ? Voyez toute l'Europe soulevée, tous les rois ligués ! Voyez les soldats mercenaires eux-mêmes servir notre vengeance, comme les chiens qu'on fait battre contre des chiens. Nous n'avons de salut à espérer que dans la mort de Louis XVI. Tant qu'il existera, tant qu'il conservera une apparence d'autorité, nous sommes perdus, et les Puissances agiront faiblement. — Ah ! madame, que vous les connaissez mal ! — Je les connais mieux que vous, ces Puissances dont vous attendez le secours pour rentrer dans nos droits. Elles se réjouissent secrètement de l'état... affligeant... d'un empire puissant qu'elles jalousaient ; elles guettent le moment favorable de se jeter sur

nous et de tout accabler, nobles et roturiers. — Désabusez-vous, madame. Notre position est terrible, et, si je ne suivais plutôt la haine que la raison, tout à l'heure je me mettrais avec les révolutionnaires. — Ici, la dame se leva vivement, et partit. L'homme la rappelait. J'entendis seulement ces mots : « Non, non ! je ne veux jamais vous revoir. » Il la suivit. Je lui criai : « N'importe par quel motif, devenez patriote. » Je m'éloignai précipitamment.

Retour de Louis

Le lendemain, tout était en rumeur. Les jeunes gens et les hommes au-dessous de quarante ans étaient sous les armes. Le fugitif ne devait arriver que le soir. Je l'attendis pour me rendre chez mon homme brillant de la veille. Mais, avant d'y arriver, je vis la rentrée de Louis, que je regardai dès ce moment comme détrôné. La garde nationale formait, depuis les boulevards jusqu'au château des Tuileries, une double haie, les armes renversées ; un silence profond régnait ou n'était rompu que par quelques injures étouffées. Il rentra, précédé de mille bruits faux ; on prenait les cochers pour des seigneurs enchaînés, quoiqu'ils ne le fussent pas. Louis se retrouva chez lui, n'ayant que la honte d'une fausse démarche. Cependant, il n'en fut pas puni, même par la série naturelle des choses. L'Assemblée Constituante, fidèle à son principe décrété, que la France était une monarchie, excusa le monarque et crut se l'affectionner en lui laissant toute la considération qu'elle pouvait encore lui laisser. De ce moment, les Lameth et Barnave changèrent de principes ; Mirabeau, le grand Mirabeau, n'était plus depuis le commencement d'avril. Qu'eût-il fait en ce moment ? D'après les lumières qu'on a eues depuis sur son compte, il y a grande apparence qu'il eût contribué de tout son

pouvoir à rétablir la monarchie, qu'il eût fait entrer dans ses vues les Puissances étrangères, qu'il eût paralysé la force intérieure, que nous n'aurions pas eu la guerre; mais que serions-nous? Il est aisé de l'augurer par la connaissance qu'a tout le monde du caractère despotique et dur, jusqu'à la barbarie, du grand Mirabeau. Il serait aujourd'hui notre Richelieu-cardinal, et Louis XVI, comme Louis XIII, ne serait qu'un premier esclave. Les Lameth, Barnave et quelques autres, auraient été employés par le changement des circonstances. La Fayette aurait été généralissime, ou peut-être connétable; mais Mirabeau aurait été Maire-du-Palais, et, sans la balance actuelle de l'Europe, Pépin-le-Bref. D'Orléans, sous tous les rapports, était perdu; Mirabeau n'aurait pas été délicat sur les moyens de s'en défaire. J'ai connu l'intérieur de Mirabeau, dès son vivant, par un de ses secrétaires, garçon de mérite, qu'il traitait en forçat.

VII, OU 395^e NUIT

16 au 17 juillet

Le 16 au soir, j'allai dans le faubourg Saint-Germain. En passant par la rue Mazarine pour prendre le quai, je vis sortir un homme que je connais, tenant sous le bras une jeune et jolie personne que je connaissais aussi. « Infortunée! pensai-je, tu as le malheur d'être abordée par ce scélérat! O infortunée! Tu es perdue! » Je les suivis pas à pas; je n'entendis que des protestations, des promesses de mariage. « Elle est prise ou prête à l'être », pensai-je. Ils suivirent le quai des Quatre-Nations, celui de Voltaire, ensuite ils prirent celui du Champ-de-Mars, ou de la Révolution. Mes précautions furent si grandes, en les suivant, — car je

voulais être utile, — qu'ils ne m'entendirent pas. Ils avançaient. « Allons jusqu'au Champ-de-Mars », dit Scaturin* à la jeune et jolie Tiervau*. « Peut-être demain son autel n'existera plus. Il y a quelque chose en l'air. » Il déclama ensuite contre la Révolution, contre l'Assemblée, et il n'épargna pas la Cour. « Cet homme est mécontent de tout le monde », pensais-je. « Ah! s'il se connaît, comme il doit l'être de lui-même!... » Ils arrivèrent. Ils allèrent jusqu'à l'autel, sur lequel Scaturin cracha, observant de n'être pas vu par la sentinelle. Ils revinrent ensuite, et, en revenant, il hasarda quelques libertés, qui furent faiblement repoussées. J'étais tenté d'entrer un moment après eux, pour avertir la mère. Ils frappèrent à une autre maison, et je fus un peu dérouté. Je n'osai aller chez les parents. Je me retirai chez moi, péniblement affecté, me proposant de me lever matin pour voir ce qui allait se passer.

Loi martiale

Une fermentation sourde agitait les esprits, depuis la fuite et la reprise de Louis. Les Jacobins et leurs chefs voulaient la République, mais ils étaient sans moyens pour la faire déclarer. Ils firent proposer par le club des Cordeliers une pétition, qui devait être signée au Champ-de-Mars, sur l'autel de la Patrie, le dimanche 17 juillet... Les pauvres gens! Ils ignoraient que toutes ces cérémonies d'autel ne sont bonnes que pour des peuples neufs et encore enfants par la superstition. D'un côté, La Fayette et Bailli, les Lameth et Barnave de l'autre, voulaient également que les pétitionnaires fussent troublés, épouvantés; peut-être même avaient-ils le dessein de faire périr leurs chefs. Ils préméditèrent la publication et l'exécution de la loi martiale. Mais les Lameth, ennemis de La Fayette, ne voulaient pas que La Fayette et

son cheval blanc eussent toute la gloire de cette journée. Ils sacrifièrent, dit-on, deux misérables. A l'aide de leurs agents, ils firent endoctriner deux insensés qui, le dimanche matin, allèrent se cacher sous l'autel de la Patrie. Cela paraissait sans but. Ces hommes employaient si peu de précautions qu'ils parlaient tout haut. Ils auraient été cent fois découverts par les citoyens ordinaires, que le pis qui leur pouvait arriver était qu'on les chassât de leur poste. Mais ceux qui les avaient placés voulaient qu'ils périssent avec un scandaleux éclat. Ils envoyèrent de leurs satellites. Ceux-ci excitèrent le peuple, avant même qu'on vît les hommes. Ils les représentèrent comme des profanateurs de l'autel de la Patrie. On s'attroupe. On les environne. On les voit; on les entend, parce qu'ils ne se cachaient guère. On les tire de sous l'autel, et on va les pendre au Gros-Caillou. Grande rumeur! Le parti La Fayette, qui ne sut jamais que suivre le mal sans jamais le prévenir, se réjouit de cet accident! Les Lameth et les Barnave, qui avaient cru par là détourner de l'idée de porter la pétition sur l'autel de la Patrie, ne savaient pas qu'ils avaient affaire à des entêtés très aveugles...

Vers le soir, le club sort. Le peuple, qui croyait la partie dérangée, était venu paisiblement voir un lieu où il y avait eu du trouble, où, dans la même semaine, il avait vu la cérémonie du renouvellement de la Fédération et pendre tumultuellement deux hommes. Les clubistes arrivèrent. Point d'émeute. Ils s'établissent sur l'autel, comme des greffiers sur leur bureau. Ils font signer par leurs gens, car le peuple ne signait pas. C'est à ce moment qu'une municipalité nulle, mue par le cheval blanc, qui avait envie de se montrer, arrive, suivie d'une garde nationale alors dévouée à La Fayette ou à son cheval. On proclame une proclamation que personne n'entend. Personne ne remue. Cinquante garçons-perruquiers, qui avaient goûté

dans les cabarets du Gros-Caillou, entendent dire qu'on vient là pour empêcher de signer une pétition qu'ils ne connaissent pas. Ils jettent des pierres à la garde qui les offusque et se sauvent. On tire et l'on tue des femmes, des enfants, quelques citadins paisibles qui ne savaient où fuir et qui ne sont venus là que pour prendre l'air. Comment La Fayette, comment Bailli, comment la municipalité d'alors, ne sentirent-ils pas qu'ils ne frapperaient que des innocents?... O La Fayette! que tu es coupable! et toi, Bailli, que tu étais faible! O municipalité, que tu étais tête à perruque! Je vis ces effets de l'intrigue et de l'esprit de parti avec indignation. Mais elle ne tomba pas, comme celle du peuple, sur la garde nationale. Le peuple ressemble au chien, qui mord le bâton au lieu de la main qui le dirige. Je m'en revins, après que la ridiculement cruelle affaire fut terminée, et je fus assez heureux pour sauver la vie à un jeune garde national, vis-à-vis la boutique du marchand de bas du Palais-Royal. Il était environné par un groupe de marchandes de pommes et de harengères qui l'étouffait. Un polisson de seize ans allait lui porter un coup de couteau prêté par une tripière. Je lui retins le bras et m'emparai du couteau, avec lequel j'écartai les femmes, et le garde national se sauva. Il n'eut d'autre mal que de s'entendre appeler *bleuet*. Pour moi, mon vieux chapeau, mes souliers ferrés me préservèrent. Je jetai dans un soupirail le couteau de la tripière, qui parlait déjà de me tailler le foie, et je me glissai derrière le groupe des nouveaux venus, avec lesquels je me confondis, pour me jeter dans le jardin l'Egalité...

Entré dans le jardin que j'avais tant de fois observé déjà, j'y recherchai les abus que j'avais coutume d'y voir. A presque toutes les arcades, j'étais invité par des gens de la plus mauvaise mine à monter auprès d'une compagnie choisie de joueurs. Plus loin, je voyais une fille perdue con-

duisant une jeune fille à peine formée, mais charmante, dont elle allait immoler les prémices et la santé. Un instant après, j'apercevais une horreur plus grande encore : c'étaient des enfants des deux sexes, dans l'âge de la plus tendre innocence, provoquamment habillés, confiés à des matrulles, qui profanaient leur enfance et moissonnaient leur vie, comme la friandise de l'homme fait garnir de veaux nos boucheries. Je voulus approfondir ce dernier abus, que je n'ai fait qu'effleurer, dans *les Filles du Palais-Royal*, imprimé par le faux assignataire de Passy, Guillot, décapité le 27 août 1792, et que vend aujourd'hui Louis, libraire rue Saint-Séverin; mais je renvoie à cet ouvrage pour une infinité d'autres détails précieux, qui m'ont été donnés par l'Alsacienne au long visage, fille spirituelle, et qui, avant d'être matrulle, était maîtresse d'un évêque. Quelques filles mènent des enfants, comme je l'ai dit dans l'ouvrage cité, dans la seule vue de se donner l'air honnête de mères de famille afin de faire une illusion volontaire à de vieux célibataires blasés. Mais d'autres prostituent ces tendres victimes à des Tibères modernes, qui ont ce goût dépravé : filles, garçons, tout est égal, à cet âge, pour les débauchés. Ils s'amuse de l'innocence des questions, de l'impudence que cette même innocence donne aux attouchements obscènes. Quand ils ont excité leurs sales passions au point extrême, ils se servent de la bouche, au lieu des autres ouvertures encore interdites par la nature. Quelquefois, cependant, ils les forcent, et assez souvent la mort s'ensuit pour les petites filles. On paye alors l'enfant, comme on paye un animal grevé de fatigue, un prix convenu d'avance entre les parents et la matrulle qui gagne toujours sur le marché; elle a ainsi son intérêt à sacrifier des enfants. Et quelles sont ces victimes? Quelquefois tout uniment les enfants d'une fruitière, hôtesse de la fille perdue, ou des enfants volés dès l'âge le plus tendre,

ou des enfants trouvés, ou des enfants achetés à des gens les plus pauvres des faubourgs : ceux-ci sont vendus en fait à la fille perdue, qui en fait ce qu'elle veut, sans être obligée d'instruire de leur sort. Cet infernal trafic existait dès avant le nouveau Palais-Royal; il était la partie la plus abondante des revenus de l'exempt inspecteur des filles, et peut-être rapportait-il au lieutenant de police. Il était trop odieux pour être jamais dénoncé, ébruité, puni. Mais Mairobert, le censeur*, le même qui s'est tué en 1779 aux bains de Poitevin, le connaissait, et il est le premier qui m'ait fait soupçonner son existence. Jamais je n'avais songé à le connaître par moi-même. Ce soir-là, ayant aperçu deux enfants, garçon et fille, conduits par une grande femme d'une assez belle figure, je les abordai. La femme me demanda si je voulais monter. J'y consentis. Arrivé à l'entre-sol sous-arcadien, elle me demanda lequel des enfants je voulais, et, avant ma réponse, elle me détailla leurs lubriques talents. Tandis qu'elle parlait, ces malheureux enfants se faisaient, devant moi, en feignant de jouer ensemble, des attouchements obscènes. J'étais révolté; mais je conçus combien la marche que suivait l'infâme corruptrice devait exciter les libertins. Car les enfants montraient successivement toutes les parties de leurs corps nues. Il y avait cependant une chose repoussante : c'est qu'on voyait qu'ils ne jouaient pas; ils avaient l'air ennuyés, fatigués, peïnés. Quand la femme eut fini le détail de la carte, elle renouvela sa question. Je lui répondis que j'en avais assez vu, que j'allais la payer, que, néanmoins, je la priais de me donner quelques détails sur son état, et qu'elle n'en serait pas fâchée lorsque je lui aurais dit mes raisons. — Bon! bon! Je te reconnais, me dit-elle. Je t'ai vu chez Saint-Brieux. Tu es un bon enfant, plus bête que malin. Tu avais la chaussure d'une certaine dame, que tu honorais comme une relique. Tu es

auteur; mais tu ne fais pas tes livres, car il y en a quelques-uns qui m'ont amusée. Tiens, j'ai acheté ces deux enfants à une... Mais je ne veux pas te le dire, quoique je ne risque rien aujourd'hui. Tu as bien vu ces quatre femmes, qui ont aussi des enfants, sans compter celles qu'on ne voit pas? Eh bien, il y en a une qui accapare tous les enfants trouvés qu'on expose. Elle a une femme pour ça. Elle ne les fait élever que par des chèvres, et elle s'y prend si bien qu'elle n'en perd guère. Elle nous en vend, à nous autres, quand ils ont l'âge. Cette femme est bien utile. Elle donne souvent des arrhes à des femmes qui cachent leurs grossesses à leurs maris, et qui viennent accoucher chez elle. Ce n'est pas tout : elle empêche bien des filles de famille, ainsi que les filles de maison, femmes de chambre et cuisinières, de détruire leur fruit, en retenant leurs enfants et en favorisant leurs couches. Il y en a d'autres qui achètent les enfants de pauvres gens qui ne peuvent les nourrir, en choisissant les plus jolis. Si, dans ceux retenus au ventre de leurs mères, il s'en trouve de difformes, on les porte aux Enfants-Trouvés, mais si tard qu'ils périssent tous. Quelquefois on parcourt, ou l'on fait parcourir les provinces, pour en avoir de superbes. Alors, on gagne la nourrice, qui vend l'enfant qu'on fait voir malade au curé; elle part, et l'on ensevelit des haillons, dont le curé envoie l'extrait mortuaire. On fait ici quelquefois ce petit commerce avec les servantes et les gouvernantes d'enfants; mais cela est rare, à cause du risque. L'enfant tombe malade, paraît languir quelques jours, puis mourir. On ensevelit des chiffons. — Mais quel usage fait-on de ces enfants? — Alors la malheureuse me détailla les horreurs dont j'ai donné l'aperçu. — Nous sommes heureuses, ajouta-t-elle, quand, dans les efforts, on ne nous rompt, on ne nous estropie pas un joli enfant. Ce n'est que demi-mal quand un libertin ne fait que leur donner la vérole. Nous

avons des gens pour les traiter. Quand un enfant est trop délicat, nous ne faisons que le blanchir, pour le faire durer six mois, un an, pendant lequel nous le mettons à toute sauce. — Je ne voulais pas, ou je ne pus en entendre davantage. Je me trouvais mal, et j'allais tomber. Je sortis, et, comme la femme tendait la main, je lui remis, déjà dans l'escalier, un coupon de trois livres. Je me retirai tout malade.

VIII, OU 396^e NUIT

26 au 27 septembre

La Constitution est revue; elle est tout à l'avantage de Louis. Il reparait sur son trône, environné d'une gloire nouvelle. Marie-Antoinette goûte un léger mouvement de joie. Cependant, son cœur ulcéré n'est pas content. C'est aux Lameth, qu'elle abhorre, c'est à Barnave, sur les genoux duquel Madame, encore Royale, est revenue de Varennes, c'est à La Fayette, pour lequel elle a le dégoût qu'inspirent les odeurs fades, qu'elle doit des avantages, qu'elle regarde comme insuffisants.

— Ah! dit-elle à un ex-duc qui lui parlait de l'apparente faveur de ces hommes, peut-on penser que jamais nous nous rapprochions sincèrement, que jamais nous aimions nos mortels ennemis? Non! non! Duc! ils ne sont point en faveur, ils n'y seront jamais! — Et son regard vers le ciel, son œil humide, confirmèrent son discours... Il est certain que Louis XVI, s'il avait été prudent, se serait contenté des immenses avantages que lui donnait la revue insidieuse et perfide, quoique peut-être sage alors, de notre Constitution; car on avait pour but d'éviter la guerre. Louis devait user prudemment et sagement de son *veto*, surtout lorsque le



Sujet de la FIGURE de la XIII.^{me} Partie.

SOUPER CÉLÈBRE : Le Spectateur-nocturne à table , au second souper , entre l'Auteur du TABLEAU-DE-PARIS , et Du-Hameauneuf , dans une salle superbement illuminée : On porte un service , avec appareil : Baïard : Cortège : Ifs ou Servantes : » QUIETI ET MUSIS »/

Extrait d'une Lettre de M. De-la-R., à m.^{lle} R^o.

C'est envers vous , mademoiselle , que mad. la Comtesse de-Beauharnais est juste ; c'est envers moi qu'elle est indulgente..... M. votre Père est , je le répète , le plus timide des Hommes , et le moins propre à suivre une affaire où il faut de la confiance , de la vigueur et de l'énergie : Je le crois plus capable de sentimens violens , que de véritable courage , et la crainte de se compromettre , l'empêchera toujours de me servir. Je suis loin de lui faire un crime de sa prudence ! Chacun , dans ce monde , vit pour soi ; c'est la loi de la nature , et le soin de notre conservation , est toujours celui qui nous occupe exclusivement.  *Autre Fragment.*
Il est fâcheux pour moi que mes Adversaires se trouvent de ceux que votre façon-de-penser vous empêche de combattre !  *Comme vos Nuits DE PARIS doivent être intéressantes ? Quel sujet , pour un Observateur , pour un Philosophe , pour tout Homme , qui sait voir et réfléchir ! Vous seul pouviez traiter ce sujet : vous seul avez toutes les qualités nécessaires , pour en tirer le plus grand parti. Quelle foule de tableaux se présentent à mon imagination ? Il semble que la teinte qu'ils reçoivent des ténèbres où ils seront vus , ajoute à leur profondeur , à leur utilité ? O mon Ami ? n'abandonnez pas ce grand Ouvrage !... Quant aux détails personnels , vous en avez , que je souhaite d'y voir..... Oui sans-doute je pourrai vous en fournir : ma vie n'est qu'une suite d'événemens , tous plus bizarres , tous plus romanesques les uns que les autres..... Avec quel plaisir je me rends aux desirs d'un Ami si cher !*

décret était voulu du peuple. Malheureusement, d'imprudents conseillers, de chaudes et mauvaises têtes, l'égarèrent et le firent égarer par Marie-An-toinette, bien excusable de croire ce qu'elle dési-rait. Mais, je le répète, pourquoi donc la Sottise, de ses doigts velus, avait-elle aveuglé la ci-devant haute noblesse? Ne pouvait-elle se conduire que gouvernée par les bonnes têtes du Tiers? Car c'était le Tiers qui régnait depuis longtemps. Le valet de chambre, gagné par ses basses connaissances, influençait le ministre, et celui-ci ne faisait que ce que le Tiers avait voulu, décidé par ses valets ou ses maîtresses. Ses commis le gouvernaient pour les affaires publiques, et ceux-ci étaient mus par des agioteurs et des intrigants qui l'étaient, à leur tour, par le marchand et le tailleur qui les habil-laient. Aussi, tout le corps des marchands, des tail-leurs, des perruquiers, des libraires, et surtout des anciens imprimeurs, tout ce qui vendait aux riches et ne vendait qu'à eux, est-il aujourd'hui aristo-crate, du moins entre cuir et chair. Et, si ce n'était le peu de confiance qu'on a dans l'immoral d'Ar-tois, l'inconséquent Monsieur, le roué Calonne, le fougueux Bouillé, la machine Broglie, le roi de Prusse, l'Empereur, et tous les étrangers, vous auriez déjà vu tous ces gens-là se précipiter au-devant de la contre-révolution. Mais cette masse réfléchie ne se passionne pas comme la noblesse; elle raisonne et jamais ne joue à quitte ou double, qu'elle ne soit sûre de gagner. « Que nous feront les étrangers? » Elle voit leur conduite atroce, impolitique, et elle reste attachée à la Révolution qu'elle déteste. Voilà dire des vérités utiles, non pas celles de Marat, dont toute la politique se réduit à celle des Espagnols, qui trouvèrent plus court d'anéantir les Indiens de l'Amérique que de les éclairer. Encore les Espagnols étaient-ils plus excu-sables, ces peuples étaient durs à former; peut-être jamais n'en serait-on venu à bout, et, si le copiste

Thomas Raynal avait pesé leurs raisons, il aurait vu qu'ils n'ont osé tenter l'impossible. Mais Marat, lui, doit savoir que nos aristocrates du second étage, et nos boutiquiers, ne sont ni des Péruviens, ni des Mexicains, que ce sont des gens, non à tuer, parce qu'ils sont nécessaires, mais à ménager, pour qu'ils fortifient nos finances par leur industrie, et nos armées par de bons soldats.

La Constitution revue, l'Assemblée Constituante prête à se dissoudre, la seconde législature nommée, arrivant à Paris, il y avait comme une sorte d'arrêt dans tous les rouages de la machine politique. C'est ce moment que l'idiote aristocratie choisit pour donner à Louis un moyen sûr de sortir du royaume. Tout était disposé. Ils devaient aider son irrésolution par un peu de violence. La garde nationale avait été choisie, les postes confiés à des nobles. La reine même n'était pas instruite; elle devait partir sans être prévenue, avec sa famille, dans une autre voiture. Un valet de chambre du roi est mis par nécessité dans la confidence. Il ne fait que penser. Il envoie un émissaire fidèle avertir La Fayette. Le commandant arrive et déconcerte le complot. Il ne fut plus d'avis que le roi partît. Louis lui-même, au comble de l'indécision en ce moment, refusa de se prêter à cette démarche et parla même assez durement à ses auteurs... On dit que Calonne et Bouillé en étaient, et que ce refus les refroidit.

Nuitée aux Tuileries

J'allai aux Tuileries par le Pont-Royal. Au moyen des fers qui me servent à graver sur l'Ile, il m'est arrivé quelquefois de grimper à ce jardin, après qu'il était fermé. Je choisis l'endroit de la terrasse de la rivière, où il n'y a pas de sentinelle, et j'entrai sans obstacle. Je vis du monde. Je me glissai pour descendre sous les arbres sans être remarqué

C'était là qu'il y avait le plus de monde, divisé en différents groupes réunis sur des chaises, dans les endroits les plus couverts. Je n'osais m'arrêter, ni trop m'approcher. Mais, enfin, m'étant mis derrière un gros arbre, assez proche du groupe le plus nombreux et dans lequel on parlait le moins bas, j'entendis qu'il y était question des affaires d'Etat. « Il est dangereux, disait un homme, d'appeler les étrangers en France : voyez avec quelle joie ils ont reçu la première ouverture! — Mais, monsieur le duc, dit aigrement une femme, et nous, que deviendrons-nous? — Il faut tout risquer, tout sacrifier, dit une autre femme plus jeune, pour nous rétablir dans nos droits. — De la prudence! de la prudence! dit un second homme. Sa Majesté a déjà beaucoup regagné; notre tour viendra. » En ce moment un gros homme se leva pour venir uriner auprès de mon arbre. Heureusement pour moi, une femme lui dit : « Vous allez trop loin », et qu'il se retourna pour lui répondre : « Voulez-vous que je reste sous votre nez? » Je m'éloignai doucement, pendant cette réponse, qui occasionna une réplique inutile à rapporter.

Je regardai les environs de ce groupe comme les plus intéressants, mais comme trop dangereux. Je m'écartai vers les endroits plus solitaires. Là, je trouvais une grande, jeune et belle femme, marchant tendrement penchée dans les bras d'un homme qui la soulevait par la taille. « Je devrais être là, dit-elle; on y parle d'affaires importantes, mais vous me faites oublier tout l'univers. Et, cependant, quel temps pour faire l'amour! Peut-être à la veille d'un départ, d'une guerre sanglante? — On sait quand on sort de chez soi, ma belle, répondit l'homme, mais on ne sait pas quand on y rentre. Si, pourtant, vous partez, je vous suivrai... au bout du monde. Mais, sans vous, jamais! » Et il l'embrassa; et ils se mirent sur une chaise, et la chaise craqua, se brisa; et la dame gronda, et ils

se mirent sur le gazon, qui était une couche solide... Je ne vis rien, dans toute cette conduite, que de naturel, et ce n'était pas les choses ordinaires que je cherchais.

Je réfléchis. Je voyais qu'il se tramait quelque chose, et j'en savais assez pour chercher à m'ins-truire. Cependant, je ne le fus que longtemps après. Je compris ensuite que c'étaient les femmes qui faisaient émigrer les hommes, et que c'étaient elles qui supportaient le plus impatiemment la Révo-lution.

IX, OU 397^e NUIT

19 au 20 juin 1792

Un long temps s'est écoulé sans événements bien marqués. Deux décrets rendus par la législature, et soumis au *veto* par Louis, excitaient une violente fermentation depuis le mois de novembre; c'est celui contre les prêtres réfractaires, et celui contre les émigrés. Le fourbe Duport-du-Tertre, élevé de la poussière de son grenier à l'éminente fonction de Garde-des-Sceaux, prévariquait, trompait tout le monde. Il en a été puni.

Le 19 juin au soir, je sortis vers les neuf heures, et je pris une route que je n'avais pas suivie depuis le 26 septembre précédent. Je passai par la rue Saint-André-des-Arts, et celle Mazarine. Je vis en route des patrouilles fréquentes et nombreuses, dont j'ignorais le but. Mais j'appris bientôt que les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau devaient faire le lendemain une pétition à l'Assemblée, et même au roi, pour la levée des deux *veto*. « Une pétition n'est pas une violence », pensai-je; et je me tranquillisai... et j'allai, non par les quais, mais par le Pont-Neuf. J'entrai au café Robert-Manouri,

où j'appris les détails connus de la pétition armée du lendemain. — Armée! dit un homme; il est défendu par un décret de faire une pétition en armes! — Une mauvaise tête répondit : — C'est pour la rendre plus efficace. — C'est renverser toute loi et tout gouvernement, lui dis-je, que de substituer la force aux raisons, et l'insurrection continuelle à l'amour du gouvernement. — Je fus traité de Feuillant. Je sortis, et j'allai aux Tuileries. Tout m'y parut tranquille. J'y entrai comme j'avais fait l'automne précédent. Mais je n'y trouvai pas le même monde. Quelques hommes en noir s'y promenaient isolés, ou deux à deux. Je ne pouvais rien entendre. Je me promenai moi-même. A côté de la statue d'*Arria-Pætus*, deux hommes jacassaient avec beaucoup de volubilité...

Je ne sais pas si j'ai dit comment j'étais sorti du jardin, la nuit du 25 au 26 septembre. Ce fut à l'aide d'une perche, trouvée le long de la terrasse; je la mis en dehors, et je me glissai le long. Il m'en est arrivé autrement cette fois. N'ayant pas trouvé de perche, je cherchai un autre moyen de m'en tirer, et je m'avançai jusqu'à la porte du château, en face de la grande allée. Il en sortit une femme qui, me voyant là, me prit par la main, en me disant : — Bon! bon! fort bien! Le diable ne vous reconnaîtrait pas. — Elle me conduisit, me fit traverser les portiques et me laissa dans la cour. Je ne savais si je devais l'attendre. Je m'y déterminai cependant. Elle reparut un instant après et me remit sur les bras un enfant nouveau-né. — Partez vite, vite, de peur qu'il ne crie! — J'allais demander « Où? » lorsqu'un homme, aussi en manteau, arrive auprès de moi, me prend l'enfant et disparaît. Je m'éloignai rapidement, sentant le danger. J'observai néanmoins que l'homme était sorti par la cour du Manège, et que la femme me regardait aller; mais elle ne dit mot... Je m'en retournai par la rue de l'Echelle.

Le lendemain, je fus éveillé par l'inquiétude que me donnait la pétition armée des faubourgs. Je quittai mes occupations, comme je suis forcé de le faire si souvent depuis la Révolution, et je me rendis aux Tuileries. La députation nombreuse, dans laquelle s'étaient glissés beaucoup de brigands déguisés, portait pour trophée une vieille culotte déchirée. On traînait du canon. Ici, je me demandai s'ils allaient faire un siège. J'ai l'habitude de me parler haut en certaines circonstances. Un homme me répondit : — Non, mais c'est pour ôter au châtelain l'envie de nous fermer ses portes et de lever ses ponts-levis. — On entra sans obstacles, et la députation fit demander audience à la Législature. Celle-ci ne permit pas à la force armée d'entrer dans son sein; elle n'admit qu'une députation désarmée, qui l'assura qu'elle venait paisiblement faire connaître au monarque le véritable vœu du peuple sur les deux *veto* : « Si, après l'avoir connu, il n'y souscrit pas, ajoutèrent-ils, ce sera aux autres départements à parler à leur tour. » On n'approuva ni ne désapprouva la députation armée. Sans doute que la Législature craignit de compromettre l'autorité souveraine.

Enfin, l'heure d'entrer chez le roi étant arrivée, une foule indisciplinée monta dans les appartements. Des valets mal intentionnés et des brigands enfoncèrent une porte à coups de haches; Louis parut, sans effroi, sans trouble. Il demanda ce qu'on voulait. Un orateur de la députation prit la parole pour demander la levée du double *veto*. C'était bien ici que se vérifiait l'adage; *Vox populi, vox Dei*. Louis pouvait, sans se compromettre, lever la suspension des deux décrets; car ils étaient malheureusement justes, non suivant le droit, mais d'après les circonstances. Il promit qu'il examine-

rait, qu'il donnerait satisfaction. J'observais tout, mais j'entendais mal. On a publié, dans le temps, qu'on insulta le roi, qu'on le tourna en dérision; mais des grossiers, sans le vouloir insulter, se familiarisèrent au point de l'inviter à mettre le bonnet rouge, alors simplement nommé le bonnet jacobin; ils firent plus, et dans ceci je trouve plus de cordialité qu'on ne croit; ils le prièrent de boire un verre de vin. Il le fit gaîment, en riant, et je l'admirai... Telle fut la scène. Il ne fut en aucune manière manqué au chef du pouvoir exécutif; on ne proféra aucune injure contre la famille, et l'on se retira vers les six heures, après environ trois heures de séjour dans les appartements.

Je n'ai jamais approuvé la forme de cette députation; elle était illégale, déraisonnable même sous tous les points de vue, mais, dans une forme convenable, elle était l'exercice du rapport légitime du peuple au monarque. J'ai toujours admiré la sagesse de l'Assemblée Constituante qui, en médecin habile, n'avait pas voulu guérir trop vite. Leurs successeurs ont vu autrement. L'effet prouvera bientôt qui avait raison. Quant à moi, indulgent envers tous les hommes, parce que j'ai besoin d'indulgence, je ne blâme qu'à regret et loue avec transport.

Je reviens. Telle fut la scène qui a été présentée à toute l'Europe comme la plus scandaleuse qui ait jamais eu lieu!... En voyant tous les papiers aristocrates retentir de ce prétendu scandale, je ne pouvais en revenir. Ce sont Royou, Durosoy, Fontenay, et les nobles, qui ont créé ce scandale après coup, et qui, par là, ont amené une catastrophe terrible. Car je ne suis pas de ceux qui s'accoutument aux horreurs, même nécessaires. Je rentrai le soir chez moi presque content. Mais que j'aurais été douloureusement affecté si j'avais su l'effet que devait produire cette journée! Je n'ai jamais eu de rapport avec la Cour, avec les magistrats, avec ceux

qui gouvernent de quelque manière que ce soit. Vivre laborieusement, isolé, a été mon seul vœu constant. Si j'ai observé, c'était pour connaître le cœur humain et ramasser les faits immenses répandus dans mes ouvrages. J'ai toujours eu horreur des espions, même nécessaires, comme du bourreau, qui l'est aussi. Je n'avais aucun rapport avec ces êtres vils, et j'aimais mieux ignorer, que de savoir par eux. Pendant quinze ans, j'ai fait travailler treize pères de famille, graveurs, dessinateurs, imprimeurs, relieurs, sans compter les libraires. J'ai tiré de l'argent, par mes ouvrages, jusque de la Russie. On en a traduit en Angleterre et en Allemagne. Voilà mes titres auprès de mes contemporains et de la postérité. Je n'ai jamais mendié, comme D**. Je sais être courageusement pauvre, ruiné par des faillites et par la secousse que la Révolution a donnée à la littérature. Je suis infirme, et je travaille. Je ne fais pas de journaux, parce que je trouve dit tout ce que j'aurais dit. Je cultive l'ancienne littérature; j'observe encore, et la mort que je vois s'approcher ne m'épouvante guère. Tout ce qui m'arrive, la pauvreté, les malheurs, les peines de famille, ont un avantage, cela aide à mourir.

X, OU 398^e NUIT

9 au 10 août 1792

Nous y sommes arrivés, à cette nuit mémorable et terrible, que deux partis opposés avaient préparée. Elle fut suivie d'un jour plus mémorable encore.

Depuis l'époque du 20 juin, on avait fermé les Tuileries, et le peuple ne pouvait plus s'y promener. D'abord, on souffrit impatiemment cette privation. Peu de temps après, quelques membres de la Législature l'engagèrent à décréter que l'enceinte, les alentours et les avenues de l'Assemblée Nationale, étaient sous sa police. D'après ce décret, la terrasse des Feuillants fut ouverte et l'on put s'y promener; mais le public fut invité à ne pas descendre dans le jardin. On n'y descendit pas, et ce fut le public qui se constitua garde d'une faible barrière élevée par lui-même. Cette barrière était une faveur. Un vieillard, exprès ou par inattention, descendit. Il lui fut doucement remontré qu'il émigrerait, et qu'il allait à Coblenz. Il remonta. Une élégante, soupçonnée de le faire exprès, descendit aussi une autre fois. Elle fut huée. Elle voulut revenir : on ne lui permit pas de rentrer sur la terrasse. Elle fut obligée d'aller prier les Suisses de la faire sortir d'un autre côté. Ce n'est pas tout. Bientôt la faveur fut chargée de petits papiers où étaient les sarcasmes les plus violents contre le roi, contre le *veto*, contre la Cour et ses protégés. Je ne les rapporterai pas. Comme je n'en ai pas fait, il me siérait mal de me parer des plumes du paon. D'ailleurs, dès qu'ils étaient posés sur la faveur, on voyait un homme qui venait les relever et qui en faisait un recueil. Cet homme sera un jour auteur, comme tant d'autres, et peut-être l'est-il déjà. Il ne faut cependant pas qu'il porte son ouvrage à Sautereau-de-Marsy; car le recueil serait court et plus chargé de notes que de vers. On voyait néanmoins, au lointain, des gens se promener dans les allées; mais c'étaient des domestiques de la Cour.

J'examinais tout cela, et je me disais : « Il se

prépare une crise violente. Mais comment éclatera-t-elle? » Un homme m'aborda un jour et me dit : — Faites-vous un journal avoué, ou clandestin? — Non. — J'aurais eu d'excellents matériaux à vous donner. — Monsieur, suivant leur nature, vous pouvez les porter aux journaux qui existent. — Voulez-vous descendre dans le jardin? Nous nous éloignerons, et je vous montrerai tout cela. — Je le regardai, lui tournai le dos et ne lui répondis pas. Sa proposition ne tendait à rien moins qu'à me faire lapider, car j'avais des raisons pour le croire un perfide, qui voulait me tâter. Je le vis rejoindre quelqu'un, et, un instant après, ne m'apercevant plus, ils abordèrent le plus lâche de mes ennemis. Je les observai. Ils paraissaient mécontents de leur mauvais succès. Je m'approchai le plus adroitement qu'il me fut possible, et j'entendis Daniol le Manceau, celui qui m'avait voulu engager à descendre, dire à mon ennemi : « Il est plus fin que vous, il n'a pas donné dans le panneau! — Il n'a jamais donné dans les pièges que je lui ai tendus. Il est pourtant aristocrate; car il dînait avec les grands. — Ce n'est pas là une raison, répondit Daniol. Si vous voulez le perdre, il faut vous y prendre plus adroitement. — J'y ai déjà tenté, et c'est moi qui fus mis en prison. — J'avais alors à côté de moi deux de mes connaissances de café : je les pris à témoin, et je me présentai aux trois scélérats, qui disparurent... Mais nous en sommes au 10 août 1792.

En sortant de chez moi, je ne savais absolument rien. L'homme laborieux et paisible, tandis que l'intrigant excite la secousse qui doit tout engloutir, vit dans la plus profonde sécurité. Je rencontrai, comme le soir du 20 juin, des patrouilles nombreuses et fréquentes. « Il y a quelque chose, pensais-je, mais qu'est-ce? » J'allai m'informer. Je passai par le quai de la Vallée; j'entrai chez le plus célèbre libraire, le citoyen Merigot le jeune.

Là, j'apprends que l'on craint pour la nuit, qu'il y a des complots, qu'une partie de la garde nationale est pour le roi, que les Marseillais arrivés nouvellement à Paris sont contre, etc. J'écoute, et, semblable à la brebis qui voit les chiens et les loups se battre, je fais des vœux pour les premiers...

Le lendemain je fus éveillé dès le matin par le bruit de l'artillerie. J'entendis dans la rue le peuple qui se racontait ce qui se passait. Je me lève alors, et je cours. Arrivé au bout du Pont-Royal, je vois la fusillade. Je m'informe. Je ne reçois que des détails confus. Enfin, je comprends que la Cour, sur le bruit d'une nouvelle députation des faubourgs, s'est mise en défense, qu'elle avait appelé au Château les nobles, vulgairement dits les *Chevaliers du poignard*, et tous ceux dont elle était sûre, qu'elle comptait sur une partie de la garde nationale dont l'état-major était pour elle, sur les Suisses dont elle s'était environnée. J'apprends que, tandis qu'elle faisait sonner le tocsin à Saint-Roch pour rassembler ses partisans, les Marseillais le sonnaient à Saint-Sulpice pour rassembler les patriotes; j'appris que le faubourg Saint-Marceau avait pris les Marseillais aux Cordeliers, que le bataillon de Henri IV avait braqué ses canons sur ceux-ci, et que son commandant Carle venait d'être tué. Je vis les Suisses égorgés, la garde nationale toute réunie. J'étais confondu. Je ne concevais pas comment, à la veille d'un si grand tumulte, j'avais vu tant de monde tranquille. Je m'informe de la Cour. Louis et sa famille se sont réfugiés dans la salle de l'Assemblée Nationale avant le premier coup de fusil. Je fus alors moins tremblant pour le salut public. Je m'avance. Je vois des morts entassés. Je passe sur le quai du Louvre. Je vois tirer par les fenêtres des galeries. Je me colle aux murailles, et une femme, qui prenait la précaution contraire, est tuée à vingt pas de moi. Je vois tomber un garçon-boucher au passage Saint-Ger-

main-l'Auxerrois, à deux cents pas de la colonnade du Louvre, d'où on l'avait tiré. Voilà de ces actes lâches dont les Chevaliers du Poignard ne se sont rendus que trop coupables. Ah! pourquoi ces meurtres inutiles? Prétendaient-ils anéantir la classe du peuple? Ç'aurait été une folie et un malheur pour eux-mêmes. A présent, jetons un coup d'œil impartial sur la démence de cette conduite. Qui avait donné à la Cour l'idée d'éviter la députation des faubourgs par les moyens extrêmes qu'elle employait? Des gens sans expérience, sans connaissance ni des vraies dispositions du peuple, ni de ses forces. On dirait que, dans toute sa conduite d'alors, la Cour n'avait suivi que le conseil d'enfants furieux, de femmes, ou d'hommes-femmelettes, plus imprudents que les femmes. Rien ne la corrigeait, rien ne l'instruisait. Il fallut que ses propres partisans secrets massacrassent eux-mêmes leurs complices. O mes concitoyens! Une chose cause vos malheurs, c'est l'incertitude de ceux qui craignent les suites de la révolution. Cette incertitude les fait agir par saccade, suivant les événements. Ils retardent la marche, quand ils la voient prompte et facile. Si les révolutionnaires s'irritent et les menacent, eux-mêmes poussent à la roue, pour retenir ensuite le char de la liberté. Par ce moyen, ils font toujours le mal. Je pose en fait que, le parti que prend une nation fût-il mauvais, il faut que ses membres poussent tous du même côté. Les réfractaires sont tous dignes de mort, parce qu'ils causent le plus grand des maux : la division. On demande si la noblesse était un mal. Je n'en sais rien; je ne suis pas assez habile pour décider cela; mais je dis qu'elle a divisé la nation en deux partis, qui maintenant, 1^{er} avril 1793, se battent avec acharnement dans nos départements maritimes. La noblesse héréditaire est-elle un bien?

Louis demeura deux jours et une nuit dans la loge du logographe, et dans un appartement voisin.

Il fut ensuite conduit au Temple. La Convention nommée va succéder à la Législature. Un tribunal révolutionnaire fait tomber différentes têtes coupables, ne fût-ce que du crime de division, toujours capital. Les affaires vont s'aggraver et parvenir à un point dont quelques chefs seulement pouvaient avoir la prescience.

Aussitôt après la révolution du 10, la Législature déclara qu'elle se trouvait insuffisante pour les affaires publiques, et qu'elle allait, suivant son droit, décréter la convocation d'une Convention Nationale. Aussitôt les assemblées primaires se formèrent, les intrigants s'agitèrent. On nomma des électeurs, et, par le mauvais mode adopté dans les sections, le bruit tint lieu de majorité. Les électeurs nommés, autre agitation pour nommer les députés. Paris choisit les siens. J'en suis trop près pour les juger. Comment savoir si un représentant du peuple est bon ou mauvais, avant qu'il ait fini sa représentation? Qui juge trop tôt calomnie, et je ne voudrais pas calomnier, même Marat. Mais, pendant ces nominations, d'autres choses se passaient. On renversait les statues des rois. L'agitation était grande, mais telle, cependant, qu'un homme qui ne voulait pas s'en apercevoir ne la voyait pas. C'est dire que le tableau de Paris, dans ces circonstances, parmi les nations étrangères, et même dans les départements, était horriblement exagéré. Nous éprouvions cependant au dehors des revers terribles. Longwy fut abandonné aux Prussiens, qui bientôt s'emparèrent de Verdun. On vit, dans ces deux villes, le stupide Monsieur venir donner sa main à baiser aux habitants à genoux... J'anticipe sur les événements. Les choses changèrent de face. La contagion se mit parmi les troupes prussiennes, et Dumouriez parvint à pouvoir les détruire. Il ne le fit pas. Fût-ce par humanité? Non, un être immoral comme Dumouriez ne connaît pas la sainte humanité. Le perfide, dès lors, commen-

çait ses trahisons. Les Prussiens se retirèrent. On rentra dans Verdun, dans Longwy, mais sans gloire; on nous les rendait; nos généraux ne les reprenaient pas. C'est ainsi que, depuis, l'infâme Dumouriez a rendu la Belgique.

XI, OU 399^e NUIT

28 au 29 août. Visites domiciliaires

A deux heures sonnantes, j'entendis qu'on entrait chez mes voisins. J'allai ouvrir ma porte. On vint enfin. Je n'avais pas d'armes, pas même mon épée, que mon neveu m'avait perdue. On prit mon nom, mon âge. On me demanda quelles étaient les personnes que j'avais chez moi. Je satisfis à toutes les questions. On se retira.

Le sommeil était loin de mes paupières. Je descendis pour aller aussi loin que je le pourrais, sans être arrêté. Je vis passer à pied une voiture de prêtres insermentés, sous tous les costumes, en hommes du monde, en femmes, et même en uniforme. Mais, ce qui me frappa davantage, c'était une poissarde, mise avec la plus grande vraisemblance, qu'on me dit être un ex-chanoine de Notre-Dame. La trogne bachique, sous cet accoutrement, avait une vraisemblance si grande que je ne concevais pas comment on avait pu le reconnaître. On me dit qu'aussi ne l'aurait-on pas reconnu sans un accident tout à fait plaisant. Le mari de la poissarde était venu à rentrer pendant la visite. C'était un gaillard encore vert. Voyant une créature sous les habits de sa femme, il n'avait pas douté que ce ne fût elle. Or, il avait un usage, quand il voulait rire : c'était de dire à sa femme : « Jacqueline, baisse-toi, pour me donner quelque chose. » Or, Jacqueline, qui savait ce que c'était, se baissait

toujours. Le chanoine se baissa aussi. Alors, le poissard alla pour l'empoigner. Mais quelle fut sa surprise de sentir et de voir une culotte noire ! Il s'écria. La Garde, qui descendait, remonta. « Eh ! messieurs, vous avez donc endiablé ma femme, qu'elle a le c... tout noir ? » On examina la dame. C'était un homme. La dévote poissarde, voyant la mèche découverte, accourut au bruit. Son mari la reconnut, et, sans l'en prévenir, il lui donna le coup de Jarnac, comme il l'appelait. Ce qui fit voir à toute la compagnie que la dame n'était pas une négresse sous le linge. On emmena le chanoine sous les habits de la poissarde.

Tel fut le récit que me fit un des gardes de l'escorte que j'accompagnai jusqu'à la rue de la Parcheminerie. Je le répète, ces traits n'avaient rien d'affligeant ; mais il aurait été inhumain d'en rire, si l'on avait su par quelle terrible catastrophe ils devaient se terminer sous peu de jours. Un prêtre, aux Carmes, se plaignait à P. Manuel, Procureur de la Commune, qu'ils manquaient de beaucoup de choses. « Cela sera fini dimanche ou lundi », répondit Pierre. Il le savait apparemment.

XII, OU 400^e NUIT

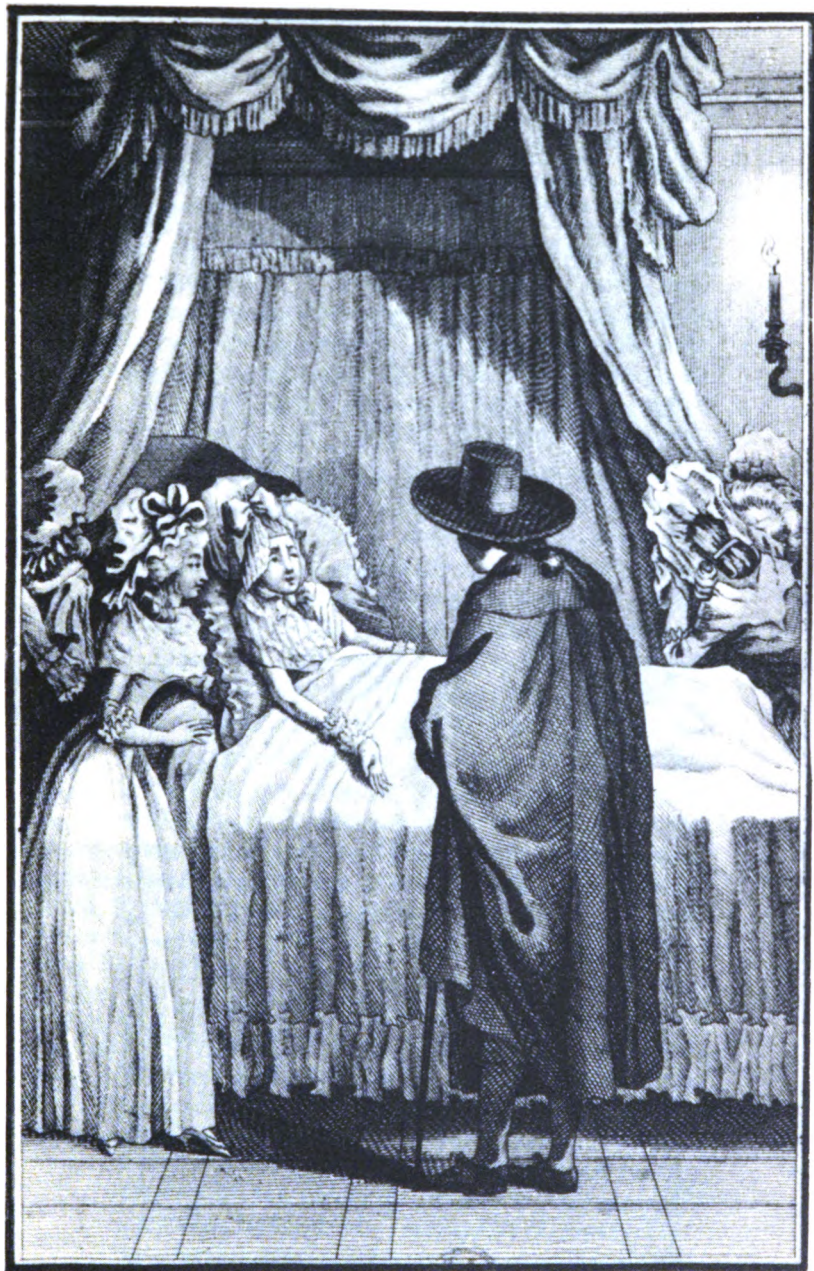
Massacres du 2 au 3 septembre

Le 10 août avait renouvelé et achevé la Révolution ; les 2, 3, 4 et 5 septembre jetèrent sur elle une sombre horreur. C'est avec impartialité qu'il faut décrire ces événements atroces, et l'écrivain doit être froid lorsqu'il fait frissonner son lecteur. Aucune passion ne doit l'agiter ; sans cela, il devient déclamateur, au lieu d'être historien.

Le dimanche, à 6 ou 7 heures, je sortis, ignorant, comme de coutume, ce qui se passait. J'allais sur

mon Ile, cette Ile Saint-Louis si chérie, dont un infâme m'a fait expulser par les enfants de la populace. Oh! que l'homme sans éducation est méchant! Dans ce séjour tranquille où j'avais pénétré en évitant tous les regards, je n'entendis rien, si ce n'est une femme de service qui disait à une autre, de sa croisée : « Mais, Catherine, on dirait que sonne le tocsin! Est-ce qu'il y aura encore quelque chose? » Catherine répondit : « J'crai qu'voui : Monsieu' fait tout fermer. » Je m'éloignai sans paraître écouter. Je ne fis pas le tour entier; je pris par le Pont-Marie et le Port au blé. On y dansait. Je me rassurai. Arrivé au grand cabaret à marches qui termine le port, j'y vis danser encore. Mais aussitôt un passant s'écria : « Voulez-vous bien cesser vos danses! On danse ailleurs d'une autre sorte! » La danse cessa. Je poursuivis ma route, le cœur serré; ne sachant rien exactement, je suivis les quais Pelletier, de Grève, de la Mégisserie ou Ferraille, et j'arrivai au café Robert.

J'avais là un petit homme, Suisse d'origine, mais né à Paris, qui savait toutes les nouvelles de son quartier, qui est la section du Théâtre Français. — On tue aux prisons, me dit-il. Ça a commencé par mon quartier, à l'Abbaye. On dit que ça vient d'un homme d'hier mis au carcan de la Grève, qui a dit qu'il se f..... de la Nation et d'autres injures. Le monde s'est ému; on l'a fait monter à la ville, et il a été condamné à être pendu. Il a dit, avant, que toutes les prisons pensaient comme lui et que sous peu on verrait beau jeu, qu'ils avaient des armes, et qu'on les lâcherait dans la ville quand les volontaires en seraient partis... Ça a fait qu'aujourd'hui on s'est attroupé devant les prisons, qu'on a forcées, et qu'on y tue tous les prisonniers qui ne sont pas pour dette. — J'écoutais le petit Fragnières avec émotion, avec effroi; cependant, l'image qu'il me présentait était loin de la vérité. Après avoir



Sujet des FIGURES de la XIV.^{me} Partie.

Le Spectateur-nocturne arrivant auprès du lit de la Marquise expirante, et soutenue par Zéphirette :
Elle lui dit :

» Je ressens quelque consolation de vous revoir !

Le Spectateur présentant à FANNY Marion R. :
» Soyez sa protectrice, Femme digne de tous les hommages » !

Voici la dernière Partie d'un grand Ouvrage, où j'en ai suivi pour guide que la vérité. Je déclare, en finissant, que peu m'importe l'improbation des Sots et des Malveillans : L'Ouvrage est imprimé à mes frais ; et quoiqu'il me coûte cher, il ne me coûtera pas les désagréemens que j'essuie, pour deux Ouvrages, dont l'un est à sa 4, l'autre à sa 3^e édition. Croirait-on qu'on m'a reproché, que les réimpressions absorbaient le profit ? Oui, cette absurdité est échappée ! C'est ici une des singularités qui n'arrivent qu'à moi ! Mais elle n'est pas la seule : J'ai vu refuser un de mes Ouvrages d'un débit assuré, dans la maligne espérance de le faire tomber, si je l'imprimais moi-même !

A toutes ces peines, depuis que j'ai perdu la Marquise, ... il s'en joint de domestiques. Un Scelerat me poursuit, couvre ma Famille de boue, soutenu je ne sais par qui, mais certainement par un Melhonnête-homme. Un Ami a, sans me consulter, publié deux Ouvrages, où ce Monstre est peint ; surtout dans le dernier, où l'horrible vérité présentée toute-nue, fera fremir !... Un Sot lâche et méchant me détache stolidement des ruades, dans ses plates Compilations. Je réponds à tout, je m'efforce de faire-face à tout, et de me suffire à moi-même, après avoir-perdu 2-fois en ma vie deux Femmes-celestes !... Mais j'en ai retrouvé une 3.^{me} ; Méchans et Sots, fremissez !... J'aime mon Pays, mon Roi, le Gouvernement monarchique, le plus parfait de tous ! Je respecte, j'honore, je chéris les Magistrats défenseurs de l'Opprimé : Je deteste l'anarchie, l'insubordination : Je maudis les Insubordonnés ; je les devoue à la vengeance des loix !... Adieu.

lu les journaux, je lui demandai s'il s'en retournait. Car j'étais effrayé. « Volontiers, me dit-il, mais passons à l'Abbaye. Je vous ramènerai ensuite jusque chez vous. » Nous allâmes de compagnie. Tout paraissait dans une sorte de stupeur dans la bruyante rue Dauphine, qui portait encore ce nom. Nous allâmes jusqu'à la porte de la prison, sans obstacles. Là était un groupe de spectateurs en cercle; les tueurs étaient à la porte, en dehors comme en dedans. Les juges étaient dans la salle du geôlier. On leur amenait les prisonniers. On leur demandait leur nom. On cherchait leur écrou. Leur genre d'accusation décidait de leur sort. Un témoin oculaire m'a dit que souvent les tueurs de l'intérieur prononçaient avec les juges. Un grand homme, à l'air froid et sérieux, leur fut amené : il était accusé de malveillance et d'aristocratie. On lui demanda s'il était coupable. « Non, je n'ai rien fait; on a seulement soupçonné mes sentiments, et, depuis trois mois que je suis emprisonné, on n'a rien trouvé contre moi. » A ces mots, les juges penchaient pour la clémence, quand une voix provençale s'écria : « Un aristocrate! A la Force! A la Force! — A la Force, soit, répondit l'homme, je n'en serai pas plus coupable pour changer de prison! » Il ignorait, l'infortuné! que le mot « à la Force », prononcé à l'Abbaye, était l'arrêt de mort; comme le cri « à l'Abbaye! » prononcé dans les autres prisons, envoyait à l'égorgeoir. Il fut poussé dehors par celui qui avait crié, et prit le guichet fatal. Il fut étonné du premier coup de sabre; mais ensuite il ravala ses deux mains et se laissa tuer, sans faire un mouvement.

Moi, qui n'ai jamais pu voir couler le sang, jugez de ce que je devins en me voyant poussé par le curieux Fragnères, jusque sous les sabres. Je frémis! Je me sentis faiblir, et je me jetai de côté. Un cri perçant d'un prisonnier plus faible à la mort que les autres me donna une indignation salutaire,

qui me procura des jambes pour m'éloigner, je ne vis pas le reste.

On commençait alors à tuer au Châtelet; on se rendait à la Force. Mais je n'y allai pas; je crus fuir ces horreurs en me retirant chez moi. Je me couchai. Un sommeil agité par la furie du carnage ne me laissa prendre qu'un pénible repos, souvent interrompu par le sursaut d'un réveil effrayé. Mais ce n'était pas tout. Vers les deux heures, j'entends passer sous mes fenêtres une troupe de cannibales, dont aucun ne me parut avoir l'accent du Parisien; tout était étranger : ils chantaient, ils rugissaient, ils hurlaient. Au milieu de tout cela, j'entendis : « Allons aux Bernardins!... Allons à Saint-Firmin! » Saint-Firmin était une maison de prêtres. Les galériens étaient alors dans le premier endroit. Quelques-uns de ces tueurs criaient : « Vive la Nation! » Un d'entre eux, que j'aurais voulu voir pour lire son âme hideuse sur son exécrable visage, cria forcenément : « Vive la mort! » Je ne l'ai pas ouï-dire, je l'ai entendu, et les galériens, et les prêtres de Saint-Firmin. Parmi ces derniers, était l'abbé Gros, ex-constituant, autrefois mon curé à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, chez lequel j'avais soupé avec deux dames d'Auxerre. Il me reprocha même, ce soir-là, d'avoir dit un mot, dans la *Vie de mon père*, improbatif du célibat des prêtres. Cet abbé Gros vit, parmi les tueurs, un homme avec lequel il avait eu quelque rapport. « Ah! mon ami, te voilà! Hé! que venez-vous faire ici à l'heure qu'il est? — Oh! répondit l'homme, nous venons ici à la male-heure. Vous m'avez fait du bien... Aussi, pourquoi avez-vous rétracté votre serment? » Cet homme lui tourna le dos, comme autrefois les rois et Richelieu à leurs victimes et fit un signe à ses camarades. L'abbé Gros ne fut pas poignardé, il fut précipité par la fenêtre. Sa cervelle jaillit du coup, il ne souffrit pas. Je ne parlerai point des Forçats. Ces malheureux virent abrégér une vie

qui n'était pas même à regretter pour eux. Mais, auparavant, dans la soirée, une autre scène d'horreur, que je n'ai pas vue, que j'ignorais en ce moment, s'était passée aux Carmes-Luxembourg. C'est là que, depuis quelques jours, on avait rassemblé tous les prêtres réfractaires arrêtés, soit aux Barrières, soit pendant la nuit des visites domiciliaires. L'évêque d'Arles s'y était rendu volontairement pour consoler et encourager ses frères. Et qu'on ne pense pas qu'en rapportant cet acte touchant je prenne le parti des prêtres fanatiques! Ce sont mes plus cruels ennemis, les êtres, à mes yeux, les plus méprisables : Non! non! je ne les plains pas! Ils ont fait trop de mal à la patrie; avant, par le scandale de leur conduite qui a ôté tout frein au peuple; après, par leurs menées. Il n'y a rien de bien ou de mal dans le vœu de la Société; quand une Société, ou sa majorité, veut une chose, qui appelle la guerre et la vengeance sur la nation, c'est un monstre! Celui qui veut venger Dieu et sa religion est un sacrilège impie, un blasphémateur insensé, qui prétend s'ériger en protecteur de Dieu. Dieu n'aime qu'une chose, c'est l'ordre, l'ordre qui est sa protection à lui-même; et l'ordre se trouve toujours dans l'accord de la majorité; la minorité est toujours coupable, je le répète, eût-elle raison moralement. Il ne faut que le sens commun pour sentir cette vérité-là. Les prêtres s'imaginent que leur culte est essentiel : ils se trompent; ce qui est essentiel, c'est la charité fraternelle. Ils la violent, même en disant la messe. Tout le mal nous est fait, en ce bas monde, par les sots, les mauvais raisonneurs, les esprits faux et aheurtés; car voilà ce qui compose la tourbe immense des sots. Revenons. Les tueurs entrèrent aux Carmes vers les cinq heures. Les prêtres ne se doutaient pas du sort qui les attendait, et plusieurs commençaient à converser avec les arrivants, qu'ils regardaient comme une escorte, qui les allait

accompagner à leur destination. Un d'eux, gagné sans doute, proposa à l'évêque d'Arles de le sauver. Il ne daignait pas l'écouter. « Mais, monsieur l'abbé, ce que je vous dis est sérieux. » Un autre tueur, qui n'avait pas compris le discours, s'approcha, pour s'amuser cruellement de sa victime, qu'il prit par les cheveux, la perruque ou l'oreille : « Allons ! ne faites pas l'enfant, monsieur l'abbé ! » Mot célèbre dit à un abbé faussaire montant à la potence. L'évêque fut apparemment un peu trop ému, car il répondit : « Qu'est-ce que tu dis, canaille ? » Je parle d'après un témoin auriculaire. Ce mot fut répondu par un coup de sabre, qui fit tomber l'évêque ; on l'acheva. Un autre prêtre traita aussi les bourreaux de canaille. Il reçut plus de vingt coups, toujours en répétant « Canaille ! Canaille ! Canaille ! » Deux ou trois échappèrent, sans doute par la bonne volonté de quelques tueurs. Non, je le répète, ce ne sont pas ces prêtres, membres inutiles, et souvent dangereux de la Société qu'ils trompent, que je plains davantage. Ils n'étaient pas innocents. D'après les principes, je ne dis pas révolutionnaires, mais du droit public de toutes les nations, l'on n'a pas le droit de s'opposer autrement que par le raisonnement, et avant la décision, au vœu de la majorité. Mais il y a plus : ces prêtres étaient coupables d'après leur propre code religieux. Ils ne peuvent, selon l'Evangile, employer les armes, même pour défendre leur vie ou leurs dogmes. Les nôtres ont excité des troubles, encouragé au meurtre ; ce sont des scélérats que Jésus, assis à la droite fulminante de son Père, punira de ce crime abominable à ses yeux. Les lois ont le droit de sévir ; ils moururent donc justement, aux yeux de Dieu, d'après leur code et leur croyance, et des hommes d'après le droit ; ils furent seulement illégalement punis. Ceci n'excuse pas les assassins qui subvertirent, en les massacrant, toutes les lois de la sociabilité.

Les tueurs étaient à la Conciergerie, à la Force. Ils tuèrent, à ces deux prisons, ainsi qu'au Châtelet, toute la nuit. C'est à la Conciergerie que périt Montmorin de Fontainebleau, et peut-être Montmorin le ministre. Dans cette nuit terrible, le peuple faisait le rôle des grands d'autrefois, qui s'immolaient dans le silence et sous le voile de la nuit tant de victimes innocentes ou coupables ! C'est le peuple qui régnait cette nuit et qui, par un horrible sacrilège de ces agitateurs, était devenu despote et tyran.

Reposons-nous un moment. D'autres scènes nous attendent le matin du 3 à la Force.

Je me levai, avec l'égarement de l'épouvante. La nuit m'avait enflammé le sang. Je sors. J'écoute, je suis les groupes qui couraient voir les désastres, car c'était leur mot. En passant devant la Conciergerie, je vis un tueur, qu'on me dit être un matelot de Marseille, ayant le poignet enflé de fatigue. Je passai. Le devant du Châtelet était garni de morts entassés. Je me mis à fuir. Et, cependant, je suivis les groupes. J'arrive dans la rue Saint-Antoine, au bout de celle des Ballets, au moment où un malheureux, qui avait vu comme on tuait son prédécesseur, au lieu de s'arrêter, s'était mis à fuir à toutes jambes, en sortant du Guichet. Un homme, qui n'était pas des tueurs, mais une de ces machines sans réflexion comme il en est tant, l'arrêta par sa pique. Le misérable fut attrapé par les poursuivants et massacré. Le piquier nous dit froidement : « Moi, je ne savais pas qu'on voulait le tuer. » Ce prélude allait me faire retirer, quand une autre scène me frappa. Je vis sortir deux femmes : l'une, que j'ai connue depuis pour l'intéressante Saint-Brice, femme de chambre du ci-devant Prince royal et une jeune personne de seize ans : c'était Mlle de Tourzel. On les mena dans l'église Saint-Antoine. Je les suivis. Je les considérais, autant que pouvaient me le permettre leurs voiles. La jeune

personne pleurait. Mme Saint-Brice la consolait. Elles étaient consignées là. Je sortis au bout d'un moment, je ne pus rentrer... Je retournai au fond de la rue des Ballets. Je vis alors deux autres femmes monter en voiture, et l'on dit tout bas au cocher : « A Sainte-Pélagie. » Je ne sais si je me trompe, mais je crois que c'était le municipal Tallien, qui donna l'ordre.

Il y eut une suspension de meurtres : Il se passait quelque chose dans l'intérieur... Je me flattais que tout était fini. Enfin, je vis paraître une femme, pâle comme son linge, soutenue par un guichetier. On lui dit d'une voix rude : « Crie : Vive la nation ! » — « Non ! non ! » dit-elle. On la fit monter sur un monceau de cadavres. Un des tueurs saisit le guichetier et l'éloigna. « Ah ! s'écria l'infortunée, ne lui faites pas de mal ! » On lui répéta de crier : « Vive la nation ! » Elle refusa dédaigneusement. Alors un tueur la saisit, arracha sa robe et lui ouvrit le ventre. Elle tomba, et fut achevée par les autres. Jamais pareille horreur ne s'était offerte à mon imagination. Je voulus fuir ; mes jambes faiblirent. Je m'évanouis. Quand je revins à moi, je vis la tête sanglante. On m'a dit qu'on fut la laver, la friser, la mettre au bout d'une pique et la porter sous les croisées du Temple. Cruauté inutile ! elle ne pouvait pas être aperçue. Cette infortunée était Mme de Lamballe. J'eus, en m'en retournant, la satisfaction de voir qu'on menait chez ses parents Mme de Saint-Brice avec Mlle de Tourzel. Elles tremblaient ; le sort de d'Angremont, de Laporte et de Durosoi avait effrayé tout ce qui avait rapport avec la Cour.

On continuait de massacrer. J'appris, en revenant, d'un inconnu assez honnête qui me l'attesta, que tous les filous de Paris s'étaient mêlés avec les tueurs pour faire échapper leurs camarades emprisonnés. Ils occupaient l'intérieur et l'extérieur, de sorte qu'ils étaient maîtres de la vie et de la mort.

Quelquefois, quand les filous s'étaient trouvés plusieurs de suite, et que les tueurs s'ennuyaient de ne rien faire, ces scélérats, à l'insu des juges, sacrifiaient un innocent; et c'est ainsi que plusieurs patriotes ont été massacrés. Je rentrai chez moi, abîmé de douleur et de lassitude, sans doute parce que depuis longtemps je n'avais pas goûté de véritable repos.

Ai-je oublié quelque chose de cette nuit fatale et de la journée qui la suivit? Je l'ignore. Il m'est trop pénible de reporter ma mémoire sur ces faits atroces, ordonnés cependant par quelqu'un, ordonnés de sang-froid, à l'insu du maire Pétion, du ministre Roland. Qui donc les ordonna? Ah! les lâches se sont cachés! ils n'osent se montrer, mais on les voit derrière le voile qui les cache. S'ils croient avoir bien fait, comme leurs émissaires l'insinuent, qu'ils se montrent donc et déduisent leurs raisons. On plaindra leur erreur, et peut-être les éclairera-t-on.

Quel est donc le véritable motif de cette boucherie? Plusieurs personnes pensent que c'était effectivement pour que les volontaires, en partant pour les frontières, ne laissassent pas leurs femmes et leurs enfants à la merci des brigands, que les tribunaux pouvaient renvoyer absous, que des malveillants pouvaient faire évader, etc. J'ai voulu savoir la vérité, et je l'ai enfin trouvée. On ne voulait qu'une chose, se débarrasser des prêtres réfractaires. Quelques-uns même voulaient se défaire de tous. Or, on sentit qu'il y avait encore du fanatisme et qu'un acte pareil, dirigé contre les prêtres nommément, et contre eux seuls, révolterait certaines gens. La déportation, loin de remplir le but, ne faisait que mettre les prêtres dans le cas d'une émigration plus dangereuse peut-être que leur séjour. Qu'en fallait-il faire? Les anéantir. Si on l'avait pu autrement qu'en les tuant, on ne les aurait pas tués. On les tua donc, et, pour étourdir

sur cette exécution illégale, on arrangea l'affaire des prisons. Que dire de cet événement affreux? Qu'il est affreux. Mais, ce qui nous fait frémir d'horreur, aujourd'hui, 11 mai 1793, c'est que nous voyons que ce massacre horrible était nécessaire, et qu'il ne fut pas assez général, assez complet... Un commissaire du pouvoir exécutif disait hier : « Je voyais, à Nantes, les femmes porter de l'argent pour des assignats et, pour rien, aux prêtres destinés à la déportation. Je les voyais se mettre à genoux devant eux et recevoir leur bénédiction. Et je disais à la garde nationale : « Pourquoi souffrez-vous cela? » — « Oh! Oh! que voulez-vous! C'est assez de la loi. » — « Vous en gémirez! » Et ils en gémissent. Il fallait, morbleu! continue le même homme, les mettre dans le vaisseau d'Agrippine et les abandonner en pleine mer. » Ce mot manqua de me causer la mort. Sans ma fermeté et ma science dans les armes, j'étais flambé. Ah! voilà le mot fatal pour les Nantais; et ils en gémissent! La conduite de ces gens-là est telle, aujourd'hui, qu'ils ne laissent dans les cœurs des patriotes que la rage et le regret de ne pas avoir exercé une plus grande barbarie. Les misérables!...

XIII, OU 401^e NUIT *

3 au 4 septembre. La Salpêtrière

Je m'étais enfermé, le reste du 3, croyant le massacre cessé faute de victimes. Mais, le soir, j'appris que je m'étais trompé; il n'avait été suspendu que quelques instants. Je ne pouvais en croire les récits qu'on faisait, que quatre-vingts prisonniers de la Force s'étaient retirés dans un souterrain, d'où ils faisaient feu sur les assaillants, et qu'on allait les étouffer avec de la fumée de paille mouillée mise à

l'ouverture. J'y allai. On tuait encore, mais on sauvait davantage, et je crus m'apercevoir de la vérité de ce qu'on m'avait dit; que les filous sauvaient tous leurs camarades. Mais il y avait une autre manière d'agir; tous les faiseurs de faux assignats faisaient massacrer les leurs en feignant de les vouloir sauver. On avait cessé de tuer à l'Abbaye, à la Conciergerie, au Châtelet, où il n'y avait plus personne.

Le soir, on se porta sur Bicêtre. Là, on fit sortir les Cabanistes; mais on les jugea moins exactement qu'aux prisons ordinaires : à peine furent-ils examinés, par deux raisons : l'Econome, tué d'abord, ne put faire donner les registres; ensuite, on savait, en général, que c'étaient d'exécrables sujets que la Révolution n'avait pu faire sortir. Ils furent fusillés dans la cour. Ceux de la Force, qui est au rez-de-chaussée, dans la cour des cabanes, avaient tenté de se défendre, en s'armant, mais ils furent anéantis. Voilà ce qui arriva dans cette maison de force, mal à propos amalgamée avec un hôpital.

Mais il restait à faire une opération qui flattait davantage les scélérats et les brigands. J'appris qu'on la réservait pour le 4, au retour de Bicêtre. Tous les souteneurs de Paris et les anciens espions se préparaient à cette opération.

Il existait là une malheureuse, la femme de Desrues*, qui, après une longue prison où elle s'était divertie et avait fait un enfant, de la Dixmerie, dit-on, avait enfin été fouettée, marquée sur ses blanches épaules, comme depuis la Lamothe*, et mise à la Force de la Salpêtrière pour le reste de ses jours. Ce fut cette femme, dit-on, qui fut le principal motif d'une expédition contre les femmes d'un hôpital. On disait qu'elle était intrigante, méchante, capable de tout, qu'elle avait mainte fois témoigné combien elle aurait de joie à voir Paris nager dans le sang et à y mettre le feu. Ce qui m'étonne encore, c'est que tout le monde savait ce

projet, et que personne ne l'ait prévenu. Au contraire, le lendemain à sept heures, les brigands furent accompagnés de deux écharpés, pour empêcher le désordre, disait-on. On arrive. Un homme du peuple criait à tue-tête, au milieu des cours : « La supérieure ! la supérieure ! C'est par elle qu'il faut commencer ! » Cela n'entraînait pas dans le plan. La supérieure et les sœurs, qui s'étaient présentées, témoignèrent les craintes que leur causait cet homme. « Attendez, attendez ! » dit un Marseillais, et ceci est à la lettre ; je parle d'après un témoin oculaire ; « je vais vous en débarrasser. » Et il lui fendit le crâne d'un coup de sabre, puis le rangea contre un mur. On se fit ouvrir la porte des femmes de la Force. Toutes tressaillirent de joie, comme on avait d'abord fait aux prisons, croyant qu'on venait pour les délivrer. Ici on suivit le registre. On les appelait par rang d'ancienneté. On lisait la cause de la détention, on les faisait sortir de leur cour, et elles étaient tuées dans une autre. La Desrues fut la quatre ou cinquième, et celle qui annonça leur sort à toutes les autres par ses cris horribles, parce que les brigands s'amuserent à lui faire des indignités. Son corps n'en fut pas exempt après sa mort. Était-ce l'horreur du crime de son mari ? Non ! non ! de pareils gens n'ont pas horreur du crime ; mais ils avaient oui dire qu'elle avait été belle... Ah ! si la fameuse Lamothe s'était encore trouvée là, comme elle aurait été traitée ! Quarante femmes furent tuées.

Mais, pendant que cette scène sanglante se passait dans une partie de la Force, toutes les autres étaient parcourues par les libertins, les sacripants de la France et de toute l'Europe. D'abord les souteneurs mirent en liberté leurs catins ; il fallait voir cette scène ! Elle n'était pas sanglante, mais jamais il n'y en eut d'aussi obscène. Toutes ces malheureuses offraient à leurs libérateurs et au premier venu ce qu'elles nommaient leur pucelage. Mais

détournons nos regards de ce tableau et jetons-les sur un autre, qui ne sera pas plus décent, pas plus rassurant, pas plus moral, mais qui du moins n'offrira pas la dégoûtante image d'une double corruption.

Les souteneurs et les hommes grossiers de la populace n'étaient entrés qu'à la Force des filles. Mais d'autres libertins, plus délicats, quoique peut-être plus corrompus encore, avaient pénétré dans l'asile des filles de la maison, c'est-à-dire de celles qu'on y a élevées. Ces infortunées mènent là une triste vie. Toujours à l'école, toujours sous la verge d'une maîtresse, condamnées à un célibat éternel, à une mauvaise et dégoûtante nourriture, elles n'attendent d'autre bonheur que celui d'être demandées par quelqu'un pour être servantes ou apprenties de quelque profession dure. Et, alors même, quelle vie ! À la moindre plainte d'un maître ou d'une maîtresse injuste, on les reprend pour les punir à la maison. Il est aisé de sentir combien ces êtres sont flétris et malheureux. C'est donc auprès de ces êtres dégradés, qui, jetés par hasard dans la société, y sont toujours vils, qu'est entré tout ce que l'Europe a de plus immoral et de plus scélérat. Les libertins parcoururent tous les dortoirs, au moment où les jeunes filles venaient de se lever ; ils choisissent celles qui leur plaisent, les renversent sur leurs couchettes, en présence de leurs compagnes, et en jouissent. Aucune de ces filles ne fut violée, car aucune ne résista. Avilies comme des négresses, elles obéissaient au signe de se renverser. Celles qui plurent solidement furent emmenées par les libertins.

Quelques jeunes gens honnêtes, et seulement curieux, en préservèrent, en les emmenant, mais celles-ci étaient les plus jolies. Comme il y a, parmi ces filles, beaucoup d'enfants de pauvres gens mariés, il se trouve souvent qu'elles ont des frères et des sœurs dans la ville, ou à la campagne. Un

garçon-brasseur du faubourg Saint-Marcel errait dans les dortoirs, en cherchant. Enfin, il aperçoit une jeune fille, qu'un gros Allemand renversait. Cette fille faisait quelque résistance. L'Allemand la menaça de la souffleter. En ce moment le garçon-brasseur s'élance sur lui et le frappe d'un court bâton. Toute la cohue des opérateurs était contre le garçon. « Eh! mon Dieu! c'est ma sœur! Voulez-vous que je la laisse baiser devant moi? » Alors, tout le monde fut pour lui, et il l'emmena.

Une autre scène se passa en présence de mon témoin, qui même y fit un rôle. Une des plus jolies filles se trouvait poursuivie par un garçon-boucher, qui l'attrapa, comme elle traversait une couchette. Il la saisit par où il put; elle fit un cri. Le boucher, sans s'en embarrasser, allait l'exploiter, lorsqu'elle se retourna. « Ah! mon frère! » s'écria-t-elle. Le boucher s'arrête. Il se rhabille, et emmène sa sœur.

Mon témoin assure que quelques autres faubouraines furent moins heureuses; elles ne reconnurent leurs plus proches parents qu'après.

Mais une, une seule, a été très heureuse. C'était une jeune blonde, peut-être la seule parfaitement jolie des filles de l'Hôpital. Elle sentait aussi mieux son prix que les autres. A la vue des violeurs, elle se couvrit le visage d'un emplâtre et barbouilla tout ce qui restait à découvert. Elle observa ensuite tous ceux qui entraient. Elle distingua parmi les autres, un homme de quarante ans, très frais, qui cherchait des yeux et paraissait sourire aux moins laides. Jacinte Gando, c'est le nom de la jeune fille, se hâta de se débarbouiller, se cacha le visage de son mouchoir et courut se jeter à lui, en lui disant : « Mon papa, sauvez-moi! » Elle lui montra en même temps sa charmante figure. L'homme la couvrit de son manteau et l'emmena en disant : « C'est ma fille! » Arrivée chez lui, Jacinte se jeta à son cou : « Faites de moi ce que vous voudrez, mais, seulement, ne me remettez jamais à l'Hôpital! »

L'homme s'informa s'il ne lui était rien arrivé et s'en fit assurer. Il la traita ensuite fort lestement, car il la fit coucher avec lui, dès le soir même, au su de ses domestiques, mais il ne s'y attacha pas moins. Il lui trouva un excellent cœur, et autant de qualités que de charmes. Lorsqu'il l'eut habillée en demoiselle, ce fut une des plus jolies personnes de Paris. Qu'est-il arrivé? C'est que, l'ayant rendue mère d'un fils, né au commencement de mai, il vient de l'épouser...

XIV, OU 402^e NUIT

5 au 6 octobre. Louis à la Tour

Cependant, la Convention Nationale marchait. On y voyait Marat à côté de Pétion, Collot à côté de Mercier; assemblage expressément défendu par Moïse dans le livre des *Nombres*. Il est vrai que nous ne sommes peut-être pas Juifs...

On s'était aperçu que, des maisons voisines, des femmes en chapeau, et des hommes ayant l'air et le costume de l'Ancien Régime, faisaient des signaux aux prisonniers du Temple, qu'on recevait des lettres dans les paquets de la blanchisseuse, etc... Pour éviter ces inconvénients, la Commune du 9 au 10 août décida qu'ils seraient resserrés. On prépara la tour, et Louis y fut transféré, ainsi que sa famille. Ce redoublement de précautions lui annonçait son sort. Louis, cependant, s'occupait à la lecture. Il devint le maître de son fils. Sa vie domestique était réglée; elle aurait été heureuse, sans une perspective cruelle. Jamais il n'avait été mari et père comme il l'était.

XVI, OU 404^e NUIT

25 au 26 décembre 1792

Défense de Louis

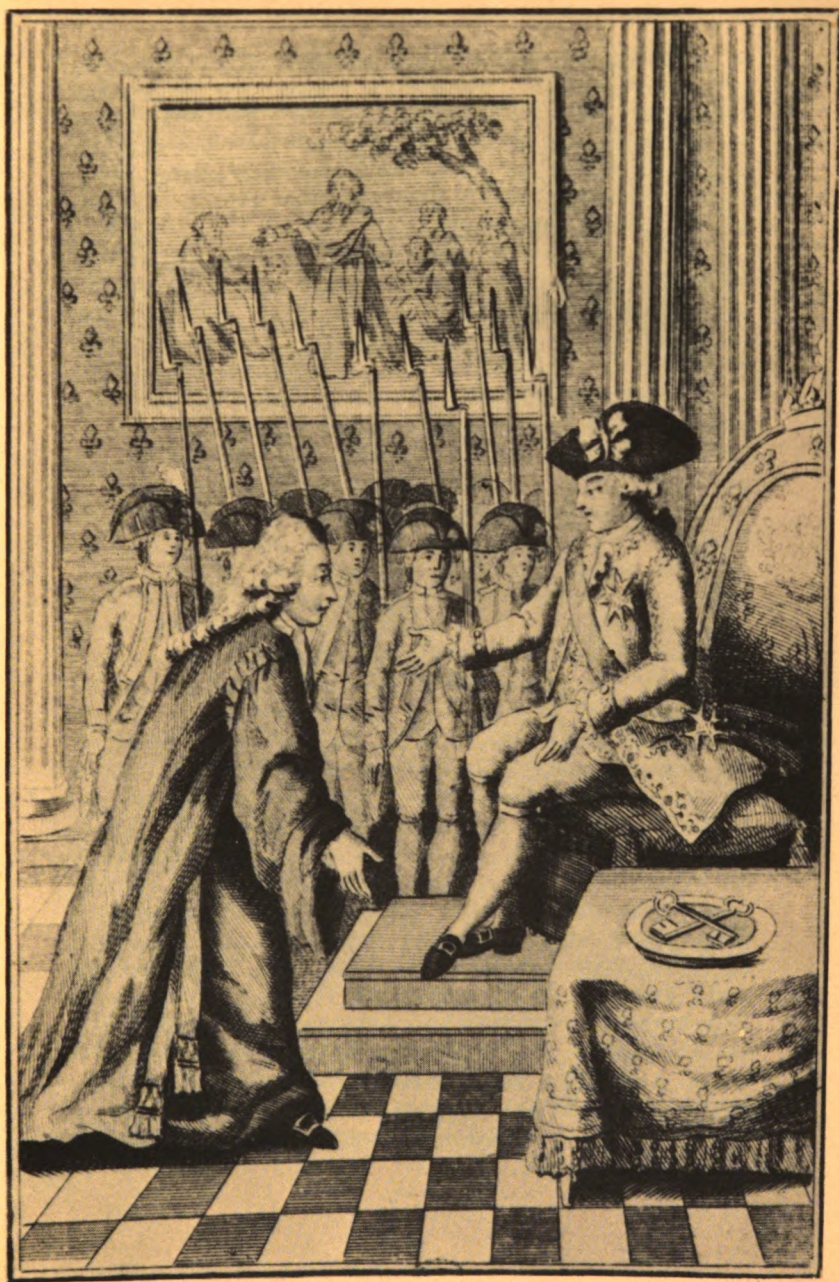
Depuis que Louis a paru à la barre de la Convention, on s'est occupé de son procès. On a permis aux défenseurs de se présenter. Le vieux Malesherbes a quitté sa retraite pour venir demander ce pénible ministère, bien au-dessus de ses forces. Louis a nommé Target, qui refuse, puis Treilhard et Desèze, qui acceptent. Ses conseils entrent auprès de lui. Les pièces d'accusation leur sont communiquées. Vingt années auparavant peut-être Malesherbes aurait su comment s'y prendre. Desèze et Treilhard ne s'en doutaient seulement pas. Etait-ce de ses efforts pour rétablir son autorité qu'on devait défendre un roi dont on avait réglé et diminué le pouvoir? Personne ne doutait qu'il n'eût fait pour cela tous ses efforts, en public comme en secret. Ah! si Louis était coupable en cela, c'était d'erreur, d'aveuglement. C'était de n'avoir pas connu ses véritables intérêts, c'était de n'avoir pas vu qu'il n'avait qu'un parti raisonnable à prendre : celui de se jeter dans les bras de la nation et de regagner, par sa franchise, par son zèle pour une Constitution qui le protégeait, comme tous les citoyens, ce qu'il avait perdu par les mauvais conseils des aveugles et des sots qui l'entouraient, de n'avoir pas pris les moyens efficaces, ou de conserver la paix au dehors, ou de repousser les ennemis. C'était d'erreur que Louis était coupable, c'était de n'avoir pas senti quel sort lui préparaient les étrangers; comment, en faisant triompher ses frères et la noblesse, il se fût donné des tyrans qui

auraient anéanti et son autorité, et les droits des peuples. Louis! Louis! vous n'aviez que le même intérêt, le gros de la nation et vous, et vous ne l'avez pas senti. La Constitution faite, acceptée par vous, votre intérêt n'était plus celui de la noblesse, de vos frères, ni du clergé; si la religion vous attachait aux intérêts de ce dernier, vous étiez encore dans l'erreur; le clergé chrétien ne doit pas être riche. Vous avez vu Catherine mettre son clergé à la pension, l'avez-vous traitée d'impie? O Louis! vous étiez aveuglé, mais vous n'étiez pas criminel. Ce n'était donc pas d'une faute certaine, connue de tout le monde, que votre défenseur maladroit, sinon coupable, que Desèze devait chercher à vous laver, il était sûr de n'y pas réussir; mais il devait dire ce que nous avons tous senti; c'était notre intérêt politique à votre conservation qu'il devait traiter; c'était les raisonnements de ceux qui voulaient la mort qu'il fallait renverser par des raisons claires, lumineuses, qui eussent persuadé toute la France. Mais vous n'étiez pas l'homme qu'il fallait pour cela; il fallait un génie, et vous n'en aviez pas. Substituez-vous Mirabeau, ou seulement Linguet, dans ses beaux jours; il eût fait trembler la Convention, et toute la France. Voilà comme quelquefois des demi-talents perdent tout. Je rapporte d'avance les réflexions que je ne fis que pendant et après avoir entendu les discours de Desèze. Le 16 janvier j'étais sorti de chez moi pour aller l'entendre, et j'y parvins. Je jetai un coup d'œil sur cette vaste enceinte, où sept cents hommes assis allaient juger un roi. Je vis ce monarque, naguère si grand, placé en criminel devant ses juges. Je m'étonnai. Mais, l'instant d'après, je me dis : « C'est un homme devant des hommes, c'est le plus faible devant le plus fort; c'est un roi devant des hommes qui ne veulent plus de roi. Celui-ci les embarrasse. Qu'en feront-ils? » Ces idées me fatiguaient horriblement. Pour me soulager, je m'enfonçais dans la

suite des siècles, je vis les hommes de 1992 lire notre histoire; je m'efforçai de les entendre, et je les entendis. La sévérité de leur jugement m'effraya. Il me sembla que les uns nous reprochaient d'avoir manqué d'humanité, tandis que les extrêmes, tels qu'il en est aujourd'hui, nous approuvaient. Je crus voir que toute l'Europe avait pris un gouvernement nouveau; mais je voyais sur les pages de l'histoire les horribles secousses qu'elle avait éprouvées. Il me semblait entendre les lecteurs se dire entre eux : « Que nous sommes heureux de n'avoir pas vécu dans ces temps horribles où la vie des hommes était comptée pour rien ! » Un de leurs philosophes s'écriait : « Il faut de temps en temps de ces secousses pour faire sentir aux hommes le prix de la tranquillité, comme il faut une maladie pour sentir le prix de la santé. » — « Mais, lui dit un de ses confrères, aurais-tu voulu être le secoueur ou le secoué ? » — « Non, non, je ne voudrais pas l'être, mais je ne serais pas fâché de l'avoir été. Le mal passé, quand on n'en est pas mort, est une jouissance. » — « Ah ! les beaux raisonneurs ! » s'écria un songe-creux, tapi dans un coin. Vous l'avez été, vous étiez les hommes d'il y a deux cents ans. Vous êtes composés de leurs molécules organiques, et vous êtes en paix parce que ces molécules sont lasses d'avoir été en guerre. Vous y reviendrez après un long repos. »

Ici Desèze me réveilla.

Après le discours de Desèze, que j'écoutai attentivement, on fit retirer Louis et ses défenseurs; un calme parfait régnait. On ne voyait pas de ces grands mouvements causés par l'éloquence; le discours de Desèze n'avait touché que lui et moi. J'étais douloureusement affecté de la perte des grandes images, des grandes idées d'intérêt national perdues. Car, dans les affaires publiques comme dans celle de Louis, laissez l'homme, fût-il roi, ne



parlez que des intérêts publics. La compassion, la justice même, non : la justice, ne font aucune impression sur une nation qui croit voir son avantage dans la destruction de l'un de ses cheveux. Je sortis, pénétré de douleur, et, en me retirant, je me disais : « J'aurais mieux fait. » La sortie fut longue, et le soir vint. J'allais dîner chez moi, plutôt épuisé qu'affamé, quand je rencontrai un homme qui me connaissait sans que je le connusse : il me frappa sur l'épaule : « L'auteur du *Pied de Fanchette*, des *Contemporaines*, du *Paysan*, sort de la Convention? » — « Oui. » — « A-t-il dîné? » — « Non. » — « Veut-il dîner avec moi au Palais-l'Egalité? » — « Je ne vous connais pas. » — « Ne voit-il pas que je le connais, moi? » — « Ce n'est pas assez, il faut que je vous connaisse. » — « Je suis un homme mort : les morts n'ont plus ni nom, ni qualités. » — « Non, mais ils ne donnent pas à dîner aux vivants. Serviteur. » — « Don Juan accepta bien l'invitation du Commandeur. Venez. » — « Mais le Commandeur se nomma. » — « Je me nommerai. » — Et il m'entraîna, je puis le dire, par force. Nous entrâmes chez le restaurateur, et on nous servit. « Citoyen! dis-je au mort, je ne mangerai pas une bouchée, que je ne sache votre nom. » — « Après le potage. » Nous mangeâmes le potage. On servit une entrée. « Votre nom? » — « Au gigot; je sais que vous l'aimez; j'en ai demandé. » Nous mangeâmes et nous bûmes. Le gigot vint. « Votre nom? » — « Mangeons ceci. » — Je me lassai de demander. Cependant, au dessert, j'insistai fortement. L'homme se leva, je crus m'apercevoir qu'il payait. Mais, comme il avait entamé une poire, je crus qu'il viendrait l'achever. Il ne reparut plus. Un garçon vint me dire : « Citoyen, le citoyen qui vient de dîner avec vous a payé. Une affaire lui est survenue; il vous prie d'excuser, il est parti. » Alors je mis mon esprit et ma mémoire à la torture pour me rappeler les traits de cet homme. Mais rien ne

lui ressemblait dans ce que j'avais connu. Je me levai, et je sortis.

A la porte, j'entendis un ft! Je me retournai vivement et ne vis personne, qu'une jolie femme, qui n'avait pas l'air d'une habituée du Jardin-l'Egalité. Comme elle me regardait, j'allai à elle : « Madame ne m'a-t-elle pas appelé? » — « Non, citoyen. » — « Je l'ai pensé, parce que vous me regardiez. » — « Je vous regardais, parce que je crois que c'est vous qu'on appelait; mais je ne vois plus la personne; c'est un de vos amis qui s'amuse. » — « Le connaissez-vous, citoyenne? » La dame parut embarrassée, et elle rougit un peu en répondant : « Non. » Je ne la quittai pas et continuai de lui parler en marchant dans l'allée du Jardin, dite autrefois des Soupirs. Elle me demanda si j'écrivais. « A l'ordinaire. J'avais des ouvrages commencés d'imprimer, lors de la Révolution, et je ne pouvais les abandonner sans achever de me ruiner. » — « Vous êtes donc mal dans vos affaires? » — « Très mal. » — « C'est bon! » — « C'est très mauvais, citoyenne! Je m'entends. » — « Avez-vous reconnu l'homme avec lequel vous venez de dîner? » — « Non, absolument. » — « Vrai? » — « Je vous le dirais. » — « Et moi, me remettez-vous? » — « Non!... non!... en vérité. » — « Je vous crois. — L'homme que vous avez vu, avec lequel vous avez diné, est... » — « Eh bien, donc, madame? » — « Un ex-conseiller au Parlement. » — « Ah! serait-ce...? » Je dis un nom. — « Cela se pourrait. » — « Mais il est mort! » — « Oui, pour tout le monde. Il vous a voulu faire parler par un homme que vous avez constamment refusé de voir. Il prétendait aujourd'hui connaître vos sentiments par lui-même, et il n'y a pas réussi. Vous n'avez pas paru entendre les demi-mots. On nous a très fort assuré que je réussirais mieux. Vous pouvez me parler en assurance; quoique je sois en grande dame, et que j'aie à ma suite ces

deux laquais que vous me voyez, je ne suis que la petite Sainfral que vous avez vue deux fois chez sa tante rue du Four-Saint-Honoré, près le *Journal de Paris* d'alors. » — « Je me rappelle... Mais je ne vous reconnais pas du tout... De quoi vous a-t-on chargée? » Elle me dit tout bas sa commission, que je refusai net, d'une grande importance alors, et qui n'est plus d'aucune aujourd'hui. Après sa demande et ma réponse, elle s'éloigna. Les deux hommes, qu'elle appelait ses laquais, firent en sorte de m'embarrasser le passage, pour que je ne puisse la suivre; et, lorsque je m'en aperçus, ils disparurent eux-mêmes par deux issues différentes...

Je quittai le Jardin, où je craignis de ne pas être en sûreté après mon refus, et j'allai aux Tuileries, qu'il y avait longtemps que je n'avais vues le soir. Je me promenai sous les arbres, pensant aux événements de la journée. Heureusement que, malgré l'obscurité, j'observais de marcher avec précaution; je ne pouvais être entendu. Un petit bruit me fit tenir encore plus sur mes gardes. Je m'approchai; un homme et une femme étaient adossés à un arbre. Je crus d'abord que c'était une scène crapuleuse de libertinage, et j'allais me retirer, quand j'entendis une voix de femme qui disait : « Je ne sais pas comment nous aurions fait s'il m'avait reconnue ! Car, enfin, par là, il aurait tout compris. » — « Il ne pouvait vous reconnaître, ne vous ayant vue qu'une fois, et aux lumières, qui rendent une femme si différente d'elle-même ! » — « Aussi ne m'a-t-il pas reconnue. » — « Pour moi, il y a plus de dix ans qu'il ne m'a vu, deux ou trois fois à la vérité, mais sans trop me remarquer, parce que je ne lui parlais pas. C'est un impromptu que j'ai fait aujourd'hui en le voyant arriver à la Convention. » — « Vous m'en avez dit les raisons, mais nous avons assez resté ici pour couper le fil à ceux qui pourraient nous avoir suivis, comme vous le soupçonnez. » — « Encore quelques ins-

tants. D'ailleurs, je n'ai pas entendu le carrosse arriver au pont tournant. » Ils marchèrent, et je ne pus les entendre, n'osant les suivre de trop près. J'entendis alors un carrosse. L'homme et la dame ouvrirent une petite porte auprès des glacières et sortirent en repoussant la porte. J'allais passer par le même endroit, quand une sorte de femme concierge la referma. J'allai vers le pont tournant, où ils montèrent en voiture, et, comme ils prenaient le chemin de Paris, je courus à la Terrasse de la rivière, et je les côtoyai jusqu'au Pont-Royal, où je les perdis de vue, n'étant pas sorti assez tôt.

Quand je fus sur le quai Voltaire, je trouvai sous mes pieds un papier plié en quatre. Je le ramassai, et j'allai le lire à la lueur d'un réverbère : il contenait ces mots : « Le discours tant attendu est « prononcé; rien! rien! Tempus et aer, solitudo « mera. Le pauvre homme est perdu! perdu! Il ne « faut plus le flatter! »

XVIII, OU 406^e NUIT *

20 au 21 janvier 1793

Le moment est arrivé. L'arrêt est prononcé. Quelle est donc la cause de cette conduite que tout le monde regardait comme impolitique? La voici. Un bruit s'était répandu, l'automne dernier, que Louis devait être tiré du Temple, conduit à l'armée prussienne, et que Dumouriez devait le laisser passer, qu'on négocierait ensuite. Ce bruit avait persuadé tous ceux qui le voulaient être. Pour moi, je suspends mon jugement. Mais avant la fin de cet ouvrage j'en serai instruit, car les événements malheureux vont rapidement aujourd'hui, et je le dirai. Ce qui empêcha le coup de réussir, ce fut Louis lui-même; on devait tuer deux géoliers

apparemment incorruptibles. Louis, dit-on, protesta que, si on versait une goutte de sang, il crierait lui-même et avertirait la Garde. Ce trait est beau, et, s'il est vrai, Louis valait mieux que bien des rois plus heureux. On prétend que ceci transpira, mais que la conduite de Dumouriez, qui repoussait l'ennemi, imposa silence. On assure que les hommes portés à faire mourir Louis XVI en conclurent qu'il était impossible de le garder, que, son sort décidé pour la réclusion, il se prêterait aux vues de ceux qui voudraient le tirer de prison pour le mettre à la tête des armées ennemies, ou des émigrés, que c'est la raison de la haine violente que les « pour la mort » portent aux « pour la réclusion », qu'ils regardent comme de véritables contre-révolutionnaires... Telles ont été les raisons de l'événement terrible que je vais exposer; sont-elles véritables? Nous le verrons bientôt. Sont-elles suffisantes? On sait mon opinion sur les lois humaines et sur la majorité, toujours à respecter : je me tais donc.

Le 20 janvier, je quittai le travail à dîner; je sortis de ma triste demeure avec le frémissement de l'inquiétude. Tout était tranquille, comme à l'ordinaire, et, par exemple, ici, j'en sais la raison : c'est que les agitateurs des deux partis avaient intérêt de ne rien agiter; le Révolutionnaire outré voulait que l'exécution se fit; l'aristocrate outré voulait aussi qu'elle se fit, pour indigner toute l'Europe contre notre nation. Le citoyen paisible, qui craint toujours les troubles et qui compose le grand nombre, n'avait garde de remuer. Et voilà une vérité que les chefs des armées ne devraient jamais oublier : c'est que le gros d'une nation est toujours composé d'hommes paisibles, et que, lorsqu'on met une ville à sac, on punit les innocents. J'allai d'abord par ma route accoutumée, la rue des Noyers, celle du Foin, la rue de la Harpe, celle de l'Hirondelle, le quai de la Vallée, le Pont-Neuf, la

rue de l'Arbre-Sec, la rue Saint-Honoré, le Palais-Royal. Là, je m'arrêtai pour écouter. Tout retentissait du coup porté à Lepelletier par Pâris. On ne parlait presque pas de Louis. J'en fus profondément étonné. Je quittai le café de Foi et j'entrai dans celui de Chartres, au coin de la rue Montansier. Là, j'écoutai, comme ailleurs. Même entretien, mais on y parlait un peu plus de Louis. Je n'apprenais rien. Je regardai sous les piliers à travers les carreaux. Henriette et Adélaïde m'aperçurent et vinrent me faire signe. Elles étaient plus jolies que jamais, cependant, elles avaient l'air triste. Je sortis pour leur parler.

« Nous sommes perdues ! » me dirent-elles. — « Hé ! pourquoi ? » — « Allons dans le jardin, il n'y a personne, dit Henriette, et nous allons vous le dire. » Nous y allâmes, et nous prîmes les allées les plus solitaires. « Depuis que vous ne nous avez rencontrées, ma sœur et moi, il nous est arrivé la plus heureuse aventure. Un homme, pauvre autrefois, qui nous aimait en père, est tout à coup devenu riche. Il nous voulait autant de bien que vous nous en voulez vous-même, et, de plus, il avait le pouvoir de nous en faire. Il nous en a fait. Nous sommes devenues nos maîtresses, ma sœur et moi, non pour mal faire, mais pour être... ce que nous avons toujours désiré. Depuis quelques mois, nous étions heureuses. » — « Ah ! trop heureuses ! s'écria Adélaïde, cela ne pouvait durer ! » — « Imaginez, reprit Henriette, que, devenues indépendantes par ses bienfaits journaliers, nous n'avions autre chose à faire qu'à profiter de nos maîtres de danse et de musique, puis à travailler en modes pour nous ; ensuite, nous allions dîner avec lui, enfin, au spectacle dans sa loge ! Imaginez qu'au sortir de là c'était un souper à souhait. Nous demandions notre goût. Indépendantes, ô le grand bonheur ! nous pouvions regarder tout le genre humain avec fierté. Jugez si nous y manquions,

vous qui nous connaissez ! De là, nous nous en retournions en bravant toutes les attaques, en méprisant toutes les offres, et nous avions une nuit destinée au repos et au sommeil rafraîchissant. Voilà le bonheur... Et voici le malheur. Louis est condamné : Louis, que nous n'aimions ni ne haïssions, nous ne connaissions pas... va mourir. Et notre protecteur a juré... de ne lui pas survivre... ou tout au moins d'émigrer... Nous allons retomber dans le gouffre ! Jugez de notre désespoir ! Ah ! il est inexprimable, et nous avons déjà délibéré de nous faire mourir nous-mêmes, d'une manière... où l'on ne souffre pas beaucoup... Quelle est celle où l'on souffre le moins ? » — « Je ne saurais vous donner cette indication-là, mais ne pourrais-je pas dire un mot à votre protecteur ? » — « Je vais y voir, répondit Adélaïde, et vous annoncer. » Elle y courut. Je marchai doucement du même côté, avec Henriette.

Adélaïde reparut comme nous étions à la porte. « Il veut bien vous voir, montons. » Je trouvai, au premier, au passage dit de Beaujolais, un homme que je crus reconnaître. Je lui avouai la confiance des deux jeunes filles, et je le priai de me dire les motifs de sa douleur. « Je n'en ai point d'autres que le désespoir du salut de la France. » — « Vous n'y pensez pas ! Nos affaires prospèrent ! » — « Ne croyez pas à cette prospérité-là ! Dumouriez est furieux ! Dumouriez joue à un jeu qui vous ferait trembler !... Mais je mourrai avant ces malheurs... Vous êtes connu de mes deux filles ; qui êtes-vous ? » Je me nommai. « Je vous connais, un homme de nos amis, rue Bergère, m'a parlé de vous, il vous a vu chez Gemonville* ; il m'avait d'abord dit du bien ; aujourd'hui, son opinion est changée à votre égard, que lui avez-vous fait ? » — « Rien. » — « Soyez discret sur ce que vous ont dit mes deux enfants, jusqu'à ma mort ; le secret ne vous pèsera pas longtemps. » Je le lui promis. En effet, je n'ai

porté le poids de son secret que vingt-quatre heures. Mais il a eu soin de ses deux filles.

En le quittant, je voulus voir ce qui se passait aux environs du Temple, et je me rendis hâtivement dans le Marais, où je vis une scène dont le dénouement fut encore plus prompt que celui de la précédente. Parvenu à l'extrémité de la rue Saint-Avoie, je vis sortir de celle des Rosiers Adélaïde et sa dévote mère. Elles ne prenaient pas leur route ordinaire pour aller au Temple, sans doute parce qu'elles avaient été remarquées. Elles étaient suivies par leur domestique. Je les voyais aller, mais elles ne m'aperçurent pas. Arrivées à la rue Phelipeaux, elles s'agenouillèrent, leur domestique placé devant elles, et la mère pria très ardemment. Elle se leva ensuite avec peine et alla s'asseoir sur les marches d'une église, je crois Notre-Dame-de-Nazareth. Elle s'y mit encore en prière, tournée du côté du Temple. En ce moment, il passa une patrouille ou un piquet, avec lequel étaient deux hommes en écharpe... « Ah ! ils vont le prendre pour l'exécuter aux flambeaux ! » — « Non, non, maman, soyez sûre que non ! » lui dit sa fille. Elles avancèrent et parvinrent vis-à-vis le Temple, où la patrouille n'entra pas. Cependant, la dame s'était levée, et elle observait tout d'un œil avide. On ouvrit alors les portes. Il en sortit trois personnes. « C'est lui ! c'est lui ! dit la dame : il ne reparaitra jamais. » Sa fille et le domestique gardèrent le silence. La dame crut qu'ils confirmaient par là ses craintes ; ses genoux s'affaissèrent, elle tombe, en abandonnant leurs bras ; et elle expire. On s'empresse. J'accours moi-même, bien résolu de m'éloigner dès qu'elle rouvrirait les yeux... Elle les avait fermés pour toujours ! Nous la reportâmes, Lapierre et moi, suivis d'Adélaïde qui, fondant en larmes, lui soulevait la tête. A onze heures, nous la déposâmes chez elle, où son mari, qui rentrait, la vit roide et sans mouvement...

Il était l'heure de retourner dans mon quartier. J'y arrivai à cinq heures. On commençait à se rassembler. J'allai prendre ma pique, et je me mis en rang, quoique harassé de fatigue. Notre capitaine parut à six heures. Ma pâleur et mon tremblement fit qu'il me renvoya. « Vous êtes infirme, me dit-il. Allez vous reposer. » Je quittai la ligne, mais j'allai, comme volontaire, avec ma pique, pour voir ce qui se passerait.

A sept heures, nous étions au Temple. A huit, Louis en sortit... Mais il faut donner ici quelques détails, que je tiens d'un oculaire.

Louis, après avoir entendu la lecture du décret qui le condamnait à perdre la vie, avait soupé, s'était couché, avait dormi avec ronflement. Cependant, ayant été seul un moment après la fatale lecture, on l'avait entendu se promener en s'écriant : « Les bourreaux ! les bourreaux ! » Il avait demandé pour confesseur un prêtre insermenté, qui demeurait rue du Bac, ce qui lui fut accordé. Il s'enferma seul avec lui. Il avait fait son testament, à l'aide de ce prêtre, le 26 décembre au soir. Il vit sa famille et ne lui dit pas adieu. Le matin, il fut éveillé par Cléri, sur l'ordre que lui en donnèrent les deux municipaux envoyés par la Commune. Il se leva. Les deux commissaires de la Commune s'étant présentés, Louis pria Jacques Roux, l'un d'eux, prêtre, de se charger d'un paquet à remettre au corps municipal. Jacques Roux répondit : « Je ne le puis, je suis envoyé ici pour vous conduire au supplice. » Louis reprit : « C'est juste », et il chargea quelque autre du paquet, qui fut porté à sa destination.

Il partit à huit heures, dans le carrosse du maire Chambon, seul avec son confesseur. L'avant-veille, on avait renvoyé les conseils. Il passa par les boulevards, entre deux haies de gardes nationales, qui faisaient retirer le monde des croisées. Il allait doucement. Il arriva dans la place des Tuileries,

ci-devant Louis XV, à neuf heures un quart. Il descendit de voiture. On lui lia les mains au pied de l'échafaud; les mains libres nuiraient à l'exécution par la guillotine. Il monta. Les instruments militaires bruissaient. Il s'avança pour parler au bord de l'échafaud, qui regarde le nord. Les instruments s'arrêtèrent une seconde; mais l'ordre du commandant général les fit reprendre. Louis parla : le mot « pardonne » fut le seul qu'on entendit. Les exécuteurs, avertis, le ramenèrent au poteau, et en un clin d'œil, il cessa de vivre...

XIX, OU 407^e NUIT

27 au 28 janvier. Visite nocturne. Palais-l'Égalité

Le 27 au soir, j'allai de bonne heure au Palais-Royal et, n'y ayant trouvé personne de ceux ou de celles qui m'y retiennent quelques fois, j'allais en sortir, avant neuf heures, lorsque tout à coup je vis arriver des gardes nationales qui s'emparèrent de toutes les issues. On laissait entrer, contre l'ordinaire, mais on ne laissait sortir personne. J'appris que cette visite du Palais-l'Égalité se faisait par ordre du Comité de surveillance de la Convention, qui, de vingt-quatre membres, venait, par un décret, de se réduire aux douze qui le composaient auparavant. Les motifs, ou le prétexte, étaient de trouver l'assassin Pâris qui était, dit-on, caché là; de surprendre en flagrant délit toutes les maisons de jeu, de trouver les émigrés ou personnes suspectes réfugiées dans ce centre du chaos d'une grande ville.

D'abord, je n'eus pas envie de sortir, je voulais voir le résultat de la visite. Pâris ne fut point trouvé, ou bien il n'y était plus, ou bien il s'échappa. Mais on trouva des joueurs en profusion, et quel-

ques émigrés. En attendant, je parlais à différents groupes de citoyens et de citoyennes, qui désiraient fort d'aller se coucher. On ne songeait pas encore que l'on pouvait sortir en montrant sa carte. Cependant, à tout moment nous avions des scènes nouvelles et différemment amenées. Les visiteurs, comme les visités, étaient de tous les genres. Tantôt c'était un prêtre constitutionnel couché avec un tendron de quatorze ans : « Hé ! mais, monsieur l'abbé, vous pouvez vous marier. » — « Ça cause trop d'embarras ! » — « J'entends. Vous n'êtes pas assez chaste pour prendre une honnête femme. » Ici, dans l'intérieur, c'était un amant secret qui avait suivi sa jeune maîtresse à la promenade, à l'insu des parents, gros marchands aristocrates de la rue Saint-Denis. Il est en habit de garde nationale, élégant, bien fait ; il enchante la jeune personne par son air guerrier ; ils n'avaient espéré que se voir, mais dans le tourbillon, la belle perd ses parents et va... perdre autre chose à l'écart. Elle les cherche ensuite et les retrouve en les faisant appeler par des aboyeurs. Ah ! comme l'amant bénissait le Comité de surveillance !... Dans un autre endroit on faisait sortir de chez une fille un gros horloger fort riche ; la fille, qui craignait d'être arrêtée, le suivait demi-vêtue ; en débouchant dans le jardin, tous deux sont rencontrés par l'horlogère, qui était venue avec le plus élégant de ses garçons ; elle court sur son mari. « Avec qui êtes-vous donc là, monsieur ? Avec une catin ? » — « Ça n'est pas vrai, madame ; je ne suis pas une catin ! Je suis entretenue. » — « Comment ! drôlesse ! » — « Paix, paix, ma femme ! Point de scandale. Ne vois-je pas avec qui vous êtes ? » — « Avec qui je suis ! Avec qui je suis ! monsieur, j'ai pris le bras d'un de vos garçons pour venir vous chercher. Quittez-moi cette fille-là. » — « S'il me quitte, qu'est-ce que je deviendrai donc, moi ? Il m'a prise chez ma mère ; il m'a donné une jolie chambre et

un louis par semaine, à présent un billet de vingt-cinq francs. Retournerai-je chez ma mère? S'il n'y avait qu'elle!... mais mon père me fera mettre à l'Hôpital.» — «Catin!» — «Catin vous-même, madame! Si votre mari m'entretient, je gagerais que, vous, vous entretenez ce joli garçon-là; car c'est un miroir à...» Un soufflet appliqué par la dame l'empêcha d'achever. Il y avait un cercle immense de rieurs. Un officier de la garde nationale, qui connaissait le gros marchand, s'approcha : «Fi! monsieur et madame Bultel! La scène que vous donnez là est scandaleuse! Vous, monsieur, ramenez votre petite fille dans sa chambre; cette visite n'est ni pour elle, ni pour vous; et vous, madame, qui étiez si gaie tout-à-l'heure chez le restaurateur Février, retournez-y; vous avez encore une bouteille de champagne à finir.» Et il la prit par le bras, l'éloigna et lui dit : «Quand on est coupable soi-même, il faut être une effrontée pour venir se donner en spectacle!» D'un autre côté, l'officier envoya chercher la mère de la petite fille. On vit bien que cette femme l'avait vendue; elle fila doux. Alors, on la renvoya en disant au gros marchand : «Vous pouvez la garder : vous ne faites tort ni à votre femme, qui se dédommage, ni à cette jeune fille, que sa mère perdrait toujours sans vous.»...

XX, OU 408^e NUIT

26 au 27 février. Pillage des épiciers

Une sombre mélancolie s'était emparée de moi; malgré les nouvelles du succès de nos armes, certain trouble m'agitait. Était-ce un pressentiment de nos malheurs? La ville l'était de même. Une horde de désorganiseurs se répandait partout,

envoyée, soldée, dit-on, par les Anglais ou par la Cour d'Angleterre, car ce n'est pas la même chose. Je sortis vers les cinq heures, un peu avant la fin du jour. A peine eus-je fait quelques pas sur le quai que je vis la boutique de l'épiciier, vis-à-vis le pont de la Tournelle, assaillie. J'entends que le prétexte est la chèreté du savon. Je vois les femmes du peuple de Paris, de ce peuple tout différent de celui des campagnes parce qu'il est inconsciemment avili, parce qu'il est obscur et caché, parce que l'ancien homme riche, par une ancienne et mauvaise habitude, le tutoyait avec l'air et le ton dont on parle à un chien, attaquer bruyamment et détruire, sans songer au lendemain. Je fis alors cette réflexion : « Voilà deux épiciers attaqués, car celui du coin des Grands Degrés l'est aussi, et je n'y faisais pas attention. Ce sont des agitateurs qui viennent émouvoir ce peuple imbécile, ces femmes de bateau, aigries par la peine, et qui ne voient, comme l'animal, que le lieu et l'instant présent, qui ont contre l'épicière, mieux habillée, mieux vêtue, la même jalousie qu'une bourgeoise avait contre l'avocate et la conseillère, que celle-ci avait contre la finance et la noblesse ! La femme du peuple croit ne pouvoir en trop faire pour ravalier l'épicière à son niveau. Elle ne sent pas que, si l'épicière n'est pas plus aisée, elle ne pourra pas lui tenir des marchandises toujours prêtes à vendre, parce qu'elles sont en magasin ; que, faute de magasin, elle, blanchisseuse, sera souvent obligée d'attendre qu'on en ait été acheter, qu'elle perdrait des journées, du temps et des pratiques, qu'elle manquera de pain. Rien de tout cela n'entre dans sa tête stupide, et les agitateurs, les traîtres, qui viennent la mettre en mouvement, n'ont garde de lui dire qu'elle agit contre elle-même. Mais pourquoi les Sections ne le font-elles pas au lieu de s'occuper de tant de choses oiseuses, dans leurs longues, ennuyeuses et bruyantes séances ? C'est

que les agitateurs sont continuellement aux Sections. »

J'avancai par le pont de la Tournelle. Dans l'île, les épiciers n'étaient pas encore attaqués, mais sur le Port au blé, dans la rue de la Mortellerie, c'était un pillage. Un misérable manoeuvre-maçon sortait de chez l'épicier du coin de la rue des Barres avec sept pains de sucre. Je le fis arrêter par des femmes, qui le dépouillèrent. J'ai toujours vu, pensé, dit, écrit, que le bas peuple, sans instruction, est le plus grand ennemi de tout gouvernement. C'est à lui, c'est à ces êtres stupides, que l'agitateur s'adresse, habillé comme eux. Je ne connais qu'un remède au mal dans un pays où la populace commande : c'est, non le partage égal des fortunes, cela est impossible, et il faudrait recommencer tous les jours, mais la communauté, telle que je la proposais, en 1782, dans mon *Anthropographe*. Ce projet seul, mis en sage exécution, et perfectionné, pourrait tout concilier. Si l'on n'en veut pas, il faut employer la coaction contre le peuple, et, alors plus d'égalité, car jamais le peuple ne comprendra que, dans le système actuel, où toutes les propriétés sont isolées, il faut des riches, qui sont des magasiniers politiques; que ce serait le plus grand des malheurs que tout le monde fût dissipateur, ou sans industrie, comme les ancêtres des pauvres, ou les pauvres eux-mêmes; qu'il faut, dans le système actuel, protéger les propriétés et n'empêcher les trop grandes fortunes qu'en terres, parce que ceux qui en ont trop en mettent une partie en terres de luxe, perdues pour la culture. Voilà quelle est la grande, l'éternelle vérité. Si un autre que moi avait composé l'*Anthropographe*, je le prônerais sur les toits, et je l'aurais présenté à la Convention; mais je n'aime pas à me montrer.

On ne saurait nombrer les abus et même les crimes qui ont eu lieu dans le pillage des épiciers. Nos mauvais sujets, réunis aux agitateurs étran-

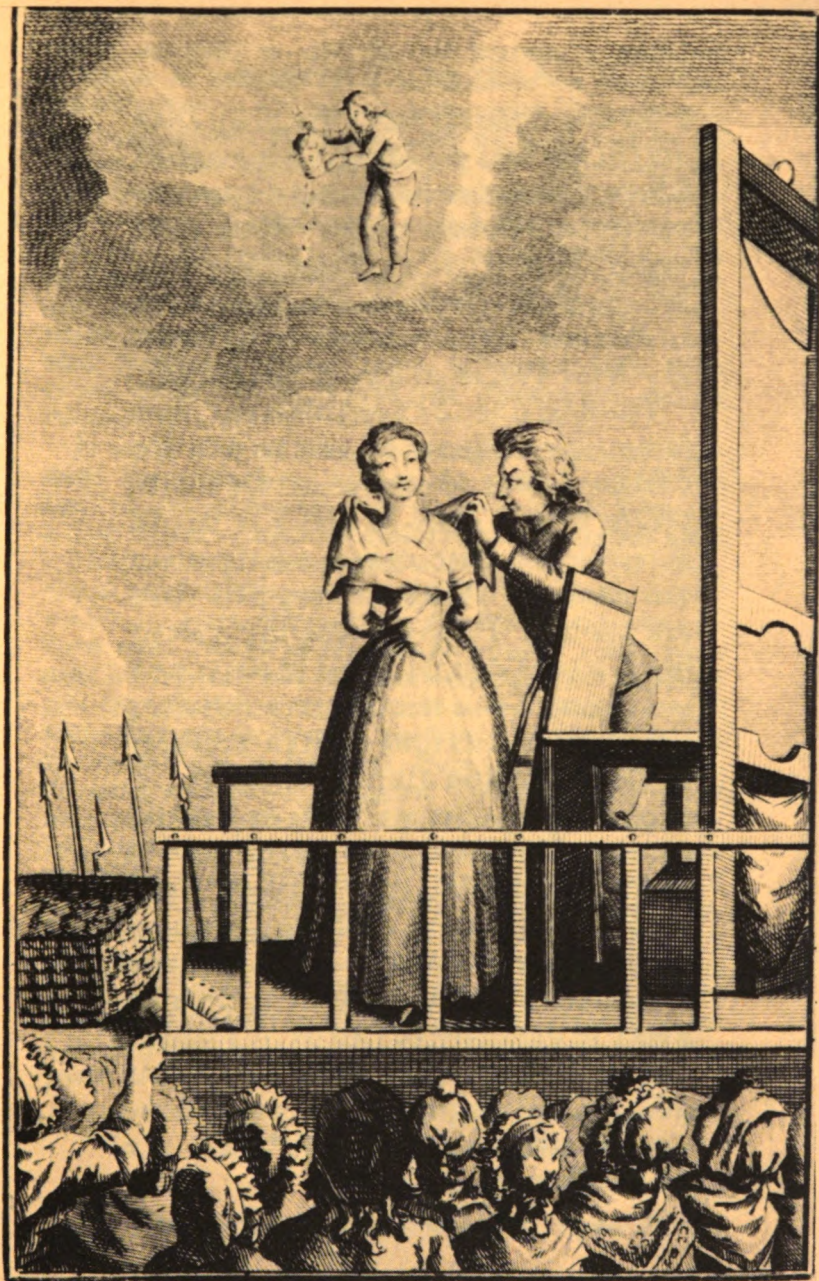
gers, exerçaient un vrai brigandage, comme au pillage d'une ville prise d'assaut. On m'a dit que, chez un épicier fort riche, mais qui ne veut pas ébruiter son malheur, étaient entrés six scélérats qu'on croit de son voisinage, dont trois maîtres et trois domestiques; qu'après avoir pillé son argenterie de toute espèce, et laissé néanmoins ses assignats, ils avaient lié sa femme encore bien, deux filles très jolies, d'une première femme, aux quatre colonnes de lits, qu'ils les avaient violées, c'est-à-dire, les maîtres, pendant que les valets étaient là, le sabre à la main et le pistolet à la ceinture; que ce crime s'était commis avec des ménagements qui marquaient de la passion, mais en sa présence, lui garrotté; qu'ils avaient récidivé par trois fois, laissant reposer et caressant leurs victimes, tantôt doucement, tantôt avec emportement; qu'après cette action ils les avaient déliées et invitées à se tranquilliser, puis s'étaient retirés les premiers à reculons, escortés par leurs domestiques, le pistolet au poignet et prêts à tirer; que sa femme et ses filles s'étaient d'abord occupées à le délier, ce qui avait donné le temps aux trois scélérats de se retirer : « Car, dit-il, je ne mets pas au nombre des hommes leurs lâches valets ! » Que c'est bien de la justice, qu'on n'a pas admis cette classe au rang de citoyen !

Dans une autre maison de ce commerce, trois bandits attirèrent le maître et la maîtresse dans leur chambre, au premier, les lièrent et leur chauffèrent les pieds jusqu'à ce qu'ils eussent indiqué tout ce qu'ils avaient de précieux, or, argent, assignats, linge fin, dentelles, robes de soie; tout fut enlevé, et les deux infortunés, à qui l'on avait cependant fait plus de peur que de mal, furent jetés sur leur lit, où on les laissa.

Je ne finirais pas de rapporter d'autres traits de pillage, d'escroquerie, mais ce ne seraient que des répétitions. Il faut à présent passer à ce que j'ai vu.

Je parcourus, cette soirée-là, les rues Saint-

Antoine, etc., les quais Pelletier, de Grève, de la Ferraille, les rues de l'Arbre-Sec, Saint-Honoré, la Nouvelle-Halle, les rues J.-J.-Rousseau, Verdelet, des Vieux-Augustins, des Petits-Champs, etc. Dans celle de Montmartre, je vis sortir de l'allée d'un épicier assiégé deux personnes, la fille et la mère; ce n'étaient pas la femme et la fille de l'épicier, c'était la mère, une de mes anciennes connaissances, que je n'avais vue qu'une fois, depuis son mariage, en 1786, c'est-à-dire au bout de six ans; car elle avait été mariée le 11 juillet 1780, comme il est écrit sur l'Ile. « Hé! madame! où allez-vous? » — « Ah! monsieur! je cours à la Section avertir qu'on assassine l'épicier chez lui au premier. Sa femme et sa fille poussent des cris affreux. » — « Allez, madame. Vous me retrouverez ici; je vais tâcher d'entrer en me réclamant de vous. » J'allai dans la maison; je pénétrai dans la boutique, et je pris l'escalier intérieur du premier. En arrivant dans la chambre je vis trois bandits qui tenaient l'épicier, et trois autres qui contenaient sa femme, son fils et sa fille. J'en connus un que j'avais autrefois employé. Je me retirai vers la porte, et, de là, je lui criai : « Un tel! Je te connais; tu es perdu, toi et tes complices. » En même temps je me précipitai au bas de l'escalier. J'entendis un peu de bruit; c'était la porte de l'escalier qu'ils se faisaient ouvrir. Un instant après, le fils de l'épicier cria : « Monsieur! le monsieur! ils se sont enfuis! » Je remontai. En effet, les six brigands étaient partis. On me remercia comme un libérateur. Qu'étaient-ce que ces hommes? Six ouvriers débauchés qui profitaient de l'occasion pour faire de l'argent frais... Je repassai par la rue Saint-Honoré, où je vis une cohue autour de la boutique de l'épicier qui fait le coin de celle des Poulies. Ce qui me surprit le plus, ce fut une dame qui excitait le peuple à enfoncer les portes. Je m'approchai pour lui demander les causes de son acharnement. « Com-



nent aux discours modestes, ni qu'elles soient blessées par le recit des actions libres. J'ai encore beaucoup d'autres opinions qui étonneraient. Mais à cet égard, je renvoie à la *Juvenale* intitulée *Les Bulles-de-savon*, imprimée dans le *Páysan-Páysanne-perversis*, Tome II, VII^e Partie p. 425 & suivantes.

J'ai déjà donné l'avertissement, que je mettais toujours mes recits à la 1^{re} Personne, pour ne pas varier mal à-propos le stile. Mais je dois à la verité d'avertir que certains faits n'ont pas été vus par moi. Qu'importe, l'ils l'ont été par des Personnes qui me valent bien, à tous égards, pour la veracité?

Un autre avis nécessaire à donner, c'est que les faits sont écrits à-mesure, & dans l'opinion alors dominante; j'ai pensé que je devais laisser ce vernis, parce qu'il est historiq. autant que la narracion elle-même. Mais on trouvera ma profession-de-foi politique à la fin de cette Partie. Il est quelques événemens publics, dont je croyais avoir le dénôûment; mais il tardent trop: J'espère que les faits seront assez multipliés, pour que je puisse donner bientôt une nouvelle *Partie*. Ce 28 octobre 1793 (*n.-ft*).

L'Estampe: *Marbault-Charlotz Cordai* exécutée.

ment! citoyen, me dit-elle, cet homme a aussi un magasin de souliers! » — « Madame est donc cor-donnière? » — « Non, dit sèchement l'homme qui l'accompagnait; mais madame ne veut pas qu'un homme fasse plusieurs états. » — « Monsieur est donc un ancien juré de sa communauté? » L'homme et la dame s'éloignèrent. « C'est bien pis! me dit très haut un homme qui nous avait écoutés; c'est un ancien commissaire! c'est N-ch. » Il me dit un nom extrêmement connu... « Ah! m'écriai-je, j'entends : Monsieur et Madame veulent ramener l'Ancien Régime. » A ces mots, il aurait fallu voir courir N-ch... et sa femme. Ils disparurent en un instant.

Je ne fis plus qu'une rencontre, et ce fut presque dans mon quartier. Au bas du pont Saint-Michel était un grand rassemblement. La porte de l'épicier à côté du café Cuisinier était fermée, et devant était un homme seul, armé d'un sabre, qui se défendait, car il était lâchement assailli. Je l'entendis crier : « Ah! ça, vous commencez à m'ennuyer! Voulez-vous vous retirer et me laisser passer? » Les femmes lui répondirent par des injures, et les hommes par des efforts pour saisir son sabre. Quatre mains empoignèrent la lame. L'homme la retire et coupe les mains qui la tenaient. Puis, bravant la foule de ces Auvergnats aveuglés, qui voulaient avoir leur part du pillage, il espadonne autour de lui. La populace, en cédant, le dégage. Il joue alors du sabre, sans pourtant frapper, mais menaçant de fendre en deux le premier qui s'avancerait. Quarante hommes forts et furieux cédèrent au vrai courage; les femmes furies, dont une reçut un coup de plat, s'enfuirent les premières. Trois hommes honnêtes se mirent à côté du héros; je les joignis pour faire nombre, et l'attroupement disparut. Je félicitai le brave jeune homme.

XXI, 409^e NUIT *

28 février 1793. Dévastations

Nous sommes à la veille des plus grands malheurs, et déjà ils sont commencés à notre insu. Hélas ! le jour même qu'une heureuse nouvelle nous arrive de loin, un malheur nous accable à l'endroit d'où elle est partie quelques jours auparavant. Le pillage des épiciers annonçait les mouvements des révoltés dans les départements de la Vendée et de la Loire-Inférieure, etc., mais ils n'annonçaient pas nos pertes extérieures. Au moment où Paris paraissait un peu se rasseoir, où les Sections venaient de jurer de défendre les propriétés, un coup inattendu, inexplicable, inconcevable, vient porter l'effroi dans tous les esprits. Un samedi, à dix heures du soir, quatre-vingts hommes armés arrivent dans la rue Serpente. Vingt bouchent un bout de la rue, vingt barrent l'autre. Ils avaient l'uniforme de dragons. Quarante entrent dans l'imprimerie de la *Chronique*, journal d'abord patriote, mais qui, passé en des mains suspectes, était devenu fédéraliste, brisent les formes, les presses, déchirent le papier imprimé même pour d'autres ouvrages, font ce ravage en cinq minutes et disparaissent, aux cris d'un particulier qu'ils empêchaient de sortir pour les affaires. Une commission de la Section du Théâtre-Français a constaté le dégât. Il ne serait pas difficile de remonter à la source ; un particulier du coin de la rue des Mathurins savait le projet du pillage dès la veille, il s'en est vanté. D'où le savait-il ? Je ne conçois pas l'imprudence de certaines gens. Il faut leur en faire honte ; car ils devraient prévenir le mal, ou se taire.

Pendant que cette scène se passait rue Serpente,

ou après qu'elle fut achevée, elle se répétait chez un homme bien plus coupable encore, puisqu'il était député, charlatan et perfide. Celui-ci fut obligé de s'enfuir, en entendant menacer sa vie. Il passa, inconnu, à travers les dévastateurs, deux pistolets au poing, et, comme il craignait d'être reconnu à la porte, il sauta par-dessus un mur de jardin.

Pankouke*, pour son *Moniteur*, et Prudhomme*, pour ses *Révolutions*, évitèrent le sort des deux autres, en s'armant; le premier avait même un canon braqué dans sa cour.

Mon étonnement fut extrême, en passant devant la rue Serpente, de la voir barrée. Je ne savais à qui m'informer. Pourquoi n'a-t-on pas établi la règle que toute exécution militaire, qui se fait de jour et surtout de nuit, dans la République, doit être déclarée au premier citoyen interpellant? On saurait alors quand un crime se commet par des brigands; car le défaut de réponse les décélérerait. Pourquoi n'est-il pas défendu d'interdire le passage des rues aux particuliers isolés? Le jour du pillage des épiciers, un sergent de piquet voulait m'empêcher de m'en revenir par la rue des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré. Il me dit brutalement que j'avais déjà passé trois fois, et je n'avais pas encore paru. Et, quand j'aurais eu passé trois fois, dès que j'étais seul et paisible?... Mais la brute répétait ce qu'elle avait dit à d'autres; elle voulait profiter de son moment d'autorité pour gourmander quelqu'un. Il reste encore bien des lois de détail à établir avant que les citoyens libres jouissent de leur liberté... Je passai donc sans être instruit. Je ne le fus pas même de la soirée, n'étant pas revenu dans ce quartier. J'allai au café Robert-Manouri, que sa nombreuse population rendait aussi amusant qu'instructif. Après un moment de repos, je fus au Palais-Egalité, puis j'en sortis par la rue Vivienne, et j'allai jusqu'à celle Saint-Fiacre.

1^{re} NUIT SURNUMÉRAIRE

2, 3, 4 avril 1793. *Échecs*

Nos succès ont cessé à la fin de février 1793, et nos pertes ont été si rapides qu'elles effrayent l'imagination. Mais console-toi, ô nation française ! Elles ne sont l'effet ni de ta faiblesse, ni de ton manque de courage... Des scélérats ont causé tes revers, qu'ils paieront de leurs têtes.

La reprise de Francfort par les Prussiens fut notre premier échec. Il étonna les Français. Le second fut la tempête qui écarta le vaisseau de Truguet de la Sardaigne. Le troisième fut terrible. Nous étions plongés dans une sécurité profonde. Nos armées, disait-on, conquéraient la Hollande ! On nous en imposait ; et, tandis que nous croyions un monstre aux portes d'Amsterdam, qui brûlait de les lui ouvrir, l'infâme s'abouchait avec les émissaires de François et de Frédéric-Guillaume ! Périssent tous les traîtres ! Périssent tous les aristocrates de l'intérieur qui se réjouissent des désastres de leur patrie !... Mais périssent également les anarchistes*, ces insensés, qui croient que nous pouvons exister dans un état de choses qui n'est avantageux qu'à eux seuls !

Notre quatrième échec eut lieu à Aix-la-Chapelle, où nos troupes furent surprises par l'effet de la trahison des généraux, la plupart de concert avec le plus infâme des hommes, l'immoral Dumouriez... Les commissaires de la Convention à Liège virent le coup ; ils firent enlever de cette ville le Trésor. Liège, notre amie, notre confédérée, retomba sous la puissance de ses tyrans. O Liège ! je t'ai pleurée comme ma patrie ! On nous flattait ; le traître Dumouriez, qui s'amusait exprès en Hollande, publiait

qu'il allait couvrir le reste de la Belgique, et le traître la livre! Louvain, Malines, Bruxelles, Bruges la fanatique, tout est livré, jusqu'à Anvers et Ostende; là même le douteux commodore Moreton est livré, avec ses vaisseaux, à la flotte anglaise et hollandaise. Bréda, Gertruydenberg, sont évacués et laissés à la fureur du Stathouder... Oui, Dumouriez nous sauve l'honneur; sans sa trahison, qui nous disculpe, nous étions avilis aux yeux de l'Europe, de l'Univers, et nous mériterions le sort de la malheureuse Pologne!... Enfin, il s'est démasqué, le traître! Non content de désobéir à la Convention, il a fait l'action la plus lâche; il a commis le crime le plus horrible, il a fait saisir les commissaires et les a envoyés, dans une voiture fermée, à Tournai, au général ennemi, à Cobourg, qui, s'il les garde, est un monstre infâme, comme Dumouriez. J'écris ceci le 5 avril, et j'attends les événements.

Le 2 au soir on eut connaissance du procès-verbal des commissaires du pouvoir exécutif. Personne n'y crut. Le soir du 3, tout ce que j'ai rapporté fut connu. A la réception de ces affreuses nouvelles, tout Paris était en groupes dans les rues. Je m'approchai de tous ceux que je vis, pour entendre le sentiment public. Je m'aperçus que celui du bas du pont Saint-Michel était rassemblé autour d'un agitateur payé qui tâchait de l'égarer. Je parlai bas à quelques citoyens raisonnables, qui le désertèrent et en emmenèrent d'autres avec eux. Celui de la place du Pont-Neuf était beaucoup mieux composé; je n'eus qu'à le seconder. Il ne respirait que pour l'union, la concorde, au lieu que l'autre engageait les citoyens à courir sus à tous les soupçonnés d'aristocratie pour les poignarder. C'était un brigand sans doute... Le groupe de la place des Trois-Marais était furieux; mais il ne me parut pas qu'il y eût des brigands; j'y entendis seulement beaucoup de ces ouvriers indisciplinés qui voudraient

taxer les travaux à tel degré de cherté qu'il serait impossible à personne de faire travailler, à moins qu'il n'y eût qu'une nation dans le monde, et, par conséquent, point de concurrence; car, lorsque la main-d'œuvre est trop chère dans un pays, tous les arts et métiers tombent; les citoyens se fournissent à l'étranger, et aucun de ceux-ci ne peut acheter de la nation qu'à une façon trop chère. Voilà ce que le stupide ouvrier ne conçoit pas. Rien ne m'irrite comme les ignorants et les sots, malgré la folie qu'il y a de s'irriter contre les trois quarts et demi du monde. Leur dire cela dans un groupe, ils ne vous entendront pas. Vous ne pouvez même vous faire entendre de personne, parce qu'il faudrait une discussion froide. Le groupe était d'ailleurs dans de bons sentiments sur les affaires publiques.

Le Palais-Egalité était rempli, mais ce n'était rien auprès des Tuileries. Partout le même langage; partout, des agitateurs, là, d'honnêtes gens, ici. J'engageai cinq à six groupes de ces derniers à se rendre au groupe opposé pour honnir les malveillants, et je réussis assez bien. Je fus reconnu aux Tuileries par un homme qui m'adressa la parole en me nommant. Je n'en fus pas flatté; son ton me déplut et son intention me parut mauvaise. Je dis à une femme qui était à côté de moi, et qui m'avait parlé : « Connaissez-vous cet homme ? » Elle le regarda et me frappa du coude. J'approchai mon oreille, et elle me dit : « Il est de ma Section, celle des piques; je ne sais pas son nom, mais je le saurai demain. Il y parle quelquefois et n'est pas fort estimé. » L'homme s'aperçut qu'elle me parlait de lui, et, la croyant ma connaissance, il s'éloigna. Je le suivis des yeux. Il alla près de la porte du café qu'avait interdit la Cour en juillet 1792, et se cacha derrière quelqu'un, avec lequel il me parut converser bas. Je les montrai à la femme. « Ah ! je connais l'autre, me dit-elle; c'était un commis

du bureau de la guerre. On l'a renvoyé. » Comme je n'avais aucune relation avec les hommes de cette classe, je me tranquillisai. Cependant j'avais les yeux sur ces deux hommes. Le même qui m'avait nommé se leva et vint me chercher. Je circulais à mesure qu'il avançait, et je l'évitai. Il retourna vers l'autre homme, auquel il dit : « Il n'y est plus, ce sera pour une autre fois. » Je me tins tranquille, observant toujours...

Je retrouvai la femme qui m'avait parlé. « Savez-vous une singulière chose qui est arrivée, me dit-elle, sur l'Île Saint-Louis? Je vais vous la conter, car, bien que je ne vous connaisse pas, je vous ai vu souvent. On y a remarqué un homme. Comme on me l'a dépeint, il vous ressemblait; votre manière de vous mettre, votre figure. » — « Je sais ce que c'est, lui répondis-je, c'est à Dupont de Nemours*, ex-Constituant, qu'on en voulait, c'est pour lui qu'on a cru tuer un autre homme; mais j'aurais pu être cet autre si je m'étais encore promené sur l'Île, tous les soirs, comme je le faisais du temps du despotisme; elle était mon unique consolation. J'y inscrivais mes craintes et mes douleurs. A présent, je n'ai plus besoin de ce soulagement. Mais, en eussé-je besoin, il faudrait m'en priver; la canaille, qui devrait ne plus l'être depuis la Révolution, existe encore; elle est même plus dangereuse. Il faut que cette génération-ci passe avant que la populace soit épurée. Je ne saurais vous exprimer mon mépris pour les vauriens qui salissent, dénaturent, deshonnorent, empoisonnent les meilleures choses. On croit communément que ce fut l'ambition des rois, des puissants, qui produisirent le despotisme. Non! ce fut l'insolence de la canaille. Je crois que tous les hommes commencèrent par être égaux; car pourquoi ne l'auraient-ils pas été? Mais la canaille, composée de fainéants, des gourmands, des méchants en tout genre de l'espèce humaine, étant restée mal aisée, tandis

que les diligents, les soigneux, les laborieux, s'étaient procuré l'aisance, l'abondance; la canaille mal aisée s'aigrit, elle insulta, elle vola, elle tua. Alors, les ayant quelque chose se coalisèrent; ils se donnèrent un chef, des armes, des soldats. De là, le gouvernement royal ou magistral, de là, le despotisme même, l'opulence et l'aisance ayant préféré la domination d'un seul à l'anarchie de la canaille. Elle n'a pas cru pouvoir aller trop loin pour réprimer celle-ci, et, à la fin, elle s'est elle-même trouvée esclave. Elle en a gémi, mais elle a préféré son esclavage au danger perpétuel du pillage et du massacre. Ah! combien nous devons en vouloir à la canaille sans mérite, sans capacité, sans vertu, qui nous a réduits à cette cruelle extrémité!... Tel est encore le sort affreux que nous préparent aujourd'hui nos anarchistes, les Brissot, les Guadet, les... » — « Je crois que vous avez raison », répondit la femme.

24 avril. Triomphe de Marat

Par un décret précédent, Marat — ce nom dit tout, — avait été décrété d'accusation. Un mandat d'arrêt était décerné contre lui. Il ne crut pas devoir obéir. On aurait dit qu'il aurait été le servile imitateur de Socrate. Ne vaut-il pas mieux être un véritable original? Il prétendit même que c'était par générosité qu'il ne se soumettait pas au décret. *Il voulait éviter un crime à ses ennemis!* Il avait raison. On a vu, par l'événement, que c'était un véritable crime, puisque Marat était un vrai patriote. Quelles ressources n'a pas l'innocence quand elle veut éloigner une fausse démarche qui lui déplait! Le tribunal révolutionnaire ne fit pas languir le patriote Marat. Son tour vint bientôt. Ce ne fut pas un jugement, ce fut un triomphe. Le décret arriva, entouré de gardes; des femmes célèbres par leur patriotisme le couvraient de

fleurs. Ce furent elles qui l'introduisirent dans la salle d'audience. Là, Marat, placé où il voulut, répondit comme il voulut; il interrogea même les juges. Tout ce qu'il fit fut bien fait; tout ce qu'il dit fut bien dit. Tout ce qu'il avait écrit avait été d'une sagesse profonde; et, quant à ce qu'il y avait peut-être d'exagéré, l'événement l'avait vérifié. Il se déchargea de l'accusation; on lui décerna une couronne civique. Il revint en triomphe, promené par les rues comme Mardochée; et peu s'en fallut que ses accusateurs n'eussent le sort d'Aman..., mais cela ne tardera pas... Ah! qui pourra pardonner au *Journal du soir* d'avoir rapporté ses défenses avec l'affectation de les affaiblir! Quelle perfidie! Est-ce donc ainsi qu'on sert les patriotes?... Pour moi, je consacre cet alinéa au triomphe de Marat, et, si je voulais, j'y ajouterais ce que j'ai dit au citoyen Dubois, son ami. Mais qu'il suffise de savoir, en ce moment, que cet homme célèbre le serait devenu dans tout état de choses, par ses rares connaissances.

Lorsque, le 31 mai, le 1^{er} et le 2 juin, il sera question de l'arrestation et de l'expulsion de la Convention des 22 ou 32 membres, Marat n'insultera point au sort des punis. On le verra s'exclure volontairement de l'Assemblée, et, par une conduite pour laquelle il n'a eu l'exemple de personne, joindre le rôle d'accusé à celui d'accusateur. Jamais il n'y eut rien de pareil, c'est un phénomène sans exemple. Il a continué de faire ce rôle pendant le reste admirable de sa vie.

Le 1^{er} mai, il arriva un événement d'un genre tout différent de ceux qui ne fixaient que trop mon attention. J'étais sorti de bonne heure pour aller célébrer sur mon Ile le 1^{er} du plus beau des mois de l'année. Je me promenais silencieusement, évitant la rencontre des enfants du peuple, lorsque je vis devant moi deux femmes, qui causaient avec gaiété. Je les écoutai pendant environ une demi-

heure, et je vais rédiger le récit que fit l'une d'elles, autant mot à mot que je le pourrai.

Le ci-devant qui épouse une sans-culotte

Un riche noble, quand il y en avait, qui n'avait pas encore voulu se marier, fut effrayé des menaces qu'on faisait aux aristocrates. Il résolut de prendre femme et de se mettre sous la protection des sans-culottes en s'alliant avec eux. Cependant les moyens lui paraissaient difficiles; car, quoiqu'ils ne fussent pas fiers, il ne savait comment les aborder. Pendant qu'il y rêvait, un jour, en passant par la rue de la Bûcherie, il aperçut une jeune nymphe sans-culotte qui passait avec sa mère; elle était mise en toile rouge, mais propre comme un sou, du temps qu'il y en avait. Indépendamment de tout autre motif, il la trouva charmante et sentit que le bonheur serait d'en être aimé. Autrefois, il aurait parlé, il aurait offert sa fortune, supposé qu'il eût été assez amoureux, et la fille assez vertueuse pour cela. Aujourd'hui, le ci-devant cache sa qualité. Il était heureusement en habit de garde nationale. Il les suivit jusqu'à leur porte. Elles habitaient une petite maison à un étage. Là, il salua la mère d'un air riant. « Citoyen, lui dit-elle, vous paraissez me connaître; mais, moi, je ne vous connais pas. » — « Peut-être me trompé-je, répondit le ci-devant; je vous ai prise... » Il allait dire un nom, lorsqu'une blanchisseuse en fin, qui avait un petit panier au bras, arriva là, et, se croyant, en qualité de jolie fille, le droit d'interrompre la conversation, elle dit : « Madame Chantocé, voilà vos bonnets ronds et vos tours de gorge, que je vous rapporte... Bon-jou', Marie-Louise. Eh ben, tu ne veux donc pas, avec ce... comment? graveur, peintre, dessinateur? » — « Non, non, répondit Madame Chantocé. Un bel état dans le temps où que nous sommes! C'est pour mourir de faim! J'aimerais mieux un

soldat qui aurait du mérite. » — « Je n'en veux pas non plus, dit modestement Marie-Louise. Mais le citoyen vous parlait, ma mère. Répondez-lui, pendant que je vas compter nos affaires. » — « Arrange ça, ma fille, dit la mère Chantocé. Citoyen, vous en étiez à... Pour qui vous me preniez? » — « Pour une Bretonne, de Vanade, à quatre lieues de Chantocé et trois d'Ancenis. » — « Ah! Ah! vous connaissez mon pays, au moins! Je suis d'Oudon; mais mon homme, lui, était de Chantocé, dont on lui a donné le nom. » — « Madame, je suis charmé de vous voir. Permettez-moi d'entrer chez vous, et nous causerons. » — « Volontiers, citoyen! C'ment que vous vous appelez? » — « Gemonville, à vous servir. J'ai demeuré longtemps à Nantes, puis à la Roche-Bernard, aujourd'hui la Roche-Sauveur, à cause du brave patriote Sauveur que les rebelles ont massacré parce qu'il ne voulait pas crier comme eux. » — « Ah! je vois que vous êtes patriote, et bon Breton. » — « Ne vous ai-je pas vue à Marillac, madame? » — « Non; je suis toujours restée à Paris, où je suis née; mais mon père était de Pontchâteau, à trois lieues de la Roche-Sauveur comme vous dites qu'elle s'appelle à c't'heure. » — « Nous sommes pays, citoyenne Chantocé, et si bien pays, tenez, que me voilà tout d'un coup tombé amoureux de mam'selle votre fille, que je vous demanderai en mariage dès que vous me connaîtrez. » — « Oh! qué chute! citoyen Gemonville! Et comme vous amenez ça!... N'est-ce pas que le citoyen est drôle, Marie-Louise? » Marie-Louise rougissait sans répondre. La mère reprit : « Allons! allons! citoyen, quand nous nous connaissons... » — « Oui, reprit Gemonville, c'est tout ce que je demande, que d'avoir occasion de faire votre honorable connaissance, citoyenne Chantocé; ainsi que celle de la citoyenne Marie-Louise, votre aimable fille; car, depuis que je suis bon à marier, je n'ai encore vu qu'elle que je voulus avoir pour compa-

gne de ménage. Il me semble qu'on ne pourrait qu'être heureux, en rentrant au logis, le soir, ou à toute autre heure, d'y trouver une aussi jolie receveuse qu'elle, et une aussi bonne mère que vous, citoyenne Chantocé. » — « Ah! ça, mais, écoutez donc, citoyen, on dirait que vous parlez sérieusement? » — « Si sérieusement que j'offre le mariage comme vous voudrez, fait devant la municipalité, fait même à l'église, si vous croyez ça plus ferme, citoyenne. » — « Dis donc, Marie-Louise, il est joli garçon. Ah! ça, citoyen, pour c'mencer la connaissance, ma fille a son trousseau; elle est unique; elle aura tout; nous avions en Bretagne un petit bienfonds, à Pontchâteau, qui rapportait par année, bon an, mal an, trois cents livres d'affermage; mais nous ne l'avons plus. Qu'avez-vous, vous, citoyen? » — « Moi, citoyenne? J'avais à Lorient quatre maisons, qui rapportent trois mille livres, bon an, mal an; à Nantes, deux maisons, qui sont des magasins, qui rapportent quatre mille livres; je vous prouverai ça avant le mariage, citoyenne Chantocé. » — « Je vois, citoyen, que vous étiez riche; mais l'êtes-vous toujours? » — « Oui, citoyenne; et, si je n'étais pas en état de donner du pain à une jolie fille comme la citoyenne votre fille, je ne me proposerais pas comme ça de but en blanc. Je vous prouverai tout ça quand il vous plaira. » — « Dame! dis donc, Marie-Louise?... Nous verrons ça, citoyen. En attendant, v'là des petits pois qui cuisent; si vous en voulez manger, c'est de bon cœur. » — « C'est donc ça qui sent si bon? » dit naïvement Gemonville. Et il pensa en lui-même : « Je vais voir à la manière empressée, ou lente, dont Marie-Louise mettra le couvert, si je lui conviens... »

Marie-Louise, vermeille comme la rose, ou comme une belle cerise encore sur l'arbre, eut mis le couvert en un clin d'œil. Elle posa sur la table trois gobelets d'argent enveloppés dans du coton,

la belle salière, et la soupe fut mise dans une soupière à fleurs, qui n'avait pas coutume de servir. Les assiettes de fine faïence furent tirées du buffet. Elle alla à la cave, et les deux bouteilles qu'elle apporta avaient été ensablées. « Bon ! dit Gemonville, ça ira ! » On dîna gaiement, c'est-à-dire le galant et la citoyenne Chantocé, car la fille était un peu troublée. Il demanda permission de revenir le lendemain avec ses papiers, priant la citoyenne d'avoir quelqu'un en qui elle eût confiance. Ce qu'elle promit ; et il s'en alla avant que d'avoir ennuyé.

La mère et la fille ne parlèrent que de lui. Marie-Louise convint qu'il était aimable, qu'il avait de l'esprit, et qu'il n'était pas intéressé, la mère, qu'il était poli, et joli garçon. « Nous verrons ce que ça deviendra, ajouta-t-elle. Mais il est ben riche !... Au reste, comme on s'enrichit toujours, à la demande, nous serons encore assez heureuses s'il en reste le tiers, le lendemain des noces. » Pour Gemonville, il était enchanté de Marie-Louise, et très content de sa mère. Il se confirma dans l'idée de l'épouser et de s'environner de tous les sans-culottes de la connaissance de sa femme, en fraternisant avec eux.

Il ne manqua pas de revenir le lendemain. Il trouva la citoyenne Chantocé environnée de sa famille, outre un avoué, appelé pour parler d'affaires. Il se fit bien venir de tout le monde par sa politesse et sa franchise, sans néanmoins parler de sa qualité passée. Il se montra comme un bon Breton, ami de la patrie et prêt à se sacrifier pour elle. Il supprima son nom de terre, et n'employa que son nom de Gemonville. On dressa les articles, parce qu'il pressa la mère. Il avantagea la future plus qu'on ne demandait ; enfin, il montra tant de droiture et de bonne volonté pour elle que tout le monde félicita Marie-Louise. On avait un joli dîner pour la compagnie. Gemonville demanda la per-

mission de l'augmenter, et le reste de la journée se passa dans la joie. Le soir, avant de se séparer, la mère laissa un moment de tête à tête au futur. Gemonville l'employa bien. Il montra des sentiments si tendres, si généreux, si honnêtes, qu'il toucha un cœur que sa bonne mine avait déjà prévenu. Il attendrit Marie-Louise et lui communiqua de sa délicatesse...

Le lendemain, il vint, dès le matin, inviter ces dames à l'honorer d'une visite. Il s'était logé convenablement, ce qui était très bien pour un noble qui voulait devenir sans-culotte. Elles consentirent à sa demande, et il promit de les venir chercher en fiacre, avec deux de leurs plus intimes connaissances. On était donc cinq dans la voiture, et Marie-Louise fut sur les genoux de son prétendu. En arrivant, la mère Chantocé, ainsi que les deux amies, visitèrent toute la maison, en se récriant sur la commodité, sur la quantité de choses qu'il y avait. Pendant ce temps-là, Gemonville, lui, montrait à Marie-Louise le petit appartement qu'elle aurait quand elle serait sa femme... Le dîner fut délicieux. Les trois vieilles dames furent folles; Marie-Louise demeura modeste et réservée, et Gemonville respectueux. « Ils nous ont appris à vivre, ces deux jeunes barbes », disait la mère en s'en allant le soir.

Gemonville vit sa maîtresse tous les jours et l'épousa le dixième. Marié, ce fut encore mieux. Il forma le cœur et l'esprit de sa femme, qui avait d'excellentes dispositions. Leur bonheur enchanta toutes les connaissances de la citoyenne Chantocé, qui eut à sa disposition un grand jardin au faubourg Saint-Marcel, où elle avait la commission de faire préparer un bon dîner tous les dimanches pour toutes les personnes qu'elle voulait inviter; son gendre l'avait priée de ne pas craindre de le gêner, pour un peu plus, un peu moins de dépenses. Ces dîners environnèrent Gemonville d'une force imposante qui le tranquillisa. Il fut président de

sa Section; il rédigea des Adresses à la Convention; il les entendit applaudir, et son nom vola de bouche en bouche. Quand il s'agissait de dons patriotiques, il était toujours le premier. « Je dois mon bonheur à la Révolution, disait-il; sans elle, j'aurais épousé mon égale, et jamais je ne me serais douté des vertus propres aux conditions ci-devant inférieures. Non, ce n'est que dans ces états médiocres qu'on trouve des cœurs de femme comme celui de la mienne, des caractères joyeux et réjouissants comme celui de sa mère! Mais je ne connaissais pas le genre de bonheur que ces deux femmes me procurent; il est trop éloigné des mœurs et de la tournure de la ci-devant haute noblesse. »

II^e NUIT SURNUMÉRAIRE

6 et 23 mai 1793

Je passai, le soir, vers les sept heures, sur le Pont-Neuf. Au milieu de la place des Trois-Maries était un groupe de jeunes gens de tous les états. Je m'approchai pour écouter. Un orateur parlait. Voici ce qu'il dit :

« Il avait été décidé que Paris fournirait douze mille hommes pour envoyer contre les rebelles de la Vendée. Les registres sont ouverts pour recevoir les inscriptions militaires spontanées. Mais on s'est bientôt aperçu qu'il fallait employer un autre moyen... On décida que personne ne serait exempt, ni commis, ni clercs. Qui le croirait? Ce sont ces derniers qui ont l'aveugle insolence d'exciter des troubles, en réclamant... Quoi? un privilège dans une république qui les a tous anéantis! Ils s'assemblent, sans réfléchir qu'un rassemblement contre l'arrêté des Sections légalement assemblées est une

insurrection coupable, pour agiter entre eux s'ils obéiront à la loi du recrutement forcé. Les clerks délicats des notaires, et même leurs sauterisseries, représentent qu'ils sont accoutumés à une vie molle, qui les rend incapables de soutenir les fatigues de la guerre. Les femmes trouvent ces raisons excellentes. Les commis objectent qu'ils sont d'une indispensable nécessité à leurs bureaux. On allait politiquer, lorsque la force armée des Sections arriva; les clerks craignirent pour leurs membres délicats, les commis pour leur frisure; tout s'enfuit; l'on n'arrêta que quelques traîneurs, sauterisseries et surnuméraires, moins amollis que les autres. « Ah! dit un homme en les voyant courir, laissons ces lâches à nos dames et aux catins; ils ne sont pas dignes d'être soldats! » Et, le lendemain, on relâcha ceux qu'on avait arrêtés, et la classe entière fut regardée comme composée d'hommes nuls. Honneur aux bons soldats! Et éternelle infamie aux clerks, aux commis, à tous les lâches! »

Ici l'orateur fut interrompu. « Lâche toi-même! lui dit un clerk. Un de nous, le général Salomon, se distingue et montre qu'il ne faut pas être un géant pour avoir du cœur... » Comme je vis qu'on allait se battre, je passai...

Je me rendis chez moi, où je trouvai la lettre que voici.

Lettre au Spectateur

« Citoyen Spectateur-Nocturne. Nous sommes dans une crise terrible. Les scélérats de la minorité, qui, par cette raison seule, ne peuvent être que des rebelles, ont levé l'étendard de la guerre civile. Rien n'égale leur cruauté. Ils tuent, ils violent, ils pillent, et, ce qui est pis encore, ils forcent les ignorants et les faibles à les seconder. Ils ont pris Fontenai-le-Peuple, et ils y ont commis



OUVRAGES que je propose de publier N.-B.-RESTIF, s'il vit assez-longtemps pour les achever. — Il en donne ici le titre et le concept, afin qu'on puisse faire librement après lui, ceux qu'il n'aura pas commencés.

- I. Les Mille-ét-une Metamorphoses : Ouvrage très-moral, dans lequel on suit les différens changemens par lesquels passent l'Homme et la Femme, depuis le moment de leur naissance, jusqu'à la decrepitude. † On n'y considère pas seulement le moral, c'est-à-dire les passions, les sentimens, les manières, mais encore les développemens physiqs. Cet Ouvrage, où les détails seront très-rapides, ne doit pas former plus de IV Volumes, de la grosseur de ceux des Nuits.
- II. Les Mille-ét-une Faveur. † Ouvrage delicat, où l'on suit, vraies gradations de l'attendrissement d'un cœur pur.
- III. Les Mille-ét-une Resolutions d'une Fillé-à-mariée. † † Je ferais cet Ouvrage, d'après ce qu'on entend dire journellement aux Jeunespersonnes sensibles, qui ont une grande envie de se marier. Hâ les beaux projets ?
- IV. Mon Histoire, ou les Avantures très communes d'un Jeunehomme-sans-qualité, d'un merite assez mince, et dont les talens sont très-bornés. (*Voyez dans les Nuits.*)
- V. L'Education propre à mettre nos Jeunesseigneurs au nombre des Hommes. † *En faire des Paysans d'abord.*
- VI. La Teologie naturelle, ou Létres d'un Jeunehomme absent, à sa Jeune-épouse, pour la rendre fidelle.
- VII. Le Livre-des-Sots, ou Tour-de-passepasse des Épouses de Paris : Ouvrage utile aux Hommes.
- VIII. Est-ce un Roman ? Histoire où l'on voit les Personages agir d'après nos mœurs actuelles.
- IX. Claire D'Orbe, ou le Pandant de la Nouvelle-Eloïse.
- X. La Contrenouvelle-Eloïse, en autant de Létres que la veritable, † *Voyez-entes détails dans les Nuits.*
- XI. L'Amoureuse, ou conduite d'une Fille qui aime, depuis la première émotion, jusqu'à la dernière faveur.
- XII. Le Tour-de-France, ou Tableau fidèle des Mœurs des différentes Provinces du Royaume. (Épouse.
- XIII. L'Amant-instituteur, ou le moyen de se former une
- XIV. Les Mille-ét une Ingenuités, ou l'Amable Agnès.
- XV. Les Mille-ét-une Infidélités.. XVI. —et-un Plaisir.
- XVII. Les Mille-ét-un Sacrifices. XVII. —et une Sotise
- XIX. La Surprise de l'amour. XX. Moi, ou l'Egoïsme.
- XXI. Les Mille-ét-une Manière de plaire aux Filles.
- XXII. Le Bonheur-de-l'Illusion; divisé par Chimères.
- XXIII. Le Roman-dramatique, ou l'Avanture de 24 heur.
- XXIV. Les Préjugés justifiés. XXV. Le Jeunehomme.
- XXVI. Le Naufrage, Œuvre très-philosophique.
- XXVII. La Femme longue ups desirée: Secret du bonheur
- XXVIII. La Femme qui t. i. omse du temps et du degout.

(Tous ces Ouvrages sous dev l'opés dans les Nuits.)

des horreurs. Voici deux traits qu'on m'a racontés, sans me dire bien sûrement le lieu de la scène. Cependant je vous nommerai les endroits qu'on m'a cités.

A Fontenai-le-Peuple, il y avait un horloger, nommé Filon, qui avait une très jolie femme. Deux émigrés, rentrés d'Angleterre, la connaissaient, et leur plus grand désir était de l'avoir en leur possession. Ils furent des plus ardents pour attaquer, et, étant enfin entrés dans la ville, ils coururent à la maison que madame Filon occupait. Ils l'y trouvèrent avec son mari. Sa beauté, sa douceur, les désarmèrent; c'est-à-dire qu'ils ne purent se résoudre à lui faire violence devant son mari, comme ils se l'étaient proposé. Ils lui dirent : « Madame, nous venons pour vous préserver, sachant qu'il y a des desseins contre vous. Nous allons vous placer dans une maison, avec d'autres personnes de votre sexe. » Ils l'emmenèrent effectivement dans une maison dont ils étaient les maîtres. Mais, dès qu'elle y fut, ils lui firent violence, après avoir tiré au sort à qui commencerait. Ils s'assouvirent assez longuement. Après quoi, se ressouvenant combien ils l'avaient désirée, et considérant combien elle était jolie, ils allaient la tuer, par une sorte de jalousie, quand une autre pensée vint à l'un d'eux; ce fut de tellement l'avilir qu'ils n'y eussent plus aucun regret. Ils la firent violer devant eux par leurs valets, ensuite par leurs charretiers; après quoi, ils la firent ramener chez elle, mourante... Elle n'en est pas morte, mais elle a eu l'esprit aliéné pendant plus de deux mois; elle marquait, au moindre coup de tambour ou de fusil, ou seulement au moindre bruit, une frayeur à se cacher sous les lits ou dans les caves. Un jour, elle fut prête à se jeter dans un puits. On ne l'a guérie qu'en l'envoyant dans un endroit tranquille, où elle n'a plus rien entendu. Vous pouvez la voir, elle est aujourd'hui à Paris.

Un autre trait est arrivé à Champigny au moment où les rebelles s'approchèrent de Tours. Une dame, veuve de Grandpont, s'était réfugiée dans la ville à l'approche des furieux, avec deux grandes et jolies filles de quinze et dix-sept ans; celle de quinze était la plus grande. La mère était encore bien; surtout, elle avait beaucoup de grâces. Il y avait dans l'armée des rebelles un grand ennemi de feu M. Saussaie, le mari de la veuve. Ayant appris qu'elle avait quitté sa campagne avec ses deux filles pour se mettre plus en sûreté dans la ville voisine, il la fit guetter, surtout dans le temps où toutes les apparences étaient plus tranquilles. En effet, la dame, ne voyant pas un danger présent, profita d'un moment de calme pour aller seule à Grandpont. Elle y mit ordre à quelques affaires et s'en revint. L'ennemi l'avait su; la voyant seule, loin de l'insulter, il retint ceux de son parti qui auraient pu l'attaquer. Il lui fit ainsi une escorte invisible.

Mad. Saussaie prit de la sécurité, et, ayant eu affaire une deuxième fois à Grandpont, elle s'y fit accompagner par ses filles. C'était où le scélérat l'attendait. Elle ne voulait pas coucher au village; mais, au moment de son départ, une petite troupe qui se montra lui fit peur. Elle resta, bien fâchée de son imprudent voyage. Au milieu de la nuit sa maison fut attaquée, ses portes enfoncées. Les soldats pillèrent, burent, mangèrent; les officiers entrèrent dans la chambre des dames, allumèrent tous les flambeaux, les mirent nues, et, le poignard ou le pistolet à la main, les forcèrent à toutes les attitudes auxquelles les Mousquetaires avaient l'habitude d'assujettir les nymphes des mauvais lieux. Ils faisaient leurs remarques sur la mère et sur les filles qu'ils obligèrent toutes trois à marcher à quatre pattes, les cheveux ramenés en avant, et se traînant, non sur les genoux, mais sur les mains et les pieds, ce qui satisfaisait la brutale

curiosité des scélérats. Ils obligèrent la mère à... faire des infamies à ses filles. Cela fini, leur brutalité portée au comble, ils les violèrent toutes trois, en les souffletant au moindre manque d'obéissance à leurs ordres obscènes. Ils les allaient livrer aux soldats, quand le son lointain du tambour les effraya. Ils les attachèrent, nues, et les laissèrent, pour aller se mettre sous les armes. Ils s'étaient promis de revenir. Mais les patriotes ne leur en donnèrent pas le temps. Les voisins vinrent aux cris et délièrent les trois dames.

Voilà un échantillon du sort que préparent les contre-révolutionnaires aux villes et villages où ils pénétreront.

III. NUIT SURNUMÉRAIRE

31 mai. 1, 2, 3, 4, 5 juin 1793

Le 31 de mai est un jour célèbre dans mes annales, ou mes fastes comme je les nommais dans ma jeunesse. Je m'étais couché tranquille, quoique j'eusse vu de grands mouvements dans les rues, en revenant du café Robert-Manouri. A trois heures, j'entends sonner le tocsin de toutes parts, comme au 10 auguste dernier. Je ne savais ce que cela voulait dire. Je restai éveillé. Dès les quatre heures, tout le quartier était en rumeur. J'entendis frapper à la porte de notre capitaine, qui mit la tête à la fenêtre, en se plaignant. On ne frappe pas aux portes ! dit-il. Il se leva néanmoins. Je fus bientôt sur pied.

Descendu, je m'informe. Mes camarades ignorent ce qui les met en action. Pour moi, j'avais bien quelques doutes, mais point de certitude, d'ailleurs, ne connaissant pas encore les divers intérêts et les dispositions des membres les plus célèbres,

que je croyais de véritables patriotes, puisque moi-même je les avais loués comme tels. J'étais loin d'imaginer ce qui allait arriver... On demeura sous les armes tout le jour. Vers les neuf heures du soir la Convention fut entourée de troupes et de canons. Tout le monde était surpris, car le nombre des gens au fait était si petit qu'on peut employer cette expression. On s'imaginait que le but de la Commune de Paris était de violenter la Convention. Mais on a, depuis, su que ce n'était que pour empêcher les aristocrates, et les autres malveillants de tous les genres, de se montrer. Ce motif rendait légitime la circonscription de l'Assemblée...

Cependant les Pétion, les Guadet, les Vergniaud, les Lanjuinais, criaient qu'ils n'étaient pas libres. Lacroix et quelques autres membres de la Montagne s'étant présentés pour sortir, ils furent repoussés dans la salle par des hommes à moustaches, qui n'étaient pas de la garde ordinaire. Ils rentrèrent, effrayés, et se plaignirent. Par qui ces hommes avaient-ils été placés? Ce ne pouvait être que par un des comités de la Convention, ou par la Commune. C'était une grande opération, que celle d'expulser de la Convention des membres inviolables, et de donner prise sur soi-même par là. Mais les représentants firent ce grand sacrifice et s'immolèrent pour ainsi dire eux-mêmes...

Telle fut l'opération commencée le 31 mai. Pétion, Guadet, Lasource, Brissot, Lanjuinais, Vergniaud, Buzot, etc. furent décrétés d'accusation, eux que nous croyions de vrais patriotes et les plus fermes soutiens de la liberté. Ils nous avaient trompés. Leur conduite postérieure prouve leur félonie. Ils ont voulu déchirer le sein de leur mère. Ils ont causé à la patrie des maux incalculables; Caen et le Calvados sont revenus. Mais Lyon est perdu! Marseille, Bordeaux, ont senti le danger. Mais les lâches Toulonnais se sont livrés à nos ennemis éternels et les plus dangereux, aux per-

fides Anglais dont la loi Punique est bien au-dessous de celle des Carthaginois.

Les jours suivants, le 2 et le 3 juin, on fit décréter les douze membres de la Commission dite des douze, dans laquelle, entre autres, était Rabaud. Cette commission avait fait arrêter le municipal Hébert, et ce fut même l'occasion prochaine de la grande secousse. Les Jacobins virent qu'on en voulait aux ardents patriotes, à ceux qui, comme le Maire Pâche, avaient parlé contre la partie de l'Assemblée dite la Plaine, par opposition à la Montagne. L'assemblée tenue chez le maire avait été dénoncée à la Convention comme une conjuration contre elle, c'est-à-dire contre les membres depuis expulsés. S'ils en avaient encore eu la force, ce sont eux qui eussent expulsé les autres... On sait quelles sont les suites de l'expulsion; la révolte temporaire des départements de l'Ouest, celle de Bordeaux, de Marseille. Mais si la commission des douze l'avait emporté, qui peut dire à quels maux nous aurions été exposés?... La pensée en fait frémir. Peut-être aujourd'hui la République déchirée, dépiécée, serait-elle la proie des tyrans. Bénissons donc la Montagne, qui a prévenu notre perte entière, et tâchons de réparer celles que nous avons éprouvées.

Mais on sait que, laissant à d'autres les affaires publiques, je m'occupe plus volontiers des affaires particulières.

IV. NUIT SURNUMÉRAIRE

13-16 juillet 1793

Passons légèrement sur les événements connus, le soulèvement aveugle et bien repenté de quelques départements, la fuite de quelques membres arrêtés, leurs manœuvres dans les départements où ils se sont sauvés, une visite faite pendant le jour au Palais-Egalité, etc... Laissons également ce qui regarda nos armées, qui n'est pas du ressort du *Hibou-spectateur* dans les rues de Paris. Nous en sommes au 13 juillet.

Je sortis le soir à huit heures. J'entrai chez le citoyen libraire qui vend les *Nuits**. L'on n'y savait rien encore du sinistre événement. Parvenu au Pont-Neuf j'entendis un serreur de boutique dire à la marchande : « Elle s'en allait. On l'a arrêtée sur la porte. Il est mort. » Je ne savais ce que cela voulait dire. D'ailleurs la première circonstance était fausse... J'avancai jusqu'au café Robert-Manouri. Ce fut là que cent bouches racontaient l'accident terrible. Mais respirons un moment.

Depuis 1789, j'entendais parler du citoyen Marat. J'avais soupé, rue de Tournon, avec des gens qui le connaissaient; chimiste habile, ce physicien avait fait des découvertes dans un art difficile, et il en avait reculé les bornes. C'était par la physique qu'il avait obtenu, à Paris, ses premiers succès en médecine. Il suivait la nature, et sa réputation fut telle, la deuxième année de son exercice, qu'il gagna 40.000 francs. Mais la nature sans charlatanisme ennuie à Paris. Il fut quitté la troisième année, et, la quatrième il commença son journal intitulé *l'Ami du Peuple*. On sait ce qui lui arriva; comment il fut persécuté par La Fayette qui,

secondé de toute la force armée, ne put s'emparer de cet homme seul. On se contenta de briser son imprimerie, et ce fut la première violation de la liberté de la presse. Marat se tint ensuite caché, au point que les trois quarts du monde le crut un être imaginaire. Enfin, il parut au grand jour à la Convention Nationale. Il ne fut plus possible alors de douter de son existence. La prévention contre lui était générale, et ses propres amis se virent un instant forcés de l'abandonner. Il se soutint néanmoins. Enfin la commission des douze le décréta d'accusation comme je l'ai rapporté..., article écrit, et même imprimé, dans le temps de son triomphe. Il sortit; mais certaine partie du public tournait son triomphe en ridicule. Qu'a-t-il fallu pour rendre à Marat, habile physicien, médecin intelligent, ardent patriote, toute la pureté de sa réputation? La mort, la mort patriotique qu'il a reçue le 13 juillet 1793, entre sept et huit heures du soir.

Il en est peu d'aussi glorieuses... Lepelletier* fut assassiné par un mauvais sujet, un bravache, un infâme spadassin, méprisé de tout le monde, le débauché Pâris. Marat au contraire, avait exalté la tête d'une jeune personne intéressante qui l'eût admiré, défendu, si elle l'avait mieux connu. Une main infâme et flétrissante ne trancha pas ses jours : le monstre fut une fille vertueuse, de la vertu des femmes, c'est-à-dire chaste. Il semblait que cet homme, dévoré du feu sacré du patriotisme, ne dût voir ses jours tranchés que par la main d'une vierge. A sept heures, Marianne-Charlotte Corday vint chez le citoyen Marat, à qui elle avait écrit une lettre qui, si elle est vraie, est le cachet du crime, puisqu'elle y trompait. Ce fut avec des peines infinies, et par les ordres de Marat lui-même, qu'elle parvint auprès de lui. Son air, ses discours, tout tranquillisa; les femmes s'éloignèrent du malade au bain, et, dès que Marianne-Charlotte en vit le moment, elle tira un petit cou-

teau longuet, acheté le matin au Palais-Egalité, et le plongea dans la poitrine du patriote, qui fit un cri aigu et ne survécut que quelques minutes. On accourut. Marianne-Charlotte, dans un mouvement de peur, s'entoura dans un rideau de croisée, où on la trouva bien vite. La garde accourt; un témoin oculaire, le citoyen Laferté, présent au procès-verbal, et à la conduite à l'Abbaye, l'entendit convenir de tout. Quand elle sortit pour aller en prison, elle s'évanouit. En revenant à elle, la malheureuse dit, avec étonnement : « J'existe encore ! Je croyais que le peuple m'aurait mise en pièces. »

Elle resta en prison, de la nuit du 13 au 14, jusqu'au 19 au soir, qu'elle fut exécutée. Le surlendemain de la pompe funèbre de la victime, elle avait écrit à son père pour lui demander pardon de l'avoir trompé en lui disant qu'elle allait à Londres. On regarde cette lettre simplement comme une précaution disculpante... Cette fille méritait la mort. Elle le sentait et se rendait justice. Mais d'où vient une conduite aussi ferme, admirée avec horreur de toute la capitale, que le fut la sienne, après son crime, n'est-elle pas l'apanage exclusif de la vertu ? D'où vient, dans ce siècle d'amazones, n'a-t-elle pas compris qu'une femme assassin est le plus effrayant des monstres ? O femmes qui voulez être hommes, et vous, hommelettes qui les y encouragez, le crime de Marianne-Charlotte est le vôtre autant que le sien... Le bourreau souffleta sa tête séparée, il en fut puni et mis en prison. Ce n'est pas à l'exécuteur à rien ajouter à la sentence.

V^e NUIT SURNUMÉRAIRE *

10-28 août 1793. Fête de la République

Le 14 juillet avait été consacré au deuil. D'un commun accord, on remit la fête de la République au jour à jamais célèbre, où les rois ont fini en France. Tous les départements furent avertis, et tous accoururent, malgré les semences de la division. Lyon, cette ville infortunée, encore sage, ou du moins ayant encore de la pudeur, y avait trente-quatre députés. Toulon, l'infâme cité de Toulon, y envoya, pour mieux tromper... Mais les députés de Lyon repartirent la veille, avertis par leurs complices. Car déjà les aristocrates s'en étaient emparés, ils y étaient les maîtres... La fête fut superbe, et l'on ne s'aperçut pas de l'absence des Lyonnais. Mais les détails s'en trouvent partout.

La jolie calvadienne dévouée

Je tâche de recueillir tous les faits extraordinaires, pour les consigner dans cet ouvrage, qui sera un jour de la plus grande importance.

Une jeune personne de Caen, vraie patriote, mais un peu exaltée, vint à Paris dans l'intention de réparer le tort qu'avaient fait à la République l'égarement temporaire de son département et le crime de Marianne-Charlotte. Les moyens qu'elle voulait prendre étaient singuliers; c'était une brune ardente, d'environ vingt-six ans. Elle prétendit, comme les anciennes Druidesses gauloises, qui chaque année accordaient solennellement leurs faveurs aux guerriers les plus distingués, donner les plaisirs de l'amour aux héros du patriotisme. En conséquence de ce généreux projet, elle s'in-

forma. Ensuite, elle voulut voir et savoir. Ses informations furent assez exactes. Mais celui-là était nouvellement marié à une jeune et jolie personne, qu'il adorait; celui-ci avait une ou deux maîtresses jalouses; cet autre dédaignait les femmes et jamais ne fléchissait devant elles, quoiqu'il ait employé un autre mot qui fit bien rire! Plusieurs autres... etc., etc. Bref, elle ne vit pas qui favoriser en se donnant, ou à qui se donner en le favorisant, comme on voudra.

Elle était dans cette fluctuation d'idées quand le hasard me la fit rencontrer. Je ne sais de quoi j'avais l'air, mais enfin elle me crut du genre favorable, et même qu'il y aurait beaucoup de courage dans cet acte de dévouement. Elle me parla. Je la pris pour une fille de la rue de l'Arbre-Sec, qui m'attaque quelquefois, et ma réponse fut conforme à cette idée. « Je vois que vous vous trompez, me dit alors Félicité Prodiguier*, et je me trompe peut-être aussi moi-même. Qui êtes-vous? » Je me détaillai. La jeune personne rêva. « Vous en valez peut-être bien un autre, mais, avant tout, je crois devoir vous demander conseil. »

Alors, elle me conta comment elle était venue à Paris, pour réparer, par un dévouement dans le goût de quelques-uns des Anciens, les torts de son département. Elle m'exposa l'état de sa fortune, etc. Je l'écoutais attentivement. « Je crois, lui dis-je enfin, citoyenne, qu'il serait plus à propos de destiner votre jolie personne, et votre ronde fortune, à un jeune patriote dont vous feriez le bonheur et qui ferait le vôtre, et de donner ainsi tous deux de bons sujets à l'Etat. Qu'en dites-vous? Et, pour entrer dans vos vues, je vous conseille de prendre un Parisien qui ait déjà servi avec distinction; cela vous fera ressembler davantage aux anciennes Druidesses. » Je lui expliquai ce que c'était. Elle me pria de la mener dans quelques endroits publics, comme les spectacles, les

cafés, les Sections. J'y consentis, et nous partîmes sur-le-champ.

Nous entrâmes au café Robert-Manouri où elle fit ses premières observations. De là, nous allâmes à ma Section, où elle remarqua beaucoup un jeune homme du bureau. Rendez-vous le lendemain. Nous allâmes aux Italiens, les Français venant d'être supprimés pour avoir joué différentes pièces où perçait le goût aristocratique et avoir montré des dispositions à l'avenant. Ils ont fini le [?] septembre, par la *Paméla* de l'ex-législateur François Neufchâteau. Le mardi, nous allâmes à l'Opéra. Le mercredi, au Théâtre-National de la rue Richelieu; le jeudi, à celui de la République; le vendredi, à celui des Variétés du Palais; le samedi au Théâtre de Molière; enfin, le dimanche, nous revînmes à ma Section, où elle jeta le mouchoir au jeune bureautier. Ils se sont mariés, car elle lui a très convenu, et je crois qu'ils seront heureux.

Telle est la petite aventure que j'ai vue se réaliser dans les temps de la fête du 10 août, et jours suivants. Car cela n'est terminé que le 30 septembre 1793.

Punition de Custine

Cependant le général de l'armée du Nord avait été mandé à Paris, il avait été arrêté et mis au Luxembourg le 22 juillet, au Tribunal révolutionnaire le 18 août, condamné le 27 à 8 heures et exécuté le 28 entre 10 et 11 heures du matin. Autant Marianne-Charlotte avait montré de fermeté, sans affectation, autant Custine parut frappé. Il appela au secours de son désespoir la religion chrétienne. Il avait reçu sa sentence avec un étonnement de stupeur. Il s'écria : « Moi! traître! » En sortant du Palais-Justice pour aller à l'exécution, il leva les yeux et tendit les mains vers le ciel en répétant l'expression : « Moi! traître! » Il ne s'occupa ensuite

que de son confesseur. Arrivé au lieu de l'exécution, il donna toutes les marques de dévotion possibles. Quel en était le motif?... Custine, à sa mort, avait 25.000 livr. dont le geôlier s'était emparé, en accusant de ce vol le confesseur, qui fut arrêté. Celui-ci justifié, le concierge fut mis en prison. J'ignore comment il a été puni ensuite.

3 octobre 1793. Les événements qui se sont succédé depuis le 7 septembre, sont la défaite des Anglais devant Dunkerque, la poursuite par nos troupes, qui ont vaincu malgré les généraux; succès trop compensés par la trahison, et les prises de Condé, de Valenciennes, du Quesnoi, peut-être de Cambrai, et de presque tout l'Etat-major de l'armée du Nord; la continuation de la rébellion de Lyon, prêt à être réduit, en ce moment, 6 octobre, la tradition perfide de la ville de Toulon aux Anglais, la résipiscence des Marseillais, des Bordelais, etc. Le 3 octobre la Convention, qui cherche à s'épurer, a décrété d'accusation quarante-huit de ses membres, savoir : Brissot, Vergniaud, Gensonné, Guadet, Duperret, Carra, Sillery, Condorcet, Fauchet, Doulcet, Ducos de la Gironde, Boyer-Fonfrède, Gamont, Mollevault, Gardien, Valadi, Valazé, Duprat, Mainvielle, Bonnet, Chambon, Lacaze, Delahaye, Lidon, Fermond, Mazuyer, Savari, Lehardy, Hardy, Boileau, Vallée, Rouyer, Antiboul, Lassource, Isnard, Lesserpt-Beauvais, Duchastel, Devérité, Dulaure, Grangeneuve, Duval, de la Seine-Inférieure, Vigée, Resson, Noël, Coustard et Andrei, d'avoir conspiré contre l'unité, l'indivisibilité de la République, la liberté, l'égalité et la souveraineté du peuple. II. Elle les renvoie devant le tribunal révolutionnaire pour être jugés suivant la rigueur de la loi. III. Il n'est rien changé par ce décret à celui qui déclare traîtres à la Patrie Buzot, Louvet, Gorsas, Petion et autres. IV. Les députés signataires des adresses contrerévolution-

naires et protestations faites les 6 et 19 juin contre les journées des 31 mai et 2 juin et contre les décrets alors rendus, seront mis en état d'arrestation, et il sera fait un rapport par le comité de Sûreté générale. Billaud-Varenne : « Je demande que Philippe d'Orléans, un des chefs de la conspiration, soit compris dans le décret d'accusation. Je demande que ce décret contre les députés conspirateurs soit prononcé avec solennité et appel nominal. » Un autre membre demande que l'on décrète d'accusation tous les députés qui ont signé la protestation contre le 31 mai. Ils n'avaient, dit-il, d'autre but que d'allumer la guerre civile. Robespierre : « L'appel nominal est inutile. Je ne vois pas la nécessité de supposer que la Convention puisse être divisée en deux partis. Nous devons présumer qu'il n'y a pas d'autres traîtres ici. Je crois inutile aussi le décret d'accusation, en ce moment, contre ceux qui ont seulement signé la protestation. C'est surtout sur les chefs qu'il faut frapper; c'est leur supplice qui doit effrayer ceux qui seraient tentés de les imiter. Il est parmi ces signataires, des personnes trompées, qui n'ont été que les dupes de la faction la plus criminelle et la plus astucieuse qui ait jamais existé. On délibère par assis et levés. Tous ces députés, ainsi que ceux qui sont mis en arrestation, et dont on ne met pas ici les noms, seront transférés dans les prisons.

Il a été décrété, sur la motion de Billaud-Varennes, que Marie-Antoinette sera jugée dans la semaine prochaine.

Tel est l'état des choses, au 9 octobre.

Profession de foi politique de l'Auteur

Comme je l'ai dit, en commençant, j'ai écrit cet ouvrage à mesure que les événements arrivaient, et il a été très long à imprimer. J'y donnais plus le sentiment public d'alors, que le mien. Mais,

ici, je dois présenter ce dernier dans toute sa pureté.

Je crois que la vraie Représentation Nationale est dans la Montagne, que les Jacobins et les clubs patriotes dans le même sens, ceux qui pensent comme eux, sont les vrais patriotes, que les Petion, etc. loués il y a un an, étaient des traîtres, que Marat, Robespierre, etc. ont sauvé la patrie, que les exécutions des 2, 3, 4, 5 septembre, étaient malheureusement nécessaires, surtout pour les prêtres réfractaires, les laïcs, contrerévolutionnaires, etc.; que la mort de Louis Capet a été juste et nécessaire et qu'en le défendant, comme on l'a dit dans cet ouvrage, on n'aurait pas dû néanmoins le sauver, mais seulement prouver à la Nation que son intérêt était que le dernier tyran des Français pût, que lorsqu'on a dit qu'il n'était pas tyran, étant né sur le trône, on a seulement voulu dire qu'il n'y était pas monté par la violence; mais on soutient qu'à présent tous les anciens rois Français doivent être nommés des tyrans, que les journées du 31 mai, 1, 2, 3, 4 juin, etc. 3 et 00 [sic] octobre, qui ont été la suite, ont sauvé la patrie, que le crime de Marie-Antoinette, de Brissot, etc., est constant, et que la Commune de Paris a bien mérité de toute la République par sa vigueur, son zèle et son brûlant patriotisme.

P. S. Les événements arrivés depuis cette époque sont, le soir du 6, l'arrestation de l'ex-député Gorsas, auteur de l'*Ane-promeneur*, puis du *Courier de Versailles à Paris*, ensuite *des départements*, qui avait usurpé, l'on ne sait pourquoi, dans ces mêmes départements une sorte de réputation. Après le 19 août 1792, il embrassa la secte dite Brissotine. Le lendemain 7, il fut conduit au Tribunal révolutionnaire, avec trois témoins pour affirmer que c'était bien Gorsas. Son nom fit son procès; on lui déclara que, mis hors la loi, on lui

appliquait le décret qui le condamnait à mort... Il voulut parler. Il dit, croit-on, que sa mort serait bientôt vengée. Le président ne répondit que deux mots : Emmenez l'accusé. Il fut exécuté à trois heures.

Le matin du même jour avaient été exécutés deux jumeaux, pour crime de contrerévolution. Avec eux, mais non leur complice, quoique coupable du même crime, Charlotte Vautant, jeune fille de vingt-deux ans, dont la mort sans confesseur a été ferme et décente. Les Françaises vraies patriotes sont bien estimables puisque celles qui se le disent faussement tâchent de le paraître. Je ne parle du curé de Saint-Barthélemy, prêtre assermenté, que pour répéter ce que j'ai déjà dit; c'est que les prêtres ne peuvent enlever de sur leur âme la crasse aristocratique. Elle y tient comme les couleurs incrustées sur le corps des sauvages.

Le deuxième jour de la 3^e décade du 1^{er} mois (samedi 12 octobre) Marie-Antoinette a subi l'interrogatoire secret.

Le lendemain 3 de la 3^e, on a reçu la nouvelle de la reddition de Lyon; quatre mille aristocrates se sont échappés par le quartier de Vèze; mais ils ont été poursuivis, et quinze cents ont été taillés en pièces. On a repris le trésor qu'ils emportaient, et l'on espère que les habitants des environs détruiront ce qui restera. On a remporté une victoire dans la Vendée, où l'on a repris Châtillon. Des députés de Nantes sont venus dire les raisons du succès trop lent des armes de la République dans la Vendée. Le 4 de la 3^e, Marie-Antoinette est au Tribunal révolutionnaire. Elle sent enfin, cette femme hautaine, dans toute sa force, ce mot d'un ancien : *Nil humani a me alienum*... Rien d'humain ne m'est étranger, pas même le malheur et la honte... Et elle l'a méritée.

Marie-Antoinette d'Autriche de Lorraine, interrogée, ajouta aux noms exprimés sa qualité, qui

ne fit aucune impression. Ses réponses furent courtes, par oui et par non; quelques fois elle ajoutait : « Cela n'est pas ainsi. » Elle donna, entre autres, une réponse par écrit. Le président lui observa que ce n'était pas l'usage et lui renvoya son écrit par son défenseur officieux. Et elle dit la chose de bouche, sans lire. Ceci était relatif à une inculpation grave au sujet de son fils. I. Son interrogatoire commencé le lundi 3, continué le 4, a fini le 5 à trois heures du matin. Elle a été jugée à quatre heures. On l'emmena dans la prison. Elle a demandé à ses deux défenseurs si elle n'avait pas montré trop de dignité dans ses réponses. II. Vouland, au nom du Comité de Sûreté générale, a demandé que ces deux défenseurs fussent retenus pour savoir d'eux si elle leur avait confié quelque chose. Ils ont assuré qu'elle avait conservé une dissimulation profonde. Elle se coucha et dormit environ deux heures. Elle prit du chocolat. Elle a été deux heures avec l'ecclésiastique. Elle fut habillée de blanc avec un petit ruban noir pour attacher son bonnet. Elle n'a point demandé à voir ses enfants. Elle est sortie du Palais-Justice à onze heures et demie. Elle avait demandé un carrosse. Elle a été mise dans la voiture avec un confesseur, vieillard blanchi. Elle s'est tenue fort droite et n'a point parlé au prêtre en particulier, quoiqu'elle lui ait répondu quelques fois. Elle devait être pâle, comme toute femme qui a mis beaucoup de rouge, et qui a passé par de grandes angoisses. Elle a été exécutée vis-à-vis la statue de la Liberté, place de la Révolution, à midi un quart, pour avoir constamment travaillé contre la Révolution, tenu un comité autrichien à Paris, engagé son mari à fuir à Varennes, ouvert seule et fermé toutes les portes, avoir à son retour continué à conjurer, corrompu des membres constituants pour la révision de la Constitution, pour en détruire l'effet, etc... Elle est encore accusée d'un crime horrible,

CONTRE LES CONTREFACTEURS.

Il existe, depuis quelque-temps, dans la Litterature, et dans la Litterature seule, un abus, un vol, un brigandage, une violation de la propriété la plus-importante et la plus-sacrée: c'est la contrefaçon. Il est peu d'Auteurs qui puissent en supporter les funestes effets, et elle fait un tort irreparable à Ceux-même quelle ne ruine pas: C'est contre cette infamie, ce sacrilège, que j'élève ici la voix! Je les denonce aux Magistrats et au Public, qui, malgré lui, et sans le savoir, en est le fauteur. ¶ Je vais établir IV grands points, les discuter et les prouver: La Contrefaçon est un Vol; un Attentat à la propriété la plus sacrée, une Infamie, un Sacrilège. ¶ I, C'est un VOL, sous toutes les acceptions possibles. Un Homme compose un Ouvrage quelconque. Il vend le manuscrit, ou le fait imprimer: S'il vend le manuscrit à un Libraire, Celui-ci le paye, et fait-imprimer, à des risques plus-grands, que pour les avances de toute autre espèce de commerce. Son édition paraît: Il a payé l'Auteur; il va payer l'impression, le papier; il l'épuise, parce qu'il compte sur une prompte rentrée de fonds: Mais à-peine la vente est-elle commencée, qu'un Voleur, un Brigand, qui n'a payé ni le manuscrit, ni les changemens indispensables qu'est forcé de faire tout Auteur qui aime son Ouvrage, ni le surplus pour un manuscrit souvent difficileux, ni plusieurs autres faux frais, jète sa contrefaçon, moins dispendieuse de-moitié, entre le Public et le Libraire legitime, qu'il ruine absolument, ou que tout-aumoins il guerit à jamais de l'envie d'acheter des manuscrits.... ¶ Si l'Auteur fait imprimer lui-même, c'est pis encore. Il a tout payé un-peu plus-cher

que le Libraire ; il a payé-comptant, et il est ruiné par son propre génie ! Le travail des autres Hommes les substante , le sien lui enlève sa subsistance acquise.  II, La contrefaçon est UN ATTENTAT A LA PROPRIÉTÉ LA PLUS-SACRÉE : Un Auteur a quelquefois passé sa vie à faire un Livre , utile au Public seul ; car fût-ce un Roman , tout Ouvrage d'un Honnête-homme est utile ; PAMELA , CLARISSE , GRANDISSON , CLEVELAND , LA NOUVELLE-ELOÏSE , GIBLAS , TOM-JOHN , LES LETTRES-DE-SANCERRE , LE PAYSAN-PARVENU , MARIANNE , LE PAYSAN-PERVERTI , LES FRANÇAISES , LES PARISIÉNNES , et surtout ces NUITS , qui m'ont coûté tant de veilles ! sont des Ouvrages utiles : L'Auteur ne s'est pas contenté de composer cette dernière Production , qu'il publie aujourd'hui , il l'a imprimée , en s'imposant des privations ; il a risqué le produit de 20-ans de travaux ; et au-moment où il est depouillé de tout son avoir , par plus de 25-mille-livres d'avances , un infame Brigand est peut-être sur-le-point de profiter du peu d'intelligence dans le commerce d'un Homme-de-lettres très-occupé , pour s'emparer de son Ouvrage , qu'il a la facilité de faire-imprimer très-promptement , au moyen du ligne-pour-ligne et du page-pour-page , pour le donner , avec gain , à prix plus bas , et le priver ainsi non-seulement du produit de son travail , mais de la rentrée de ses avances. Hé-quoi ! l'humanité ne parlerait-pas au cœur des Honnêtes-gens , pour un Père-de-famille déjà vieillard , et n'exciterait-pas la plus-vive indignation , contre un Voleur qui lui ravit sa subsistance et celle de ses Enfants ! Est-il une violation de la propriété plus-crîante ? Est-il une propriété plus-

sacrée, que celle à laquelle j'ai-donné mon invention, mon temps, ma santé, ma fortune?... — Mais (diront les Gens-dt-monde) pourquoi l'Auteur imprime-t-il? — Hé! Messieurs, le voici: Il y a deux ans, je fis paraître un Ouvrage, qui m'avait coûté 34-mille livres: Je le vendis à un Libraire honnête, la Dame DUCHESNE: Le Livre était cher; la vente allait, mais lentement. Cependant l'instant du profit approchait, lorsqu'un Brigand étranger adresse à un Brigand de Paris une mauvaise contrefaçon, que Celui-ci annonce aux Marchands-de-nouveautés et à toute la Province, comme un Ouvrage de son fonds. La Circulaire de cette Annonce existe encore entre les mains de la Dame Duchesne. Quand il s'est-agi d'imprimer ces NUITS, je l'ai fait-favoir à mon Libraire. — GARANTISSEZ-NOUS DES CONTRE-FAÇONS! (m'a-t-on répondu). J'ai donc imprimé malgré moi. N'ai-je-pas droit de m'écrier, A L'ATTENTAT? N'ai-je-pas droit de réclamer contre le plus odieux des larcins? et de menacer le Malhonnête-homme qui me réduira bientôt aux plus-cruelles extrémités?

☞ III, La contrefaçon est UNE INFAMIE. Je viens de le prouver. Le Public ne connaît pas assez la Librairie, pour être juste dans cette matière, où il est lui-même partie: Nos Brigands de Litterature donnent à moitié-prix quelquefois: Je le crois bien! Un Voleur aussi donne à vil-prix ce qu'il a dérobé, et c'est encore tout gain. En vendant 1200 des NUITS, je ne suis pas hors de frais, à-cause des pertes inévitables, des présens, et le reste: Hé! combien d'Ouvrages qui ont été, dont il ne s'est vendu qu'un mil d'abord! C'est pour 20,000 Lecteurs, surtout depuis l'établissement des Cabinets-littéraires.....

§ IV. La contrefaçon est un SACRILÈGE :
 Il en existe une raison plus-forte que toutes celles que je viens d'exposer , quoiqu'elles le soient infiniment : La réclamation contre les Contrefacteurs , de la part des Gens-de-lettres et de leurs Libraires legitimes (malheureusement trop-peu-menagés par les Pseudolitterateurs), au fond , ne regarde que les Gens-de-lettres et leurs Libraires ; leur intérêt , la justice à leur égard toucheront peu certaines Personnes : Mais le Public est intéressé à ce qu'on se visse contre tout Contrefacteur , quel qu'il soit , que l'Ouvrage ait privilège ou non , parce que le crime de la contrefaçon s'oppose directement aux progrès de la Litterature , à l'intérêt de l'État , et à la gloire nationale : Il est essentiel qu'aucun Imprimeur ne puisse mettre sous presse l'Ouvrage d'un Écrivain encore existant , sans une autorisation expresse : vu que toute édition furtive perpetue ses fautes , en lui enlevant la faculté précieuse de se corriger..... Je ne puis commander à mon indignation ! Hé quoi ? un Brigand , assassin du Genie , l'empêchera de prendre toute son étendue ? Il privera le Public des améliorations ? Il enlèvera impudemment à la Nation la gloire qui rejait sur elle d'un bel Ouvrage , rendu plus-bel encore par un nouveau degré de correction ! Ainsi le Contrefacteur étouffe souvent un Chef-d'œuvre , auquel il aurait-falu , pour devenir tel , trois , quatre , cinq éditions attentivement revues par l'Auteur ! C'est un sacrilège , un crime de lèse-Patrie !

§ Je declare aux Contrefacteurs que je les poursuivrai par tous les moyens , que je frapperai à toutes les portes , et que je suis assuré de les faire punir , désormais.

+ L'Auteur vivant n'en a pas besoin pour assurer sa propriété ; son Livre est à lui , comme son d. , comme sa maison.



qu'on a fait entrevoir plus haut¹. On dit qu'un jeune gendarme, dans la prison... Mais ceci n'est pas prouvé. On saura mieux toutes les circonstances dans quelque temps. Son corps a été emporté sur-le-champ et mis dans la chaux. Périissent tous les tyrans, Rois, Reines, Electeurs, Landgraves, Margraves, Czars, Sultans, Daïris, Lamas, Papes, etc., etc... Amen! Amen!

2 P. S. Elle était évanouie au moment du coup, à ce qu'on dit.

On a arrêté un ex-gendarme qui trempait son mouchoir dans le sang. Exaltation, tête perdue.

Le 8 de la 3^e décade, on a reçu la nouvelle de la levée du blocus de Maubeuge.

Depuis la fin de l'impression, les événements ont couru avec rapidité. On sait que les rebelles de la Vendée, après avoir été défaits à Mortagne et à Cholet, s'étaient portés dans l'Île de Noirmoutier, où ils ont été reçus par les perfides habitants. Mais, chassés de Beaupréau et d'Ancenis, ils n'ont plus que cet asile, où ils sont peut-être forcés aujourd'hui, de sorte que la Vendée est détruite. Ce pays fertile, mais habité par des gens superstitieux et grossiers, faciles à égarer, n'est plus qu'un monceau de ruines et de cendres. Les contrerévolutionnaires n'ont donc plus ni Lyon, ni la Vendée. Bordeaux vient de manifester le patriotisme le plus ardent. Notre armée du Nord, après avoir chassé l'ennemi des environs de Maubeuge, le poursuit vigoureusement, tandis qu'une autre colonne qui a pris Furnes s'avance vers Nieuport et va peut-être prendre Ostende. Du côté du Rhin on a tâché de

1. Interpellée de répondre, elle nia, ajoutant avec un regard sur le peuple : « Cela est impossible; j'en appelle à toutes les mères. » Elle n'a pas comme Marie Stuart décliné le Tribunal.

réparer l'échec reçu par la trahison d'un officier.

Les vingt-deux députés décrétés d'accusation sont au Tribunal révolutionnaire depuis trois jours, aujourd'hui sextidi, 6 de la 1^{re} décade du 2^e mois, 27 octobre, vieux style. Vergniaud a fait hier quintidi un discours de cinq quarts d'heure très véhément, mais je n'en ai encore aucune connaissance, n'ayant pu l'entendre.

L'affluence anti-civique, occasionnée à la porte des boulangers, continue; il semble qu'une classe de gens se fassent un plaisir d'avoir péniblement du pain.

Le général Gartaud a remporté, le 22 octobre, vieux style, un avantage considérable sur les Toulonnais rebelles; six vaisseaux anglais ont été abîmés par les boulets et sont au radoub. Il leur a tué environ cinq cents hommes. Ainsi nous sommes sur le point de reprendre cette place importante, à jamais l'opprobre des traîtres qui gouvernent l'Angleterre.

Le roi de Prusse a quitté son armée, qu'il a laissée sous le commandement de Brunswick, et a été commander celle qui lui doit assurer le vol d'une partie de la Pologne.

Cobourg a été forcé dans ses lignes devant Maubeuge. « Si les Républicains français me forcent ici, je me fais républicain moi-même. » Il a été forcé, et il est encore le lâche qui a reçu, des mains du perfide Dumouriez, quatre députés, qu'il retient prisonniers.

Le nouveau Calendrier de la République a été établi, pour le 1^{er} mois, à commencer le 22 septembre, vieux style, qui est devenu le 1^{er} de la 1^{re} décade de l'an 2 de la République, autrement le 1^{er} de Vendémiaire. On sait que j'avais proposé une réforme de l'année et des mois dans les *Nuits de Paris*; j'y avais proposé de faire commencer l'année au 21 ou 22 décembre, au moment du solstice d'hiver. J'y proposais de changer les noms

des mois, de les éгалer les uns aux autres, etc. Les noms que je leur donnais, étaient Primobre, du 22 décembre au 22 janvier, Duobre, Triobre, Quartile, Quintile, Sextile, Septembre, du 22 juillet au 22 août; Octobre, Novembre, Décembre, Unzobre, Douzobre, ce dernier, du 22 novembre au 22 décembre. Les noms donnés par le nouveau calendrier sont plus heureux : ce sont Vendémiaire, du 22 septembre au 22 octobre, Brumaire, Frimaire, Nivos, Ventos, Pluvios, Germinal, Floréal, Préréal, Messidore, Fervidore, Fructidore. Comme on a divisé les mois en décades, on a également donné de nouveaux noms aux jours de la décade, substituée à la semaine. Ce sont, Primidi, Duodi, Tridi, Quartidi, Quintidi, Sextidi, Septidi, Octidi, Nonidi et Décadi, qui est le jour du repos... On a battu le tambour, hier sextidi, 6 Brumaire, pour faire ouvrir les boutiques que les partisans de l'ancien dimanche tenaient fermées.

Il ne me reste plus qu'à donner le jugement du Tribunal révolutionnaire envers les vingt-deux députés, qui sont à présent devant lui. Les vingt-deux députés traîtres condamnés à mort, hier nonidi à dix heures et demie du soir, 30 octobre vieux style, ont été exécutés à midi : Valazé, l'un d'eux, s'est tué en entendant le jugement, les autres se sont levés furieux et ont jeté leurs assignats. Ils ont marché à la mort avec une gaîté apparente. Carra avait l'air d'un étonnement stupide; Silléri et Fauchet avaient un confesseur, Vergniaud a voulu parler au moment de l'exécution; les tambours l'en ont empêché. C'est ainsi qu'ont fini ceux qui n'avaient pas marché droit et franchement dans le sens de la Révolution.

On annonce, le 1 décadi de Brumaire, à 8 heures, que nous sommes dans Mons, et que les dispositions pour rentrer dans Toulon s'accélèrent. Vive la République et la Montagne!

POSTFACE ET NOTES

par Henri Bachelin

C'est le 22 décembre 1786, à sept heures du soir, que Restif se mit à écrire *les Nuits de Paris* sous le titre *le Hibou Spectateur*. (*Mes inscriptions*, p. 271). Il en avait conçu l'idée dès le 11 novembre : « Je forme le projet de faire entrer l'*Epiménide*, la *Séparée*, etc., dans le *Hibou*. » (*Ibid.*, p. 261). Le 24 décembre, il annonce qu'il a « trouvé le titre, les *Mille et une Nuits françaises*, qui devient, le 26, les *Mille et une Aurores*. » (*Ibid.*, p. 271.) Le 25 janvier 1787 il écrit : « Matin, réfléchi sur mes *Nuits de Paris*, ou le *Hibou Spectateur*; changé le titre d'*Aurores en Nuits*. » (*Ibid.*, p. 278.) S'agit-il encore de « mille et une » ? Jusqu'au 11 mars de la même année il parle à plusieurs reprises des *Nuits*, tout court. A cette date, dans un projet d'*Analyses* de ses œuvres, il fait figurer au n° 28 les *Nuits de Paris*. (*Ibid.*, p. 288.) Contrairement à ce qu'on a dit, il n'a jamais pensé à donner à cet ouvrage le titre *la Vaporeuse*. Il écrit bien, le 23 décembre 1786 : « Commencé *la Vaporeuse*. » (*Ibid.*, p. 271.) Mais ce n'est là que le titre de la deuxième *Nuit*. Il acheva les quatorze premières Parties, soit les sept premiers volumes, le 9 novembre 1788. Ces quatorze parties se rencontraient, jadis ou autrefois, publiées indépendamment des deux suivantes, mais Restif s'entendait comme pas un à remanier ses éditions pour les motifs les plus divers. L'édition la plus courante, si j'ose dire, — car il est impossible de la trouver aujourd'hui à prix réduit, — est celle qui embrasse les seize parties, encore qu'on lise après la table du tome XIV : « Fin de la quatorzième et dernière partie. » Elle est si peu dernière qu'elle est suivie de deux autres : la quinzième, qui parut en 1790, la seizième, en 1794. (Voir la *Bibliographie*, n° 31.)

Il ne conviendrait pas qu'on ignorât la déclaration par quoi s'ouvre le premier volume : « Dans le cours de vingt années, c'est-à-dire depuis 1767 que l'auteur est spectateur nocturne, il a observé, pendant 1001 nuits, ce qui se passe dans les rues de la capitale. Néanmoins, pendant ces vingt années, il n'a vu des choses intéressantes que 366 fois. On n'en inférera pas qu'il n'arrive des scènes frappantes, dans les rues de Paris, que le vingtième des nuits, mais que le Hibou spectateur, qui ne décrit que ce qu'il a vu, ne s'est rencontré avec les événements qu'une vingtième partie de ses courses. [Et tout cela est assez mal écrit, comme il arrive trop souvent à Restif.] Il a commencé *les Nuits* dès qu'il a eu son année complète d'événements. Il a donné à cet ouvrage la forme animée du récit, parce qu'il a rendu compte, à une femme, de tout ce qu'il voyait... »

Comme ces gens de célèbre mémoire, « arrêtons-nous ici ». Restif a fait bonne mesure en condensant ses vingt années d'observations en une année bissextile, car, enfin, il aurait pu ne voir « des choses intéressantes » que 365 fois. Dans la réalité du livre il a fait meilleure mesure encore, puisque les quatorze premières Parties, ou les sept premiers volumes, se composent de 380 *Nuits*. La quinzième Partie comprend, non pas sept *Nuits*, mais huit, la huitième figurant comme *Nuit surnuméraire*. La seizième et dernière Partie comprend « *Vingt Nuits de Paris* pour faire suite aux 388 déjà publiées en 15 Parties, ou Suite du *Spectateur nocturne* ». Aucune difficulté pour la quinzième Partie : il y a bien huit *Nuits*, qui, numérotées à la suite des 380 précédentes, font 388. Mais Restif corrigeait mal ses épreuves, — ce qui n'est point un vice rédhibitoire ; cependant, il en est résulté des erreurs que l'on n'a point relevées, du moins que je sache.

Et je n'irai point chercher querelle à Restif pour une différence d'une *Nuit* !

Cette « Vaporeuse », cette « femme » dont il a parlé, c'était la « Muse » dont il eut besoin pour écrire cet ouvrage, comme il lui fallut d'autres inspiratrices, très éloignées de soupçonner leur rôle littéraire, pour concevoir et mener à bonne fin ses autres livres. Cette muse était une marquise, Marie-Joséphine de Comarieu, femme de Marc-René, Marquis de Montalembert, né le 16 juillet 1714 à Angoulême, mort le 29 mars 1800. Elle mourut elle-même en 1832, non sans avoir publié deux romans : *Elise Duménil*, Londres, 1798, 6 v. in-12, et *Horace, ou le Château des ombres*, Paris, 1822, 4 v. in-12. Restif la vit pour la première fois — et pour la dernière, — chez Le Pelletier de Morfontaine, prévôt des marchands, le 30 avril 1784. Il écrit à cette date : « Je soupe chez M. Le Pelletier

avec trois dames, dont était la belle marquise de Montalembert. J'ai lu des lettres de la *Paysanne*, entr'autres la convalescence d'Edmond, j'ai reçu mille marques flatteuses d'attention de la part de la marquise. [*Mes inscriptions*, p. 86]. Car Restif fréquentait beaucoup — relativement, — dans les salons de l'aristocratie, en ce déclin du XVIII^e siècle où, paraît-il, il fit si bon vivre. Lui, dont le « cœur » était particulièrement inflammable, comme cette société devait le changer de ses relations habituelles avec les filles du peuple, et même avec les filles publiques! Que l'aristocratie ait eu pour lui des prévenances et des attentions, il en reste de nombreux témoignages; mais, de la part de jeunes et belles dames, il fut peut-être trop empressé de conclure, de « marques flatteuses d'attention », à un émoi sentimental en sa faveur. Je n'irai pas, pour si peu, parler « vulgarité prétentieuse », ni ajouter, comme fait Faguet à propos de Balzac : « Il n'est commis-voyageur qui ne se persuade qu'il a produit une forte impression sur une duchesse. » (*Dix-neuvième siècle. Etudes littéraires*, p. 420.) Duchesse ou marquise, nous sommes tous plus ou moins « commis-voyageurs » sur ce point, et Restif n'a point fait exception à la règle. Mais il ne revit jamais la belle marquise, qui se retira dans un couvent. Il se donna le change, l'imagination aidant.

D'abord, il écrit dans *Monsieur Nicolas* (T. XI, p. 3093) : « J'écrivis sur l'Île Saint-Louis, au côté méridional de la Pompe : XXX Aprilis formosam marchissam M ntlmbrt heri miratus sum. Videbo quid evenerit anno sequenti. » Et l'on pourrait, ici, discuter — mais à quoi bon? — sur la date où il la vit. Son inscription est du 30 avril. Il dit « heri », hier. Ce serait donc le 29 avril qu'il l'aurait vue au « souper » chez Le Pelletier de Morfontaine; mais le souper a pu commencer le 29 et finir le 30. Le détail est donc de peu d'importance. A cette date, il se demandait, suivant son habitude, suivant, même, sa manie, quels événements, d'ordre sentimental, se seraient produits à la date anniversaire. Il n'y eut rien, rien, et c'est sans doute pourquoi *Mes Inscriptions* sont muettes, le 30 avril 1785. Mélancolie qui se reflète, sans commentaires, à la date du 30 avril 1786 : « Anniversarium cœnæ cum marchiana Montalembert apud dominum Pelletier. » (*Mes Inscriptions*, p. 195), et à l'autre date du 30 avril 1787 : « Anniversaire Montalembert. » (*Ibid.*, p. 297.) Les notes dont se composent *Mes Inscriptions* s'arrêtent à la date du 19 août 1787. Il n'y a là que des souvenirs. Mais « la folle du logis » réclame ses droits : avec quelle facilité Restif les lui accorde! Dans l'*Année des Dames Nationales* (T. V, p. 1312), on lit : « La marquise de Montalembert est une de ces femmes charmantes destinées à embellir la société.

Chéries parce qu'elles sont aimables et belles, constamment recherchées parce qu'elles sont sages, gaies, et que jamais elles ne forment ni ne font former de ces liaisons qui tôt ou tard exigent une rupture, on les rencontre toujours dans les mêmes maisons; on leur voit toujours les mêmes amis dans les deux sexes. La marquise avait pourtant tout ce qu'il fallait pour faire naître une passion violente : charmes provocants de la tête aux pieds, doux sourire, bouche mignonne, belles dents, gorge adorable, la main parfaite, le bras arrondi, taille svelte, marche voluptueuse, jambe fine sans être sèche, pied souple et délicat. Joignez à cet extérieur une âme bonne et compatissante, qui lui faisait encourager la timidité », et concluez-en que Restif, ne l'ayant vue qu'une fois, s'imaginera l'avoir fréquentée longtemps, d'abord en amoureux « timide », puis qui s'enhardit jusqu'à se déclarer; la marquise, aussi bonne que belle, ne l'accueille pas, mais lui procure un... dérivatif en la personne de sa belle-sœur, Mme Godiveau, sœur du marquis. Restif — c'est-à-dire le jeune auteur, héros de cette histoire inventée de toutes pièces, — se contente quelque temps de la belle-sœur; et puis, vient une heure où, en plein jour, il veut prendre d'assaut la marquise, qui lui résiste toujours.

Restif écrivait cela, du moins il le publiait, en 1794. Quelques années après il était moins romanesque. Dans la onzième Partie de *Monsieur Nicolas* (p. 3093) il écrit ce que nous avons vu tout à l'heure, et il poursuit : « Cette femme charmante m'occupait sans cesse, mais, comme les chimères qu'elle me suggérait et les châteaux en Espagne que je bâtissais à son sujet ont été réalisés dans *les Nuits de Paris*, j'y renvoie... On juge, par ces rêveries, par l'éloge que j'en fais, combien, sans la revoir, cette adorable femme m'a procuré de doux moments. Je continuai, tout le reste de cette année 1784 et le commencement de la suivante, à voir M. de Morfontaine sans retrouver la belle marquise, qui s'était retirée au couvent. » C'est quelques pages plus loin (*ibid.*, p. 3130) qu'il raconte : « Au commencement de 1787 ma tête fermentait déjà pour les *Nuits de Paris*, qui ont remplacé le *Hibou spectateur nocturne*. Cet ouvrage m'embarrassait, ayant été conçu déjà sur un plan différent. Mais, un jour, en revenant très ému de ma station de la rue Saintonge, je pris par les rues médières et incon nues, au lieu de suivre la belle rue Louis, et je me trouvai, je ne sais comment, dans la rue Payenne, solitaire en plein jour, et qui l'est encore plus la nuit. Vers le milieu de la rue, à ces petits balcons, les seuls qu'on y voie, j'entendis soupirer au-dessus de ma tête. Je me redresse et vois une femme, à laquelle je n'ose parler. Ce n'était pas la marquise de M n t l m b r t, mais alors sa charmante idée s'amal-

gamait à ce que je voyais, et mon imagination s'échauffa. Je sentis quel devait être le but et la marche des *Nuits*. Je conçus l'idée de les composer de tous les faits réellement arrivés dont mes promenades nocturnes m'avaient rendu témoin pendant tout le cours de ma vie. Mon nouveau plan tracé, mon ouvrage me rit et fut aux trois quarts fait. » Disons, pour mémoire, que, pour les deux dernières Parties, il prit une autre Muse, plus plébéienne; c'était la femme, ou la maîtresse, d'Arthaud, de Lyon, qui lui avait rendu des services d'ordre pécuniaire.

Quelle est l'économie générale de ces *Nuits*? C'est une sorte de « décrochez-moi-ça » — et je ne donne à l'expression aucun sens péjoratif, — où l'auteur a jeté tout ce qui lui venait à l'esprit. Parce que l'on y trouve de tout, c'est, de tous les ouvrages de Restif, le plus caractéristique peut-être. Parce que, d'autre part, nous devons nous limiter et que la plupart des idées qu'il y expose seront reprises, plus condensées, dans tels de ses autres livres, on ne retrouvera ici que la partie vivante des *Nuits*. Si l'on retranchait des *Soirées de Saint-Petersbourg* l'exposition des idées, il en resterait peu de chose; la même opération pratiquée sur les *Nuits de Paris*, il reste les scènes de la rue.

Restif a feint que ces nuits eussent été employées par lui, partie à discourir chez la marquise, partie à explorer Paris nocturne. Ses discours, ses lectures, peu interrompus par les auditeurs imaginaires, portent sur Epiménide, dont Restif abuse un peu pour exposer ses théories cosmogoniques, politiques et scientifiques, sur la morale des Egyptiens, sur la propriété, sur les juges, sur les impôts, sur les comestibles, etc. On y trouve un pamphlet fragmenté contre son ennemi Nougaret, plus de cinquante pages (T. VIII, 197-252) consacrées aux démêlés qu'il a avec son gendre Augé, etc. On y trouve du théâtre : *Sa mère l'allaita* (T. II, pp. 682-719), des notices sur les acteurs et actrices de Paris, des prospectus et extraits de journaux, des fragments d'ouvrages à cette date inédits, etc. Des monomanes de l'édition complète ne failliront point à protester contre ce qu'ils tiennent pour une mutilation; d'ailleurs, ils seraient des tout premiers à ne point souscrire à une édition intégrale des œuvres complètes de Restif. Quant à moi, qui ne me flatte pas d'être un monomane, à moins que je ne me flatte de ne l'être pas, si je regrette que, de ce fait, quelques traits ou documents pittoresques perdus dans des dissertations trop longues ne revoient point la lumière, j'ai conscience de ne point desservir la mémoire de Restif en l'amputant de ses branches mortes, même quand, par miracle qui ne peut être que d'ordre littéraire, elles portent quelques verts bourgeons.

Il reste donc les scènes de la rue. Est-ce à dire qu'il ne s'agisse là, strictement, que de choses vues, que de scènes vécues par Restif, acteur direct ou spectateur? Il parle, dans *Mes Inscriptions* (p. 120), de la Damourette, petite marchande de tableaux, d'estampes et de miniatures, qui allait à la découverte et lui fournissait des sujets pour *les Contemporaines* ou pour *les Nuits de Paris*. La Damourette et d'autres pouvaient être de fort bons témoins; et puis, je ne pousse pas l'imbécile scrupule de la sincérité — substantif à joindre au sacro-saint amalgame : Liberté-Egalité-Fraternité, — jusqu'à exiger d'un écrivain qu'il ne parle que de ce que ses « yeux ont vu » : dans une scène inventée de toutes pièces on peut enfermer toutes les possibilités de la vie quotidienne, et il arrive toujours que ces possibilités rencontrent la réalité même.

Vues, à lui rapportées, ou par lui inventées, s'ensuit-il que Restif, invariablement, nous en donne une transcription sans défauts? Il faut répondre qu'il n'en est pas ainsi. Aux prises avec l'interprétation d'une vie qui, pour lui, était « moderne », il m'apparaît comme un géant inexpert, obligé de se créer un style qui corresponde aux observations toutes nouvelles dont il a assumé l'expression. Je n'entends point, par style, une façon impersonnelle d'écrire qu'on peut acquérir en vingt ou en mille leçons; le style, c'est tout à la fois la conception et l'écriture, le fameux « fond » et la non moins fameuse « forme ». On m'excusera de ne point dissenter sur le mot de Buffon et de ne le même pas citer. Je tiens Restif pour le fondateur du réalisme en France. Il y en avait, par traits épars, dans les fabliaux, dans les « joyeux devis », etc. : avant Restif, je ne vois pas que le réalisme ait été à la base de la conception de la vie, ni même — au sens où nous l'entendons aujourd'hui, — de l'écriture; je le vois encore bien moins s'inspirant à peu près uniquement du peuple. Non pas qu'il existe, en matière d'Art, des catégories sociales : qu'on nous raconte un paysan, un ouvrier, ou un grand bourgeois, un roi, seul compte le talent de l'écrivain. Cependant, il ne faut point passer sous silence qu'ici Restif fut novateur. Il lui en reste tout le mérite; il en reste aussi à son œuvre certaines taches, inévitables, mais qu'on ne saurait nier. Il avait à créer un « style », et il n'a pas toujours réussi dans son entreprise. Parmi cet amas de faits qu'il recueillait au cours de sa vie mouvementée, il n'a pas su faire le choix nécessaire. Il découvrait *littérairement* tant de choses dont personne avant lui n'avait parlé que tout lui en semblait digne d'être conservé; là aussi, il s'en faut que son « cas » littéraire soit sans analogie avec celui de Balzac.

D'autres observations s'imposent à propos des *Nuits de Paris*.

Particulièrement à propos des sept premiers volumes, on sourira à voir Restif, qui mena la vie la plus désordonnée qu'un puritain puisse imaginer, on sourira de le voir dans son rôle de champion de la morale, adresser remontrances et sermons à des gens qui n'en peuvent mais. Comme tant d'autres, Restif conseillait à autrui la pratique de vertus qu'il n'acceptait pas pour son usage personnel. Il avait semé un peu partout des enfants dits naturels; d'autre part, il avait la prétention — baroque chez lui, — de réhabiliter les filles publiques; c'est pourquoi il a feint, dans le présent ouvrage, que la marquise lui ait confié la mission de les cueillir au cours de ses errances nocturnes, de les lui amener à son hôtel d'où elle les enverrait dans un établissement qu'elle eût fondé dans ce dessein. De ce point de vue, les sept premiers volumes sont donc dépourvus de crédibilité. Il n'en est pas de même du dernier, qu'on peut tenir pour « un journal authentique des débuts de la Révolution; l'auteur a soin de distinguer les passages où il écrit comme témoin oculaire de ceux où il raconte des faits qui lui ont été rapportés. » (Paul Cottin, p. XLVII.)

Autre chose différencie les tomes I à VII du tome VIII. Restif eut... comment dire? la manie de truffier une bonne partie de ses livres de récits adventices, qu'il appelle *histoires*, et qui n'ont avec le sujet central — quand il y en a un, — que des rapports souvent lointains. Dans les tomes I à VII ces histoires sont représentées, *quant à l'intérêt*, par des expositions d'idées sur les sujets divers que j'ai dits. Dans le tome VIII, placées entre des scènes de la Révolution commençante ou à son apogée, elles sont données pour telles, mais elles sont dépourvues d'intérêt. Je les ai donc supprimées. Si quelque esprit chagrin, persuadé qu'il n'y a de goût littéraire que le sien, était marri de ne pouvoir les lire, je lui fournis, comme fiche de consolation, la cote de la Bibliothèque Nationale où il pourra en prendre connaissance : Réserve p Y² 229.

LA FEMME ET LE MONSTRE, page 18. — Il y eut deux « monstres » dans la vie de Restif : sa femme, son gendre. Il n'est ici question que du gendre, explicitement désigné par son nom : Augé, qui avait épousé Agnès la fille aînée de Restif. Il y eut un troisième monstre pour lui, hors de sa vie quotidienne : le marquis de Sade.

LES RUISSEAUX, page 29. — Mesdemoiselles Démerup, Miles de Pumer, de Prume ou de Purem.

LE MAMONET, page 34. — Comme *la Femme et le Monstre*, cet épisode caricatural est une vengeance que s'octroie

Restif. De plus, ce ne peut être qu'une invention. Pierre-Jean-Baptiste Nougaret (La Rochelle, 16 déc. 1742 — ? 1823) débuta jeune dans les Lettres, fut protégé par Voltaire, et écrivit plus de cent ouvrages aujourd'hui inconnus. A ses débuts Restif fut heureux de collaborer avec lui plus ou moins activement. Comme il convient, toujours la brouille survint : question d'amour-propre, vers 1769-1770. Restif le poursuivit de sarcasmes et lui appliqua des sobriquets tels que Gronavet, Insecte littéraire, Mamonet, Négret, Négrillon, Nihil, Regret, Tera-guon.

FOIRE SAINT-LAURENT ET FOIRE SAINT-OVIDE, page 39. — L'institution de la première remonte au temps de Louis le Gros, à l'avantage des moines de Saint-Lazare. Transférée, sur les ordres de Philippe-Auguste, au lieu-dit Champeaux (les Halles actuelles), les moines en furent dédommagés par une autre, qui prit alors le nom de Foire Saint-Laurent. Au XVIII^e siècle elle durait du 28 juin au 29 septembre. Elle était le rendez-vous des gens du peuple, des filous, des escrocs et des filles. — La Foire Saint-Ovide commença le 31 août 1666 sur l'actuelle place Vendôme. En 1771 elle fut transférée place Louis XV, aujourd'hui place de la Concorde. Il y avait marchands, danseurs de cordes, théâtres de marionnettes, etc. Elle durait un mois, à partir du 14 août, et même plus, puisqu'en 1777, dans la nuit du 22 au 23 septembre, un incendie détruisit baraques, boutiques et salles de spectacle. Restif donne la date de 1777 : c'est tout.

LE SAINT-VIATIQUE, page 43. — Louise, Thérèse. Restif a raconté cet épisode de sa vie sentimentale dans *Monsieur Nicolas*.

LES DEUX OUVRIERS, Page 45. — De tous nos gens de lettres... Comme il y a très peu de « morceaux », très peu aussi de « documents » intéressant la vie collective, à prendre dans *Mes Inscriptions*, je relève ici ce qu'on y trouve concernant le peuple. Le 7 novembre 1785 Restif écrit (p. 130) : « Il faut avouer qu'en tout pays ce qu'on nomme le *peuple* est un animal bien féroce. Je suis paysan; on connaît ma façon de penser sur le peuple et sur les grands; mais, s'il faut dire ici, et sans humeur, ce que je pense, c'est que tous nos humanistes pourraient bien ne savoir ce qu'ils disent. Depuis quelque temps les ouvriers de la capitale sont devenus intraitables parce qu'ils ont lu, dans nos livres, une vérité trop forte pour eux : que l'ouvrier est un homme précieux. Depuis qu'ils l'ont lue, cette vérité, ils paraissent prendre à tâche de la rendre un mensonge en négligeant leur travail et en diminuant de valeur au moins de la

moitié. C'est ce qu'on entend dire aux maîtres de toutes les professions : « Nous ne faisons pas autant d'ouvrage, cette année, avec le double de bras, qu'il y a deux ans. On verra, dans la suite de ces notes, ce qui peut résulter de tout ceci. » Et il est vraiment dommage qu'on ne trouve plus rien, « dans la suite de ces notes », que quelques lignes. Le 25 octobre 1786 (*Ibid.*, p. 255) : « ...Aucun ouvrier ne travaille pour moi, aujourd'hui mercredi soir; le délire, la débauche, l'insubordination, sont montés au comble. » Quant aux grèves, elles ne datent pas d'hier. Restif note, à la date du 18 septembre de la même année (*Ibid.*, p. 243) : « Au retour, vu les maçons battre un des leurs, qui voulait travailler, rue Couture. » Et peu importe que cette rue soit Couture ou Culture-Sainte-Catherine (rue de Sévigné), ou Culture-Saint-Gervais.

RÉCIT D'UN INCENDIE, page 48. — Incendie de l'Opéra en 1763. Fondé à la date du 28 juin 1667 sous le nom d' « Académie de musique », rue des Fossés-de-Nesle (aujourd'hui rue Mazarine), l'Opéra passe en 1672 dans une salle de jeu de paume, rue de Vaugirard, près du Luxembourg. Après la mort de Molière (1673) il s'installe au théâtre du Palais-Royal, qui fut détruit par l'incendie, dont parle Restif, du 6 avril 1763. Transporté au théâtre des Machines, aux Tuileries, l'Opéra rouvrit au Palais-Royal le 26 janvier 1770, où un autre incendie le détruisit le 8 juin 1781.

Incendie de la Foire Saint-Germain. — Très ancienne, elle se tenait aux environs de Saint-Sulpice, à l'extrémité de la rue de Tournon. L'incendie détruisit ses bâtiments dans la nuit du 16 au 17 mars 1702.

LES BOUQUETIÈRES, page 80. — Ce fagot, auquel le curé de Saint-Nicolas (-du Chardonnet) met le feu, c'est la persistance, à Paris même, de la très ancienne tradition du feu de la Saint-Jean, qui n'a été conservée en France que dans certaines régions.

LES BAINS, page 86. — « La barbare et gothique Cité ». Les deux épithètes couplées caractérisent l'époque où fut écrit ce membre de phrase. Si l'aspect de la Cité était, sous Louis XIV, à peu près le même qu'au ^{xiii}^e siècle, il était, du vivant de Restif, à peu près le même que sous Louis XIV. La Cité « présentait, entre ses deux grands monuments, le Palais et Notre-Dame, un extraordinaire dédale de ruelles tortueuses, malpropres et mal commodes, coupées de fondrières, encombrées de carrosses et de troupeaux, infestées de malandrins, telles que les a dépeintes Boileau, qui toujours logea dans ces parages. » (André Hallays, *Paris*, pp. [101]-102).

LES BOUTIQUES DES PERRUQUIERS, page 107. — Nicolet

(Paris, vers 1710-1796) tint d'abord un théâtre de marionnettes aux Foires Saint-Germain et Saint-Laurent. En 1764, il ouvrit, boulevard du Temple, le Théâtre Nicolet, qui s'appela successivement, en 1772, Théâtre des grands danseurs du Roi, en 1792, Théâtre de la Gaité, en 1795, Théâtre d'Emulation, pour reprendre son nom de Théâtre de la Gaité, qu'il a gardé. — Audinot fut, comme Nicolet, un entrepreneur de spectacles forains. Le 9 juillet 1769 il ouvrit, également boulevard du Temple, son théâtre de l'Ambigu. — Beaujolais. Le Théâtre du Palais-Royal fut fondé en 1784 par le duc de Chartres pour l'amusement d'un de ses fils, le comte de Beaujolais, et s'appela d'abord théâtre des petits comédiens du comte de Beaujolais.

LES ACADEMIES, page 113. — Restif s'était installé rue du Fouarre en juin ou juillet 1772. C'est en 1776 qu'il va habiter rue de Bièvre, où il demeura jusqu'au 15 juillet 1781 pour aller rue des Bernardins.

L'INCENDIE DE L'OPÉRA, page 115. — Voir la note à *Récit d'un incendie*. Restif se trompe un peu de date lorsqu'il écrit ici : « Nous sommes au mois de juillet. » Ce deuxième incendie est du 8 juin 1781, comme il le note exactement dans *Mes Inscriptions*, p. 31. — Pour les incendies de la Foire Saint-Germain, voir la note de *Récit d'un incendie*, de la Foire Saint-Ovide, voir la note de la *Foire Saint-Laurent*. Ici encore, petite erreur de Restif : il dit : « en 1776 ».

L'OPÉRA, page 123. — Après l'incendie du 8 juin 1781, on construisit vite, pour l'installer, la salle qui devint le Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Armide. La 1^{re} représentation en avait eu lieu le 25 septembre 1777.

Rosalie Levasseur eut une grande vogue à l'Opéra de 1766 à 1785. « Elle passa pour la meilleure interprète des grands rôles de Glück jusqu'à l'apparition de Mme Saint-Huberty. » (Hugo Riemann. *Dictionnaire de musique*, p. 586.)

SECONDE NUIT, page 149. — Le « scélérat », qui l'a fait arrêter deux fois, c'est encore son gendre Augé.

Page 150. « Zella ertuof... ». Lire chaque mot en commençant par sa dernière lettre.

QUATRIÈME NUIT, page 154. — Les *Tableaux de la vie*. Voir *Bibliographie*, n° 35.

Page 158. La « jolie brune, qui le fit relâcher s'appela Savinienne Froment. Le 9 août 1786 Restif parle d'elle pour la première fois dans *Mes Inscriptions*, p. 229 : il la regarde, de l'entrée du pont de la Tournele. Mais, du 15 août suivant, il résulte qu'il l'avait remarquée dès le 15 août 1785, où il avait tracé dans la

pierre : *Hic hodie ambulat pulchra puella Froment.* [p. 232.] Le 7 janvier 1787 il note qu'il a « parlé à la jolie Froment, le soir, à 11 h. 46. » (p. 275.) On n'accusera pas Restif de manquer de précision!

SIXIÈME NUIT, page 167. — « *Infernals moteurs* ». Peut-être Restif n'a-t-il écrit « *infernals* » que par besoin d'euphonie.

Page 169. « La tête de Foulon s'immola plus de dix inféries... » Je ne comprends pas, si je le devine, le sens de ce dernier mot, sans doute forgé par Restif.

VINGT NUITS DE PARIS...

CINQUIÈME NUIT, page 197. — « *L'astronome Lalande* ». Joseph-Jérôme Le François de Lalande (Bourg, 11 juillet 1732-Paris, 4 avril 1807). Restif et lui avaient eu pour maîtresse Mlle de Saint-Léger, qui devint Mme de Colleville en 1780. Elle vécut de 1761 à 1824 et publia, âgée de vingt ans, un roman : *Lettres du chevalier de Saint-Alme et de mademoiselle de Melcourt*, d'autres ensuite. Restif lui écrivit pour la première fois le 6 décembre 1782. « Depuis que j'avais perdu Sara de vue, j'avais une grande envie de connaître une fille auteur qu'on disait jeune et jolie. » (*Mes Inscriptions*, pp. 62-63.) Elle lui répondit, et la liaison se noua. Elle se dénoua sur des réserves que fit la « fille auteur », l'*écrivaine*, comme dit aussi Restif, à propos de *la Dernière aventure d'un homme de quarante-cinq ans*, paru l'année suivante, en 1783. Restif se vengea en publiant, dans la *Prévention Nationale*, des lettres qu'il avait reçues de Mlle de Saint-Léger : le cas n'est pas pendable, mais il aurait pu s'en abstenir. C'est là qu'intervint Lalande. Entre le 9 et le 22 mai 1784, il écrit (*Mes Inscriptions*, p. 87) : « Je vois Delalande à cause de la Saint-Léger dont j'avais imprimé les lettres; nous nous embrassons, mais cet homme est un perfide. »

TREIZIÈME NUIT, page 233. — La Desrue avait été condamnée pour crime d'empoisonnement. Restif en parle dans l'*Année des Dames Nationales*, pp. 1166 et s.

Page 233. La Lamothe, Comtesse Jeanne de Lamotte (1755-1791) compromise dans l'Affaire du Collier. Elle s'échappa de la Salpêtrière, se réfugia en Angleterre où elle vécut misérablement, jusqu'au jour où elle se suicida.

DIX-HUITIÈME NUIT, page 217. — A la date du 24 janvier 1787 (*Mes Inscriptions*, p. 377), Restif l'appelle Marquis. « J'avais dîné avec le duc de Mailli et le marquis de Gemonville. C'est à ce repas, où il n'y avait que des

nobles, que Restif fut mystifié, les convives ayant pris la tenue et les manières de gens de boutique ou de petite bourgeoisie de province.

VINGT ET UNIÈME NUIT, page 259. — Charles-Joseph Panckouke (orthographe rectifiée) (Lille, 26 novembre 1736-Paris, 19 décembre 1798) fut un éditeur érudit de grande activité. C'est le 24 novembre 1789 que parut le premier numéro du *Moniteur*.

Page 259. Louis-Marie Prud'homme (Lyon, 1752-Paris, 20 avril 1830) était relieur à Paris en 1789 où, le 12 juillet, il fit paraître le premier numéro des *Révolutions de Paris*, dont la publication se poursuivit jusqu'au 24 février 1794.

I^{re} NUIT SURNUMÉRAIRE, page 260. — Anarchistes. On lit, dans Hatzfeld et Darmesteter (T. I, p. 93) : ANARCHISTE... = 1797 : Ce nom d'anarchistes que depuis deux ans on affecte de donner aux brigands. Laharpe, *Lang. rév.*, 16, note 2.

Page 263. Dupont de Nemours (Paris, 14 décembre 1739 - en Amérique 6 août 1817) fut un des disciples de Quesnay et l'un des physiocrates. Il fut aussi des amis de Turgot.

IV^e NUIT SURNUMÉRAIRE, page 278. — « Le Citoyen libraire qui vend les *Nuits* ». C'était le citoyen Mérigot, quai de la Vallée, ex-quai des Augustins.

Page 279. Lepeletier (orthographe rectifiée) de Saint-Fargeau, Paris (29 mai 1760-20 janvier 1793) parce qu'il avait voté la mort de Louis XVI, fut assassiné par le garde du corps Pâris.

V^e NUIT SURNUMÉRAIRE, page 281. — Félicité Prodiguer. Il suffit d'un rappel de cette sorte pour que nous devinions que telles scènes vécues, ou soi-disant telles, des *Nuits de Paris*, sont sorties de l'imagination de Restif. Personnellement, cela ne me gêne pas, mais enfin il se pourrait que l'aventure de la « Jolie calvadienne » eût été par lui inventée de toutes pièces. C'est en effet sous le pseudonyme de Félicitette Prodiguer qu'il désigne (*Monsieur Nicolas*, t. XI) Mlle Félicité Mesnager qui fut la dernière de ses grandes aventures sentimentales, à la date de 1786. Elle avait alors 35 ans.

On ne trouve pas, ici, la *Deuxième*, la *Quinzième*, ni la *Dix-Septième Nuit*, ce qui s'y trouve rapporté étant d'un intérêt plus mince.

Depuis l'achèvement de ces Nuits , différens évènements publics ont excité une effervescence nocturne : La plus vive a été occasionnée par la rentrée du Parlement le mercredi 24 septembre 1788. Rien de plus legitime que la joie ressentie dans cette occasion : mais toute affectation , toute effervescence sont condamnables. Dès le 22 , on avait illuminé un appartement au troisième , sur le quai-d'Orleans , en face du pont de la-Tournelle : Mais le 24 , on ne s'entint pas aux illuminations , on y joignit les fusées et les petards , dans presque tous les quartiers. Le centre était la Place-Dauphine , en-face de Henri-IV. On n'apporta aucun obstacle à ces jouissances , qui dégénérèrent en tumulte , en licence effrénée , par le fait de l'Adolescence et de la basse Populace , amateurs naturels du trouble et de la confusion. Aussi , dès le soir-même , un Arrêt du Parlement , crié à dix heures , reprima-t-il cette licence , également dangereuse pour la sûreté , comme pour la tranquillité des Citoyens honnêtes. Cependant la turbulence n'en a pas moins continué , jusqu'au samedi 27 , et même au dimanche 28 , particulièrement à la descente du pont-Saintmichel du côté des rues Saintlouis et de la-Barillerie , à la Place-Maubert , dans la rue des-Maturins , et jusque dans la petite traversée du-Fouarre. Les temoigna-

3356 LES NUITS DE PARIS:

ges de la joie publique sont flatteurs pour Ceux qui les reçoivent : C'est le cas où se sont trouvés M. Necker, d'abord , puis le Parlement ; on leur a marqué le plus vif enthousiasme : mais est-il flatteur de recevoir un hommage , de la même Bouche , qui , par un caprice aveugle , peut vomir des atrocités ? Aussi le Parlement a-t-il senti , qu'il était dangereux de souffrir l'expressiō ignée de cette joie , entre les mains des Enfans de 12 à 14 ans , des Apprentifs-Orfèvres et Horlogers , des Savoyards , des Auvergnats et des Charbonniers. Ces trois derniers sont la plus dangereuse espèce de Turbulens , à cause de leur grossièreté naturelle , et parcequ'ils ne craignent rien des desastres que le feu peut occasionner , vu leur pauvreté , l'éloignement de leurs bauges situés au loin , dans les fauxbourgs , ou dans les rues immeables des quartiers peuplés. J'avoue , que j'ai tremblé , toutes les fois que j'ai vu la Portion-basse du Peuple en émotion ! et j'ai tremblé , parceque je la connais ; parceque je sais quelle est sa haine contre tout ce qui est aisé , haine éternelle , violente , qu ne demande qu'une occasion de s'exercer comme elle vient de l'avoir en Hollande. Il est de la plus haute importance de réprimer ses attroupemens ; de ne pas laisser impunis le desordre qu'elle se permet : Si une-fois cette Bête-féroce croyait qu'elle peut

oser, elle bouleverserait tout ! Je la redoute au point, que je n'oserais écrire ceci, ni l'imprimer, si elle lisait. Mais elle ne lit pas, cette Populace, dont je parle en ce moment, elle ne lira jamais, tant qu'elle sera populace. Je la connais mieux que ne la peuvent connaître les Gens-en-place; mieux que les Bourgeois, que tous les Inspecteurs; parcequ'elle se deguise devant eux : aulieu que je vis avec elle, qu'elle parle devant moi, sans se contraindre. Il est donc necessaire d'arrêter toute effervescence, quelque louable qu'en soit la cause, et de ne jamais permettre que le Peuple soit acteur : Aussi voit-on que dans les jouissances ordonnées, le Gouvernement met le feu-d'artifice, dans des mains sùres ; il ne souffre pas que les Particuliers soient autre chose que spectateurs. Comme les defences sont à-peu-près inutiles, pour la Populace, qu'il faut reprimer autrement que par des mots, c'est aux Artificiers, qui sont connus, et sous la main de la Police, qu'il aurait falu s'en prendre : C'est à eux, qu'il aurait falu interdire la vente des petards, sous peine d'amende, ou même de punition plus grave.

Une autre chose qui m'a frappé, ce sont des Tableaux transparens, où l'on avait inscrit des épigraphes. Celui vis-à-vis le Palais n'était pas reprehensible : Et cependant, je l'aurais fait ôter, uniquement parcequ'il

3358 LES NUITS DE PARIS:

excitait l'effervescence. J'aurais efficacement défendu les Inscriptions de l'escalier du Palais; le bruit qu'elles occasionnaient, était indecent dans le Temple de la Justice. Je vis une autre inscription, au coin des rues St-benoît et des-Maturins, qui me parut bien extraordinaire! et je déclare ici, toujours d'après les principes que je viens d'exposer, que je ne saurais approuver son Auteur. Ce n'est pas aux Particuliers à juger ainsi publiquement la conduite de l'Administration, ni celle des Cours: C'est une audace vraiment condamnable, que de s'afficher avec ostentation, pour être de telle opinion, les jours d'effervescence patriotique! ces Têtes-chaudes là font toujours du mal! Une liaison, une amitié particulière n'autorisent pas à se montrer de-la-sorte; je trouve-là du charlatanisme, où tout-aumoins un manque de pudeur... O mes Concitoyens! respectons le Gouvernement! ne le bravons jamais! Respectons les loix, et dès qu'elles sont portées, soumettons-nous y: Honorons le Prince dont elles émanent, les Magistrats qui les font exécuter, sans même considérer le mérite, ou le démerite de leurs personnes! L'anarchie est le plus grand des maux, dans tous les Pays du monde: Qui la voudrait souffrir dans sa Famille? Les loix civiles sont l'appui de la puissance-paternelle, de l'autorité des Maîtres sur leurs Domestiques, des Artisans sur leurs Ou-

vriers ; et les Magistrats sont les ministres ou les prêtres de la loi : les Gardes , ces Gardes qu'une vile Populace attaque ! sont l'instrument du Magistrat ; comme le glaive vengeur qui punit le crime , est entre les mains du Bourreau : tandis que l'épée qui fait trembler les Ennemis de l'État , pend au cou du Connetable ! Rien n'est bas , tout est grand et noble , de la part du Gouvernement. Son autorité sainte , semblable au Pouvoir-paternel , donne à la grande Famille de l'État l'assurance et le repos , nécessaires aux sciences et aux arts.

Le Parlement n'a pas toléré la continuation du petardage , prolongé jusqu'au 28 ; la Chambre-des-Vacations rendit le 29 un Arrêt sévère , qui a mis fin au desordre.

C'est le 22 octobre , qu'on achève cet Ouvrage , à la casse : Puissent les espérances brillantes que conçoit la Nation , être bientôt suivies de cette heureuse réalité , que hâtent les vœux de tous les bons Citoyens !

Finis d'imprimer le 9 novembre 1788.

Table de la XIV.^{me} Partie , Tome VII.

	<i>Suite de la III-CLXV Nuit.</i>	3124
	<i>La Fille subjuguée.</i>	3129
III-CLXVI	Nuit. <i>Le Cousin Jacques.</i>	3132
	<i>Le Journal de Physique.</i>	3133
	<i>Les Annales de Linguet.</i>	3134
	<i>L'Ami des Enfans.</i>	<i>ibid.</i>
	<i>Le Journal des Causes célèbres.</i>	<i>ibid.</i>
	<i>Gazette des Tribunaux.</i>	<i>ibid.</i>
	<i>Journal de Médecine.</i>	3135
	<i>Courier de l'Europe.</i>	<i>ibid.</i>
	<i>Censeur-universel-anglais.</i>	<i>ibid.</i>
	<i>L'Ouvrière mal-propre.</i>	<i>ibid.</i>

BIBLIOGRAPHIE

Monselet dit, en 1854, « 49 ouvrages en 203 volumes ¹ ». Tout compte fait, on trouve, de ceux-ci, 196, de ceux-là, 45, Monselet citant, sous le n° 46, des ouvrages de contrefaçon. Paul Lacroix, en 1875, dit 56 ². Le 21° n'est de Restif que pour la préface, les 38° et 41° ne peuvent lui être attribués de manière indiscutable, le 50° n'est pas de lui. Le 52° n'est qu'une contrefaçon. Le 53° n'a pas été vraiment écrit; les 54°, 55° et 56° sont restés manuscrits. Il en resterait donc 47. En 1880, G. Brunet dit : « Un exemplaire à peu près complet des œuvres de Restif formant 164 volumes de tous les formats... » ³. Nous sommes loin des « deux ou trois cents » dont parle Remy de Gourmont, et des « deux cent cinquante ou trois cents » de Paul Morillot ⁴. En 1875, le libraire Auguste Fontaine, 35, 36, 37, Passage des Panoramas, et Galerie de la Bourse, 1 et 10, lorsqu'il eut réuni les diverses éditions de Restif, en proposa aux amateurs deux exemplaires : l'un, en 212 parties ou tomes formant 154 volumes, au prix de 20.000 francs, l'autre, en 211 parties ou tomes formant 185 volumes, au prix de 10.000 francs (Je rappelle que « tome » ou « partie » signifie : division voulue par l'auteur, alors que « volume » dépend du relieur.) Le nombre de volumes reste donc sujet à discus-

1. *Op. cit.*, p. 190.

2. *Op. cit.*, pp. [77]-454.

3. *Manuel de la librairie.*, t. II, p. 470.

4. *Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, t. VI, XVIII^e siècle, Paris, 1898, p. 500.

sion, mais on n'atteint, en aucun cas, au chiffre de 200.

Les 47 ouvrages que, sous bénéfice d'inventaire, j'ai retenus de la bibliographie de Paul Lacroix, représentent un peu plus de 61.000 pages formant 190 volumes, sauf rares contestations possibles. J'ai dit, précédemment, quarante mille pages d'avant guerre. Ce serait exact si Restif ne s'était beaucoup répété.

C'est ainsi — sans que l'énumération soit limitative, — que, dans son *Théâtre, la Cigale et la Fourmi* figure au T. V. d'*Adèle de Com...* et au T. IV des *Françaises, le Jugement de Pâris* au T. V. d'*Adèle de Com...* et au T. V des *Contemporaines; Il recule pour mieux sauter* au T. V d'*Adèle de Com...*; *le Loup dans la bergerie* au T. I, *la Matinée du père de famille* au T. II, *Epiménide* au T. III d'*Ingénue Saxancour, le Libertin fixé* au T. IV, *l'Amour muet* au T. V de *l'Année des Dames nationales; Sa mère l'allaita* au T. II des *Nuits de Paris, le Bouledogue ou le Congé, l'An 2000, dans le Thesmographe*. C'est ainsi qu'il a repris son roman *Lucile* au T. VI des *Contemporaines* sous le titre *les Crises d'une jolie fille*, que, non seulement il a repris *la Fille naturelle* au T. X des mêmes *Contemporaines* sous les deux titres *la Sympathie paternelle* et *la Fille reconnue*, mais qu'il en a tiré un drame : *la Mère impérieuse ou la Fille naturelle*, et que ce drame figure encore au T. II des *Françaises*. C'est ainsi que la 27^e nouvelle, et la 28^e, des *Contemporaines*, T. IV, sont empruntées aux *Nouveaux mémoires d'un homme de qualité*, que *l'Ecole des Pères* est reprise en partie au T. III de *l'Histoire du marquis de T****, que *la Prévention nationale*, publiée à part, est reprise dans le *Théâtre*, que le *Drame de la vie* représente une « décharge » de *Monsieur Nicolas*, que dans *l'Année des Dames nationales* figurent le *Monument du Costume* et les *Tableaux de la vie*, et que quantité de faits et de sentiments qui forment la trame de ce même ouvrage ont été réutilisés, sous une forme plus discrète, dans *Monsieur Nicolas*. C'est ainsi que *le Paysan et la Paysanne pervertis*, et que *le Quadrangénaire* et *la Dernière aventure d'un homme de quarante-cinq ans* lui ont servi pour son *Monsieur Nicolas*. Les répétitions ne font qu'augmenter le nombre des pages;

quant aux utilisations différentes de sujets identiques — et il s'en faut que je les aie toutes indiquées, — elles ne sont pas loin de réduire à 30.000 les 40.000 pages susdites. Même en admettant qu'il n'en faille pas tenir compte, — ce que je ne crois pas, — il importait de signaler le fait.

Au cours des pages qui suivent, les chiffres flanqués de la lettre M ou L indiquent le classement fait par Monselet en 1854, par Lacroix en 1875.

I. — L'ŒUVRE DE RESTIF

a) *Publiée par lui.*

1. LA FAMILLE VERTUEUSE. — Lettres traduites de l'anglais par M. de la Bretonne. Paris, veuve Duchesne, 1767. 4 parties en 4 v. in-12, xxxvi-251, 288, 300, 299 pp. — 1 M. L.
2. LUCILE, OU LES PROGRÈS DE LA VERTU. — Par un Mousquetaire. Québec, et à Paris chez Delalain, Valade, 1768. Petit in-12, xvi-198 pp. — 2 M. L.
3. LE PIED DE FANCHETTE, OU L'ORPHELINE FRANÇAISE. — Paris, Humblot, Quillau, 1769. 2 parties en 3 v. petit in-12, 160, 148, 192 pp. — 3 M. L.
4. LETTRES DE LORD AUSTIN DE N*** A LORD HUMFREY DE DORSET, SON AMI. — Cambridge, Londres, Nourse et Snelling, 1769, 2 parties in-12, xvi-248, 215 pp. — 4 M. L. (*Une seconde édition parut la même année, imprimée à La Haie en 2 parties en 2 v. petit in-8°, 116 et 194 pp. avec le titre LA CONFIDENCE NÉCESSAIRE OU LETTRES... etc.*).
5. LA FILLE NATURELLE. — Paris, Humblot, Quillau, 1769. 2 v. in-12, 170, 202 pp. — 5 M. L.
6. LE PORNOGRAPHE, ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le PUBLICISME des femmes; avec des notes historiques et justificatives. Londres, Jean Nourse, La Haie, Gosse junior et Pinet, 1769. In-8°, 368 pp. — 6 M. L. (*Restif en donna, en 1776 une autre édition, ibid., ibid., en 2 parties en 1 v. grand in-8° de 492 pp. Il l'estimait « infiniment supérieure » à la première.*)
7. LA MIMOGRAPHE, ou Idées d'une honnête femme pour la réformation du théâtre national. Amsterdam, Changuion, La Haie, Gosse et Pinet, 1770. In-8°, 466 pp. — 7 M. L.
8. LE MARQUIS DE T***, OU L'ÉCOLE DE LA JEUNESSE, tirée

- des Mémoires recueillis par N.-E.-A. Desforets, homme d'affaires de la Maison de T***, Paris. Le Jay, 1771. 4 parties en 4 v. in-12, 192, 164, 200, 182 pp. — 8 M. L.
9. ADELE DE COM***, Lettres d'une fille à son père. Paris, Edme, 1772. 4 parties en 4 v. in-12, xiv-346, 356, 384, 384 pp. — 9 M. L. (*Ce roman, si l'on peut dire, comporte une 5^e partie tout à fait indépendante, constituée par LA CIGALE ET LA FOURMI, 78 pp., LE JUGEMENT DE PARIS, 58 pp., IL RECULE POUR MIEUX SAUTER, 24 pp. [sur L'AMBIGU-COMIQUE], 52 pp., CONTRE-AVIS AUX GENS DE LETTRES, PAR UN HOMME DE LETTRES QUI ENTEND SES VÉRITABLES INTÉRÊTS, 56 pp. En matière de bibliographie pure, il faudrait donner un n^o d'ordre à chacun de ces deux derniers chapitres, Restif ayant distribué quelques exemplaires de sa dissertation sur l'AMBIGU... avant de la joindre au roman, et le CONTRE-AVIS ayant paru en librairie en 1770, Paris, Humblot. In-12.*)
10. LA FEMME DANS LES TROIS ÉTATS DE FILLE, D'ÉPOUSE ET DE MÈRE; histoire morale, comique et véritable. Londres, Paris, de Hansy, 1773. 3 parties en 3 v. in-12, 232, 202, 202 pp. — 10 M. L.
11. LE MÉNAGE PARISIEN, OU DÉLIÉE ET SOTENTOUT. — La Haie, 1773. 2 parties en 2 v. in-12, 186-xxxii, 186 pp. — 11 M. L.
12. LES NOUVEAUX MÉMOIRES D'UN HOMME DE QUALITÉ, par M. le M*** de Br***. Paris, veuve Duchesne, de Hansy, 1774. 2 parties en 1 v. in-12, ii-212, 208 pp. — 12 M. L.
13. LE FIN MATOIS, OU HISTOIRE DU GRAND TAQUIN, traduite de l'espagnol de Quévêdo; avec des notes historiques et politiques, nécessaires pour la parfaite intelligence de cet auteur. La Haie, 1776. 5 parties en 3 v. in-12, viii-201, 214, 176 pp. — 13 M. L.
14. LE PAYSAN PERVERTI, OU LES DANGERS DE LA VILLE. — Histoire récente, mise au jour d'après les véritables Lettres des personnages. Par N.-E. Rétif de la Bretonne. s. l. n. d. 1775. 4 v. in-12, v-290, 316, 244, 200 pp. — 14 M. L. (*Les gravures pour l'édition de 1776, Paris, Esprit, ont paru ensuite en un recueil séparé sous le titre LES FIGURES DU PAYSAN PERVERTI, in-12, 244 p.*).
15. LE NOUVEL EMILE, OU L'ÉDUCATION PRATIQUE. — Genève, Paris, P.-J. Costard, 1770-1776. 4 v. in-8°, 480, 480, 308, 48 pp. — 15, L. (*En décembre 1770 Restif avait achevé l'impression de L'ÉDUCOGRAPHE, 3^e partie des IDÉES SINGULIÈRES. On n'a pu en retrouver un seul exemplaire. Restif en aurait fait LE NOUVEL EMILE, dont le T. IV porte pour titre L'ÉCOLE DES PÈRES, Paris, veuve Duchesne, Humblot, Le Jay et Dorez, Delalain, Esprit, Méricot jeune, 1776.*)
- L'ÉCOLE DES PÈRES, par N.-E. Rétif de la Bretonne;

- Paris, veuve Duchesne, Humblot, Le Jay et Dorez, Delalain, Esprit, Mérigot jeune, 1776. 3 v. in-8°, 192, 372 pp. — 15, M., 16, L. (*C'est une refonte du NOUVEL EMILE de 1770 avec une partie de L'ECOLE DE LA JEUNESSE, de 1771.*)
16. LES GYNOGRAPHES, ou Idées de deux honnêtes femmes sur un projet de règlement proposé à toute l'Europe pour mettre les Femmes à leur place et opérer le bonheur des deux sexes; avec des notes historiques et justificatives, suivies des noms des Femmes célèbres; recueillis par N.-E. Rétif de la Bretonne, éditeur de l'ouvrage, La Haie, Gosse et Pinet, Paris, Humblot, 1777. 2 parties en 1 v. gr. in-8°, viii-567 pp. — 16, M., 17, L.
 17. LE QUADRAGÉNAIRE. — Genève, Paris, veuve Duchesne, 1777. 2 parties en 2 v. in-12, 224, 244 p. — 17, M., 18, L.
 18. LE NOUVEL ABEILARD, ou Lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus. Neuchâtel, Paris, veuve Duchesne, 1778. 4 v. in-12, 448, 464, 472, 423 pp. — 18, M., 19, L.
 19. LA VIE DE MON PÈRE, par l'auteur du PAYSAN PERVERTI. Neufchâtel, Paris, veuve Duchesne, 1779. 2 parties en 2 v. in-12, 152, 139 pp. — 19, M., 20, L. (*Une deuxième édition parut en 1780, *ibid.*, 2 v. in-12, une troisième en 1788, *ibid.*, 2 v. in-12, 232, 222 pp.*)
 20. LA MALÉDICTION PATERNELLE. — Lettres sincères véritables de N*** à ses parents, ses amis, ses maîtresses, avec les réponses; recueillies et publiées par Timothée Joly, son exécuteur testamentaire. Paris, veuve Duchesne, 1780. 3 parties en 3 v. in-12, 830 pp. — 20 M., 22, L.
 21. LES CONTEMPORAINES, ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent, recueillies par N*** et publiées par Timothée Joly, de Lyon, dépositaire de ses manuscrits. Paris, Belin, et chez l'éditeur, rue de Bièvre, 1780-1782, 17 v. in-12.
 LES CONTEMPORAINES DU COMMUN, ou Aventures des belles marchandes, ouvrières, etc., de l'âge présent, recueillies par N.-E. R*** D*** L* B***, Paris, 1783. 13 v. in-12.
 LES CONTEMPORAINES PAR GRADATION, ou Aventures des jolies femmes de l'âge actuel, suivant la gradation des principaux états de la Société, recueillies par N.-E. R*** D* L* B***, Paris, veuve Duchesne, 1783. 12 v. in-12. — 21 M., 23 L. (*La pagination se renouvelle tous les deux volumes : 504, 572, 624, 614, 624, 730, 672, 734, 624, 564, 648, 550, 650, 590, 566, 600, 598, 548, 600, 702, 568, soit un total de 12.882 pp.*)
 22. LA DÉCOUVERTE AUSTRALE, par un homme volant, ou le Dédale français; nouvelle très philosophique, suivie

- de la Lettre d'un Singe, etc. Paris, veuve Duchesne, 1781. 4 v. in-12, 1050 pp. — 22 M. 24 L.
23. L'ANDROGRAPHE, ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement, proposé à toutes les nations de l'Europe, pour opérer une réforme générale des mœurs et, par elle, le bonheur du genre humain, avec des notes historiques et justificatives recueillies par N.-E. Rétif de la Bretonne, éditeur de l'ouvrage. La Haie, Gosse et Pinet, Paris, veuve Duchesne et Belin, Mérimot jeune, 1782. 2 parties en 1 v. gr. in-8° de xvi-492 pp. — 23 M., 25 L.
 24. LA DERNIÈRE AVENTURE D'UN HOMME DE QUARANTE-CINQ ANS, nouvelle utile à plus d'un lecteur. Genève, Paris, Regnault, 1783. 2 parties en 1 v. in-12, 528 pp. — 24 M., 26 L.
 25. LA PRÉVENTION NATIONALE, action adaptée à la scène avec deux variantes et les faits qui lui servent de base. La Haie, Paris, Regnault, 1784. 2 parties en 3 v. gr. in-12, 302, 455 pp. (*La pagination suit pour les 2^e et 3^e volumes*). — 25 M., 27 L.
 26. LA PAYSANNE PERVERTIE, ou les Dangers de la ville, ou Histoire d'Ursule R***, sœur d'Edmond, le Paysan, mise au jour, d'après les véritables lettres des personnages, avec 114 estampes, par l'auteur du PAYSAN PERVERTI. Paris, veuve Duchesne, 1784. 8 parties en 4 v. in-12, 344, 320, 320, 344 pp. — 26 M., 27 L. (*Les gravures ont paru à part, la même année, en même temps que celles du PAYSAN PERVERTI, sous le titre les Figures de LA PAYSANNE PERVERTIE. A ces deux recueils Paul Lacroix attribue le n° 29 dans sa Bibliographie.*)
 27. LES VEILLÉES DU MARAIS, ou Histoire du grand prince Oribeau, roi de Mommonie, au pays d'Evinland, et de la vertueuse princesse Oribelle, de Lagenie; tirée des anciennes annales Irlandaises et récemment traduite en français par Nichols-Donneraill, du comté de Korke, descendant de l'auteur. Imprimé à Waterford, capitale de Mommonie, 1785. 4 parties en 2 v. in-12, 496, 566 p. — 27 M., 30 L.
 28. LES FRANÇAISES, ou XXXIV exemples choisis dans les mœurs actuelles, propres à diriger les Filles, les Femmes, les Epouses et les Mères. Neufchâtel, Paris, Guillot, 1786. 4 v. in-12, 272, 312, 312, 324. I. LES FILLES. II. LES FEMMES. III. LES EPOUSES. IV. LES MÈRES. — 28 M., 31 L.
 29. LES PARISIENNES, ou XL caractères généraux pris dans les mœurs des Mémoires du nouveau LYCÉE DES MŒURS. Neufchâtel, Paris, Guillot, 1787. 4 v. in-12, 300, 388, 392, 380 pp. I. LES JEUNES FILLES ET LES FILLES A MARIER. II. LES NOUVELLES MARIÉES; LES MARIÉES

- DEPUIS TROIS ANS. III. LES EPOUSES A IMITER, — A FUIR. IV. LES FEMMES MÈRES, ET DE GRANDS ENFANTS. 29 M., 32 L.
30. LE PAYSAN ET LA PAYSANNE PERVERTIS, ou les Dangers de la ville; Histoire récente, mise au jour d'après les véritables lettres des personnages, par N.-E. Rétif de la Bretonne. La Haie, 1784. (*Ne parut qu'en Février 1787.*) 16 parties en 4 v. in-12, 542, 526, 552, 550 pp.) — 30 M., 33 L.
31. LES NUITS DE PARIS, OU LE SPECTATEUR NOCTURNE. Londres, Paris, chez les libraires nommés en tête du catalogue, 1788-1794. 16 parties en 8 v. in-12. — 31, M., 34, L. *Les 14 premières parurent en 1788; la pagination se suit jusqu'à la quatorzième incluse. La quinzième parut en 1790 à Paris, chez Guillot, avec ce titre : LA SEMAINE NOCTURNE; SEPT NUITS DE PARIS, QUI PEUVENT SERVIR DE SUITE AUX III-CLXXX DÉJÀ PUBLIÉES. OUVRAGE SERVANT A L'HISTOIRE DU JARDIN DU PALAIS-ROYAL. La seizième partie parut en 1794, à Paris, sous le même titre que les quatorze premières. Celles-ci représentent 3.359 pages, les deux dernières 564.)* ✓
32. LA FEMME INFIDÈLE. La Haie, Paris, Maradan, 1788. 4 parties en 4 v. in-12, 979 pages. — 32 M., 35 L.
33. INGÉNUE SAXANCOUR, OU LA FEMME SÉPARÉE; histoire propre à démontrer combien il est dangereux pour les filles de se marier par entêtement et avec précipitation, malgré leurs parents; écrite par elle-même. Liège, Paris, Maradan, 1789. 3 parties en 3 v. in-12, 248, 240, 260 pp. — 33, M., 36, L.
34. LE THESMOGRAPHE, ou Idées-d'un honnête homme sur un projet de règlement, proposé à toutes les nations de l'Europe, pour opérer une réforme générale des lois. avec des notes historiques. La Haie, Gosse junior et Changuion, Paris, Maradan, 1789. 2 parties en 1 v. in-8°, 590 pp. — 34, M., 37, L.
35. MONUMENT DU COSTUME PHYSIQUE ET MORAL DE LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, ou Tableaux de la vie (texte de N.-E. Restif de la Bretonne), orné de figures dessinées et gravées par M. Moreau le jeune, dessinateur du Cabinet de S. M. T. C., et par d'autres célèbres artistes. Neuwied-sur-le-Rhin, Société typographique, 1789. Gr. in-folio, 37 pp. de texte, avec 26 estampes. — 35, M., 39, L. (*A cet ouvrage se rattache directement les TABLEAUX DE LA BONNE COMPAGNIE, OU TRAITS CARACTÉRISTIQUES, ANECDOTES SECRÈTES, POLITIQUES, MORALES ET LITTÉRAIRES, RECUEILLIS DANS LES SOCIÉTÉS DU BON TON PENDANT LES ANNÉES 1786 ET 1787; accompagnés de planches en taille-douce dessinées et gravées par M. Moreau le jeune, graveur du Cabinet du roi, et*

- d'autres célèbres artistes. Paris (Neuwied), 1787, 2 v. in-18, 210, 192 pp. (*Restif avait écrit cet ouvrage avant de faire un texte spécial pour le MONUMENT DU COSTUME... Des TABLEAUX DE LA BONNE COMPAGNIE..., il tira plus ou moins les TABLEAUX DE LA VIE, ou LES MŒURS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.* Neuwied, Société typographique, Strasbourg, Treuttel. 2 v. in-18, 168, 186 pp.). — 39, L.
36. LE PALAIS-ROYAL. Paris, Guillot, 1790. 3 parties en 3 v. in-12, 248, 280, 288 pp. — 36, M., 40, L. — I. LES FILLES DE L'ALLÉE DES SOUPIRS. II. LES SUNAMITES. III. LES CONVERSEUSES.
37. ANNÉE DES DAMES NATIONALES. Genève, Paris, 1791-1794. 12 v. in-12, 3825 pp. — 37 M., 42, L.
38. LE DRAME DE LA VIE, contenant un homme tout entier. Pièce en 13 actes des Ombres, et en 10 pièces régulières. Paris, veuve Duchesne et Mérigot jeune, Louis, 1793. 5 parties en 5 v. in-12, 1344 pp. — 38, M., 43, L.
39. THÉÂTRE DE N.-E. REST. BRET. 5 v. in-12. — Le 1^{er} : Londres, Paris, chez l'auteur, rue des Bernardins, n° 10, 1770-1786, 428 pp. contient LA PRÉVENTION NATIONALE, drame en 5 actes, LA FILLE NATURELLE OU LA MÈRE IMPÉRIEUSE, drame en 5 actes, LA CIGALE ET LA FOURMI, fable dramatique en 5 actes, LE JUGEMENT DE PARIS, ballet parlé en 5 actes. — Le 2^e : Neufchâtel, Paris (ibid.) 1786-1787, 407 pp., contient LES FAUTES SONT PERSONNELLES, drame en 5 actes, SA MÈRE L'ALLAITA, comédie en 4 actes, LA MARCHANDE DE MODES OU LE LOUP DANS LA BERGERIE, comédie mêlée d'ariettes en 4 actes, LA MATINÉE DU PÈRE DE FAMILLE, bagatelle en 1 acte, EPIMÉNIDE, pièce en 3 actes mêlés de chants et de marches. — Le 3^e : Neufchâtel, 1789, deux parties, 232 et 200 pp., contient LA SAGE JOURNÉE OU LE NOUVEL EPIMÉNIDE, comédie en 5 actes, le PÈRE-VALET, OU L'ÉPOUSE AIMÉE DANS SON FILS, drame en 3 actes, LE BOULEDOGUE OU LE CONGÉ, bagatelle. — Le 4^e, Neufchâtel, 1790, 209 pp. contient : SA MÈRE L'ALLAITA, comédie en 3 actes; L'ÉPOUSE-COMÉDIENNE, comédie en 3 actes, avec des ariettes, L'AN 2000, comédie héroïque en 3 actes, mêlée d'ariettes. — Le 5^e, Neufchâtel, 1790, 221 pp. contient LE LIBERTIN FIXÉ, comédie en 5 actes, L'AMOUR MUET OU LE PRÉTENDU PRÉVOYANT, comédie en 5 actes avec des scènes gazées, EDMOND, OU LES TOMBEAUX, tragédie en 5 actes et en prose. — Au total, 17 pièces, compte tenu de la répétition de SA MÈRE L'ALLAITA, qui représentent un total de 1.697 pp. Il faut noter, pour le classement par ordre chronologique, que, en tête du 1^{er} v., à la suite de l'énumération des 17 pièces, on lit : ... « PLUS X PIÈCES DANS LE DRAME DE

LA VIE, QUI VA PARAÎTRE, ET XIII ACTES D'OMBRES-CHINOISES, 40 p. A Paris, chez la dame veuve Duchêne, rue Saint-Jacques, et M. Mérigot jeune, quai des Augustins, rue Pavée. 1793. »

40. MONSIEUR NICOLAS, OU LE CŒUR HUMAIN DÉVOILÉ; publié par lui-même. Paris, 1794-1797. 16 parties en 8 tomes et en 16 v. in-12, 4.840 pp. — 40, M., 45, L.
41. PHILOSOPHIE DE MONSIEUR NICOLAS, par l'auteur du CŒUR HUMAIN DÉVOILÉ. Paris, imprimerie du CERCLE SOCIAL, 1796. 3 parties en 3 v. in-12, XLIV-264, 284, 268 pp. — 41, M., 46, L.
42. L'ANTI-JUSTINE, OU LES DÉLICES DE L'AMOUR, par M. Linguet. Paris, chez feu la veuve Girouard, très connue. 1798. 2 parties in-12, 252 pp. — 42 M., 47, L.
43. LES POSTHUMES; lettres reçues après la mort du mari par sa femme, qui le croit à Florence; par feu Cazotte. Paris, veuve Duchesne, 1802. 4 parties en 4 v. in-12, 356, 360, 335 pp. — 43, M., 48, L.
44. LES NOUVELLES CONTEMPORAINES, ou histoires de quelques femmes du jour, par Rétif de la Bretonne. Paris, imprimerie de la Société typographique du Grand-Hurlleur, n° 5, 1802. 2 v. in-12, 214, 215 pp., — 44, M., 49, L.

b) *Ouvrages posthumes*

45. HISTOIRE DES COMPAGNES DE MARIA, ou Episodes de la vie d'une jolie femme. Paris, Guillaume, 1811. 3 v. in-12, XLV-200, 304, 313 pp. — 45, M., 41, L.
46. MES INSCRIPTIONS. Journal intime de Restif de la Bretonne (1780-1787) publié d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque de l'Arsenal, avec préface, notes et index, par Paul Cottin. Paris, Plon, 1889. 1 v. in-18, cxxv-338 pp.

Je m'arrêterais donc au chiffre de 46 ouvrages dont Restif serait l'authentique auteur, malgré tels pseudonymes ou tels recours qu'il eût à des noms de ses contemporains (Linguet, Cazotte), s'il n'y fallait ajouter, en arrière-plan :

47. LETTRES INÉDITES, pour faire suite à la collection de ses œuvres. Nantes, Vincent Forest, 1883. 1 v. in-12, 64 pp.
48. DOM BOUGRE AUX ETATS GÉNÉRAUX. S. l. n. d. [1789]. In-8° de 16 pp. — *C'est, comme L'ANTI-JUSTINE, un livre qui ne se vend que sous le manteau et qui ne se trouve qu'à « l'Enfer » de la Bibliothèque nationale, cote 631, cotes 492 à 496 pour différents exemplaires de L'ANTI-JUSTINE. Ce dernier ouvrage est, sans conteste, de Restif. On peut donc affirmer que DOM BOUGRE aussi est de lui.*

c) *Ouvrages composés ou imprimés
en totalité ou en partie, non publiés et peut-être perdus
ou détruits*

- a) ALMANACH DES MODES, d'après la notice de Cubières-Palmézeaux qui occupe le 1^{er} v. de l'HISTOIRE DES COMPAGNES DE MARIA. Lacroix, p. 7.
- b) L'ENCLOS ET LES OISEAUX, 6 parties en 3 ou 4 v. in-12. Lacroix, pp. 442-444.
- c) LES MILLE ET UNE MÉTAMORPHOSES. Lacroix, pp. 444-445.
- d) LE GLOSSOGRAPHE OU LA LANGUE RÉFORMÉE, VI^e et dernier volume des IDÉES SINGULIÈRES, 2 parties in-8°. Lacroix, pp. 446-454, et Restif lui-même : MES INSCRIPTIONS, pp. 135-136.

d) *Ouvrage manuscrit*

- a) MEMENTO. Bibliothèque de l'Arsenal. Archives de la Bastille, mss. 12469 bis. Funck-Brentano, p. 22 et note 2.

e) *Ouvrages annoncés*

CLAIRE D'ORBE, OU LE PENDANT DE LA NOUVELLE-HÉLOÏSE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — LE LIVRE DES SOTS, OU LES TOURS DE PASSE-PASSE DES ÉPOUSES DE PARIS. — LES MILLE ET UNE FAVEURS. — LES MILLE ET UNE INGÉNUITÉS, OU L'AIMABLE AGNÈS. — LES MILLE ET UNE RÉOLUTIONS D'UNE JEUNE FILLE A MARIER, etc. Lacroix, p. 73.

Il me reste à parler des ouvrages que Paul Lacroix fait figurer à tort dans sa Bibliographie, qui représente d'ailleurs un travail de tout premier ordre et absolument irremplaçable.

XXI. — LES FAIBLESSES D'UNE JOLIE FEMME. — Paris, 1769. 1 v. in-12. *Lacroix dit lui-même que Restif n'en a, de façon certaine, écrit que la préface.*

XXXVIII. — PAMPHLETS CONTRE L'ABBÉ MAURY, formant 3 volumes. Cubières-Palmézeaux, loc. cit., p. 13, *dit que Restif en aurait écrit quelques-uns. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'y arrêter.*

XLI. — LE PLUS FORT DES PAMPHLETS. L'ORDRE DES PAYSANS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX (par) Noilliac. S. l. 26 février 1789. In-8°. *Lacroix dit, p. 342 : « Restif est incontestablement l'auteur de ce factum politique. » Lacroix n'avait pu ni le trouver, ni le lire. On le trouve à la Bibliothèque nationale, cote Lb 39, 1235. Je n'y*

ai rien lu qui soit caractéristique de Restif, sauf, à la rigueur, ces lignes de la p. 45 : « J'estime autant le Bourguignon, chez qui sont nés les Buffons et une foule d'autres écrivains distingués. » Le passage suivant peut aussi être retenu : « Bénigne-Victor-Aimé Noilliac, ancien soldat des Colonies espagnoles, originaire du Val-du-Puits en Paillaux, Diocèse d'Autun, et de présent Laboureur, retiré par vieillesse et infirmité, s'occupant à faire du tricot. Butte Saint-Roch, ce 26 février 1789. » Selon Bruzen de La Martinière [T. VI, v° Vermenton], cette paroisse se composait de deux hameaux : le Vaux-Saint-Martin et le Vaux-du-Puits. Le « Val-du-Puits » de Noilliac peut être une réminiscence, avec déformation.

- L. — LA PHILOSOPHIE DU RUVAREBOHNI [anagramme de vrai bonheur]... par P. J. J. S. *** et Nicolas Bugnet. Lacroix n'a trouvé aucun exemplaire de cet ouvrage qu'il dit avoir été publié par les héritiers de Restif, Assézat non plus, qui prétend que l'ouvrage a été détruit sous l'Empire. Il existe à la Bibliothèque nationale, cote 8° R 12295. Ni Lacroix, ni Assézat, ne put consulter le catalogue, dont l'impression ne commença que postérieurement à leur mort. Cependant, il y avait d'autres moyens de trouver. — D'une longue note publiée par L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX du 25 juin 1875, pp. 368-370, il résulte que C. Roche, à Avignon, possède les deux ouvrages de P. J. J. S.*** : CATÉCHISME SOCIAL, Paris, 1808, in-12 de 72 pp., et LA PHILOSOPHIE DU RUVAREBOHNI, s. l. n. d. [vers 1805], 2 v. in-12. Ils sont reliés ensemble. Dans le premier, l'éloge de Polenano [Napoléon] donne à croire qu'il ne put être écrit qu'après la mort de Restif. Pour le second, C. Roche sait, par un vieillard retiré de Paris, qu'il est l'œuvre de Grimod de la Reynière, un des amis de Restif.
- LII. — Quatre ouvrages figurent ici, qui ne sont que des « spéculations de colporteurs ».
- LIII. — LE HIBOU, OU LE SPECTATEUR NOCTURNE, ou les Juvénales, en 4 v. in-12. Lacroix lui-même dit, p. 437, que « cet ouvrage, que Restif annonçait ainsi, à la fin de son édition collective du PAYSAN ET PAYSANNE PERVERTIS, n'a jamais paru. » Inutile, donc, de lui assigner un numéro d'ordre.
- LIV, LV, LVI. — L'ENCLOS ET LES OISEAUX, LES MILLE ET UNE MÉTAMORPHOSES, LE GLOSSOGRAPHE, non parus en librairie.

TABLE DES MATIÈRES

Note de l'éditeur.....	VII
Restif de la Bretonne.....	1

I. LES NUITS DE PARIS

Le trou au mur (7 ^e nuit de Paris).....	15
L'imprudente (<i>La femme violente</i>) (12 ^e).....	15
La fille de joie (15 ^e).....	17
La femme et le monstre (16 ^e).....	18
Le secret des blanchisseuses (18 ^e).....	20
La chiffonnière (19 ^e).....	21
Accident à un sourd (21 ^e).....	22
La nuit des Halles (24 ^e).....	23
Enlèvement de filles (25 ^e).....	24
Aglaré (26 ^e).....	26
Les ruisseaux (30 ^e).....	28
Les bals (33 ^e).....	29
Bal payé (33 ^e).....	30
Le garçon en fille (34 ^e).....	32
Prisonnier qui s'échappe (35 ^e).....	33
Le mamonet (37 ^e).....	34
Suite du mamonet (38 ^e).....	35
L'aveugle éclairé (61 ^e).....	36
Foire Saint-Laurent (121 ^e).....	39
Le devant des portes (138 ^e).....	42
Le Saint-Viatique (140 ^e).....	43
Les deux ouvriers (142 ^e).....	44
Les réverbères (151 ^e).....	46
Le décolleur d'affiches (156 ^e).....	47
Récit d'un incendie (163 ^e).....	48
Les casses-lanternes (167 ^e).....	50
Le mauvais lieu (168 ^e).....	51
Les échénés (171 ^e).....	54
Les deux passages (172 ^e).....	59
La morte vivante (172 ^e).....	63
Le crocheteur, le soir (174 ^e).....	65
Les balayeurs (176 ^e).....	69

L'indication entre parenthèses 7^e, 12^e etc. a trait à l'ordre des Nuits.

Les incongruités nocturnes (177°).....	70
L'os, l'eau, les cendres (178°).....	73
Le marron (181°).....	76
Le plat poissé (183°).....	77
Je suis pris pour un moine (183°).....	79
Les bouquetières (185°).....	80
Les bains (186°).....	83
Le chanteur des rues (186°).....	88
Les billards. Acteurs (188°).....	89
Les hauts talons (189°).....	93
Le menuisier (192°).....	95
Le modèle mâle (192°).....	97
Les garçons perruquiers (193°).....	98
Le café (199°).....	100
Le guetteur (199°).....	102
La sauvagerie. Le dégel (200°).....	103
Les masques (200°).....	105
Les boutiques des perruquiers (207°).....	106
Les restaurateurs (209°).....	108
L'auberge à six sous (211°).....	110
Les Académies (216°).....	113
L'incendie de l'Opéra (282°).....	115
L'homme cousu (289°).....	118
Tuilleries. Parties fines (301°).....	119
Nuit au Luxembourg (305°).....	121
L'Opéra (314°).....	123
Exécution aux flambeaux (326°).....	125
La rue de la Tannerie (338°).....	126
Les aérostats (344°).....	127
La petite paysanne trompée (350°).....	128
Charrette des filles publiques (357°).....	129
Le Journal de Paris (358°).....	130
Aventure du coche d'eau (359°).....	132
Tumultes. Pétards (371°).....	134
Post-Scriptum	136

II. LA SEMAINE NOCTURNE

27 avril 1789. Première nuit, ou 381° <i>Nuit de Paris</i>	143
12 juillet. Seconde nuit, ou 382°.....	146
13 juillet. Troisième nuit, ou 383°.....	151
14 juillet. Quatrième nuit, ou 384°.....	154
17 juillet. Cinquième nuit, ou 385°.....	160
22 juillet. Sixième nuit, ou 386°.....	165
Le 5 au 6 octobre. Septième nuit, ou 387°.....	172

III. VINGT NUITS DE PARIS

13 au 14 juillet 1790. <i>Fédération. Première nuit, ou 389°</i>	185
27 au 28 février 1791. <i>Les chevaliers du Poignard. Troisième nuit, ou 391°</i>	187
17 au 18 avril. <i>Quatrième nuit, ou 392°</i>	190
20 au 21 juin 1791. <i>Cinquième nuit, ou 393° Fuite du roi</i>	193
23 au 24 juin. <i>Sixième nuit, ou 394° Retour de Louis</i>	198
16 au 17 juillet. <i>Septième nuit, ou 395° Loi Martiale</i>	201
26 au 27 septembre. <i>Huitième nuit, ou 396°</i>	208
19 au 20 juin. <i>Neuvième nuit, ou 397°</i>	212
9 au 10 août 1792. <i>Dixième nuit, ou 398°</i>	216
28 au 29 août. <i>Onzième nuit, ou 399°</i>	222
Massacres du 2 au 3 septembre. <i>Douzième nuit, ou 400°</i>	223
3 au 4 septembre. <i>Treizième nuit, ou 401° La Salpêtrière</i>	232
5 au 6 octobre. <i>Quatorzième nuit, ou 402° Louis à la Tour</i>	237

25 au 26 décembre 1792. Seizième nuit, ou 404°	Défense de Louis... 238
20 au 21 janvier 1793. Dix-huitième nuit, ou 406°	244
27 au 28 janvier. Dix-neuvième nuit, ou 407°	Visite Nocturne. Palais
<i>l'Egalité</i>	250
26 au 27 février. Vingtième nuit, ou 408°	Pillage des épiciers..... 252
28 février 1793. Vingt et unième nuit, ou 409°	Dévastations..... 258
2, 3, 4 avril 1793. Première nuit Surnuméraire (410°)	Echecs, Triomphe
<i>de Marat</i>	260
6 et 23 mai 1793. Deuxième nuit Surnuméraire (411°)	271
31 mai, 1, 2, 3, 4, 5 juin 1793. Troisième nuit Surnuméraire (412°)	275
13-16 juillet 1793. Quatrième nuit Surnuméraire (413°)	278
10-28 Auguste 1793. Cinquième nuit Surnuméraire (414°)	281
Postface et Notes	293
Bibliographie	305

Lettre à tout Français aimant la Patrie.

M

Dans le dessein que nous avons formé, l'Auteur et moi, de donner un degré de publicité aux actions vertueuses des Femmes de tout le Royaume, il nous a paru que le moyen le plus sûr d'avoir des renseignemens authentiques, était de vous les demander : Nous vous prions donc de vouloir bien nous communiquer, en peu de lignes, les Traits qui concerneront les Filles ou les Femmes de votre Ville : Par-là, vous contribuerez à la perfection d'un Ouvrage vraiment utile.

Les honorables Cooperator de cet important Ouvrage, auront la douce satisfaction d'y voir passer, avec l'histoire abrégée de la Personne célébrée, les idées morales qu'elles affectionnent le plus, car on se fera un devoir de les emploier. Il n'est pas inutile d'observer, qu'on prendra des Traits anciens, lorsque les presens manqueront. Il nous reste le vif regret de ne pouvoir offrir à chaque Cooperator, que le tribut de notre respect et de notre gratitude.

Nous avons l'honneur d'être, avec la plus haute considération,

*M Vos très-humbles et très-obéissans Serviteurs,
RESTIF-DE-LA-BRETONNE,
MARADAN, Libraire, rue des
Noyers, n.º 33, à Paris.*

Vous adresserez votre Réponse au Libraire, s. v. p.

LES TEXTES D'HENRI BACHELIN
ONT ÉTÉ PUBLIÉS AVEC L'AUTORISATION
DES ÉDITIONS ROMBALDI



Les gravures illustrant cette édition sont généralement, quoique non signées, attribuées au crayon de Binet et au burin de Berthet.

On retrouve dans les gravures les traits de Restif toujours représenté dans son costume caractéristique de « Spectateur nocturne », ample manteau et chapeau à larges bords.



Les pages fac-similaires, typographiques et illustrées, proviennent de l'édition originale conservée à la Réserve de la Bibliothèque Nationale. L'intérêt de cette première édition réside dans le fait qu'elle fut écrite, imprimée et vendue par l'auteur. C'est pourquoi nous publions ici ses : « *Avis d'un libraire* », « *Avis contre les contrefacteurs* », « *Observations sur l'impression* », etc... et le curieux « *Post-script* », véritable testament de l'auteur qui tout le long de l'ouvrage, dans des annexes, nous montre son goût pour la publicité vindicative et commerciale.



Les gardes ont été empruntées à l'illustration d'un autre livre de Restif, LE PALAIS ROYAL, publié en 1790 :

Les trente-deux filles dans l'allée des Soupirs
La colonnade.



Photographies E. Joublin

CET OUVRAGE ACHÉVÉ D'IMPRIMER
LE 14 SEPTEMBRE 1960 SUR LES PRESSES
DES IMPRIMERIES FIRMIN-DIDOT AU
MESNIL-SUR-L'ESTRÉE A ÉTÉ RELIÉ
DANS LES ATELIERS BONNET-MADIN
A DREUX D'APRÈS LES MAQUETTES
DE CLAUDE SOALHAT ET LA MISE EN
PAGE DE CATHERINE DU VIVIER. LE
TIRAGE DES ILLUSTRATIONS A ÉTÉ
EXÉCUTÉ EN OFFSET PAR L'IMPRIMERIE
JEAN GROU RADENEZ A PARIS. COMPOSÉE
EN CARACTÈRE DIDOT CORPS DIX ET
TIRÉE SUR OFFSET DES PAPETERIES
PRIoux, L'ÉDITION RÉSERVÉE EXCLUSI-
VEMENT AUX MEMBRES DU LIVRE
CLUB DU LIBRAIRE COMPREND TROIS
MILLE EXEMPLAIRES, TOUS NUMÉROTÉS,
PLUS CENT HORS COMMERCE.

EXEMPLAIRE 2649

Cet ouvrage est la QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME
réalisation du *Livre Club du Libraire*
11, rue de Sèvres, Paris
Imprimé en France

Stanford University Libraries



3 6105 010 282 031

743.5
R 436np

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-9201

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

FTT DEC 04 1996

NOV 7 1996

280 DEC 09 1998

280 JAN - 5 1999

JAN 1 1999

OCT 1 2 1999





